

SUPPLÉMENT

Le Monde ÉCONOMIE

L'autre enjeu : un nouvel ordre pétrolier

EMPLOI

GOUVERNEMENT

Comment Raffarin communique p. 8

ENTREPRISES

Mieux diriger, mieux informer : le rapport de Daniel Bouton p. 20

FRANCE-ITALIE

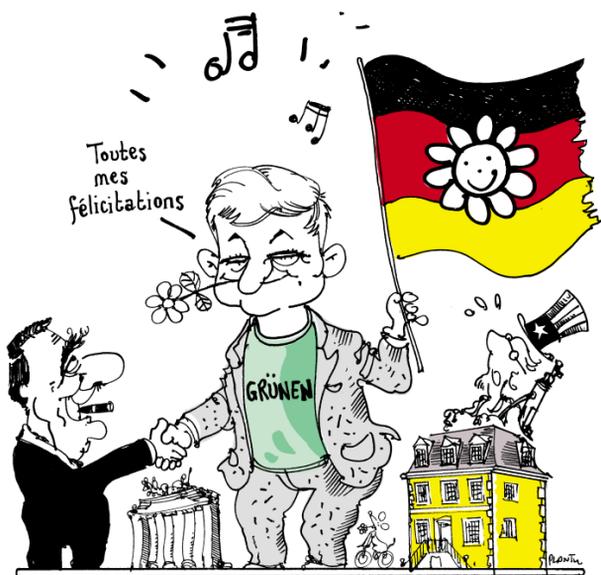
Ces réfugiés des années de plomb, poursuivis vingt ans après p. 11

DÉCENTRALISATION

La « République décentralisée » selon Patrick Devedjian. Exemple : l'éducation p. 10 et 14

Les Verts sauvent Schröder, l'Allemagne reste à gauche

LES sociaux-démocrates (SPD) ont remporté de justesse les élections fédérales du dimanche 22 septembre en Allemagne. Le parti du chancelier Gerhard Schröder a recueilli 38,5% des suffrages et quelque 8 000 voix de plus que l'Union chrétienne démocrate (CDU) emmenée par Edmund Stoiber. Avec 8,6% des suffrages (+1,9% par rapport à 1998), les Verts de Joschka Fischer ont réalisé le meilleur résultat de leur histoire. La coalition sortante rouge-verte va donc être reconduite. Elle disposera de 306 des 603 sièges au Bundestag. Les libéraux (FDP) ont également progressé (7,4%, 47 sièges). En revanche, le Parti du socialisme démocratique (PDS, néocommuniste) s'est effondré dans l'est du pays. Avec 4% des voix, il n'aura que 2 députés au Bundestag contre 36 dans l'Assemblée sortante. Le nouveau gouvernement allemand sera « faible », a estimé Edmund Stoiber, qui a prédit des élections anticipées dans un an.



► Une courte majorité de 306 sièges sur 603 au Bundestag

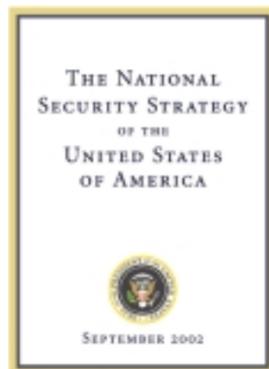
► Le SPD reste devant la CDU, avec moins de 9 000 voix d'écart

► Succès historique des Verts et personnel de Joschka Fischer

► Déroute du PDS, néocommuniste

► Gerhard Schröder, un pragmatique

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 19



La nouvelle stratégie américaine

« L'HUMANITÉ tient entre ses mains l'occasion d'assurer le triomphe de la liberté sur ses ennemis. Les Etats-Unis sont fiers de la responsabilité qui leur incombe de conduire cette importante mission. » Le président Bush conclut ainsi sa présentation du document de 35 pages qui, depuis le 20 septembre, détaille la nouvelle « Stratégie nationale de sécurité des Etats-Unis d'Amérique ». Extraits dans Le Monde et version intégrale sur notre site lemonde.fr.

Document page 18, Informations page 6, Points de vue page 16

Arafat à nouveau pris au piège

L'ARMÉE israélienne a annoncé, dimanche 22 septembre, avoir mis un terme aux travaux de destruction qu'elle menait depuis trois jours dans le quartier général du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à Ramallah. En revanche, le siège de la Mouqata'a est maintenu. Ces opérations avaient été décrétées en représailles aux attentats-suicides des 18 et 19 septembre qui avaient fait sept morts. Jérusalem avait alors officiellement décidé d'« isoler » Yasser Arafat. Dimanche, le vice-ministre israélien de la défense, Weizman



Shiri, a assuré que le but de l'opération était de contraindre le dirigeant palestinien à l'exil.

En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, des milliers de Palestiniens ont de nouveau exprimé, dans la rue, leur soutien à Arafat. Dans la nuit de samedi à dimanche, quatre Palestiniens avaient été tués lors d'affrontements avec Tsahal. Cette nouvelle offensive israélienne a été condamnée notamment par la Russie et la France.

Lire page 5

José Tomás, le torero mythique, se retire à 27 ans

UNE DATE. Jeudi 19 septembre 2002, 12 h 49, la nouvelle tombe comme une épée sur le sable : le torero mythique en qui chacun voyait un mystique, José Tomás, se retire. Il l'a annoncé la veille au soir à sa cuadrilla au cours d'un repas. On regrette un peu de ne pouvoir employer le mot espagnol de cène. Nulle autre confirmation, ni de son gourou, Enrique Martín Arránz, ni de son entourage. Lui, il ne fait jamais de déclarations. Il toréera encore deux corridos à Mexico. Côté réactions, la tristesse le dispute à l'incrédulité. Sur son site, sa Peña refuse d'admettre la nouvelle : elle a besoin de voir son Tomás pour croire. En sept ans, il s'est imposé de façon unique, triomphant de façon soufflante ou laissant l'impression la plus forte s'il ne triomphait pas.

Il a réinventé la lenteur, la géométrie rêveuse, l'amour délicat des toros. Il attendait le toro sans bouger d'un cil. Il prenait des coups et des cornes sans reculer d'un pas. On l'avait entendu dire : « Quand je vais toréer, je laisse mon corps à l'hôtel. » Il marchait doucement sur le sable, ne souriait jamais, ou alors d'une esquisse de sourire triste, vivait seul, n'a d'amis qu'un nain et quelques pêcheurs à la ligne qui n'entendent rien aux toros. Il se fait de l'art l'idée la plus haute et ne

se soucie pas de son sang, pas plus de l'argent ni de la gloire. Dans un monde de toreros électriques ou monotones, il apportait une grâce faite de temple, cet art de ralentir le temps et de s'accorder au rythme du toro, de lui mentir sans jamais le tromper. Tomás fut le dernier torero à provoquer des passions. 600 fidèles faisaient le voyage en train où qu'il toréât. De ces artistes insaisissables, on a pris l'habitude de dire qu'ils sont des extraterrestres. Tomás fut le contraire : de loin le plus humain, le plus attentif, le moins sensible à la médiatisation.

José Tomás est né le 20 août 1975 à Galapagar, le village d'où vient son lointain cousin Victorino Martín, l'éleveur mythique de ces trente dernières années. Il s'habillait souvent de blanc et d'or comme le jour de sa confirmation d'alternative à Madrid, le 14 mai 1996. Il en est sorti trois fois par la grande porte, dont le 21 mai 2002. Il enchantait Séville, qui le voyait comme un successeur possible à Don Francisco López Romero. Et il avait ramené l'afición à Barcelone. Il dit qu'il ira pêcher le coustit et le grisét dans le bassin d'Arcachon.

Francis Marmande

CYCLISME

Dopage : pourquoi les enquêteurs soupçonnent Raimundas Rumsas



LE MONDE publie des extraits des premières auditions d'Edita Rumsas, l'épouse de Raimundas Rumsas (Lampre), troisième du Tour de France 2002, arrêtée, le 28 juillet, en possession de produits dopants. Elles révèlent que ce stock était destiné à son mari. Les policiers cherchent à comprendre le rôle joué par l'équipe Lampre et notamment par un de ses médecins.

Lire page 25

ÉCOLE

La récréation racontée aux parents p. 15

RELIGIONS

Faut-il changer la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'Etat ? p. 12



TENNIS

La France en finale de la Coupe Davis p. 26

International.....	2	Entreprises.....	20
France.....	8	Communication.....	22
Société.....	11	Marchés.....	23
Carnet.....	13	Aujourd'hui.....	25
Abonnements.....	13	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	14	Culture.....	29
Horizons.....	15	Radio-Télévision.....	33

PORTRAIT

Au front avec Arthur Miller



A 87 ANS, il n'a rien perdu de ses convictions. Au Monde, il dit ses colères d'homme de gauche. Lire page 32

POINT DE VUE

Energie : vers le grand schisme par Jeremy Rifkin

LE 26 SEPTEMBRE, le monde aura un aperçu de l'avenir. General Motors présentera au Mondial de l'automobile de Paris sa révolutionnaire Hy-Wire. La nouvelle voiture de chez GM fonctionne à l'hydrogène, l'élément le plus léger et le plus élémentaire de l'univers. En brûlant, il n'émet que de l'eau et de la chaleur.

La voiture elle-même est construite sur un châssis et une pile à combustible dont la longévité est de vingt ans. Les clients ont le choix du modèle. Il n'y a pas de volant classique, pas de pédales, ni de frein, ni d'accélérateur - la voiture se pilote avec un joystick. On est dans la tech-

nologie dite drive-by-wire pour la génération point-com.

Si le financement de cette voiture est assuré par GM, il est particulièrement intéressant de remarquer que l'ingénierie, le design et l'informatique ont été largement développés en Europe. La Hy-Wire de GM marque le début de la fin des moteurs à combustion interne et le passage d'une civilisation fondée sur le pétrole à un âge de l'hydrogène. Sa présentation en Europe indique aussi un vaste changement dans la façon dont l'Europe et l'Amérique envisagent l'avenir. L'Union européenne et les Etats-Unis commencent à diverger au niveau le plus

fondamental de l'organisation d'une société : son système d'énergie. Nulle part l'émergence de cette réalité ne fut plus manifeste qu'à Johannesburg, lors du récent sommet mondial. L'UE y fit pression pour que soit adopté l'objectif d'arriver à 15% d'énergie renouvelable d'ici à 2010 pour le monde entier, tandis que les Etats-Unis combattaient cette initiative.

Lire la suite page 16

JEREMY RIFKIN préside la Foundation on Economic Trends (Washington, DC).



Dior

INTERNATIONAL

ALLEMAGNE

Les **ÉLECTEURS** allemands ont reconduit, dimanche 22 septembre, Gerhard Schröder à la chancellerie, à la tête d'une coalition entre les sociaux-démocrates (SPD) et les Verts qui disposera au **BUNDESTAG**

d'une très courte majorité. Après avoir cru à sa victoire, au début d'une longue soirée électorale, le candidat conservateur, **EDMUND STOIBER**, a reconnu sa défaite, mais en soulignant la progression des

unions chrétiennes-démocrates (CDU/CSU) et en prédisant que la **COALITION « ROUGE-VERTE »** serait vite acculée à des élections législatives anticipées. Le faible score de ses alliés libéraux-démocrates du FDP

a coûté la victoire à M. Stoiber. Les **NÉOCOMMUNISTES** du PDS n'auront que deux députés. Le chancelier Schröder devra vite raccommoier les **RELATIONS GERMANO-AMÉRICAINES**.

Gerhard Schröder reste chancelier grâce aux Verts

A l'issue d'une longue nuit électorale, qui a vu la victoire changer de camp, le candidat social-démocrate dispose d'une très courte majorité pour reconduire sa coalition avec les écologistes. Le mauvais score du Parti libéral a scellé la défaite du challenger conservateur, Edmund Stoiber

BERLIN

de notre correspondant

Cette fois, les sondages ne s'étaient pas trompés en annonçant, depuis des semaines, un résultat serré. Et serré, le résultat l'a été. Entre 18 heures, dimanche 22 septembre, au moment des premières projections à la sortie des urnes, et 1 heure, lundi 23, lorsque se sont dessinés les résultats définitifs, chrétiens-démocrates de la CDU/CSU et sociaux-démocrates du SPD se sont crus tour à tour vainqueurs et vaincus. Ce n'est que petit à petit que le mouvement de pendule a fait place à une tendance qui allait devenir résultat : la reconduction de la coalition sortante « rouge-verte ». A ce moment, le candidat de la droite, Edmund Stoiber, a compris qu'il ne serait pas chancelier.

Durant cette folle nuit, il a cru longtemps que son parti constituerait le groupe parlementaire le plus important du Bundestag, ce qui lui en aurait garanti la présidence. Même cela, pourtant, ne lui a pas été donné. Avec 251 sièges, le SPD devance de trois petits sièges les 248 de la CDU/CSU. Les Verts obtiennent 55 sièges et les libéraux du FDP 47. Quant aux néocommunistes du PDS, ils n'ont plus que deux députés.

La reconduction de la majorité « rouge-verte » doit beaucoup aux écologistes, qui ont obtenu 8,6 % des suffrages, soit 1,9 % de plus qu'en 1998. Sans leur score, le chancelier aurait été incapable de reconduire la coalition, un pari qui n'était pas sans risque, eu égard aux échecs subis par les Verts au cours des élections dans les Länder ces dernières années. Mais le pari a finalement été le bon. Dimanche soir, Gerhard Schröder et Joschka Fischer, épuisés mais hilares, sont allés saluer, bras dessus-bras dessous, ceux qui, devant le siège du SPD, avaient bravé le dépouillement.

ÉCHEC RELATIF

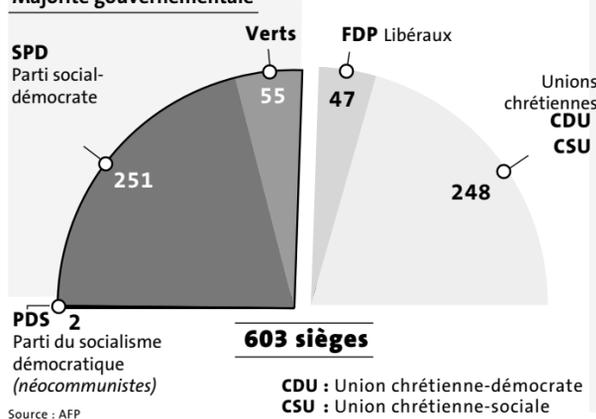
Bien qu'elle ne prête pas à discussion, la défaite de la droite ne constitue pourtant qu'un échec relatif. Edmund Stoiber restera en Bavière dont il est le ministre-président, mais avec 38,5 % des suffrages exprimés, la CDU/CSU gagne 3,4 points, revenant peu à peu au niveau qui était le sien avant la défaite du chancelier Kohl en 1998.

Si Edmund Stoiber manque de peu la chancellerie, c'est que son allié dans l'aventure, le Parti libéral (FDP), n'a pas réussi à jouer au

LE NOUVEAU BUNDESTAG

Inscrits : 61 388 671 Exprimés : 47 827 992
Votants : 48 574 607 Participation : 79,1 % (82,2 % en 1998)

Majorité gouvernementale



bénéfice de la droite le rôle tenu par les Verts au profit du SPD. Le parti qui dirige Guido Westerwelle clamait son ambition de faire 18 % des suffrages. Ce qui, à l'évidence, relevait plus de la méthode Coué que du réalisme politique. Il a finalement atteint 7,4 % et 47 sièges. Humiliation supplémentaire,

les Verts, pour la seconde fois, devançant le FDP, relégué en quatrième position, devant les néocommunistes.

Dès dimanche soir, un furet insistant de règlement de comptes régnait chez les libéraux qui restent responsables de leur échec leur vice-président, Jürgen Möl-

mann, candidat en Rhénanie du Nord-Westphalie, dont les sorties antisémites, il y a quelques mois, ont été relayées en fin de campagne par un tract électoral attaquant le premier ministre israélien, Ariel Sharon, et ceux qui le soutiennent, dont Michel Friedmann, l'un des dirigeants de la communauté juive d'Allemagne.

TASSEMENT DU PDS

Les néocommunistes du PDS sont les seconds grands perdants. Ils disposaient de 36 députés dans l'assemblée sortante ; n'ayant pas réussi à dépasser le seuil des 5 % des suffrages exprimés, ils n'en auront, cette fois, que deux, élus au suffrage direct dans leurs bastions berlinois de Marzahn et de Lichtenberg. Ce score médiocre reflète le tassement du PDS dans ses terres traditionnelles de l'ancienne Allemagne de l'Est. Il n'a jamais réussi à percer à l'Ouest. Dès dimanche, plusieurs observateurs estimaient que ce recul exprimait une « normalisation » politique des Länder de l'ancienne RDA.

L'entrée en fonctions du nouveau gouvernement ne devrait pas intervenir avant deux ou trois semaines. Le chancelier Schröder va devoir récompenser les Verts

au détriment de ministres sociaux-démocrates, ce qui augure quelques changements. Les Verts disposaient jusque-là de trois grands ministères : affaires étrangères, environnement, agriculture. La ministre sociale-démocrate de la justice, Herta Daubler-Gmelin, accusée d'avoir maladroitement comparé George Bush à Adolf Hitler au cours d'une réunion électorale, ce qui a créé un incident avec Washington, ne fera sans doute pas partie de la prochaine équipe. On prête au ministre de l'intérieur Otto Schily, qui a été un des ministres clés du gouvernement sortant, et qui vient de fêter ses 70 ans, l'intention de ne pas rester très longtemps.

L'étroite majorité du nouveau gouvernement ne devrait pas lui faciliter la tâche. Avec 11 sièges d'avance seulement sur ses adversaires, la coalition « rouge-verte » ne peut se permettre aucun faux pas, aucune absence ni aucune défection lorsqu'il s'agira de voter un texte. C'est la seule consolation d'Edmund Stoiber. A peine battu, ce dernier s'est dit convaincu que ses adversaires ne tiendraient pas longtemps avant d'être acculés à organiser de nouvelles élections.

Georges Marion

« Edmund ! » : la Bavière voit Berlin lui échapper

MUNICH

de notre envoyé spécial

La journée avait pourtant bien commencé. Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière et rival de Gerhard Schröder, avait pu tester sa popularité dans les rues de Munich, lors du défilé d'ouverture de la Fête de la bière. En tête du cortège, il avait savouré les signes d'encouragement délivrés par une foule acquise à sa cause.

Plusieurs heures plus tard, les partisans du candidat conservateur doivent se rendre à l'évidence : M. Stoiber a perdu mais jamais un dirigeant bavarois n'aura été aussi près de s'emparer de la chancellerie berlinoise. Après le naufrage de feu Franz-Josef Strauss en 1980 contre Helmut Schmidt, son héritier à la tête de la CSU a cette fois échoué sur le fil.

Passée l'effervescence déclen-

chée par les premières estimations qui donnent les conservateurs en tête, les militants auront mis du temps à perdre leurs illusions. L'ambiance se délite progressivement dans les locaux de la fondation CSU réquisitionnée pour suivre les événements.

« C'est très serré ; quoi qu'il arrive la CDU/CSU sera la grande gagnante du scrutin, après huit mois de campagne où la coopération entre les deux pôles conservateurs a plutôt bien fonctionné. Ce sont les libéraux du FDP qui seront responsables de la défaite », dit Julia. Seule consolation pour cette jeune femme : la CSU, qui domine la vie politique régionale depuis la fin de la guerre, réalise son meilleur résultat à des élections législatives : 58,6 %. « Beaucoup de Bavarois auraient aimé voir l'un des leurs prendre la tête du gouvernement fédéral », soupire Otmar Bern-

hard, un élu du Parlement régional.

M. Stoiber est retenu à Berlin sur les plateaux des chaînes de télévision. A Munich, on boit ses paroles, en sirotant la bière brassée spécialement en l'honneur du candidat. Vers minuit, souriant, le voici qui arrive enfin. Une fanfare bavaroise salue son retour. Et les militants CSU font un triomphe à l'enfant du pays. « Edmund, Edmund ! », crie la foule. « Nous avons gagné les élections », répète M. Stoiber, « nous sommes à nouveau le parti du centre, après une campagne menée sans recourir à des idées bon marché ».

Néanmoins, reconnaissant à mi-mot sa défaite, M. Stoiber ajoute toujours sous les applaudissements que « le gouvernement de M. Schröder ne pourra pas diriger pendant très longtemps ». Les militants sont à moitié soulagés : certains reconnaissent que l'origine bavaroise de leur candidat a pu jouer négativement, qu'elle l'a peut-être empêché de faire le plein des voix dans le Nord et l'Est du pays. « M. Stoiber fait pourtant nettement moins bavarois que M. Strauss : on a du mal à l'imaginer en culotte de cuir », se désespère Roland Otto, un militant déçu.

Ph. R.

Gagné... perdu... gagné : une nuit de suspense

BERLIN

de notre correspondant

L'un, Gerhard Schröder, appelait les siens à ne pas se réjouir trop vite, même si son sourire laissait percer qu'il n'en pensait pas moins. L'autre, Edmund Stoiber, prévenait qu'il n'allait pas « tout de suite » déboucher le champagne, mais, à l'évidence, ce n'était qu'une question de temps. En début de soirée, entourés des leurs rassemblés au siège de leur parti, chacun a cru avoir gagné.

Premières projections à 18 heures, à la fermeture des bureaux de vote. La première chaîne de télévision donne un léger avantage au SPD et annonce que les Verts devançant les libéraux. La deuxième chaîne donne le pronostic inverse, mais, là aussi, les libéraux sont distancés par les écologistes. Devant la maison Willy-Brandt, siège du SPD, les militants maintenus dehors, devant deux écrans géants, regardent perplexes. Le doute n'est pas moins grand à la Maison Konrad-Adenauer, qui abrite les locaux de la CDU.

Un quart d'heure plus tard, de nouvelles projections semblent favoriser le SPD par rapport à la CDU. Un quart d'heure encore, et c'est l'inverse, tendance qui s'amplifie pendant près d'une heure.

Dans les étages supérieurs de la Maison Willy-Brandt, les mines s'allongent. Aux étages inférieurs, des centaines de journalistes se bousculent devant le buffet. Bien que moins nerveuse, l'ambiance est tout aussi tendue aux 5^e et 6^e étages, là où ne peuvent entrer que les seuls fidèles du chancelier, militants de Hanovre (la ville de Gerhard Schröder), éditorialistes célèbres, artistes et hommes politiques.

Au contraire, les sourires se font à la Maison Konrad-Adenauer. La foule y est dense et la bière y coule généreusement. Dans le hall traversé - Bavière oblige - par quelques hommes et femmes en cos-

tume traditionnel, la fièvre monte. Apparaît bientôt Edmund Stoiber, accompagné de son épouse Karin et de la présidente de la CDU, Angela Merkel. Les vivats éclatent.

Emu, Edmund Stoiber prend sa femme dans ses bras et l'embrasse, puis annonce que les choses sont en très bonne voie. « L'Union est de retour », dit-il, déclenchant une tornade de vivats. « La nuit est longue », précise-t-il encore comme pour demander à ses partisans de réfréner leur enthousiasme tant que les chiffres ne sont pas définitifs. Peine perdue : le visage radieux des dirigeants de la CDU laissant entendre que la victoire est à portée de main ne contribue pas à modérer l'émotion.

CHIFFRES PRÉMONITOIRES

Au même moment, pourtant, les choses sont en train de changer. Les chiffres qui arrivent des Länder de l'Est indiquent une forte poussée du SPD, prémonitoire du basculement. Dans les étages supérieurs de la Maison Willy-Brandt, le climat se réchauffe et Gerhard Schröder, lui aussi accompagné de son épouse, s'en va saluer les militants et sympathisants demeurés dehors. Lui sait déjà mais ne veut pas imprudemment s'avancer.

Une heure plus tard, Joschka Fischer, col de chemise largement ouvert, rejoint le chancelier. Les deux hommes s'isolent quelque temps avant d'aller, cette fois ensemble, réchauffer les militants qui, stoïques, attendent sous la pluie ou tentent d'entrer dans le bâtiment.

Edmund Stoiber, lui, s'envole vers Munich. Il pressent déjà qu'il a perdu mais, toujours convaincu que son futur groupe parlementaire est le plus important, il continue de dire qu'il a gagné.

G. M.

[MBA ESCP-EAP]

IMM International Master's In Management

Global Executive MBA

> Un double diplôme, européen et américain

- compatible avec une activité à plein temps
- 6 modules de 2 semaines répartis sur 2 ans
- rentrée 2003 : envoi des dossiers avant le 01.11.02

ESCP-EAP
Adrienne Burton-Lorite
Tél. : 01 49 23 27 91
E-mail : burton@escp-eap.net

ESCP-EAP
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.™

L'échec du PDS ne met pas fin au particularisme de l'ex-RDA

L'est de l'Allemagne vote à l'inverse des tendances enregistrées dans la partie occidentale du pays

FRANCFORT

de notre correspondant

Dans la nouvelle Allemagne, près de douze ans après la réunification, les résultats du quatrième scrutin législatif mettent en avant le fossé qui continue de séparer les deux parties du pays, même si, à première vue, la carte électorale de l'Est semble se normaliser.

Pour la première fois, le Parti du socialisme démocratique (PDS) ne disposera pas d'un groupe parlementaire au nouveau Bundestag. Cette formation est en effet en dessous du seuil des 5 % sur le plan national, et n'a pas non plus réussi à conquérir les trois mandats directs nécessaires pour contourner cette clause. Inexistants à l'Ouest, où il présentait des candidats sans trop d'illusions, le PDS est en net recul dans les Länder de l'ex-République démocratique allemande (RDA), ses bastions traditionnels. La formation néocommu-

niste n'enverra que deux députés à la nouvelle assemblée, élus dans des fiefs de Berlin-Est (contre 36 élus en 1998).

Le recul du PDS s'explique en grande partie par la semi-retraite de son dirigeant le plus charismatique, Gregor Gysi, mis en cause en juillet dans l'affaire des bonus aériens. Il avait dû démissionner de la présidence du parti et de son poste de ministre de l'économie du Land de Berlin après avoir été accusé d'utiliser à des fins privées les miles accumulés lors de ses voyages professionnels. Autre raison d'un échec annoncé : le parti n'a pas pu se contenter d'un discours contestataire, qui avait fait son succès dans le passé, puisqu'il est désormais associé aux affaires régionales dans deux Länder, Berlin et le Mecklembourg-Poméranie occidentale. Dans cette dernière région, le recul du PDS est confirmé par le scrutin régional, organisé

en marge des législatives : le parti y perd plus de 8 points (à 16,4 %), alors que le SPD, emmené par le ministre-président du Land, Harald Ringstorff, conforte ses positions (40,6 %). Les sociaux-démocrates domineront, davantage encore, la coalition SPD/PDS au pouvoir depuis 1998.

Mais la normalisation de l'Est est très relative. Car les nouveaux Länder votent encore à l'inverse des anciens. A l'Ouest, les unions conservatrices (CDU et CSU) passent devant le Parti social-démocrate. A l'Est, c'est le SPD qui prend largement l'avantage, avec une dizaine de points de plus que la CDU. A l'Ouest, les Verts ont battu leurs records. A l'Est, ils atteignent à peine 5 %. « L'électorat est très volatil dans ces régions ; les liens de fidélité envers un parti ne sont pas ancrés », estime un politologue. Dans le contexte de l'unification, Helmut Kohl avait su séduire les électeurs

déboussolés par la chute du mur de Berlin. Mais, la CDU ne peut plus compter sur ce passé récent. Les inondations du mois d'août ont conforté la popularité du chancelier Schröder. En bottes et ciré, il pris la tête de l'élan de solidarité envers les régions sinistrées, pour l'essentiel à l'Est. Paradoxe, alors que les conservateurs ont axé leur campagne sur l'emploi, ce discours leur a moins profité dans une ex-RDA où le taux de chômage est pourtant deux fois plus important qu'à l'Ouest. « Stoiber a peut-être paru moins rassurant que Schröder, car il aurait davantage mis en cause certains acquis sociaux », relève un élu de la CSU. Enfin, le SPD a bénéficié du discours de son chef vis-à-vis de l'Irak, dans des régions où le pacifisme reste fort, et constituait l'un des fonds de commerce du PDS.

Philippe Ricard

Après des débuts laborieux, Gerhard Schröder a su saisir les occasions pour devenir un homme d'Etat

Le jeune socialiste ambitieux avait fait sa première entrée au Bundestag à l'âge de 36 ans



LA VICTOIRE

Au soir de la victoire de la coalition gouvernementale, les leaders du SPD et des Verts, s'adressaient à leurs supporters : Gerhard Schröder était au siège du SPD ; chez les Verts, de gauche à droite : Claudia Roth, le ministre de l'environnement Jürgen Trittin, celle de l'agriculture, Renate Kuenast, et Joschka Fischer.

IL Y A des images qui collent à la peau. Pour illustrer les ambitions de Gerhard Schröder, une scène revient sans cesse. A Bonn, dans les années 1970, après une soirée où la

■ PORTRAIT

Formé à l'école de la vie, le chancelier Schröder est avant tout un pragmatique

bière a sans doute facilité une discussion oiseuse sur le « capitalisme monopoliste d'Etat » alors que les Jeunes Socialistes, Gerhard Schröder agrippe les grilles de la chancellerie en criant : « Je veux entrer là-dedans, je veux entrer là-dedans ! » Quelque trente ans plus tard, il est devenu l'occupant du palais Schaumburg. Il n'y reste pas longtemps. Il préside en effet au déménagement du gouvernement allemand qui quitte le « village fédéral » pour Berlin.

Il va donc rester dans la nouvelle chancellerie de Berlin, où il n'y a plus de grilles auxquelles peuvent s'agripper les jeunes ambitieux. Il s'en est fallu de huit mille voix et il aurait été obligé de la quitter après un bref séjour de moins de quatre ans. Il y a quelques semaines, les observateurs ne le donnaient pas gagnant. C'était méconnaître l'instinct politique d'un homme qui personifie l'opportunisme si ce mot désigne la capacité à saisir les occasions.

Gerhard Schröder l'a appris à l'école de la vie. Né le 7 avril 1944, il appartient à cette génération qui n'a connu ni le nazisme ni la guerre mais en a éprouvé les conséquences. Il n'a pas connu son père, mort sur le front de Roumanie et très

jeune, il travaille pour faire vivre une famille de six personnes. Il est un pur produit de ce que les Allemands appellent « la deuxième filière de formation ». Il n'a pas manqué de le rappeler pendant la campagne électorale contre ceux qui critiquent le système éducatif allemand pas assez élitiste. C'est grâce aux cours du soir qu'il passe son bac et devient avocat. Il s'inscrit presque naturellement aux Jeunes socialistes dont il devient un des chefs, « petits-enfants de Willy Brandt » mais critiques envers les anciens, trop prompts au compromis.

HELMUT SCHMIDT POUR MODÈLE

Mais les temps changent. Elu député au Bundestag à l'âge de 36 ans, Gerhard Schröder est d'abord sévère pour Helmut Schmidt avant de prendre pour modèle ce chancelier énergique et pragmatique. Le reste est une question d'opportunité. Gerhard Schröder noue des alliances sur la droite et sur la gauche du SPD avec pour objectif principal d'arriver au sommet. Peu importe qu'il s'agisse de troïka ou

de duo. Avec l'aide d'Oskar Lafontaine, il écarte Rudolf Scharping de la direction du SPD. Avec M. Lafontaine, il gagne les élections de 1998 après un triomphe dans son fief de Basse-Saxe. La mode est alors à la « troisième voie » façon Tony Blair. Gerhard Schröder qui s'est acquis le surnom de « camarade des patrons » à cause de ses bonnes relations avec les industriels de son Land, opte pour la modernité social-démocrate contre « l'archaïsme » d'Oskar Lafontaine. La rupture entre les deux hommes laisse Gerhard Schröder seul maître à bord.

Ses débuts à la chancellerie sont laborieux. La politique dite « du gant de velours » s'apparente à du laisser-aller. Des ministres démissionnent ou sont chassés par des scandales. Gerhard Schröder met plus d'un an à prendre la mesure des responsabilités d'un chef de gouvernement. Aidé par les déboires de l'opposition empêtrée dans ses affaires de caisses noires, il finit par s'imposer. Après seize ans de règne chrétien-démocrate sous la houlette d'Helmut Kohl, il

parvient même à imposer quelques réformes, des impôts, des retraites, de la nationalité, etc.

Il enregistre son plus grand échec sur le front économique et social. L'Allemagne a la croissance la plus faible de l'Union européenne et un chômage qui touche plus de quatre millions de personnes. Gerhard Schröder a failli ne pas s'en remettre. Les inondations à l'Est sont venues à point nommé pour lui permettre de montrer sa stature d'homme d'Etat, capable de prendre des décisions rapides et claires. Mais il a surtout sorti deux atouts de sa manche : des propositions de réforme du marché du travail concoctées par la commission Harz, du nom du chef du personnel de Volkswagen qu'il a connu en Basse-Saxe et un refus catégorique de la guerre en Irak qui a ressoudé la gauche. Il y a un temps pour tout, pense sans doute Gerhard Schröder, un temps pour gagner les élections et un temps pour se rabibocher avec les Etats-Unis.

Daniel Vernet



LE DÉPART

Le chef des conservateurs, Edmund Stoiber et sa femme Karin, ont salué leurs supporters, dimanche 22 septembre, au siège des Unions chrétiennes démocrates (CDU/CSU).

Les Verts, grâce à Joschka Fischer, réussissent leur percée

LES VERTS emmenés par Joschka Fischer ont réussi à consolider, avec 8,6 % des suffrages, leur place de troisième parti, aux dépens du Parti libéral, le FDP, qui réalise un score à peine meilleur qu'en 1998 (7,4 % contre 6,2).

Sans doute serait-il un peu rapide d'en conclure, dès maintenant, que le mouvement formé dans les années 1980 par les écologistes et les pacifistes a acquis définitivement une culture de gouvernement. Mais ceux qui étaient considérés, encore ces dernières semaines, comme un handicap plus que comme un atout pour la coalition sortante reviennent en force dans la nouvelle majorité. Ils le doivent d'abord à leur chef de file, le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer. L'homme politique le plus populaire d'Allemagne n'a pas hésité à rompre avec les traditions d'un parti toujours marqué par la « scène alternative », pour faire une campagne très personnalisée. Malgré quelques accros au cours de la dernière législature, les « réalistes » et les « fondamentalistes » ont su mettre leurs querelles en sourdine et accepter un tournant radical dans la tradition de la gauche depuis les débuts de la République fédérale, à savoir l'engagement de soldats allemands dans des opérations armées hors des frontières nationales.

Toutefois, les Verts ne doivent leur succès pas seulement aux

libertés prises avec leurs anciens principes. Ils ont été en mesure d'influer sur la politique du chancelier Gerhard Schröder dans le sens de la défense de l'environnement (impôt écologique, abandon progressif de l'énergie nucléaire) ou de l'ouverture de l'Allemagne sur le monde (introduction d'un droit du sol dans la loi sur la nationalité). Le refus d'une participation à une éventuelle guerre en Irak a, en outre, eu pour effet de gommer les déceptions. Les électeurs ont donné acte aux Verts de leur apport à la politique du Parti social-démocrate (SPD).

LA MAUVAISE CARTE DU FDP

Pour revenir au pouvoir, dont ils ont été chassés en 1998, après des décennies passées au gouvernement, les libéraux étaient prêts à s'allier sans états d'âme avec l'un ou l'autre des deux grands partis, avec les sociaux-démocrates de Schröder comme avec les chrétiens-démocrates de Stoiber. Ils s'étaient fixé un objectif ambitieux : atteindre 18 % des suffrages, alors qu'ils étaient rarement allés au-delà de 10 % dans le passé. Ils n'y croyaient pas vraiment eux-mêmes et, en fin de campagne, leur vraie ambition était de dépasser les Verts d'au moins deux points.

Ils ont buté sur leurs contradictions. Pour améliorer leur score, ils n'ont pas hésité à truffer leur dis-

cours de tonalités populistes, à l'instar du numéro deux du parti, Jürgen Möllemann, véritable inventeur du « projet 18 % ». La provocation faisait même partie de leur stratégie. Mais M. Möllemann est allé trop loin. Selon l'expression d'un vieux libéral, Otto Lambsdorff, « il a dépassé les limites de l'intolérable », en s'attaquant à la politique israélienne et à un dirigeant de la communauté juive allemande dans des termes qui lui ont valu le soupçon d'antisémitisme. A deux jours du scrutin, il a récidivé dans un tract distribué à ses électeurs de Rhénanie-Westphalie. L'a-t-il fait par un goût douteux de l'anticonformisme ou par pure tactique ? Dans les deux cas, il s'est trompé. Loin d'élargir vers la droite (et l'extrême droite) l'électorat du FDP, les « dérapages » de M. Möllemann expliquent sans doute le résultat médiocre des libéraux. Dès dimanche soir, dans un souci tardif de respectabilité, le président du parti lui a demandé d'abandonner toutes ses fonctions officielles.

Les libéraux peuvent au moins en tirer une leçon : l'Allemagne n'est pas l'Autriche, et ce n'est pas en jouant avec des thèmes aux relents nauséabonds qu'on peut y gagner les élections. C'est un des enseignements réconfortants du scrutin de dimanche.

D. V.

Atmosphère tendue entre Berlin et Washington

WASHINGTON

de notre correspondant

Lors de son voyage en Europe, en mai, le président américain George W. Bush avait choisi le Bundestag pour expliquer aux Européens sa doctrine concernant le terrorisme et les raisons pour lesquelles le régime de Saddam Hussein représentait un danger. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce message n'est pas passé. Quatre mois plus tard, le chancelier Gerhard Schröder doit sa victoire, en partie au moins, à l'opposition absolue dont il a fait preuve face aux visées américaines sur l'Irak.

Dans un entretien publié, samedi 21 septembre, par le *Financial Times Deutschland*, Condoleezza Rice, la conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, a parlé d'une atmosphère « empoisonnée ». Sa remarque se rapportait aux propos prêtés à la ministre de la justice du gouvernement sortant, Herta Däubler-Gmelin, accusant M. Bush d'agir « comme Hitler » en cherchant à déclencher une guerre contre l'Irak pour détourner l'attention des Américains des problèmes de politique intérieure. « Certaines choses ont été dites, qui vont vraiment trop loin, a déclaré M^{me} Rice. Les propos qui ont été rapportés, même si la moitié seulement est vraie, sont tout simplement inacceptables. »

LA QUESTION IRAKIENNE

Déjà, le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, avait jugé les déclarations de M^{me} Däubler-Gmelin « scandaleuses et inacceptables », et le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a appelé son homologue, Joschka Fischer, pour lui exprimer son indignation. Le chancelier Schröder a présenté ses excuses, assurant que l'antiaméricanisme n'avait pas sa place dans son gouvernement. Mais il va y avoir « beaucoup de travail à faire », selon un responsable américain qui s'exprimait officieusement, dimanche, pour retrouver une relation plus confiante entre les deux gouvernements.

Si les relations entre l'administration Bush et M. Schröder n'ont

jamais été très chaleureuses, les responsables américains font confiance, en revanche, à M. Fischer. Certains experts démocrates, comme Philip Gordon de la Brookings Institution, estiment, en outre, que l'orientation prise par la campagne de M. Schröder et de sa coalition sont la conséquence de l'attitude de l'administration vis-à-vis de l'Europe, particulièrement au sujet de l'Irak. M. Gordon estime que les dirigeants américains devraient prendre conscience de « ce qu'il en coûte d'ignorer ses alliés ».

La droite républicaine se montre, pour le moment, sévère pour

l'Allemagne, critiquée à la fois pour sa politique étrangère et son refus de soigner une économie en difficulté en lui appliquant des réformes libérales.

Certains estiment toutefois qu'un apaisement pourrait être obtenu si le gouvernement Schröder décidait d'assumer davantage de responsabilités en Afghanistan. Il n'est pas impossible non plus, selon Julianne Smith, chercheuse au German Marshall Fund, que l'Allemagne « participe, le moment venu, à la reconstruction de l'Irak ».

Patrick Jarreau

La France et l'Allemagne à pied d'œuvre

MM. Chirac et Schröder ont promis de relancer ensemble l'Europe

PARIS et Berlin ne vont avoir que quelques semaines pour concrétiser l'intention solennellement affichée par le président Chirac et le chancelier Schröder, fin juillet lors du sommet de Schwerin, de faire repartir sur un nouveau pied leur relation. Les échéances pressent : dès octobre le chef d'Etat et de gouvernement des Quinze vont se retrouver à Bruxelles pour entériner leurs propositions financières avant l'ultime phase des négociations d'élargissement qui doivent être conclues en décembre avec les dix pays appelés à rejoindre l'Union en 2004. Parallèlement, la Convention chargée, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, de préparer l'Europe de demain, de la doter d'un cadre constitutionnel, va entrer dans sa phase décisive.

Paris et Berlin ont conscience que leur intérêt partagé pour ces deux négociations les oblige à travailler main dans la main. « Nous ne serons à la hauteur que si nous surmontons les divergences qui existent entre nous par une concertation très étroite », avait déclaré le chancelier Schröder à l'issue du sommet de Schwerin. Depuis, le président Chirac, concluant fin août la conférence des ambassadeurs de France à Paris, a confirmé sa volonté, à l'occasion du 40e anniversaire du traité

de l'Elysée, en janvier prochain, de conclure « un nouveau pacte fondateur » franco-allemand.

TEST SUR LA PAC

Le test va être la politique agricole commune. Depuis le sommet européen de Berlin, en mars 1999, où le président de la République avait bloqué net la demande du chancelier de diminuer le coût de la PAC, celle-ci a été le point de départ d'un contentieux quasi personnel entre les deux dirigeants. A Hanovre, début septembre, ils ont convenus de trouver dès que possible un compromis, dont les grandes lignes ont, indique-t-on, déjà été ébauchées.

Ce contentieux, compliqué par la cohabitation en France jusqu'au printemps dernier, d'un président de droite et d'un gouvernement de gauche, a fait s'interroger sur le souhait, à l'Elysée, d'un changement de partenaire en Allemagne. La réception en fanfare, en juillet dernier, du candidat de l'opposition conservatrice à la chancellerie, Edmund Stoiber, semblait donner raison à cette thèse. Gerhard Schröder avait, il est vrai, fait de même en accueillant avec les honneurs Lionel Jospin avant l'élection présidentielle.

Il est possible que sur certains

sujets, la tradition euro- et francophile de la démocratie chrétienne ait facilité la relance. Mais il y avait aussi des désaccords de fond entre Edmund Stoiber et Jacques Chirac, notamment sur la manière de traiter les mouvements populistes en Europe. De tempérament, les deux hommes sont en outre assez dissemblables.

Débarrassés des échéances électorales pour les quatre prochaines années, l'intérêt des deux pragmatiques que sont Jacques Chirac et Gerhard Schröder devrait coïncider. La France a pris conscience, au plus tard au sommet de Nice, que ses ambitions passaient par la reconnaissance du nouveau poids politiques de l'Allemagne en Europe. Berlin, qui a fini de rompre, sur l'Irak, le cordon ombilical la reliant à Washington, sait que son intérêt majeur, la réussite de l'Europe élargie, passe par une Union forte.

Joschka Fischer, sorti renforcé des élections allemandes, et qui doit rester ministre des affaires étrangères, attendait ce moment depuis deux ans, depuis son fameux discours de Berlin sur la relance de l'Europe. On l'attend lui aussi à l'oeuvre avec son homologue Dominique de Villepin.

Henri de Bresson



ICD INSTITUT INTERNATIONAL DE COMMERCE ET DISTRIBUTION

RECRUTEMENT IMMEDIAT

3èmes CYCLES

Pour conjuguer haut niveau académique et compétences professionnelles

RECRUTEMENT : BAC+4/+5

Marketing stratégique et e-Management

EN PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE AVEC LIJUP LILLE 2 (DESS MANAGEMENT DE PROJET INTERNET)

Management de la Relation Client

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE DU MARKETING ADETEM

- un programme d'études de 12 mois
- une intégration progressive en entreprise (formation alternée)
- le soutien d'un réseau d'entreprises partenaires

Renseignements et inscriptions :
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
e-mail : omailard@groupe-igs.asso.fr
Tél. 01 40 03 15 52
www.icdparis.com



L'UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ENTREPRISE

Les Slovaques votent à droite pour les réformes, l'Europe et l'OTAN

Le premier ministre sortant, Mikulas Dzurinda, devrait être reconduit

PRAGUE

de notre correspondant

Les Slovaques ont entendu le message des dirigeants occidentaux. Lors des élections législatives des vendredi 20 et samedi 21 septembre, ils ont donné la majorité absolue aux quatre formations du centre et de la droite pro-européennes qui ont engagé aussitôt des entretiens pour constituer un gouvernement de coalition. Elles ont remporté 78 des 150 sièges à pourvoir. L'ambassadeur européen à Bratislava, Eric Van der Linden, s'est félicité des résultats du scrutin qui ont surpris les analystes par l'ampleur de la victoire de la droite qui dominait la coalition gouvernementale sortante et mal-aimée. « Les citoyens ont compris l'importance de ces élections du point de vue de l'intégration de la Slovaquie dans l'Union européenne et l'OTAN », a-t-il déclaré en constatant que « la possibilité de former un gouvernement réformateur augmente les chances du pays de clore les négociations d'adhésion avant la fin de l'année ».

Bien qu'arrivé en tête du scrutin avec 19,5 % des voix et 36 députés sur 150, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de l'ex-premier ministre national-populiste Vladimir Meciar est le

grand perdant de ces élections. Il a reculé de 9 points par rapport aux législatives de 1998, confirmant ainsi son déclin, même s'il demeure la première force politique du pays, et se voit condamné à rester dans l'opposition. A 60 ans, M. Meciar, père de l'indépendance slovaque, acquise en 1993, s'est refusé à tout commentaire avant sa rencontre avec le chef de l'Etat, Rudolf Schuster. Le président, qui doit recevoir les chefs de parti, ne devrait pas lui proposer de former un gouvernement comme le voudrait la tradition démocratique. M. Schuster devrait, malgré ses mauvais rapports avec le premier ministre sortant, désigner Mikulas Dzurinda, chef de l'Union démocrate-chrétienne (SDKU), arrivée en deuxième position avec 15,1 % des voix et 28 sièges.

SCORE INESPÉRÉ

Impopulaire, M. Dzurinda a réussi le tour de force d'être candidat à sa propre succession même s'il a fait savoir que sa personne, contestée par certains de ses partenaires, ne devait pas faire obstacle à la formation d'une coalition. Ce score inespéré, que ne laissaient pas entrevoir les sondages les plus favorables, est dû en particulier au retrait, à quelques jours du scrutin,

du petit Parti démocratique (DS, ultralibéral), membre du cabinet sortant et qui a appelé à voter pour le SDKU. Le ferme soutien apporté à M. Dzurinda par des dirigeants européens a également convaincu une partie des indécis et des déçus de son gouvernement qui ont voulu surtout s'assurer le ticket d'entrée de la Slovaquie dans l'OTAN et l'UE. En se laissant séduire, en 1994, par le populisme de M. Meciar, la Slovaquie avait été exclue de la première vague d'élargissement de l'Alliance atlantique.

Pour former la future coalition, M. Dzurinda pourra compter sur le parti de la minorité hongroise (SMK, 11,2 % des voix, 20 sièges), le Mouvement chrétien-démocrate (KDH, 8,25 %, 15 sièges) – dont il fut membre jusqu'en 1999 – et l'Alliance du nouveau citoyen (ANO, 8 %, 15 sièges) de Pavol Rusko, propriétaire de la télévision privée Markyza.

Le deuxième perdant des élections est le jeune populiste Robert Fico dont le parti Smer (Direction) est arrivé troisième avec 13,5 % des voix (25 députés). Sa campagne sur les thèmes de la justice et de l'ordre n'a finalement pas convaincu les électeurs. Les derniers sondages publiés quinze jours avant le scrutin lui promettaient la première ou la deuxième place. Il semble que le populisme, même dans sa version bon chic-bon genre, ne fasse plus recette en Slovaquie. Le Parti communiste slovaque (KSS), lui, fait un retour remarqué au Parlement, qu'il avait quitté en 1990. Sa campagne nostalgique sur le « bon vieux temps où l'on vivait mieux » a remporté le succès qui a fait, en revanche, défaut à la Gauche démocratique (SDL) et à l'Alliance sociale-démocrate (SDA), les frères ennemis post-communistes. L'internationale socialiste n'aura pas de partenaires au Parlement de Bratislava.

Martin Plichta

La population attend les fruits de l'embellie économique

GALANTA et LEVOCA (Slovaquie)

de notre envoyé spécial

Il est 5 heures à Galanta, une ville de 20 000 habitants située à 30 km à l'est de Bratislava. Un autocar aux couleurs de Volkswagen s'arrête dans une cité HLM de la ville. Le car, comme dans des dizaines d'autres communes du sud-ouest de la Slovaquie, emmène des ouvriers à l'usine du constructeur automobile allemand, installée près de la capitale slovaque, à Devínska Nova Ves. Volkswagen est le premier employeur de la région et le moteur de l'économie nationale. Cet été, l'usine, qui réalise 12 % des exportations slovaques, n'a pas fermé pour satisfaire la demande.

A Bratislava, le chômage est quasiment inexistant. A Galanta, il touche déjà quelque 14 % de la population active. Il pourrait être beaucoup plus élevé, comme dans les communes peuplées majoritairement de Magyars et situées un peu plus au sud et à l'est. La proximité de la capitale et du constructeur automobile, premier investisseur étranger dans le pays, est une aubaine. La principale entreprise de construction mécanique de la ville, qui employait plus d'un millier de personnes en 1989, est aujourd'hui en liquidation. Elle avait été privatisée en 1994 et remise à un cacique local du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de Vladimir Meciar, alors au pouvoir.

A Levoca, à 350 km au nord-est de Galanta, il ne faut pas parler des privatisations « à la Meciar » à Peter Pekarcik, maire de cette pittoresque ville de 15 000 habitants. « Elles sont responsables de la situation économique et sociale catastrophique de notre région », dit-il d'un air convaincu. Près d'un tiers de ses concitoyens actifs ne trouvent pas d'emploi et les investisseurs ne se bousculent pas dans cette région.

Aussi est-il amer lorsqu'il dresse le bilan du gouvernement de Mikulas Dzurinda. « L'économie locale s'est dégradée au cours des quatre dernières années, constate M. Pekarcik. Le chômage a doublé, ce qui

hypothèque les projets de développement de la ville. » Cette région de petites montagnes – les contreforts des Carpates – jouit pourtant d'un fort potentiel touristique. Levoca est le premier sanctuaire marial du pays. Il attire chaque année, début juillet, un demi-million de pèlerins et recèle dans la basilique Saint-Jacques les plus précieux retables gothiques de cette région d'Europe. « Nous aimerions construire une station de sports d'hiver, mais les barrières administratives et l'existence d'un camp militaire, qui cessera d'exister seulement en 2007, retardent notre développement », explique M. Pekarcik.

DÉFICITS PRÉOCCUPANTS

Des principales promesses électorales de 1998, la coalition gouvernementale n'a pas réalisé celles qui concernent au plus près la vie quotidienne des Slovaques : la baisse du chômage et l'arrivée d'investisseurs étrangers, la hausse du pouvoir d'achat et l'amélioration des services médicaux et éducatifs. Si les résultats macro-économiques sont encourageants – 2,7 % d'inflation sur un an malgré une progression des salaires réels de 4 %, progression de 4 % du PIB au deuxième trimestre par rapport à 2001 –, les déficits budgétaires et commerciaux demeurent préoccupants et atteignent la limite supérieure des recommandations du FMI.

La cure d'austérité appliquée dans la première moitié de la législature aux ménages et aux entreprises a été douloureuse, et, malgré les adoucissements et les rattrapages concédés en 2001 et 2002, les conséquences en sont toujours perceptibles. Une grande partie de la Slovaquie est sinistrée, et c'est avec impatience que les décideurs attendent l'adhésion à l'Union européenne. « Nous espérons qu'avec l'ouverture des fonds structurels européens nous pourrions moderniser nos infrastructures afin d'attirer des investisseurs et de réaliser nos projets », reconnaît le maire de Levoca.

M. Pa

Les défenseurs de la chasse à courre et de la ruralité ont envahi Londres

La capitale britannique a connu, dimanche, sa plus grande manifestation depuis peut-être un siècle et demi. Au nom de la sauvegarde des traditions

LONDRES

de notre correspondant

L'interminable vague humaine qui a inondé le centre de Londres, dimanche 22 septembre, a rassemblé toutes les populations de la Grande-Bretagne rurale. Il y avait des *gentlemen farmers*, en tweed et casquette, qui, plus tard, ont échangé leur soif dans les pubs proches de Westminster ; des gardes-chasse en grand uniforme, veste blanche et bas bleu ; et des centaines d'Ecosseis, avec kilts et cornemuses. Il y avait les joyeuses « brigades aux wellies vertes » – les fameuses bottes de caoutchouc Wellington – avec veste et pantalon kaki, fermiers et chasseurs, souvent accompagnés de leurs chiens. Il y avait surtout l'immense foule campagnarde, agriculteurs ou ruraux en tout genre, décidés à se faire entendre d'un gouvernement dont ils se croient, à tort ou raison, oubliés.

Selon les chiffres concordants des organisateurs et de la police, ils étaient plus de 400 000. C'est de loin la plus imposante manifestation depuis l'arrivée de Tony Blair au pouvoir en 1997. C'est peut-être la plus massive depuis un siècle et demi. C'est, à coup sûr, un immense succès pour la Countryside Alliance, la coalition d'associations rurales organisatrice de cette marche géante baptisée « Liberté et gagne-pain ». Liberté, pour tous les partisans de la chasse à courre – au renard – dont la Chambre des communes a demandé l'interdiction, en mars, lors d'un vote indicatif que le gouvernement envisageait d'entériner assez vite, tranchant ainsi un débat qui agite le royaume depuis au moins quarante ans. Gagne-pain, pour le plus grand nombre, qui souffre de la chute des revenus du monde rural et redoute de voir disparaître son mode de vie traditionnel.

Le défilé en comptait deux : le premier, parti de Hyde Park, et le second, de la City, se sont rejoints



NICOLAS ASFOURI

« Blair, interdisez la chasse, et on te bottera dehors ! » ; « Blair, recule ! » : de nombreuses banderoles s'en prenaient directement au premier ministre britannique.

sur Whitehall, l'avenue des ministères sur laquelle débouche Downing Street, siège du gouvernement.

Pendant sept heures, la foule, bon enfant, est passée devant le Parlement, dans un concert de cornes, sifflets et tambours. Elle a reçu le renfort du prince Charles qui, rapporte la presse, aurait adressé une lettre à Tony Blair où

La Countryside Alliance a réussi à cristalliser les inquiétudes du monde rural

il observait que les fermiers étaient « plus brimés que les Noirs ou les homosexuels ». Nombre de banderoles s'en prenaient au premier ministre et à sa femme Cherie, soupçonnée de « manipuler » son mari : « Recule, Blair ! », « Blair, interdisez la chasse, et on te bottera dehors ». Quelques slogans comparaient même le premier ministre à Hitler.

Jean-Pierre Langellier

En Autriche, le parti populiste FPÖ se réorganise sans Jörg Haider

OBERWART

de notre envoyée spéciale

Il a été le grand absent du congrès du FPÖ qui s'est tenu, samedi 21 septembre, un congrès crucial pour l'avenir de la droite populiste autrichienne. Depuis dix jours, Jörg Haider est à nouveau « parti ». Ce n'est jamais que la troisième fois qu'il annonce son retrait « définitif » de la direction du parti, voire de la politique. Selon un sondage publié lundi 23 septembre, 58 % des Autrichiens n'y croient pas.

Cette fois pourtant, ses amis et ennemis pensent que le retrait du chef populiste n'est pas un simple mouvement tactique. Il pourrait annoncer la crise d'un projet que M. Haider poursuit depuis seize ans : conduire le FPÖ au pouvoir afin de « révolutionner » la société autrichienne.

Désigné le 11 septembre pour reprendre le gouvernail d'un FPÖ en déroute, Jörg Haider y renonçait trois jours plus tard. Pourquoi s'effacer si près du but, après avoir préparé son retour, au prix d'une bataille dans le parti ? Etats-majors politiques, journalistes et chercheurs ne se sont jamais autant interrogés sur la psyché de Jörg Haider. Le chef populiste justifie sa dérobade par des allusions sibyllines à la corruption qui aurait contaminé l'équipe gouvernementale et à des menaces dont il aurait été l'objet. Il se présente comme une victime potentielle des marchands d'ar-

mes, parce qu'il s'oppose à l'achat d'avions de combat Eurofighter, et évoque le sort du leader populiste néerlandais Pim Fortuyn, assassiné au printemps.

« Sa perte d'influence est perceptible, même en Carinthie », dit son ancien conseiller culturel, Andreas Mölzer, l'un des porte-parole du courant « dur » qui veut mettre fin

vernementale du FPÖ et réorienter la coalition avec les conservateurs vers une ligne plus favorable aux populistes. Il voulait la tête du jeune ministre des finances, Karl-Heinz Grasser, présenté comme un ennemi de classe à l'électorat ouvrier du FPÖ, ainsi que celle du chef de la fraction parlementaire, Peter Westenthaler, qui avait osé

M. Reichhold annonce une « ère nouvelle »

Mathias Reichhold a été élu, avec 92,2 % des voix des délégués, samedi 21 septembre, à la tête du Parti libéral d'Autriche (FPÖ), pour succéder à l'ex-vice-chancelière Susanne Riess-Passer, dont la démission du gouvernement avait fait tomber la coalition formée avec les conservateurs. Ce score triomphal traduit la volonté de l'appareil de faire taire les graves dissensions internes et de se redonner un chef, à deux mois des élections législatives fixées au 24 novembre. Agriculteur de Carinthie, âgé de 45 ans, M. Reichhold était, depuis février, ministre des transports. Longtemps considéré comme un fidèle de Jörg Haider, il s'est solidarisé récemment avec le camp des modérés. Il refuse d'être la « marionnette » de son ancien mentor et annonce le début d'une « ère nouvelle » pour le FPÖ, confirmant ainsi la volonté d'en faire un partenaire fiable de gouvernement. – (Corresp.)

à l'expérience gouvernementale et créer un réseau européen des « nouvelles droites ». En revanche, nombreux étaient, ce week-end, les délégués au congrès qui annonçaient, encore plus clairement que le nouveau chef du parti, Mathias Reichhold, que le FPÖ allait se défaire des oripeaux nationalistes et se transformer en une formation libérale de droite.

Jörg Haider voulait s'assurer un contrôle plus étroit sur l'équipe gou-

critiquer sa visite à Saddam Hussein, en février. Il ne voulait pas, en revanche, faire tomber la vice-chancelière Susanne Riess-Passer, à laquelle il avait « confié » en mai 2000 la présidence du parti. Il espérait raffermir son emprise, sans avoir à assumer un recul électoral prévisible.

Mais en réunissant, en Styrie, 400 délégués signataires d'une pétition contre la ligne pragmatique, Jörg Haider a déchaîné un proces-

sus qu'il ne pouvait plus maîtriser. Il a laissé déchirer par un « putschiste » le texte de compromis qu'il avait rédigé, la veille, avec M^{me} Riess-Passer. Sa deuxième erreur a été de sous-estimer les blessures qu'il avait déjà infligées à sa loyale « Susi », et de croire qu'elle allait se soumettre au lieu de démissionner. La troisième, de penser que le chancelier Wolfgang Schüssel ne prendrait pas le risque d'élections anticipées, et accepterait un remaniement ministériel portant la marque des radicaux du FPÖ.

Il y a deux ans et demi, devant la tempête de réactions internationales, le leader populiste avait compris qu'il ne deviendrait jamais chancelier. Aujourd'hui, il s'aperçoit qu'il ne pourra pas récupérer sa place à la tête du FPÖ, ni ramener dans l'opposition, sans le briser, un parti qui a été, malgré tout, transformé par l'épreuve du pouvoir.

Mais M. Haider n'a pas renoncé à jouer un rôle : au lendemain du congrès, il a aussitôt affirmé que c'est lui qui avait assuré à M. Reichhold son élection triomphale à la tête du parti. Deux des quatre nouveaux vice-présidents du FPÖ sont des « haidériens ». L'heure de vérité sonnera au soir du 24 novembre : si le score du FPÖ aux élections législatives anticipées est trop faible, Jörg Haider reviendra à la charge.

Joëlle Stolz

Le Monde

www.lemonde.fr

Le Monde

Demain, dans Le Monde

S T Y L E S
AUTOMOBILE
mondial 2002

Supplément gratuit de 12 pages, spécial « Mondial de l'automobile de Paris »

Gaza et la Cisjordanie manifestent leur soutien à Yasser Arafat

Après trois jours d'offensive, l'armée israélienne a interrompu, dimanche 22 septembre, la destruction du quartier général de l'Autorité palestinienne à Ramallah. Le siège se poursuit pour « amener » le dirigeant de l'OLP « à décider lui-même de partir »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'armée israélienne a annoncé, dimanche 22 septembre, avoir mis un terme aux travaux de destruction qu'elle menait depuis jeudi dans le quartier général du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à Ramallah. En revanche, le siège de la Mouqata'a a été maintenu. Ce nouveau confinement avait été décrété en représailles aux attentats-suicides du 18 et du 19 septembre qui ont causé en Israël la mort de sept personnes, outre les porteurs de bombe palestiniens.

Le gouvernement israélien avait décidé officiellement d'« isoler » M. Arafat et d'exiger la reddition d'une vingtaine de responsables accusés d'avoir participé à des attentats anti-israéliens dont le chef des renseignements pour la Cisjordanie, Taoufic Tiraoui, et un membre de la garde personnelle de M. Arafat. Le ministre palestinien du travail, Ghassan Al-Khatib, avait assuré samedi que la direction palestinienne était fermement opposée à une telle reddition.

Vendredi, samedi et dans la journée de dimanche, des engins de terrassement travaillant sous la protection de blindés ont détruit la plupart des bâtiments qui avaient survécu aux incursions précédentes, dont celui où s'était réuni le Conseil législatif palestinien, le 9 septembre. L'aile où est retranché M. Arafat depuis le mois de décembre 2001 a été la cible d'un tir de char mais a été épargnée.

Cette nouvelle offensive israélienne s'est accompagnée en Cisjordanie par le renforcement du couvre-feu à l'occasion de la fête juive des Cabanes et, à Jérusalem-Est, par la fermeture (pour la seconde fois en trois mois) des bureaux du représentant officiel de l'OLP pour la partie orientale de la ville, Sari Nusseibeh. Elle s'est attirée de multiples condamnations internationales, les plus fermes émanant de la France, qui a jugé cette opération « inacceptable », et de la Russie.

« Ce siège n'est pas justifié (...). Il est difficile de voir comment une opération à Ramallah résoudra le problème de la violence palestinienne », a



A Gaza, les manifestants se sont rassemblés, dimanche 22 septembre, devant les locaux de l'Autorité palestinienne détruits au cours de l'Intifada par l'armée israélienne. Le soutien à Yasser Arafat coïncide avec les protestations contre le couvre-feu imposé dans la plupart des villes de Cisjordanie depuis juin, quand l'opération « Voie ferme » a été décidée à la suite d'attentats perpétrés à Jérusalem.

ajouté dimanche le ministre des affaires étrangères britannique, Jack Straw. A Washington, un porte-parole de la Maison Blanche a jugé, dimanche, que cette offensive « ne contribue pas à réduire le terrorisme ou à promouvoir les réformes palestiniennes ».

Le vice-ministre israélien de la défense, Weizman Shiri, a assuré, dimanche, que le siège avait pour but d'« amener [M. Arafat] à décider lui-même de partir », ce qu'il a jusqu'à présent toujours refusé.

DISCUSSIONS INTERNES

Les Palestiniens ont manifesté pour le deuxième jour consécutif, dimanche, leur soutien au chef de l'Autorité palestinienne. Ce soutien coïncide avec des mouvements de protestation contre le couvre-feu imposé dans la plupart des villes de Cisjordanie depuis le début de l'opération « Voie ferme » décidée en juin, à la suite d'attentats perpétrés à Jérusalem.

La manifestation la plus importante s'est déroulée à Gaza. Mais d'autres cortèges se sont rassemblés

à Bethléem, à Hébron, à Naplouse ainsi qu'à Ramallah, près de la place principale de la ville et à proximité du quartier général encerclé.

Samedi, les premiers mouvements ont été brutalement réprimés par l'armée israélienne qui a parfois tiré à balles réelles. Au total, quatre Palestiniens ont été tués, un à Tulkarem, un autre à Naplouse et les deux derniers à Ramallah, selon des sources palestiniennes. Un jeune Palestinien de Naplouse aurait également été tué par l'armée israélienne, dimanche, selon un groupe d'observateurs occidentaux appartenant à des associations pro-palestiniennes.

Le nouvel accès de violence intervient alors que M. Arafat multiplie les consultations pour parvenir à la nomination d'un nouveau gouvernement, après la démission de l'équipe précédente obtenue sous la pression du Conseil législatif palestinien, le 11 septembre. Ce dernier entendait profiter du rapport de force qui lui est actuellement favorable pour imposer au chef de l'Autorité palestinienne la création d'un poste de premier ministre. Un candidat de compromis, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), aurait été pressenti pour occuper ce poste.

Le nouveau siège de la Mouqata'a risque également de compliquer les discussions internes au Fatah, le parti de M. Arafat, avec le Mouvement de la résistance islamique, à propos de l'usage de la violence. Le Fatah a en effet lancé un appel à l'arrêt des attentats en Israël, ce qui est refusé par le groupe militaire clandestin des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa qui se revendique du Fatah.

G. P.

Gilles Paris

Le nouveau siège de la Mouqata'a replace le chef de l'Autorité au centre du jeu

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une nouvelle fois, Yasser Arafat se retrouve pris au piège dans un vieux bâtiment hérité du mandat

ANALYSE

Le gouvernement israélien pense être en meilleure position de force qu'en mars

britannique, entouré de blindés et d'engins de terrassement israéliens. Comme en mars, c'est un attentat revendiqué par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), une formation à laquelle il s'est souvent heurté depuis son retour dans les territoires palestiniens, en 1994, et sur laquelle il n'a aucun contrôle, qui a précipité les événements. Pourtant, c'est contre le chef de l'Autorité palestinienne que le gouvernement israélien a dirigé sa riposte, à l'unanimité, en décidant de l'« isoler » et en exigeant la reddition de responsables de services de sécurité suspectés d'avoir initié ou encouragé des attentats anti-israéliens.

Venant de la part d'un premier ministre, Ariel Sharon, qui a décrété depuis près de dix mois son ennemi « hors jeu », ce soudain regain d'intérêt s'explique par une obligation rapide de résultats après six semaines sans attentats interprétés un peu précipitamment comme la victoire de la stratégie de la force.

L'armée israélienne, qui campe déjà depuis trois mois dans la plupart des villes palestiniennes de Cisjordanie, n'a plus guère de marges de manœuvre, sinon dans la bande de Gaza, où une offensive massive nécessiterait cependant des moyens considérables. Le siège dans la Mouqata'a d'un Yasser Arafat unanimement honni en Israël est donc une riposte commode.

Elle alimente par ailleurs les spéculations sur une éventuelle éviction du chef de l'Autorité palestinienne, vers Gaza ou à l'étranger. Si M. Sharon a fait le choix jusqu'à présent de garder dans sa coalition un Parti travailliste qui pourrait éventuellement faire d'un exil forcé un *casus belli*, la droite de sa droite, bien représentée au gouvernement, demande depuis longtemps que M. Arafat soit chassé.

Les responsables militaires israéliens, dont les incursions en politique n'ont pas cessé avec le rempla-

cement de Shaul Mofaz par Moshé Yaalon au poste de chef d'état-major, sont également pour.

PARIA DE WASHINGTON

Dans cette nouvelle confrontation, le gouvernement israélien pense être en situation de force. Paria pour l'administration américaine, M. Arafat ne peut guère compter sur Washington. Au reste, les admonestations américaines avaient déjà démontré leurs limites lorsque Israël, à la suite de l'attentat sanglant coïncidant avec le début de la Pâque juive, avait lancé l'opération « Mur de protection », à la fin de mars. Le gouvernement israélien parie également sur l'impopularité auprès des siens du chef d'une Autorité palestinienne réduite à l'état de fantôme, et dont a témoigné la démission de son gouvernement, le 11 septembre, faute de majorité au sein du Conseil législatif palestinien.

Ce pari est hasardeux. D'une part parce que le gouvernement met brutalement un frein à des débats intérieurs palestiniens prometteurs après avoir réclamé à cor et à cri la réforme de l'Autorité palestinienne. D'autre part, parce qu'il refait de M. Arafat, rivé à Ramallah, un acteur principal.

Ce dernier avait dilapidé le crédit

gagné lors du premier siège de son quartier général en acceptant un compromis jugé honteux par les Palestiniens à propos des activistes réfugiés dans l'église de la Nativité de Bethléem (exilés à Gaza et en Europe) et de six autres responsables alors à ses côtés (emprisonnés depuis à Jéricho sous contrôle international). Il se gardera sans doute de commettre la même erreur aujourd'hui à propos d'hommes que le gouvernement israélien avait manifestement « oubliés » depuis de longues semaines.

Même si les manifestations de soutien recensées jusqu'à présent en Cisjordanie et à Gaza ne peuvent pas encore être considérées comme significatives, elles soulignent un risque majeur pour Israël. Ce nouvel assaut offre au chef de l'Autorité palestinienne une posture de victime, comme les images des gravats de la Mouqata'a ont remplacé promptement celles de l'autobus ravagé par la bombe du 19 septembre.

Les Palestiniens en appellent au Conseil de sécurité

La situation humanitaire ne cesse de se dégrader, d'après l'ONU

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

A la demande de l'observateur palestinien auprès de l'ONU, Nasser Al-Kidwa, le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir, lundi 23 septembre, en séance publique pour examiner la reprise de la violence entre Israël et les Palestiniens alors que la période du 4 août au 18 septembre avait été la moins meurtrière depuis novembre 2000. Le représentant palestinien a fait cette demande dès vendredi, demandant des « mesures immédiates » pour obtenir la levée du siège du quartier général de Yasser Arafat et reprochant à Israël « de défier le droit international, ainsi que le droit humanitaire et les résolutions du Conseil de sécurité ».

Il avait également préparé un projet de résolution demandant la fin du siège et le retrait des forces d'Israël jusqu'aux positions où elles se trouvaient en septembre 2000, avant le début de la deuxième Intifada. Le Conseil n'a que brièvement statué sur sa demande, préférant repousser son examen à lundi.

Auparavant, le Conseil avait entendu le coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix, Terje Roed-Larsen, faire le rapport des derniers efforts de médiation du Quartet (Etats-Unis, Europe, Russie, ONU). Les ministres des affaires étrangères de ce

groupe se sont réunis le 17 septembre à New York, en marge de l'Assemblée générale avec cinq ministres arabes puis avec les représentants israélien et palestinien. Ils se sont mis d'accord sur un plan en trois étapes, visant à parvenir en trois ans à la coexistence de deux Etats.

Un Etat palestinien doté de frontières provisoires verrait le jour en 2003. Les négociations sur le statut permanent commenceraient vers la mi-2004 et une conférence inter-



« La perspective d'un Etat palestinien démocratique et responsable recule »
TERJE ROED-LARSEN

nationale abordant tous les aspects du processus de paix pourrait avoir lieu en 2005. Chaque phase est assortie de conditions (réforme de la sécurité palestinienne, retrait israélien) dont l'exécution serait supervisée par un mécanisme extérieur, issu du Quartet.

Le Conseil a adopté, vendredi, une déclaration de soutien à ce plan. A la demande de la Syrie, le dernier paragraphe, qui condamnait les deux derniers attentats-suicides contre Israël, a été supprimé.

Devant le Conseil, M. Roed-Larsen a une nouvelle fois essayé d'alerter sur la situation humanitaire

re dans les territoires. La moitié de la population palestinienne dépend de l'aide alimentaire distribuée par les agences de l'ONU. Le taux de chômage est de 50 %.

Plus de 70 % de la population de Gaza et 55 % de celle de la Cisjordanie vivent dans la pauvreté. Selon une enquête portant sur les six premiers mois de l'année, l'économie palestinienne est sur le point de « s'effondrer » et ne se maintient que grâce aux donateurs. « Plus les mesures de couvre-feu restent en vigueur, plus la perspective d'un Etat palestinien démocratique et responsable recule », estime le représentant du secrétaire général. Le processus complexe des élections peut difficilement être assuré quand la population ne peut pas bouger.

Depuis l'opération « Mur de protection » en mars, certaines villes sont restées sous couvre-feu pendant presque trois mois. A certaines périodes, 600 000 Palestiniens ont été confinés dans leurs maisons 24 heures sur 24, rappelle M. Roed-Larsen. Les enquêteurs de l'ONU ont sondé ce qui subsiste des entreprises et donnent des exemples. Une laiterie de Ramallah avait 64 employés. En juillet 2002, elle ne produisait plus qu'à 30 % de sa capacité et ne comptait que 32 employés. Tous résidaient dans ses locaux, pour être sûrs d'arriver au travail.

Corine Lesnes

PUBLICITÉ

Fête nationale du Royaume d'Arabie saoudite

23 septembre 2002

CE QUE PENSE LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE, QUI SUIVIT LA VOIE DE L'ISLAM EN TANT QUE DOCTRINE et manière de vivre modérées, est totalement opposé aux actes de terrorisme, qui sont tous interdits par l'Islam. Le gouvernement saoudien poursuit, depuis de nombreuses années et par tous les moyens possibles, une politique antiterroriste (non seulement depuis le 11 septembre 2001, mais aussi avant) et soutient entièrement la guerre contre le terrorisme.

LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE PENSE que les différends entre les nations doivent être résolus par la négociation et, si la négociation échoue, en s'en remettant au droit international, et non pas par des actes d'agression ou de violence.

LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE PENSE que, dans leur intérêt, tous les pays du Moyen-Orient devraient se conformer aux résolutions des Nations unies.

LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE A TOUJOURS MAINTENU que le Moyen-Orient devrait être exempt de toute arme de destruction massive.

LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE PENSE qu'il est du devoir des pays riches de venir en aide au monde en développement. Dans ce but, depuis 30 ans, il consacre une moyenne annuelle de 4 % de son PNB à des projets de développement dans plus de 70 pays.

LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE PENSE que ce qui unit les peuples du monde est en définitive beaucoup plus important que ce qui les divise et, malgré l'opposition de ceux qui encouragent les heurts entre les civilisations, le Royaume d'Arabie saoudite continuera à œuvrer pour le respect mutuel et une meilleure compréhension entre les peuples.



Pour tout renseignement complémentaire sur le Royaume d'Arabie saoudite, visitez le site du ministère de l'Information : www.saudinf.com.

Ministry of Information, PO Box 570, Riyadh, 11161

Washington élabore un scénario de guerre-éclair contre Bagdad

Une campagne de bombardements et la mobilisation de cent mille hommes sont envisagées pour « décapiter » le régime

LA RUBRIQUE « guerre en Irak » a de nouveau été abondamment alimentée, samedi 21 et dimanche 22 septembre, par les spéculations sur la nature d'une éventuelle intervention et les déclarations de tel ou tel dirigeant américain requérant ou non l'anonymat.

« Le Pentagone a plusieurs plans pour une guerre en Irak. La question est de savoir comment mettre en œuvre ne serait-ce que l'un d'entre eux », écrit l'hebdomadaire *Newsweek* dans sa dernière livraison, ce qui est une façon de relativiser la crédibilité des divers scénarios avancés. Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense qui depuis plusieurs semaines s'attache à entretenir l'idée que les Etats-Unis sont décidés à en découdre militairement, a répété dimanche que le président Bush n'avait encore pris aucune décision et qu'il était vain de gâcher sur les divers plans militaires qui se trouveraient sur son bureau.

« JANVIER OU FÉVRIER »

« Ceux qui savent quelque chose ne parlent pas et ceux qui parlent aux médias sont des gens qui ne savent rien », a déclaré le chef du Pentagone, à propos des « fuites » sur les intentions de l'administration. Ceci n'a pas empêché M. Rumsfeld de se livrer à quelques considérations sur la guerre en Irak.

Les Irakiens sont « les otages d'un petit groupe de responsables gouvernementaux dictatoriaux et répressifs » et « naturellement, on ne veut pas infliger de souffrances au peuple de ce pays », a ainsi affirmé le secrétaire à la défense à des journalistes qui l'accompagnaient à Varsovie pour une réunion de l'OTAN. Une éventuelle attaque viserait principalement Saddam Hussein et son entourage, a-t-il fait savoir, une « telle approche est évidente ».

La conseillère du président pour

la sécurité, Condoleezza Rice, a pour sa part déclaré au *Financial Times* que Washington mobiliserait « les forces suffisantes pour gagner » une guerre contre l'Irak et « se concentrera entièrement » ensuite à la reconstruction du pays.

La presse américaine décrit une possible attaque qui n'aurait rien à voir avec la guerre de 1991. « Notre intérêt est d'intervenir très rapidement pour décapiter le régime et ouvrir l'accès à l'Irak de manière à montrer que nous sommes là comme des libérateurs et non pour occuper le pays », a expliqué au quotidien *Washington Post* un responsable du Pentagone sous couvert d'anonymat.



« Gagner » la guerre et « se concentrer entièrement » ensuite à la reconstruction du pays
CONDOLEEZZA RICE

Ce qui est déjà décidé, c'est qu'une éventuelle intervention militaire ne cherchera pas à détruire les infrastructures en Irak ou les troupes, ont précisé des officiers au quotidien. Selon ces sources, les bombardiers et missiles américains viseraient exclusivement le président Saddam Hussein, son entourage et les institutions qui le soutiennent. Le général Tommy Franks, chef du commandement des forces américaines dans le Golfe et actuellement en tournée dans la région, utiliserait au sol environ 100 000 hommes.

Selon le *New York Times*, citant des sources du Pentagone, janvier et février seraient les mois les plus favorables à une attaque. L'intervention commencerait par une campagne de bombardement pour détruire la chaîne de commandement et les défenses anti-aériennes de l'Irak. L'attaque se poursuivrait

au sol avec des dizaines de milliers de soldats, à partir du Koweït et peut-être d'autres pays de la région, écrit le *New York Times*.

Pour le sénateur républicain John McCain, cette guerre éclair est le scénario le plus plausible. Le régime irakien ne devrait pas tenir longtemps alors qu'il « est considérablement affaibli », a-t-il déclaré, en estimant pouvoir ajouter à ce pronostic un autre selon lequel George W. Bush obtiendrait non seulement le soutien du Congrès américain mais aussi celui des Nations unies.

Hors Etats-Unis, les mises en garde contre une action unilatérale américaine se sont multipliées ces derniers jours, notamment dans les pays proches de l'Irak. Le ministre turc des affaires étrangères, Sukru Gurel, a souligné les risques de déstabilisation pour toute la région. « S'il faut vraiment faire quelque chose — et nous sommes aussi favorables à un processus de paix et de coopération au Proche-Orient — la légitimité doit être respectée et l'action décidée conjointement par les membres de la communauté internationale », a affirmé M. Gurel à CNN. Le Yémen a exhorté les pays arabes à ne pas servir de base à une attaque américaine contre l'Irak, jugée « injustifiée ».

L'Egypte a, elle aussi, dénoncé la volonté des Etats-Unis d'agir éventuellement seuls. « La position américaine n'est conforme ni aux principes américains, ni au droit international », a fait valoir le chef de la diplomatie égyptienne Ahmed Maher. Selon le ministre, l'adoption par l'ONU d'une nouvelle résolution sur l'Irak n'est nullement nécessaire. « Selon mes informations, les consultations entre membres permanents du Conseil de sécurité n'ont pas abouti à un accord », a-t-il ajouté. De nouvelles discussions sont prévues à ce sujet cette semaine à l'ONU.

Au Zimbabwe, les terres prises aux Blancs restent en friche

Les nouveaux fermiers noirs manquent de moyens et de connaissances



DAVID HOWELLS / CORBIS SYGMA

Manifestation de soutien à Robert Mugabe, le 12 septembre à New York. Celui-ci s'adressait alors à l'Assemblée générale de l'ONU pour défendre sa réforme agraire consistant à déposséder les fermiers blancs afin de distribuer la terre aux cultivateurs noirs.

BULAWAYO

de notre envoyée spéciale
Edwin voulait une terre. Il y a six mois, il a enfin obtenu un lopin

REPORTAGE

« Ils sont complètement dépendants du bon vouloir des autorités »

d'un hectare environ, le long d'une route nationale, à une vingtaine de kilomètres de Bulawayo, capitale du Matabeleland, dans le sud du pays. Sur sa « propriété », un carré de brousse aride, planté de quelques épineux, il a construit une baraque de tôle et de plastique, où il dort en attendant de bâtir une case plus décente. Pour avoir ce terrain, Edwin a occupé une ferme de la région appartenant à un Blanc. « Les gens de la ZANU-PF [le parti au pouvoir] nous ont dit que si on restait sur la ferme on aurait une terre », raconte-t-il.

« C'est difficile de survivre ici. Le premier point d'eau est à 3 kilomètres. On n'a encore rien planté, on n'a pas de semences pour le moment. » Edwin, comme ses voisins, s'en sort seulement, de justesse, grâce au gouvernement, qui fait vendre une fois par mois du maïs, à très bas prix. Alors que le camion d'approvisionnement arrive, un vieil homme édenté, en bleu de travail élimé, court de case en case. Il lui faut trouver d'urgence quelques pièces auprès des autres « fermiers ». « On meurt de faim ici », dit-il.

Plusieurs terrains ont été abandonnés par les bénéficiaires. « Ils préfèrent retourner en ville, ici il n'y

a rien à manger », explique le vieil homme. Filda est veuve depuis quelques mois. Avec ses cinq enfants, elle continue à occuper la terre que le gouvernement lui a attribuée. « Au moins on a du maïs une fois par mois et, si on part, ils reprennent la terre », raconte-t-elle. Sans titre de propriété ni permis d'exploitation, les « nouveaux fermiers » peuvent être expulsés à tout moment.

Dans une petite bourgade à quelques kilomètres de là, à Esigodini, une quinzaine de fermes appartenant à des Blancs ont été saisies et redistribuées. Parmi les nouveaux occupants, un colonel de l'armée, des policiers, un journaliste et de hauts fonctionnaires. « Beaucoup ne sont pas là, ils travaillent ailleurs. Les fermes sont envahies par la brousse », indique, sous couvert d'anonymat, un fermier blanc qui a pu conserver sa laiterie. « Jusqu'ici, on a eu de la chance. On ne fait pas de politique, c'est peut-être pour ça qu'on nous laisse tranquilles », affirme-t-il.

Les yeux embués, rivos sur l'horizon, sa fille de dix-neuf ans raconte comment la vie était animée ici il y a encore un an. « On faisait des fêtes, maintenant tous les jeunes de mon âge sont partis. Moi, je suis née ici, sur cette ferme. Je ne connais que le Zimbabwe, c'est mon pays. Je ne veux pas partir. »

« ILS SONT TOUT MAIGRES »

Sur leur ferme, Fletcher, un ancien ouvrier agricole, a l'autorisation de couper de l'herbe pour la vendre aux alentours. Il n'a plus d'autre ressource. Pourtant, il y a quelques mois, il a cru à l'eldorado. Avant de partir, son ancien patron lui a transmis le droit d'exploiter une petite mine d'or. Il n'a jamais pu y accéder, l'officier de l'armée qui a occupé la ferme lui interdit l'accès au terrain. « La ferme, on dirait qu'el-

le a été abandonnée depuis six ans, alors que ça fait à peine dix mois. Je n'ai rien contre la réforme agraire mais pas comme ça. Maintenant, il nous faut ravalier notre fierté et admettre que la sécheresse n'y est pour rien. Si les gens n'ont pas à manger c'est bien à cause de cette réforme. Les nouveaux fermiers, ceux qui ont eu des petits lots de terre, c'est facile de les reconnaître, ils sont tout maigres. »

A quelques kilomètres de piste, un autre fermier blanc fait de la résistance. Une partie de ses terres, là où l'an dernier encore il cultivait du paprika, a été redistribuée. « Ils n'ont pas touché aux rosiers, ils n'en voulaient pas, mais nous sommes toujours sous le coup d'un ordre d'expulsion », relate le vieil homme. « Nous avons de bons rapports avec les nouveaux occupants. Ils sont dépendants de nous, ils ont besoin de conseils, de matériel et, surtout, de l'eau pour l'irrigation. »

« RÉVOLUTION » AGRICOLE

« Il y en a quelques-uns qui réussissent à s'en sortir. Parmi les nouveaux propriétaires, certains veulent bien faire, ils sont de bonne volonté. Mais, pour la plupart, le problème est le même, ils n'ont aucune connaissance de la terre et du travail, aucun moyen financier. Comment voulez-vous que des banques leur fassent confiance alors qu'ils n'ont aucun titre de propriété, aucune garantie à présenter ? », s'interroge le patron de la laiterie.

« C'est une façon pour le gouvernement de garder les gens sous contrôle. Tous ces nouveaux fermiers sont complètement dépendants du bon vouloir des autorités », commente David Crawford, l'un des responsables du CFU de la région de Bulawayo, le syndicat des fermiers commerciaux. « Au début des années 1980, nous avons vendu au gouvernement 220 000 hectares de terres dans la région, dans le cadre de la redistribution. Jusqu'à aujourd'hui, c'est de la brousse. Personne n'est jamais venu s'y installer. »

« Nous ne sommes pas contre une réforme agraire, mais il faut qu'elle se passe dans la transparence et la justice. Cette réforme est simplement une affaire politique. Robert Mugabe [le président] veut se maintenir au pouvoir, c'est tout. Il dit que personne ne doit détenir plus d'une ferme, mais il y a des centaines de fermiers qui n'avaient qu'une seule propriété et ont été expulsés. Il y a ce que l'on dit à Harare et puis ce qui se passe sur le terrain. Les décisions de justice sont boufouées, rien n'est clair et les autorités locales agissent comme bon leur semble », ajoute David Crawford.

Dans cette « révolution » agricole, selon le vocable utilisé dans les prospectus officiels, il n'y a pour le moment que peu de gagnants. Et les quelques « nouveaux fermiers » prospères et bien nourris sont plus nombreux dans les programmes de propagande de la télévision officielle que dans les champs. Le gouvernement promet soutien technique et semences pour la prochaine saison de culture du maïs, qui commence en novembre. Edwin s'est endetté pour faire labourer au tracteur une partie de sa terre. Mais, faute d'irrigation, s'il ne pleut pas assez ou pas au bon moment, pour une année de plus, il ne nourrira pas sa famille.

Fabienne Pompey

Le Congrès veut savoir si les attentats du 11 septembre auraient pu être déjoués

WASHINGTON
de notre correspondant

Les attentats du 11 septembre 2001 auraient-ils pu être déjoués ? La question ne cesse de revenir dans le débat public, aux Etats-Unis, sous la pression des médias, du Congrès, des familles de victimes. Depuis le 18 septembre 2002, les commissions du renseignement du Sénat et de la Chambre des représentants mènent une série d'auditions conjointes. Les premières informations et les premiers témoignages qu'elles ont reçus ont fait monter sérieusement la température politique autour de ce dossier. Pour la faire baisser, la Maison Blanche a envoyé au Congrès une lettre indiquant que le président George W. Bush acceptait, finalement, le principe d'une commission d'enquête spéciale, du genre de celles qui avaient été créées après l'assassinat de John Kennedy, en 1963, ou après l'explosion en vol de la navette spatiale Challenger, en 1986.

A l'ouverture des auditions, Eleanor Hill, qui dirige les équipes d'enquêteurs de la commission parlementaire, a présenté une synthèse de leurs découvertes. Il en ressort qu'en juin 1998 la « communauté du renseignement », c'est-à-dire l'ensemble des services d'espionnage, avait obtenu, de plusieurs sources, des informations selon lesquelles l'Oussama Ben Laden envisageait des attentats aux Etats-Unis, en particulier à Washington et à New York. En août, ces services avaient appris qu'un « groupe d'Arabes non identifiés se préparait à diriger un avion étranger, chargé d'exploser, contre le World Trade Center ». Le renseignement a été communiqué au FBI, le Bureau fédéral d'investigation, chargé de la sécurité du territoire, ainsi qu'à l'Agence fédérale de l'aviation (FAA). En septembre de la même année, une autre information est venue indiquer que Ben Laden préparait peut-être une opération employant un avion chargé d'exploser, dont la cible serait un aéroport des Etats-Unis.

Toutes ces informations, selon M^{me} Hill, ont été portées à la connaissance de hauts responsables gouvernementaux. En août 1998, Al-Qaïda a déclenché deux attentats meurtriers contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie. A la suite de ces attentats, le président Bill Clinton a autorisé les services de renseignement à rechercher Ben Laden et, s'ils en avaient la possibilité, à le tuer. Cependant, les renseignements concernant la possibilité d'une action menée avec des avions n'ont pas été pris au sérieux, selon les indications recueillies par les enquêteurs de la commission parlementaire. Le FBI et la FAA

En juin 1998, la « communauté du renseignement » disposait d'informations selon lesquelles Ben Laden envisageait les attaques

ont jugé peu vraisemblable qu'un avion en provenance d'un pays lointain dont l'identité n'a pas été rendue publique puisse entrer dans l'espace aérien des Etats-Unis et atteindre les cibles évoquées. Cependant le directeur de l'Agence centrale de renseignement (CIA), George Tenet, a lancé, en décembre 1998, ce que M^{me} Hill a appelé une « déclaration de guerre » contre Al-Qaïda, donnant instructions aux services de renseignement et au FBI d'affecter d'importants moyens humains et matériels à la lutte contre cette organisation. Ces directives n'ont pas été appliquées ; le 10 septembre 2001, un seul agent du FBI travaillait à plein temps sur l'organisation de Ben Laden.

L'autre témoignage important

entendu par la commission a été, le 20 septembre, celui d'un agent anonyme du bureau du FBI de New York. Abrisé des caméras par un paravent de verre dépoli, il a raconté comment il avait échoué à convaincre ses supérieurs, deux semaines avant les attentats, de lancer une traque contre un homme qu'il soupçonnait de préparer un acte terroriste.

Il s'agissait de Khalid Almihdhar, qui, avec Nawaf Alhazmi, était entré sur le territoire américain en janvier 2000 et avait pris des leçons de pilotage à San Diego, en Californie. Les deux hommes, de nationalité saoudienne, ont fait partie de l'équipe qui a détourné le vol American Airlines 77 sur le Pentagone. La CIA avait repéré leur participation à une réunion d'Al-Qaïda à Kuala Lumpur, du 5 au 8 janvier 2000, au cours de laquelle avait été planifié l'attentat contre le navire de guerre américain *USS Cole*, en septembre de la même année, dans le port d'Aden. La CIA savait que l'organisateur de cet attentat avait participé à la réunion de Kuala Lumpur. Elle a pourtant attendu août 2001 pour alerter le FBI sur le danger que pouvait représenter la présence d'Almihdhar et d'Alhazmi aux Etats-Unis.

M. Bush a fait savoir au Congrès qu'il acceptait la constitution d'une commission spéciale, comprenant des parlementaires et des magistrats, pour enquêter sur les erreurs des services concernés dans la période qui a précédé le 11 septembre 2001. Il oppose le secret-défense, en revanche, aux questions posées par les parlementaires sur ce que lui-même et son prédécesseur, M. Clinton, connaissent des informations réunies par ces services. Comme sur d'autres sujets, le président et ses collaborateurs affirment que le secret est indispensable à la qualité des informations que la présidence peut obtenir de ses interlocuteurs.

Patrick Jarreau

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

ISM *Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 41 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

MBA Multicultural in International Management
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires intensifs à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou séminaires bimensuels à Paris

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à Paris. 320 heures et thèse

Ph. D PHILOSOPHY DOCTORATE
■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : info@ism-mba.edu - <http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

Côte d'Ivoire : des troupes françaises ont été dépêchées en renfort et s'installent dans le pays

Deux villes de l'intérieur, Bouaké et Korhogo, sont toujours sous le contrôle des mutins. Les autorités ivoiriennes ont mis en cause plusieurs pays voisins

DES TROUPES FRANÇAISES sont arrivées, lundi matin 23 septembre, à Yamoussoukro, la capitale politique dans le centre de la Côte d'Ivoire, située à mi-chemin entre Abidjan et Bouaké, la seconde ville du pays, tenue depuis cinq jours par des soldats rebelles. C'est d'Abidjan, sur la côte, que les militaires français, venus en renfort d'autres bases africaines de la France, étaient partis, dimanche, à l'intérieur du pays.

Des tirs ont été entendus, dimanche, à Bouaké - où vivent quelque 600 expatriés français - mais la reprise de l'agglomération par les forces gouvernementales n'a toujours pas été lancée. Le seul accrochage sérieux remonte à samedi, lorsqu'un convoi de forces loyales au président Laurent Gbagbo, en route vers Bouaké, a été attaqué par des mutins. Plusieurs morts seraient à déplorer, mais aucun bilan officiel n'a été fourni.

Dans ce climat d'attente, tandis que l'ensemble du pays est soumis à un couvre-feu nocturne (qui vient d'être prolongé jusqu'au 29 septembre), les appels à la négociation se multiplient. La France a plaidé dans ce sens tout comme, samedi, l'ancien président ivoirien Henri Konan Bédié, qui parlait au nom du PDCI, l'ex-parti unique. Le pouvoir du président Laurent Gbagbo n'est pas opposé à des discussions mais, a indiqué le premier ministre, N'Guesan Affi, il faut au préalable que les rebelles « déposent les armes ».

Négociateur, les insurgés qui campent à Bouaké et, plus au nord, à Korhogo (à une centaine de kilomètres de la frontière avec le Burkina Faso) n'y sont pas opposés. « Ce que nous voulons », a expliqué l'un d'entre eux cité par l'AFP, « c'est que nos camarades qui doivent être démobilisés en décembre restent

dans l'armée ». Les mutins réclament également « la libération des militaires qui sont en prison ».

Dans leurs rares déclarations, les soldats rebelles battent en brèche les affirmations des autorités qui ont présenté le général Robert Gueï, ancien chef de la junte au pouvoir entre décembre 1999 et octobre 2000, comme l'instigateur du coup d'Etat sanglant de jeudi dernier, qui a fait au moins 270 morts rien qu'à Abidjan. « Nous ne connaissons rien du général Gueï. Il est ce qu'il est, et nous nous restons ce

vendredi, un « complot étranger » fomenté contre son pays. L'un de ses conseillers s'en est pris, toujours sans les nommer explicitement, à des « Etats voyous, connus pour leur trafic d'armes, de diamants et leurs violations des droits de l'homme ». Ce proche du chef de l'Etat avait par ailleurs vilipendé les « mercenaires étrangers, les chiens de guerre connus pour leurs crimes au Liberia et en Sierra Leone », les rendant responsables des violences qui secouent la Côte d'Ivoire. Semblait ainsi visé le Liberia, Etat voisin de la

difficile avec le Burkina Faso, accusé de tentative de déstabilisation, et la frontière avec le Mali limitrophe vient d'être fermée à l'initiative des autorités d'Abidjan.

La dégradation des relations diplomatiques dans la région n'est pas sans conséquences pour la Côte d'Ivoire, où près du tiers de la population est d'origine étrangère. Elle nourrit des brutalités commises par les forces de l'ordre en toute impunité. Ainsi, samedi à Abidjan, des « raids punitifs » brutaux se sont traduits par l'incendie d'habitations dans des quartiers « précaires » où vivent une majorité de Burkinabés. Des Sierra-Léonais ont été victimes, de leur côté, d'une chasse aux sorcières dans d'autres bidonvilles de la capitale. Le Comité international de la Croix-Rouge a indiqué que près de 1 500 personnes avaient fui leur domicile pour rejoindre un centre d'accueil.

Le mauvais climat entre populations n'est pas de bon augure pour l'économie d'un pays de 16 millions d'habitants déjà en piètre posture. Les millions d'immigrés installés en Côte d'Ivoire jouent en effet un rôle essentiel pour la culture du cacao, la principale richesse du pays. Or, depuis deux ans, le pays tablait sur le retour de la croissance. 2002 avait bien commencé, et le président Gbagbo entendait faire de 2003 « l'année des entreprises et des investisseurs ». Les bailleurs de fonds - Fond monétaire international, Banque mondiale, Union européenne... - étaient revenus tandis que le cours du cacao et celui du café (l'autre source de devises) grimpaient fortement sur fond de réconciliation politique. C'est tout cet édifice qui est désormais remis en question.

Jean-Pierre Tuquoi

130 soldats français venus du Gabon

Après l'arrivée, dimanche 22 septembre, de quelque 130 hommes venus depuis le Gabon, renforcer le dispositif militaire français à Abidjan, fort en permanence de 560 hommes, un détachement de soldats français, doté d'avions de transport et d'hélicoptères de manœuvre Cougar, a été expédié à Yamoussoukro, puis en direction de Bouaké, à 350 kilomètres au nord de la capitale ivoirienne. Selon le ministre français de la défense, ce dispositif, qui se veut « dissuasif » pour protéger de toute menace les ressortissants français et étrangers en Côte-d'Ivoire, peut encore évoluer au gré des circonstances à partir des pré-positionnements de forces françaises en Afrique, notamment au Gabon, au Sénégal et au Tchad.

En avril 1961, les deux pays ont signé des accords de défense et d'assistance militaire en cas d'agression extérieure contre la Côte-d'Ivoire et, en février 1962, une convention (secrète) sur le concours de la France au maintien de l'ordre. Pour l'heure, le gouvernement ivoirien n'a pas demandé à la France leur application.

que nous sommes. Le gouvernement peut dire ce qu'il veut là-dessus », a affirmé un militaire qui, interrogé par téléphone, s'est présenté comme étant le porte-parole des insurgés qui contrôlent Bouaké. Le général Gueï a été retrouvé mort, jeudi, dans une rue d'Abidjan, en T-shirt et pantalon de survêtement de sport alors qu'il s'appêtait, selon la version des autorités, à lancer un appel à la télévision comme nouveau chef d'Etat.

Dans un discours à la nation, le président Gbagbo avait évoqué,

Côte d'Ivoire, longtemps en proie à une sanglante guerre civile. Le fait est que, selon des témoignages recueillis à Bouaké, des mercenaires libériens ont été vus et entendus. « C'est plein d'anglophones. Il y a beaucoup de mercenaires. Je les ai vus : balafres et qui parlent anglais. Des Libériens, aucun doute là-dessus », a indiqué un homme d'affaires français resté à Bouaké.

Le Liberia n'est pas le seul pays de la région en délicatesse avec Abidjan. La Côte d'Ivoire entretient depuis des années des relations très

Explosion à Djakarta près d'une résidence américaine

DJAKARTA. Un véhicule a explosé près d'un immeuble où résident des membres de l'ambassade américaine, lundi matin 23 septembre, en plein centre de la capitale indonésienne, faisant un mort parmi les passagers. Selon le chef de la police de Djakarta, Anton Bachrul Alam, le suspect a été abattu sur les lieux par des policiers après l'explosion. L'un de ses compagnons a été appréhendé, tandis que deux autres hommes parvenaient à s'échapper, a-t-il ajouté. La résidence américaine était inoccupée, selon un responsable américain, et l'explosion n'a pas causé de dégâts importants aux bâtiments environnants. M. Alam a souligné qu'il était encore prématuré d'établir un lien entre cette explosion et les récentes menaces d'attentat contre l'ambassade américaine en Indonésie. Les Etats-Unis avaient fermé durant six jours leur ambassade à Djakarta et leur consulat à Surabaya (dans l'est de l'île de Java) pendant les commémorations du 11 septembre, en raison des risques présumés d'attentats. - (AFP.)

Caucase : vingt-deux morts dans une avalanche en Ossétie du Nord

MOSCOU. L'avalanche qui a frappé le Caucase du Nord dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 septembre a fait 22 morts et 106 disparus, selon un nouveau bilan, communiqué, lundi 23 septembre, par le ministère des situations d'urgence de l'Ossétie du Nord, cité par l'agence Itar-Tass. Des secouristes des républiques russes voisines de Kabardino-Balkarie et de Karatchaïo-Tcherkessie ont été dépêchés sur place, et des recherches ont repris pour tenter de retrouver les victimes de la catastrophe, qui s'est produite dans la vallée de Koban, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Vladikavkaz, la capitale d'Ossétie du Nord.

L'avalanche ensevelissant une dizaine de maisons dans le village de montagne de Karmadon a bloqué sa route d'accès ainsi que le cours d'une rivière qui menace d'inonder la localité et les villages voisins. - (AFP.)

DÉPÊCHE

■ **MAROC-ESPAGNE:** Rabat a annulé dimanche la rencontre qui devait avoir lieu lundi 23 septembre à Madrid entre les ministres marocain et espagnol des affaires étrangères : un hélicoptère militaire espagnol a atterri dimanche sur l'îlot du Persil (Leïla, pour les Marocains), dont la souveraineté contestée avait été à l'origine d'une crise entre les deux Etats en juillet. Tout en regrettant cette décision, Madrid a nié un quelconque atterrissage sur le rocher, selon les déclarations de la ministre des affaires étrangères, Ana Palacio.



Nous créons des combinaisons vaccinales et de nouveaux vaccins.

Parce qu'aimer son enfant c'est aussi protéger sa vie.



Notre challenge c'est la vie

Un rêve : que de nombreuses maladies graves ne soient plus qu'un souvenir ! Chez Aventis, un leader mondial des vaccins, nous nous sommes fixé cet objectif. Partout dans le monde, nous contribuons à protéger les enfants de maladies telles que la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la méningite et l'hépatite B. Nous pouvons prévenir jusqu'à six maladies grâce à une seule combinaison vaccinale. Pourtant, il reste encore des maladies contre lesquelles les enfants ne sont pas protégés. Voilà pourquoi nos chercheurs continuent sans cesse de développer de nouveaux vaccins. Pour que nos enfants puissent grandir tranquillement.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Francfort et New York. www.aventis.com



FRANCE

LA MAJORITÉ

Le premier ministre présentera le budget 2003, mercredi 25 septembre. Le lendemain, il sera l'invité de « Cent minutes pour convaincre », la nouvelle émission politique de France 2. Matignon entend reprendre en main la communication du gouvernement.

qu'il prépare minutieusement avec son conseiller en communication, l'ancien producteur de télévision **DOMINIQUE AMBIEL**. Après quatre mois passés à Matignon, marqués par des « couacs » entre les

ministres et des **DÉCLARATIONS MAL MAÎTRISÉES**, Jean-Pierre Raffarin entend reprendre en main la communication de son gouvernement. Les ministres néophytes vont recevoir une formation particulière

afin de préparer les séances de questions à l'Assemblée. Le premier ministre souhaite éviter les erreurs – et le style – de **ALAIN JUPPÉ** qui avait valu à son prédécesseur à Matignon un record d'impopularité.

Comment Jean-Pierre Raffarin prépare son oral de rentrée

Le premier ministre présentera le budget 2003, mercredi 25 septembre, en conseil des ministres. Le lendemain, il sera l'invité de « Cent minutes pour convaincre », la nouvelle émission politique de France 2. Matignon entend reprendre en main la communication du gouvernement

« **CENT** minutes pour convaincre ». C'est le titre de l'émission de France 2 à laquelle participera Jean-Pierre Raffarin, jeudi 26, au lendemain de la présentation du budget. Un exercice délicat pour le premier ministre, même s'il est passé maître dans l'art de la communication. Interrogé par *Le Point* (du 23 août), ce dernier convenait : « C'est une vertu plutôt qu'une faute. Tant qu'à avoir un défaut, je veux bien avoir celui de communiquer. » Mais la rentrée est venue, avec son cortège d'arbitrages budgétaires, de menaces sur le front social, et de mauvais sondages. Ainsi qu'il l'avait fait avant sa déclaration de politique générale du 3 juillet, le premier ministre, qui a reçu l'équipe de France 2, s'est ménagé plusieurs plages de son emploi du temps pour préparer cette émission. Son agenda a été libéré pour la journée de jeudi. Avec certains de ses plus proches conseillers – Dominique Ambiel, chargé de la communication, et Cécile Ozanne, chef du service de presse –, il a naturellement dressé la liste des questions susceptibles de lui être posées, des « couacs » de ses ministres à l'augmentation de leur salaire – qui a valu à M. Raffarin de recevoir dix lettres par

jour sur son lieu de vacances de Combloux, cet été –, en passant par les dossiers économiques et sociaux, auxquels il entend redonner quelque cohérence. « *La clef de tous les arbitrages [budgétaires] a été l'emploi* », a-t-il déjà affirmé à l'AFP, vendredi 20 septembre, lors d'un déplacement à Poitiers. Au-delà de l'exercice classique des questions-réponses, et de la nécessité d'afficher la cohérence de la politique gouvernementale, avec en ligne d'horizon la réforme des retraites, M. Raffarin sait qu'il met aussi en jeu sa propre crédibilité d'autant que sa cote de popularité a chuté de 6 points, à 53 %, selon un sondage IFOP-Journal du dimanche, réalisé du 12 au 20 septembre auprès d'un échantillon de 1 800 personnes.

MÉTAPHORE DE LA BOUSSE

Cet été, alors que la presse britannique multipliait les commentaires sur le pull-over rouge qu'il portait lors de la visite de Tony Blair, le premier ministre, ancien expert en communication, s'était laissé aller à quelques vieilles habitudes. Dans une tribune publiée par *Sud-Ouest*, le 11 août, il avait multiplié les formules, filant la métaphore de la boussole : « *Notre*



Samedi 21 septembre, Jean-Pierre Raffarin assiste, à Villepinte, aux assises extraordinaires du RPR. Attribué, en compagnie de Michèle Alliot-Marie (à sa gauche), le premier ministre répond aux questions des journalistes.

Nord, notre cap, le retour de l'autorité républicaine (...), l'Est, c'est l'organisation (...), l'Ouest, c'est la dynamique de la liberté (...), le Sud, c'est le cœur. » Désormais, l'entourage du premier ministre se mure dans le silence, ou manifeste son agacement quand on tente de connaître les recettes de la « com » de Raffarin : « *Giscard faisait la même chose, avec des dizaines de slogans, et*

on n'a jamais dit que c'était un homme de marketing ! », proteste-t-on à Matignon.

« *Attention à l'overdose !* », prévient pour sa part Thierry Saussez. Selon ce conseiller en communication, le chef du gouvernement, qui « *était en train de conceptualiser sa propre communication* », aurait toutefois pris conscience de ce « *risque terri-*

ble » : celui de ne pas offrir l'image d'« *un premier ministre qui communique* », mais d'« *un communicant qui est premier ministre* ». Confronté par ailleurs à une série de « couacs » ministériels, M. Raffarin a, de fait, entrepris de contrôler les déclarations ministérielles. Lundi 23 septembre, les ministres néophytes devaient être conviés par Jean-François Copé, ministre

des relations avec le Parlement, à suivre un entraînement pour préparer les séances de questions au gouvernement.

Cherchant à imposer – autant que faire se peut – le silence à son gouvernement, ainsi qu'au sein de son propre cabinet, espaçant les séminaires gouvernementaux afin d'éviter les « fuites », le premier ministre veille, en cette rentrée, à orchestrer et interpréter lui-même une communication recentrée sur les dossiers de la rentrée. Au sortir d'une réunion à Matignon consacrée à la communication du gouvernement sur le budget, le ministre de l'équipement, Gilles de Robien, avait indiqué, le 12 septembre, que le premier ministre présenterait lui-même le projet de loi de finances, le 25 septembre. M. Raffarin préfère finalement se réserver pour son grand rendez-vous médiatique du lendemain, sur France 2.

En prenant l'exact contre-pied de la méthode Juppé, il a cherché, jusqu'à présent, à se prémunir des faux pas commis par le chef du gouvernement auquel il appartenait, en 1995. Il s'est forgé une image et un style où le dialogue l'emporte sur la fermeté, la modestie sur l'autorité. « *En présentant un gros bon sens et des mots un peu simples, il a construit son personnage, sorte de fils croisé de Pinay et de Pompidou, les pieds dans la glaise, qui apporte une certaine fraîcheur à la vie publique* », note M. Saussez. Revers de la médaille : les interrogations qui subsistent sur son autorité et sa capacité à assumer les réformes à venir. « *Raffarin est un vulgarisateur de talent. Mais plus il parle, moins on a l'impression qu'il fait. A un moment donné, il faut passer de la parole aux actes. Si tout le monde veut dialoguer avec tout le monde, on n'avancera pas* », note le publicitaire – et ancien conseiller de Lionel Jospin – Jacques Séguéla.

A Matignon, on examine les études sur l'image de M. Raffarin. Dominique Ambiel en fait la synthèse en ces termes : « *On sait qu'il comprend nos problèmes, on comprend ce qu'il dit, il est clair, mais est-ce qu'il pourra aller jusqu'au bout ?* » Sous couvert d'anonymat, un ministre ajoute : « *Son style consensuel est adapté à l'état de l'opinion, mais il doit désormais montrer qu'il arbitre.* »

J.-B. de M.

Jean-Baptiste de Montvalon

Dominique Ambiel, le « Claude Chirac » du premier ministre

« **IL FAUT** que tu sois le « Claude Chirac » de Raffarin. » Appliquant la règle observée par la fille du président de la République – un « communicant » ne doit pas apparaître lui-même –, Matignon cherche à imposer le silen-

■ PORTRAIT

L'ex-producteur de « Qui veut gagner des millions ? » a connu M. Raffarin aux Jeunes giscardiens

ce à Dominique Ambiel, le conseiller en communication de Jean-Pierre Raffarin. Difficile, pourtant, de l'ignorer : un agenda surchargé et une relation privilégiée avec le chef du gouvernement, qu'il est l'un des rares à tutoyer, démentent la version minimaliste qu'il présente de sa fonction : celle d'un « *punching-ball* » sur lequel le premier ministre testerait ses idées et ses formules. « *C'est le seul vrai politique à Matignon* », juge un de ses anciens amis.

Puisant dans ses souvenirs, un autre se souvient de « Dodo » comme d'un « *très bon élève, plutôt fayot* ». On est au milieu des années 1960. Dominique Ambiel use ses fonds de culotte au collège Sainte-Croix de Neuilly-sur-Seine, où il côtoie Antoine de Caunes et deux futurs politiques, Hugues Dewavrin et Renaud Donnedieu de Vabres. En 1974, à 20 ans, Ambiel revient à Sainte-Croix pour y enseigner le français, le latin et le grec. Il a déjà le sens du contact et le tutoiement facile. « *Avec ses élèves, c'était un peu Le Cercle des poètes disparus* », raconte un de ses anciens camarades.

« *Chabaniste* » séduit par la « *Nouvelle Société* », Dominique Ambiel se tient d'abord à l'écart du giscardisme. En 1976, il accepte toutefois de former avec Dewavrin le tandem qui succède, à la tête du mouvement des Jeunes Giscardiens, à Dominique Bussereau et Jean-Pierre Raffarin. Vite repéré pour son imagination et sa créativité, Ambiel est chargé du secteur éducation. Pour mieux « infiltrer » les lycées, la façade du mouvement est apolitique, quand bien même le parrainage est gouvernemental. Dominique Ambiel complète sa formation au cabinet de Christian Beullac, ministre de l'éducation nationale.

CARNET D'ADRESSES

De mars 1986 à octobre 1987, au cabinet de François Léotard, ministre de la culture, il fréquente un monde qui lui convient mieux. Conseiller technique chargé du cinéma, des relations cinéma-télévision et des variétés, il valorise auprès des artistes l'image de son ministre tout en remplissant copieusement son carnet d'adresses. Il retourne au Sénat, qu'il quitte en octobre 1988 pour entrer de plain-pied dans le secteur privé. Avec Philippe Poiret et Patrick Wallaert, fondateurs de la société de production Expand, il crée le groupe Expand-Images. Et choisit le créneau

des jeux télévisés, alors vieillissants. « *Fort Boyard* » et « *Qui veut gagner des millions ?* » seront de grands succès pour Expand, qui, à travers une dizaine de filiales, est devenu le premier groupe français de production télévisée.

Dominique Ambiel a toutefois pris soin de conserver ses relations dans le monde politique. Et notamment avec M. Raffarin, qu'il revoit régulièrement. Tout bascule en mai, par un « *incroyable hasard de calendrier* ». En désaccord avec la prise de contrôle d'Expand par Studio Canal (filiale de Vivendi Universal), Dominique Ambiel démissionne le 6 au matin de la présidence d'Expand-Images. Une heure plus tard, Jean-Pierre Raffarin est nommé premier ministre. Le 8, Dominique Ambiel entre à Matignon... sans perdre de vue pour autant le petit monde de l'audiovisuel, qu'il fréquente désormais pour le compte du premier ministre. Affirmant avoir « *abandonné toute responsabilité dans le secteur privé* » depuis sa nomination à Matignon, il reconnaît toutefois être tenté de rejoindre les partenaires avec lesquels il devait monter une nouvelle société de production.

J.-B. de M.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les ministres rechignent à quitter Paris une semaine par mois

LE PREMIER MINISTRE invoque en permanence les mérites de la « *proximité* » et du « *terrain* » pour tenter de convaincre que le pouvoir est à l'écoute des « *vrais gens* ». L'ancien promoteur de la « *République des proximités* » sait combien cette formule compte dans la construction de son image personnelle : cet acquis, le chef du gouvernement n'entend pas le dilapider. Dans une tribune libre publiée par *Sud-Ouest*, le 11 août, il affirmait : « *Parce qu'il est l'émulation du vote populaire, le gouvernement doit rester proche des Français (...)* J'ai insisté pour qu'ils [les ministres] prennent le temps de rencontrer nos concitoyens. A la rentrée, certains passeront une semaine par mois hors de Paris. »

En avril 1996 déjà, alors ministre des PME, du commerce et de l'artisanat dans le gouvernement d'Alain Juppé, M. Raffarin avait annoncé qu'il délocaliserait une fois par mois son ministère en province. « *Un ministre doit aller sur le terrain, avait-il déclaré. Je veux installer une semaine par mois le ministère en région de manière à ce qu'on prenne le temps d'aller au fond des dossiers.* » Le ministre tint parole, ses déplacements en province suscitant l'intérêt grandissant de Jacques Chirac.

Aujourd'hui, M. Raffarin incite donc ses ministres à renouveler l'expérience. Si plusieurs membres du gouvernement continuent de multiplier les déplacements en province, on peine à dénicher ceux qui s'apprêteraient à quitter Paris une semaine d'affilée.

Le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, se rendra à Toulouse, du 26 au 29 septembre, en compagnie de son cabinet et des directeurs de son administration. Le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, a programmé deux déplacements de deux jours chacun : l'un à Strasbourg, les 7 et 8 octobre, l'autre à Montpellier, début décembre. Le secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat, Henri Plagnol, avait prévu de se rendre dans le Pas-de-Calais en compagnie de son ministre de tutelle, Jean-Paul Delevoye, et d'une partie de leurs administrations. Tous deux y ont renoncé. Dans plusieurs autres ministères, on invoque des contraintes d'agenda et la lourdeur de tels déplacements. Dans l'entourage du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, on s'interroge ingénument : « *Ah bon, il y a une demande ?* »

J.-B. de M.

Un souci affiché du consensus, avec Alain Juppé en antimodèle

Du RPR à DL, récit d'un samedi où Jean-Pierre Raffarin s'est efforcé d'imposer sa différence

DEPUIS son arrivée à Matignon, le premier ministre a tenté de se construire – sans le dire – une image d'« *anti-Juppé* », accentuant lui-même sa rondeur, son sens du dialogue et son souci du consensus. M. Raffarin a pu constater, samedi 21 septembre, que ses efforts n'ont pas été vains. A l'heure du déjeuner, il était à Villepinte – où se tenaient les assises extraordinaires du RPR –, attribué au côté de sa ministre de la défense et encore présidente du parti gaulliste, Michèle Alliot-Marie. Assailli par des dizaines de cadres du RPR qui lui réclamaient des autographes, le premier ministre a pu vérifier sa popularité chez les néo-gaullistes : « *Les militants du RPR ont toujours été mes amis. Ce sera plus dur tout à l'heure à DL. J'ai un devoir d'explication vis-à-vis des miens.* »

FAUX PAS

Vaine crainte. A 16 h 30, le premier ministre traversait, sous les acclamations, la salle du Théâtre de l'Empire, à Paris, où se tenait la convention nationale extraordinaire de DL, réunie, là encore, pour décider de sa propre disparition... Nul, manifestement, ne lui tenait rigueur d'avoir largement contribué au sabotage de ce parti dont il est issu et qu'il qualifiait couram-

ment – en privé – de « *parking* ».

La fierté d'avoir un premier ministre issu de ses rangs n'explique pas tout. M. Raffarin, là encore, a su trouver les mots pour combler son auditoire. « *J'ai besoin de votre audace, nous en avons besoin* », a lancé le chef du gouvernement au millier de militants présents. Filant la métaphore cycliste,

toujours les idées en tête ». Un hommage d'autant plus appuyé que M. Raffarin ne l'a pas soutenu pendant la présidentielle.

M. Madelin n'a pas paru lui en vouloir. Le député d'Ille-et-Vilaine a exprimé d'emblée sa « *fierté de voir l'un des nôtres premier ministre* », évoquant « *l'audace réformatrice* » de sa déclaration de politi-

Le président de l'UMP et le « courant d'air »

Après les assises du RPR, Alain Juppé était attendu à la réunion de la convention nationale de DL, samedi, au théâtre de l'Empire, à Paris, où des délégués avaient sifflé son nom quelques heures auparavant. Parti peu avant 16 heures de Villepinte, le maire de Bordeaux s'est finalement dérouter vers l'hôpital du Val-de-Grâce pour consulter en urgence un ophtalmologue.

Il aurait subitement éprouvé, dans sa voiture, « *une douleur aux yeux pour une raison inconnue – peut-être une poussière ou un courant d'air* », selon son entourage, qui a indiqué, plus tard, que le trouble était « *bénin, sans aucune gravité* ». M. Juppé s'est aussitôt excusé auprès d'Alain Madelin, président de DL, avant de prendre, en soirée, un avion pour Bordeaux.

M. Raffarin leur a demandé d'être « *en échappée devant pour (...)* faire en sorte de porter l'audace réformatrice ». Le premier ministre n'a pas manqué, en outre, de rendre hommage au président de DL, Alain Madelin, lui exprimant son « *estime* », son « *amitié* » et son « *profond respect pour la manière qu'il a de faire de la politique en plaçant*

que générale, annonçant par avance son « *soutien sans faille* » au chef du gouvernement.

Nul n'a cru bon, en revanche, de prévenir les réactions que risquait de susciter la visite de M. Juppé pour un « *pot amical* » en clôture de la réunion. Lorsque le député européen Hervé Novelli a annoncé la venue de l'ancien premier minis-

tre, le nom de M. Juppé a été accueilli par des huées. Le « *pot amical* » a bien eu lieu à 17 heures, comme prévu. Mais en l'absence de M. Juppé.

Jean-Pierre Raffarin l'a-t-il regretté ? Sa proximité avec l'ancien premier ministre RPR fut assurément pour lui, pendant la campagne présidentielle, une carte maîtresse face à son rival Nicolas Sarkozy. M. Raffarin s'est alors accommodé de quelques remarques cinglantes, certains ne voyant en lui que le « *faux nez* » de M. Juppé. Mais il a vécu sans doute plus difficilement les commentaires sur l'influence supposée du maire de Bordeaux sur la composition du gouvernement.

Très vite, l'Elysée a invité M. Juppé à se tenir davantage en retrait. M. Raffarin n'a désormais plus rien à gagner à se voir trop étroitement associé à l'image et au parcours du président de l'UMP : non seulement parce que son autorité en sortirait affaiblie, mais aussi en raison du souvenir pesant des faux pas du gouvernement Juppé. « *Ceux qui ont dit que Raffarin serait le "super-directeur de cabinet" de Juppé se sont bien plantés* », expliquait-on récemment à Matignon. Avec soulagement.

J.-B. de M.

A l'enterrement du RPR, les dirigeants gaullistes étalent leurs rivalités

Votée samedi par ses cadres, la dissolution du parti créé par M. Chirac dans l'UMP n'empêche pas l'affrontement entre M. Sarkozy et M. Juppé

« **AUJOURD'HUI** comme hier, le pays a besoin de vous. J'ai besoin de vous. Je compte sur vous. » Jacques Chirac a eu le dernier mot : vingt-six ans après l'avoir créé, le chef de l'Etat a mis un point final à l'existence du RPR, samedi 21 septembre à Villepinte (Seine-Saint-Denis) aux alentours de 15 h 30, dans un message vidéo diffusé sur grand écran, aux ultimes assises du mouvement gaulliste.

Les mandataires du parti avaient auparavant approuvé à une écrasante majorité la fusion au sein de l'UMP : 86,51 % de oui sur les 2 475 suffrages exprimés. « *Tout ce que les amis attendent depuis longtemps, vous venez de le faire* », leur a lancé Michèle Alliot-Marie, dernière présidente du RPR, au terme d'une journée sans enthousiasme ni nostalgie excessive, ponctuée par les discours d'une quinzaine d'intervenants, venus décliner à la tribune le slogan prometteur : « *Vers la nouvelle union*. »

Le RPR est mort, mais les rivalités internes qui ont marqué les douze dernières années de son existence ne s'éteindront pourtant pas. Si certains nourrissent encore des doutes à ce sujet, les interventions de Nicolas Sarkozy et d'Alain Juppé y ont mis un terme. « *L'heure n'est ni aux compétitions internes ni aux affrontements stériles* », a assuré le premier, dans une allocution très applaudie. « *Le rassemblement, a-t-il averti, n'aurait aucun sens si, au moment où nous le réalisons avec nos partenaires d'hier, nous n'étions pas capables de le mettre en œuvre entre nous. La concurrence viendra un jour. Avec qui ? Nul ne le sait. La France réserve des surprises à ceux qui croient trop bien la connaître.* » Et s'adressant directement au président « *provisoire* » de l'UMP, assis au premier rang de

l'auditoire : « *Alain, je serai donc l'un des vôtres avec loyauté, avec enthousiasme, avec énergie et même, si tu me le permets, avec amitié.* »

Comme il le confiera plus tard, à l'écart des militants, le ministre de l'intérieur sait sur quel terrain il manœuvre. Et vis-à-vis de M. Juppé, sa position est claire : « *Je sais qu'il est là, dit-il, et il sait que je suis là.* » Aussi M. Sarkozy s'est-il voulu explicite, en énonçant sa conception de la future formation chiraquienne. « *Chacun devra pouvoir se faire entendre, pourra librement choisir, sera assuré de sa capacité à faire respecter son identité. Il ne faut pas avoir peur de la démocratie*

« **Je sais qu'il est là et il sait que je suis là** »

M. SARKOZY AU SUJET DE M. JUPPÉ

interne », a-t-il martelé, avant de préciser, sous les acclamations de la salle, que « *les fameux courants* » envisagés au sein de l'UMP « *ne sont pas pour [lui] la garantie de la démocratie* ». « *D'ailleurs, a poursuivi le ministre de l'intérieur, avoir refusé trois formations différentes pour hériter d'autant de courants ou davantage, ce serait cumuler les inconvénients sans les avantages.* »

Moins charismatique, mais incarnant une sensibilité au sein du défunt RPR qui se voudrait plus influente à l'intérieur de la future UMP, François Fillon ne partage pas cette analyse. « *La démocratie, a-t-il dit, c'est l'élection directe du président par les militants. C'est encore l'expression de courants*

d'idées. J'ai bien dit : "de courants d'idées", représentant des options politiques de fond, porteuses d'une vision de l'avenir, et non pas des factions à l'appui d'ambitions personnelles », a souligné le ministre des affaires sociales.

Et comme pour rappeler le rôle qu'il avait joué, dès les premières heures de cette nouvelle aventure, lui aussi a pris directement à témoin Alain Juppé. « *Souviens-toi, Alain, lorsque nous n'étions que quelques-uns à préparer ce grand mouvement pour la réélection de Jacques Chirac ! D'abord l'UEM [Union en mouvement], où nous avons imaginé le projet, puis dans le cadre de l'UMP qui l'a porté, nous avons fait prendre à la majorité une avance décisive.* »

Le déroulement des interventions l'ayant placé à l'avant-dernière place, juste avant M^{me} Alliot-Marie, M. Juppé - qui, à l'inverse des autres intervenants, n'avait pas rédigé son texte à l'avance -, s'est voulu rassurant et rassembleur. « *Dans cette future formation, a-t-il promis, tout le monde sera respecté et en particulier l'idéal gaulliste.* » En guise d'illustration, il s'est employé à désamorcer la polémique sur la dénomination du nouveau parti, pour lequel il a déclaré avoir une préférence pour « *La Maison bleue* ». « *C'est vous qui choisissez, pas moi* », a-t-il certifié aux participants.

Mais s'il a assuré que M. Sarkozy le « *fascine par son énergie* », il a aussi insisté sur ses « *vingt-six années de RPR* » et de « *fidélité à Jacques Chirac* », pour mieux rappeler sa différence avec M. Sarkozy, rallié à Edouard Balladur en 1995 : « *Mon soutien ne lui a jamais manqué.* »

Yves Bordenave

Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, au « Grand Jury RTL- "Le Monde"-LCI »

« La délinquance a reculé en août, pour la première fois depuis cinq ans »

Le ministre engage les consultations sur la réforme des modes de scrutin

Le gouvernement a bouclé le projet de budget pour 2003. Confirmez-vous l'augmentation de 2,08 % des moyens de votre ministère et la création de 1 884 emplois ?

Tout à fait. C'est même un minimum. La sécurité est une priorité absolue. Le président de la République et le premier ministre ont pris des engagements très précis devant les Français. Ma mission est très claire : arrêter la progression vertigineuse des chiffres de la délinquance et la faire régresser durablement. Je serai jugé sur les résultats. Nous créerons des emplois de policiers et de gendarmes dès 2003, comme nous nous y sommes engagés dans la loi d'orientation votée en juillet. C'est un préalable.

Vous vous êtes engagé à rendre publics les chiffres de la délinquance tous les mois...

Les Français ont besoin de savoir. Je dois rendre des comptes. La période 1997-2001 s'est traduite par une explosion de près de 15 % des chiffres de la délinquance. Entre janvier et avril, avant que nous arrivions, la délinquance a encore progressé de 5 %. Depuis le mois de mai, la délinquance a augmenté de 0 %. Au mois d'août, pour la première fois depuis cinq ans, la délinquance a reculé. Je ne dis pas du tout que c'est suffisant. Rien n'est gagné, tout reste à faire.

Par exemple ?

A partir du 1^{er} novembre, la nouvelle stratégie que nous mettons en place pour l'utilisation des gendarmes mobiles ou des CRS va permettre de dégager, sans que ça coûte 1 centime de plus, 3 500 personnes au service de la sécurité publique. Enfin, je crois à la coopération internationale. En quatre mois on a changé les conditions de la sécurité à nous frontières avec la Belgique,



l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne ; on a mis en place des patrouilles et des commissariats communs qui commencent à apporter des résultats.

L'un des grands chantiers va être la décentralisation. En permettant aux régions de déroger à la loi, est-ce que vous ne remettez pas en cause la République « une et indivisible » ?

Je pense depuis longtemps que ce qui met en cause, ou ce qui risquerait de mettre en cause l'unité de la République, c'est l'excessive rigidité de nos structures. La première ambition, c'est de débloquer la réforme en France. Or la centralisation excessive est le premier obstacle de la réforme. La deuxième ambition est d'introduire l'esprit de la subsidiarité dans la République française pour que les responsabilités soient exercées au plus près du terrain, par la collectivité la mieux adaptée.

N'est-ce pas ce que Lionel Jospin voulait faire en Corse et que, à l'époque, la droite récusait ?

M. Jospin a voulu faire de la Corse une singularité absolue. Il n'y aurait eu que la Corse qui aurait eu le droit d'expérimenter. Nous, nous souhaitons donner à l'ensemble des

régions de France la chance de l'expérimentation, du changement, du progrès, de la réforme.

N'y a-t-il pas une spécificité corse ? Par exemple quand les nationalistes réclament une citoyenneté corse...

Il faut arrêter de faire de la Corse l'otage des certitudes des uns et des autres pour essayer d'avancer pragmatiquement. C'est ce que j'essaie de faire.

Vous avez esquissé plusieurs pistes de réforme des modes de scrutin. Où en êtes-vous ?

Le premier ministre m'a demandé d'engager, dans quelques jours, un dialogue avec les chefs des formations politiques...

Y compris M. Le Pen ?

Si on parle du scrutin européen, je ne vois pas pourquoi je ne devrais pas recevoir un élu européen. Comme pour M^{me} Laguille, M. Krivine, ou les Verts. Le dialogue va être sincère. Je pense profondément qu'on ne peut changer un mode de scrutin sans un minimum de consensus.

Vos propos à la dernière réunion du RPR à Villepinte, ce week-end, constituent-ils un avertissement à Alain Juppé ?

Je vous remercie pour cette contribution signalée à la paix des familles. Vous voulez me fâcher avec tout le monde. Eh bien, c'est raté ! Je vous dis très tranquillement qu'Alain Juppé ayant annoncé sa candidature à la présidence de l'UMP je le soutiendrai. Une fois que je vous ai dit ça, vous comprendrez la liberté complète qui est la mienne pour tracer un certain nombre de lignes de fond sur ce que doit ou ne doit pas être l'UMP.

Propos recueillis par Patrick Cohen Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon



Le mois

Donnez 0 €, vous aurez 2100 € d'équipements en plus. Donnant, donnant.



RENAULT

ROULEZ SURCLASSÉ

Scénic Fairway ou Scénic Sport Way au prix de Scénic Air.

2100 €* d'économie

Avec climatisation régulée, 6 airbags, ABS couplé à l'Assistance au Freinage d'Urgence, ESP et antipatinage ASR**, Système de Surveillance de la Pression des Pneus, roues Michelin Pax System**, Radiosat CD 4x15W, lunette arrière ouvrante, jantes alliage, sellerie cuir/tissu pour Fairway et Alcantara/tissu pour Sport Way. ** sauf BVA et GPL

Offre valable pour l'achat d'un Scénic Fairway ou Scénic Sport Way à niveau de motorisation équivalent. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable pour les commandes passées entre le 2 et le 30 septembre 2002 dans les points de vente participants. *Aucune compensation financière ne pourra être exigée en dehors de cette offre.

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

NEW RENAULT DEAL

PAYEZ DANS 3 MOIS CREDIT DIAC TEG 6,95% SUR 37 MOIS

*Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat, contracté en septembre 2002 pour un Scénic Authentique 1.4 16v, au prix tarif n° 2153 au 2/09/02 de 16 900 € (soit 110 856,73 F) avec un apport comptant de 3 380 € (soit 22 171,35 F), pour un montant financé de 13 520 € (soit 88 685,39 F), vous remboursez 34 mensualités de 262,86 € (soit 1 724,25 F) dont la première à 90 jours et 1 mensualité de 6 760 € (soit 44 342,69 F) en fin de contrat, ou reprise de votre Scénic Authentique 1.4 16v pour ce montant, diminué des éventuels frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon les conditions générales Argus. Le montant de la reprise servira à solder votre crédit. Coût du crédit : 2177,24 € (soit 14 281,76 F). TEG annuel 6,95% TEG mensuel 0,562%. Sous réserve d'acceptation par DIAC, S.A au Capital de 61 000 000 €. 14, av. du Pavé Neuf - 93 168 Noisy-le-Grand cedex. Siren 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers sur l'ensemble de la gamme Renault V.P neufs du 2 au 30 septembre 2002 dans tous les points de vente Renault participants. Renault New Deal est une marque désignant des produits de Diac S.A.

DU 2 AU 30 SEPTEMBRE DANS LE RESEAU RENAULT Concessionnaires et Agents participants

Victorieux à Levallois-Perret, Patrick Balkany se réjouit que les électeurs soient « indifférents » aux « affaires »

Invalité par le Conseil d'Etat en juillet, le député (div. d.) des Hauts-de-Seine a été réélu maire au premier tour, dimanche 22 septembre, avec 53,78 % des voix. L'abstention s'est élevée à 45,59 %

CHASSÉ de la mairie de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) il y a sept ans en raison de ses démêlés judiciaires (*Le Monde* daté 22-23 septembre), déclaré inéligible au moment du précédent scrutin par le Conseil d'Etat en juillet, Patrick Balkany revient à la tête haute. Le député des Hauts-de-Seine a été réélu, dimanche 22 septembre, maire (div. d.) de Levallois dès le premier tour avec 53,78 % des voix.

Triomphant, dimanche soir, à l'annonce des résultats de cette élection municipale partielle, M. Balkany a imputé son score « au travail [qu'il] mène depuis dix-huit mois » avec son équipe « pour rétablir la sécurité, l'éducation, la culture, l'environnement ». En clair, pour le controversé M. Balkany, les électeurs sont « indifférents » aux affaires judiciaires, « qui n'intéressent que la presse ».

Néanmoins, le score de M. Balkany doit être relativisé par le taux

d'abstention très élevé : 45,6 % des électeurs ne se sont pas rendus aux bureaux de vote. Contrairement à ce qu'affirme M. Balkany, les Levalloisiens ne sont pas « venus plus nombreux » qu'en 2001 pour « montrer leur mépris » devant l'invalidation de l'élection municipale. Le nombre de votants a été, dimanche, inférieur de 20 points à celui du 19 mars 2001.

GAUCHE DÉSUNIE

En ne prenant pas parti pour un des trois candidats en lice dimanche 22 septembre, les abstentionnistes se sont clairement détournés d'un feuilleton politique interminable. M. Balkany a lui-même rappelé qu'il fêta « sa huitième élection depuis [son] arrivée à Levallois ».

Quant aux deux concurrents du maire sortant, la faiblesse de leurs scores aura rendu service à la liste de M. Balkany. Olivier de Précigout, candidat (div. droite), incar-

nait par trop l'héritage de la gestion modeste et sans éclat de l'ancien maire (RPR), M. de Chazeaux, dont il était l'adjoint aux finances.

La liste de gauche plurielle menée par Elisabeth Gourévitch, conseillère municipale et régionale (PS), perd 5 points par rapport à 2001. Sous la barre des 19 %, la gauche réalise un de ses plus mauvais résultats à Levallois. Pour M^{me} Gourévitch, cette défaite « est à mettre sur le compte de camarades qui ont tiré sur leur propre camp ».

De fait, c'est désunie que la gauche a abordé cette élection : Thierry David, conseiller municipal et général (PS), qui a contesté l'investiture accordée par la Rue de Solferino à M^{me} Gourévitch, n'a pas pris part à la campagne.

Même la visite de soutien du bouillonnant député (PS) de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg, jeudi 19 septembre, n'aura pas provo-

qué de sursaut à gauche. M. Montebourg, en un raccourci cinglant, avait présenté « Levallois comme un rameau des méthodes financières semées par Jacques Chirac à Paris ».

Jean-Pierre Dubois

■ Levallois-Perret (HAUTS-DE-SEINE, premier tour).

I., 34 509 ; V., 18 776 ; A., 45,59 % ; E., 18 296. Liste div. d. de Patrick Balkany, d., 9 839 (53,78 %), 35 sièges ; liste div. d. d'Olivier de Précigout, 5 053 (27,62 %), 6 sièges ; liste PS d'Elisabeth Gourévitch, 3 404 (18,61 %), 4 sièges.

[11 mars 2001 : I., 29 760 ; V., 20 344 ; A., 31,64 % ; E., 19 741 ; div. d. (Balkany), 6 969 (35,30 %) ; Un. d. (de Chazeaux, RPR, d.), 5 008 (25,37 %) ; G. pl. (Gourévitch, PS), 4 932 (24,98 %) ; div. d. (de Courson, UDF diss.), 2 371 (12,01 %) ; MNR (Martini), 461 (2,34 %).]

Patrick Devedjian, ministre délégué (UMP) aux libertés locales

« L'Etat doit corriger les inégalités entre les régions »

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par M. Devedjian.

Dans son projet de réforme de la Constitution, indispensable à une avancée de la décentralisation, le gouvernement va inscrire, dans son article premier, que la France est une République « décentralisée ». Cette révision marque-t-elle la fin de la « République une et indivisible » ?

Notre réforme change l'esprit de la Constitution à bien des égards. Elle va donner à la France des outils qui vont lui permettre, de manière pragmatique, de se transformer profondément. Elle va améliorer notre façon de vivre ensemble, redonner de l'oxygène aux territoires de France. Cela passe par plus de libertés, plus d'initiatives, mais aussi plus de responsabilités. Cette révolution paisible est aujourd'hui souhaitée de tous ; car elle est le seul moyen de sortir de cette fameuse « société bloquée ». Le centralisme est issu de la logique du commandement militaire. Il est temps que la France abandonne cette psychologie guerrière !

Le gouvernement entend faire du droit à l'expérimentation pour les collectivités le levier de la décentralisation. Ne va-t-on pas vers une « France-patchwork » ?

L'unité de la République ne veut pas dire son uniformité. Et l'uniformité est telle aujourd'hui que le risque de la diversité peut être pris sans grand danger. S'il y a désormais un grand appétit de décentralisation, il n'est cependant pas toujours simple de savoir ce que l'on décentralise et à qui on transfère des compétences. En confiant, par exemple, à cinq ou six régions, pendant un temps limité, la compétence sur les routes nationales, le gouvernement pourra ensuite faire un choix éclairé. On s'apercevra que certaines régions préféreront peut-être confier aux départements une partie des routes. L'Etat gardera, quoi qu'il en soit, la maîtrise du schéma national.

C'est pour cela que nous organi-



Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales, et Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer, le 19 septembre à Saint-Denis de la Réunion, lors du congrès de l'Assemblée des départements de France.

sons une vaste concertation avec l'ensemble des élus locaux et des acteurs économiques et sociaux, par le biais des Assises des libertés locales, qui se tiendront dans chacune des 26 régions de métropole et d'outre-mer, d'octobre à janvier.

Comment assurer l'égalité entre les territoires ? Comment permettre, par exemple, au Limousin d'exercer les mêmes compétences que l'île-de-France ?

Nicolas Sarkozy et moi-même avons beaucoup insisté pour que la Constitution prévoit la correction des inégalités par la péréquation des ressources. L'Etat devra désormais les compenser. La gauche n'a jamais osé inscrire un tel principe dans la Loi fondamentale. C'est un gouvernement de droite qui le fait !

Vous souhaitez aussi inscrire dans la Constitution le droit pour une collectivité à bénéficier d'un « statut particulier ». Ce statut, s'il s'applique à la Corse, n'est-il pas la continuation des « accords de Matignon » conclus par Lionel Jospin ?

L'esprit de notre réforme et celui des « accords de Matignon » n'ont rien à voir : nous ne cherchons pas un compromis politique avec les nationalistes corses, mais

à mieux administrer cette île. Et toutes les régions de France pourront bénéficier de ce régime. Dans le système que nous proposons, le Parlement continuera à faire la loi. Cette loi pourra s'adapter à une situation particulière. Mais ce sera au Parlement d'en décider. Par exemple, il ne sera pas possible pour la Corse d'instituer la préférence ethnique pour l'emploi, comme le demandent certains des nationalistes.

En 1997, vous écriviez dans la revue de l'Institut de la décentralisation, *Pouvoirs locaux* : « 95 départements, c'est 95 fois trop ». Etes-vous toujours pour la suppression du département ?

Je reste favorable à une simplification importante du paysage administratif. Cette évolution ne doit cependant pas venir de l'Etat central mais des acteurs territoriaux eux-mêmes. Quand l'Alsace réfléchit à haute voix à la suppression de ses départements, quand les deux départements de Savoie songent à n'en faire qu'un, lorsque la Corse veut fusionner ses deux départements dans la région, lorsque la ville de Paris imagine d'absorber son propre département... que voulez-vous que l'Etat central ait de plus à dire ! La réforme constitutionnelle est une boîte à outils permettant aux collectivités territo-

riales d'évoluer dans leur organisation. Je reste persuadé qu'il n'y a pas meilleur fédérateur de la ruralité que le département. En zone urbaine, en revanche, la concurrence avec les communautés urbaines et d'agglomération est réelle. La réorganisation administrative a de toute façon été amorcée par la loi Chevènement sur l'intercommunalité. C'est un « départementaliste » qui aura le plus menacé les départements...

En reportant à plus tard la réforme de la fiscalité locale, alors que vous voulez transférer des compétences, ne proposez-vous pas aux élus locaux un marché de dupes ?

Si nous attendons de nous mettre d'accord sur la réforme fiscale pour faire la décentralisation, elle ne verra jamais le jour. Ça a toujours été le prétexte des jacobins et des conservateurs pour ne rien faire. Mais désormais, la Constitution précisera que les transferts de compétences s'accompagnent de l'attribution des ressources que l'Etat y consacrait jusqu'à présent. Jusqu'ici, lorsque l'Etat transférait vers les collectivités une compétence sans l'assortir des moyens équivalents, il n'était pas sanctionné : c'était un marché de dupes.

Etes-vous certain que l'UMP, dans son ensemble, partage les ambitions décentralisatrices du gouvernement ?

Il est vrai qu'il y a d'abord la volonté du président de la République et du premier ministre. Mais aujourd'hui, les choses ont profondément changé, à gauche comme à droite d'ailleurs, à cause des alternances. Les deux camps savent qu'ils peuvent se retrouver dans l'opposition. Les libertés locales sont d'abord la garantie pour l'opposition que le pouvoir central ne pourra pas abuser. C'est de nature à créer un consensus sur une réforme qui profitera à tout le monde.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme et Laetitia Van Eeckhout

Deux municipales partielles

Champigny-sur-Marne (VAL-DE-MARNE, premier tour).

I., 38 378 ; V., 17 861 ; A., 53,46 % ; E., 17 596. Ball. : liste PCF de Jean-Louis Barger, 8 217 (46,70 %) ; liste UMP de Christian Derouineau, 6 485 (36,85 %). Elim. : liste Verts de Bruno Le Corre, 948 (5,39 %) ; liste div. g. de Yves Fuchs, 908 (5,16 %) ; liste div. d. de Philippe Valette, 850 (4,83 %) ; liste div. de Raynald Bellemare, 188 (1,07 %).

[Jean-Louis Barger (PCF), qui dirige la ville depuis vingt-sept ans, va devoir passer par un second tour. Les Verts, qui avaient cette fois décidé de faire bande à part, ainsi que la liste d'Yves Fuchs, qui franchit la barre des 5 %, l'ont privé d'une réélection dès le premier tour.

11 mars 2001 : I., 36 656 ; V., 19 303 ; A., 47,34 % ; E., 17 192 ; G. pl. (Barger, PCF), 8 906 (51,80 %) ; Un. d. (Derouineau, RPR), 6 247 (36,34 %) ; div. d. (Valette), 1 777 (10,34 %) ; div. (Fuchs), 262 (1,52 %).]

Eragry (VAL-D'OISE, premier tour).

I., 9 336 ; V., 5 583 ; A., 40,20 % ; E., 5 518. Ball. : liste PS de Dominique Gillot, s., 2 579 (46,74 %) ; liste UMP-UDF de Muriel de Coster (UDF), 2 516 (45,60 %). Elim. : liste div. d. de Jean-Pierre Hardy, 325 (5,89 %) ; liste PT de François Hervé, 98 (1,78 %).

[La maire sortante, Dominique Gillot (PS), se trouve de nouveau en difficulté. Le Conseil d'Etat avait invalidé le scrutin de mars 2001, à l'issue duquel elle n'avait devancé Muriel de Coster (UDF) que de 3 voix. L'écart de 63 voix qui sépare les deux candidates promet un second tour serré.

11 mars 2001 : I., 8 894 ; V., 5 535 ; A., 37,77 % ; E., 5 330 ; Un. d. (de Coster, UDF), 2 272 (42,63 %) ; PS + (Gillot), 2 187 (41,03 %) ; Verts (Dacheux), 634 (11,89 %) ; PT (Duhauville), 237 (4,45 %).]

Sept cantonales partielles

GARD Aigues-Mortes (second tour).

I., 12 098 ; V., 5 663 ; A., 53,19 % ; E., 5 388. Léopold Rossot, UMP, 2 951 (54,77 %)... ÉLU Robert Crauste, PS, c. m. du Grau-du-Roi, 2 437 (45,23 %).

[Léopold Rossot (UMP) emporte sans surprise un siège détenu par la droite depuis dix-sept ans. 15 septembre 2002 : I., 12 101 ; V., 5 089 ; A., 57,95 % ; E., 4 990 ; Léopold Rossot, UMP, 2 101 (42,10 %) ; Robert Crauste, PS, c. m. du Grau-du-Roi, 1 251 (25,07 %) ; Thierry Féline, div. d., m. de Saint-Laurent-d'Aigouze, 921 (18,46 %) ; Mireille Ribanier, FN, 394 (7,90 %) ; Jean-Luc Damour, PCF, 322 (6,45 %) ; Robert Béranger, div., 1 (0,02 %).

22 mars 1998 : I., 10 750 ; V., 7 056 ; A., 34,36 % ; E., 6 737 ; Etienne Mourrut, RPR, m., 3 913 (58,08 %) ; Robert Crauste, PS, c. m., 2 824 (41,92 %).]

HÉRAULT

Castelnau-le-Lez (second tour).

I., 16 336 ; V., 5 324 ; A., 67,41 % ; E., 5 090. Frédéric Lafforgue, UMP, adj. m. de Castelnau-le-Lez, 2 740 (53,83 %)... ÉLU Pierre Bonnal, PS, m. du Crès, 2 350 (46,17 %).

[Frédéric Lafforgue (UMP), adjoint au maire de Castelnau-le-Lez, succède à Jean-Pierre Grand, qui avait dû démissionner pour cause de cumul des mandats.

15 septembre 2002 : I., 16 339 ; V., 4 777 ; A., 70,76 % ; E., 4 696 ; Frédéric Lafforgue, UMP, adj. m. de Castelnau-le-Lez, 1 809 (38,52 %) ; Pierre Bonnal, PS, m. du Crès, 1 554 (33,09 %) ; Jean-Marie Rouché, div. d., 570 (12,14 %) ; Jean-Louis Pelletier, FN, c. r., 395 (8,41 %) ; François Labertrande, Verts, 205 (4,37 %) ; Maryline Blanc, PCF, 125 (2,66 %) ; Olivier Allain, P. rép., 38 (0,81 %).

22 mars 1998 : I., 15 343 ; V., 8 607 ; A., 43,90 % ; E., 8 110 ; Jean-Pierre Grand, RPR, c. r., m., 4 301 (53,03 %) ; Anne-Yvonne Le Dain, PS, 3 809 (46,97 %).]

Lodève (second tour).

I., 8 314 ; V., 4 815 ; A., 42,09 % ; E., 4 590. Marie-Christine Bousquet, PS, m. de Saint-Etienne-de-Gourgas, 2 439 (53,14 %)... ÉLUE Joseph Feracci, UMP, 2 151 (46,86 %).

[Marie-Christine Bousquet (PS) enlève à la droite ce canton, alors que son rival l'avait devancé au premier tour. La candidate socialiste a bénéficié d'un bon report des voix de la gauche.

15 septembre 2002 : I., 8 314 ; V., 4 104 ; A., 50,64 % ; E., 3 983 ; Joseph Feracci, UMP, 1 451 (36,43 %) ; Marie-Christine Bousquet, PS, m. de Saint-Etienne-de-Gourgas, 1 193 (29,95 %) ; Michel Alvergne, PRG, 481 (12,08 %) ; Pierre Guiraud, div., 323 (8,11 %) ; France Jamet, FN, c. r., 233 (5,85 %) ; Lucienne Da Silva, PCF, 150 (3,77 %) ; Serge Lettort, Verts, 119 (2,99 %) ; Alain Rémi, NE, 33 (0,83 %).

18 mars 2001 : I., 8 042 ; V., 5 850 ; A., 27,26 % ; E., 5 547 ; Robert Lecou, UDF, m., 2 905 (52,37 %) ; Marie-Christine Bousquet, PS, 2 642 (47,63 %).]

HAUT-RHIN

Altkirch (second tour).

I., 16 635 ; V., 6 185 ; A., 62,82 % ; E., 5 699. Alphonse Hartmann, div. d., c. m. de Carspach, 3 070 (53,87 %)... ÉLU Helmut Bihl, div. d., m. d'Illfurth, 2 629 (46,13 %).

[Deux candidats de droite s'affrontaient au second tour. Alphonse Hartmann, pour lequel le FN avait appelé à voter mais qui avait pris ses distances avec ce soutien, l'emporte.

15 septembre 2002 : I., 16 575 ; V., 6 088 ; A., 63,27 % ; E., 5 884 ; Alphonse Hartmann, div. d., c. m. de Carspach, 1 757 (29,86 %) ; Helmut Bihl, div. d., m. d'Illfurth, 1 402 (23,83 %) ; Alphonse Kettela, div. d., 894 (15,19 %) ; Jean-Marie Freudenberg, div., g., 531 (9,02 %) ; Philippe Steffen, PS, 529 (8,99 %) ; Olivier Leclercq, UMP-UDF, 409 (6,95 %) ; Patrick Binder, FN, 362 (6,15 %).]

HAUTE-SAÛNE

Vesoul-ouest (second tour).

I., 12 268 ; V., 5 883 ; A., 52,05 % ; E., 5 549. Alain Chrétien, UMP-UDF, 3 057 (55,09 %)... ÉLU Yves Martin, div. g., m. d'Echenoz-la-Méline, 2 492 (44,91 %).

[L'adjoint au maire Alain Chrétien (UMP), pour sa première candidature, succède au maire Alain Joyandet, démissionnaire pour cause de cumul.

15 septembre 2002 : I., 12 269 ; V., 5 487 ; A., 55,28 % ; E., 5 312 ; Alain Chrétien, UMP-UDF, 2 234 (42,06 %) ; Yves Martin, div. g., m. d'Echenoz-la-Méline, 1 462 (27,52 %) ; Pierre Lortet, div. g., m. de Vaire-et-Montolieu, 1 082 (20,37 %) ; Frédéric Bernabé, PCF, c. r., m. de Vesoul, 534 (10,05 %).

22 mars 1998 : I., 11 793 ; V., 7 436 ; A., 36,95 % ; E., 6 889 ; Alain Joyandet, RPR, sén., c. g., m., 4 007 (58,17 %) ; Laurent Bertrand, PS, 2 882 (41,83 %).]

SEINE-MARITIME

Grand-Couronne (second tour).

I., 19 509 ; V., 3 874 ; A., 80,14 % ; E., 3 066. Dominique Random, PS, 3 066 (100 %)... ÉLU

[Seul en lice au second tour, Dominique Random (PS) reprend le siège laissé vacant par Laurent Fabius.

15 septembre 2002 : I., 19 509 ; V., 6 262 ; A., 67,90 % ; E., 6 049 ; Dominique Random, PS, 2 389 (39,49 %) ; Patrice Dupray, PCF, m. de Grand-Couronne, 1 747 (28,88 %) ; Marie-Hélène Roux, UMP-RPR, 1 472 (24,33 %) ; Jean-Claude Dujardin, Verts, 441 (7,29 %).

4 juin 2000 : I., 19 486 ; V., 6 316 ; A., 67,59 % ; E., 5 804 ; Laurent Fabius, PS, min., adj. m. de Grand-Quevilly, 3 964 (68,30 %) ; Pierre Colombel, div. d., 1 840 (31,70 %).

22 mars 1998 : I., 19 546 ; V., 8 187 ; A., 58,11 % ; E., 6 196 ; Marc Massion, PS, sén., adj. m., 6 196 (100 %).]

Tôtes (second tour).

I., 8 617 ; V., 4 063 ; A., 52,85 % ; E., 3 805.

Chantal Furon-Bataille, div. d., m. de Biville-la-Baignarde, 2 014 (52,93 %)... ÉLUE Aline Bénét, div. d., 1 791 (47,07 %).

[Bien qu'investie par la majorité départementale, la veuve du conseiller sortant, Aline Bénét, a dû s'incliner devant sa rivale de droite, Chantal Furon-Bataille, qui a bénéficié d'un meilleur report des voix de gauche.

15 septembre 2002 : I., 8 618 ; V., 3 935 ; A., 54,34 % ; E., 3 843 ; Aline Bénét, div. d., 1 307 (34,01 %) ; Chantal Furon-Bataille, div. d., m. de Biville-la-Baignarde, 1 191 (30,99 %) ; Arlette Zuber, PS, 675 (17,56 %) ; Victor Boucher, div. g., m. de Montreuil-en-Caux, 349 (9,08 %) ; Gilbert Letellier, div. g., adj. m. de Saint-Maclou-de-Folleville, 143 (3,72 %) ; Patrick Maugendre, div. d., 91 (2,37 %) ; Monique Léger, PCF, adj. m. de Petit-Quevilly, 87 (2,26 %).

22 mars 1998 : I., 8 288 ; V., 5 725 ; A., 30,92 % ; E., 5 478 ; Michel Benet, UDF, 2 832 (51,70 %) ; Jean-Marie Leduc, PS, c. r., m., 2 646 (48,30 %).]

Des militants cherchent à créer une alternative à gauche

Réunis samedi 21 septembre, ils réfléchissent à la constitution d'un réseau « hors des appareils »

LES PÉTITIONNAIRES pour la construction d'une alternative à gauche, dont les appels avaient fleuri au lendemain du 21 avril, ne désarment pas. Réunis en assemblée générale, samedi 21 septembre, à la bourse du travail de Saint-Denis, quelque deux cents militants de gauche et d'extrême gauche, syndicalistes ou membres d'associations, désormais convaincus que « l'avenir de la gauche ne saurait être confié aux appareils », ont décidé de brusquer les choses.

Dans les jours qui viennent, ils vont envoyer une adresse aux formations politiques. Destinataires : les directions du PCF, des Verts, des Alternatifs (autogestionnaires), de la LCR, et, au PS, les partisans d'Henri Emmanuelli et la Gau-

che socialiste. « Tous ces appareils sont en train de se suicider en restant seuls. Les choses sont désormais claires : soit la gauche est durablement satellisée par le PS, soit se crée une alternative substantielle », souligne Pierre Cours-Salies, sociologue, un des initiateurs de cette réunion.

Dans la salle, tout le monde est convaincu : anciens oppositionnels CFDT ; membres de la gauche des Verts, militants de la LCR, venus en « observateurs » ; jeunes à l'origine du texte « Nous voulons autre chose » et désireux de « permettre aux gens de participer activement à la politique, loin des réflexes partidaires, des coups médiatiques et des plans de carrière » ; syndicalistes de SUD et de la CGT d'ac-

cord sur le texte « Les services publics contre le marché » ; communistes critiques ; autogestionnaires et un membre des Motivés-e-s.

« On est dans une nouvelle phase. Malgré les milliers de signatures qu'ils ont recueillies, les appels ne constituent pas à eux seuls une force propulsive, mais parallèlement aucune organisation politique n'est capable de construire seule une alternative. Il faut donc se confronter entre appels et «orgas», souligne Jean-Jacques Boislaroussie, des Alternatifs.

L'idée est d'alimenter le débat sur la construction d'une nouvelle force politique à gauche, « démocratique, anticapitaliste, féministe et écologiste », quitte à concurrencer les projets de forums du PCF

ou de la LCR. « L'avantage, c'est que d'emblée la nécessité d'une convergence des forces est posée », indique Claire Villiers, d'AC !.

Stéphane, une vingtaine d'années, anime une association de quartier dans le 10^e arrondissement de Paris. « Il faut dire à la LCR, au PCF, aux Verts, aux Alternatifs : qu'est ce que vous faites ? Êtes-vous prêts à vous dépasser pour reconstruire une nouvelle gauche ? », lance-t-il. Les pétitionnaires réfléchissent à la création d'un réseau qui, de manière transversale, serait capable de mener des campagnes communes. Une réunion nationale est prévue dans la deuxième quinzaine de janvier.

Caroline Monnot

SOCIÉTÉ

EXTRADITIONS

Plusieurs anciens activistes italiens exilés en France devaient participer, lundi 23 septembre, à une **CONFÉRENCE DE PRESSE** pour demander à Jacques Chirac de clarifier la position du gouvernement sur

leur éventuelle extradition. Militants d'extrême gauche dans les années 1970 et 1980, **CONDAMNÉS DANS LEUR PAYS** à de longues peines pour des crimes de sang, ils bénéficiaient en France de la promes-

se faite par François Mitterrand, en 1985, de ne jamais les livrer à la justice italienne. Mais depuis **L'EXTRADITION DE PAOLO PERSICHETTI**, le 25 août, ils vivent « *suspendus entre un passé qui*

nous rattrape et un futur complètement incertain », témoigne l'une d'entre eux. En Italie, de nouveaux attentats ont relancé le débat sur l'amnistie des crimes commis pendant les « **ANNÉES DE PLOMB** ».

Le « futur incertain » des anciens activistes italiens

Installés en France depuis de nombreuses années, plusieurs anciens militants des Brigades rouges ou d'autres groupes extrémistes transalpins ont décidé de s'exprimer à visage découvert. Dans une lettre ouverte à Jacques Chirac, ils réclament le respect de la parole « de la France »

GIOVANNI, Marina, Roberta et Narciso ont entre 42 et 48 ans, des cheveux grisonnants et des cernes creusés par le retour d'un passé qu'ils croyaient oublié. Anciens

■ PORTRAITS

Giovanni, Roberta, Marina... vivent désormais sous une « épée de Damoclès »

membres des Brigades rouges ou d'autres groupuscules radicaux italiens, ils sont de la même génération, celle d'une jeunesse d'extrême gauche qui a choisi, dans les années 1970, la lutte armée contre un Etat à ses yeux « terroriste », quitte à faire couler le sang.

Chez la centaine d'anciens activistes réfugiés en France, les « *années de plomb* » refont surface dans des vies rangées, après le renvoi en Italie, le 25 août, de Paolo Persichetti, ancien membre de l'Union des communistes combattants (UCC), et la décision du gouvernement de reconsidérer l'engagement pris par le président François Mitterrand de ne pas les extraditer (*Le Monde* du 13 septembre). Certains ont prévu de participer à la conférence de presse organisée, lundi 23 septembre, par la Ligue des droits de l'homme pour demander au président Jacques Chirac de lever l'incertitude sur le sort des exilés italiens, afin de savoir lesquels d'entre eux risquent vraiment d'être extradés et quand.

Dans un mélange de gêne et de crainte des « *conséquences sur la famille et les enfants* », Giovanni et les autres ne veulent pas voir citer leur nom dans la presse. Ils refusent d'évoquer précisément les faits qui leur sont reprochés en Italie et encore moins leur condamnation. Pour tous, il s'agit de crimes de sang et de longues peines infligées par des tribunaux qu'ils dénoncent comme « *une justice d'Etat* » et dont ils contestent toujours la légitimité. Sans vraiment exprimer de regrets sur les morts causés au cours de la lutte armée, certains portent un regard parfois sévère sur leur engagement de l'époque. « *C'était un engrenage de violence, une vie de sang et de larmes qui n'a servi à rien. Moi, je ressens de l'amertume et de la frustration*, avoue Giovanni, 47 ans, venu en France en 1986 à l'issue de trois ans et demi d'emprisonnement avant d'être condamné par la suite par contumace. *Quand on regarde l'Italie d'aujourd'hui, on s'aperçoit que l'envie énorme de changement n'a pas abouti. C'est une société encore pire que dans les années 1970.* »

UNE « DEUXIÈME CHANCE »

Impliqué, comme la plupart de ses camarades, dans le militantisme d'extrême gauche dès le lycée, Giovanni s'est exilé en France pour saisir une « *deuxième chance de vie* », s'engageant à rompre avec ses activités passées. Depuis les années 1995-1996, les anciens activistes italiens ne font d'ailleurs plus l'objet d'une surveillance spécifique de la part des services de police ou de renseignement français. L'immense majorité d'entre eux ont rompu avec le passé et se sont parfaitement intégrés en France, à de rares exceptions près, comme Carla Ven-

detti et Simonetta Giorgeri. Ces deux anciennes membres des Brigades rouges - Parti communiste combattant (BRPCC) continuaient à proclamer la nécessité de la lutte armée. Assignées à résidence au milieu des années 1990, elles se sont enfuies et sont toujours visées par un avis de recherche. Les deux femmes avaient été interpellées en France, en 1989, en compagnie de Nicola Bortone, lui aussi ancien membre des BRPCC, qui vient d'être extradé de Suisse vers l'Italie. Les autorités italiennes les suspectent d'appartenir aux nouvelles Brigades rouges.

Sans papiers pendant sept ans, Giovanni, lui, a d'abord entamé en France une vie de petits boulots, à « *peindre des plafonds et monter des murs au noir* ». Sous le coup d'une demande d'extradition des autorités italiennes, il a été arrêté en 1988. La cour d'appel de Paris a donné un avis favorable à son extradition, mais la procédure n'a pas été jusqu'au bout et Giovanni a été libéré après six mois de prison. « *Je ne suis plus italien, mais je ne suis pas devenu français*, constate-t-il. *Je serais prêt à revenir en Italie pour raconter ma part de vérité, mais à condition que la société soit prête à une vraie réflexion sur son passé.* » Titulaire d'un permis de séjour depuis 1993, Giovanni vit aujourd'hui de traductions et de cours d'italien. Il est marié à une Française dont il a eu deux enfants, mais, pour lui, le changement d'attitude du gouvernement s'apparente à une « *épée de Damoclès* ».

Marina, elle, a l'impression de



vivre « *comme si on [lui] avait annoncé que j'étais atteinte d'un cancer en phase terminale* ». Comme la plupart des exilés italiens, cette animatrice dans un centre socio-culturel de la banlieue parisienne a bénéficié d'une régularisation en 1999 et ne se sépare jamais de sa carte de résident, valable en principe jusqu'en 2009. Elle aussi dit avoir complètement tourné la page. « *Je suis passée à autre chose. J'ai fait le choix de vivre tout simplement et d'essayer de rattraper le temps perdu avec ma fille* », explique Marina, 48 ans, qui

a passé six ans en prison dans les années 1980, arrêtée à deux reprises, dont une fois alors qu'elle était enceinte de sa première fille. « *Aujourd'hui, je me retrouve dans la situation de perdre ma deuxième fille de 5 ans comme j'ai perdu la première, il y a quinze ans*, souligne l'ancienne activiste, en France depuis 1988. *L'autre soir, la voisine a frappé à la porte parce que j'avais oublié quelque chose chez elle. On a tous sursauté.* »

Roberta, elle aussi, insiste sur l'incohérence du changement d'attitu-

de du gouvernement. « *On nous a laissés reconstruire notre vie en sachant qui on était. Aujourd'hui, je travaille, je suis inscrite à la Sécurité sociale, je paie des impôts. Mes enfants sont français et ils sont inscrits à l'école, s'insurge l'ancienne activiste de 47 ans, qui a reçu à son domicile, il y a deux ans, un courrier de la cour d'appel de Rome lui réclamant le remboursement des dépenses de son procès. Aujourd'hui, on vit suspendu entre un passé qui nous rattrape et un futur complètement incertain.* »

« À CÔTÉ DE LA PLAQUE »

Concepteur graphique installé à son compte dans un village de Seine-et-Marne, Narciso évoque un passé militant dans les mouvements étudiants et ouvriers marqué par l'« *immaturité* » et des « *dérives* ». Ce père de trois enfants, âgé de 45 ans, condamne les attentats perpétrés ces derniers mois en Italie par les nouvelles Brigades rouges : « *Pour moi, ce sont des criminels qui sont à côté de la plaque. L'Etat qu'on combattait n'existe plus.* »

Narciso a été condamné par contumace – « *dans des conditions qui ont même fait hurler les journaux de droite* », selon lui – à plus de vingt ans de prison, fin 1982, pour participation à l'assassinat d'un policier à la fin des années 1970. Ce passé a toujours pesé sur la vie quotidienne de l'ancien activiste : « *Ça ne vous lâche pas, c'est les enfants qui vous demandent : "Pourquoi tu viens pas en Italie avec nous?", ou les clients à qui vous mentez quand ils vous*

demandent si vous allez souvent en Italie. Il y a une partie de votre vie sur laquelle vous faites le black-out. »

Exilé en France depuis vingt ans, Narciso a bénéficié, en 1987, d'un avis judiciaire défavorable à son extradition. Depuis 1998, il est titu-

Une lettre à Jacques Chirac

Dans une lettre adressée au président de la République, Jacques Chirac, lundi 23 septembre, ceux qui se nomment « *les "réfugiés" italiens* » estiment que l'engagement pris par François Mitterrand, en 1985, « *n'engage plus maintenant tel ou autre groupe ou personnalité politique, mais bel et bien (...)* la France en tant qu'entité au-dessus de tout pouvoir censé la représenter à un moment donné de son histoire ».

Rappelant que certains d'entre eux ont été naturalisés français et que tous possèdent un titre de séjour en France, ils estiment que leur éventuelle extradition, qualifiée de « *trahison annoncée* », serait « *moralement injustifiable, car la réussite de notre intégration (...) a depuis vingt ans confirmé la clairvoyance du choix de la France de nous avoir abrités sur son sol.* »

laire d'une carte de séjour dont il relativise aujourd'hui la valeur : « *Ça ne vaut plus rien maintenant. Un bout de papier plastifié a encore moins de valeur que l'engagement d'un président qu'on remet en cause.* »

Frédéric Chambon

Ces « années de plomb » qui ne cessent de hanter l'Italie

ROME

correspondance

Les vingt années de sang et de violence qui ont fait plus de 400 victimes en Italie ont commencé avec la bombe de piazza Fontana, en décembre 1969. Cet attentat (16 morts au cœur de Milan), commis en réalité par l'extrême droite pour discréditer la mobilisation sociale, marque le début de la « *stratégie de la tension* ».

Aujourd'hui, la page n'est pas tournée. Le débat sur l'*indulto*, l'amnistie pour ces années-là, est régulièrement relancé sans jamais aboutir. En mai 1999, puis en mars 2002, les terroristes sont revenus : les assassinats de Massimo D'Antona et Marco Biagi, tous deux conseillers du ministre du travail, ont été revendiqués par les Brigades rouges, parti communiste combattant.

C'est dans une usine milanaise, début 1970, qu'apparaissent les premiers tracts avec l'étoile à cinq pointes. Pour les Brigades rouges, fondées par Renato Curcio, le pays est entré dans une guerre civile. Après l'automne chaud de 1969, la classe ouvrière doit se défendre car les bombes aveugles, les massacres, ont pour objectif d'arrêter toute avancée sociale.

La « *stratégie de la tension* » connaît son apogée avec l'attentat à la gare de Bologne, le 2 août 1980, qui fait 80 victimes. Les bom-

bes sont placées par les néofascistes mais téléguignées par des membres des services secrets italiens. Pour piazza Fontana, on inculpe des anarchistes afin de satisfaire et d'alimenter la demande d'ordre. Giuseppe Pinelli, l'un des accusés, est victime d'un « *suicide actif* », comme diront les enquêtes officielles, alors qu'il est interrogé par la police. Le commissaire Luigi Calabresi, responsable selon l'extrême gauche de la mort de Giuseppe Pinelli, sera tué en 1972, après une violente campagne orchestrée par Lotta continua, le groupe d'Adriano Sofri. En 1988, cet intellectuel de renom est rattrapé par l'affaire. Un repentir l'accuse d'être le commanditaire de l'assassinat. La vérité sur piazza Fontana et les autres bombes n'arrivera que beaucoup plus tard. A l'époque, il n'y a que l'extrême gauche pour dire que « *la strage é di stato* » (« *c'est l'Etat qui est derrière les massacres* »).

Pour les Brigades rouges, il faut aller plus loin, répondre par la lutte armée. En 1974, après les incursions dans les usines, elles passent à une action plus spectaculaire avec l'enlèvement du juge Mario Sossi. Il est libéré mais les Brigades rouges tuent pour la première fois. Accidentellement, admettront-ils plus tard. Deux militants néofascistes, surpris lors d'une descente dans une cellule de leur parti, sont abattus. Le point d'orgue arrive quatre ans plus tard avec l'enlèvement et l'as-

sassinat d'Aldo Moro, le dirigeant démocrate-chrétien. L'affaire Moro, encore parsemée de points obscurs malgré plusieurs procès, sera aussi le début de la fin. Pourquoi tuer Aldo Moro ? Sa libération, après les 55 jours passés dans la « *prison du peuple* », ses lettres, ses appels, aurait eu bien plus d'impact que sa mort sur la Démocratie chrétienne. Dès 1979, ce débat, qui s'est développé aussi à l'intérieur de l'organisation, provoque le départ de sept militants. Mais la direction décide de répondre par l'accélération des attentats. En février 1980, c'est Vittorio Bachelet, vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, qui est tué à l'université de Rome. En mars, Girolamo Minervini, sur le point de devenir directeur des prisons, est assassiné à son tour.

LOIS D'EXCEPTION

L'année 1980 marque l'entrée en vigueur des premières lois d'exception, avec des peines beaucoup plus sévères pour les terroristes. Le général des carabinieri, Carlo Alberto Dalla Chiesa, parvient à arrêter l'un des chefs, Patrizio Peci, qui passe aux aveux. « *Avant lui, nous ne savions rien sur eux* », diront par la suite les juges antiterroristes. Suivent des dizaines d'arrestations et la vengeance des Brigades rouges, qui assassinent le frère de Patrizio, Roberto Peci. Le parcours unitaire est, de fait, termi-

né. A Milan, la « *colonne* » se détache du reste du groupe. Le coup définitif viendra de la loi qui, en 1982, prévoit de fortes réductions de peines pour les terroristes repentis et, plus tard, la libération provisoire. Les chefs, parmi lesquels Renato Curcio, admettent la défaite. A l'extérieur, on assiste à la fragmentation des sigles.

Le fil qui lie les Brigades rouges d'hier à celles d'aujourd'hui remonte à 1981, en Vénétie. L'ingénieur Giuseppe Tagliercio est kidnappé puis assassiné. Après un autre enlèvement, celui du général américain James Lee Dozier, les terroristes théorisent le besoin de « *résister* » et se donnent le nom de « *Brigades rouges pour la constitution du parti communiste* ». C'est la signature que l'on retrouvera dans tous les assassinats suivants, qui visent des représentants du pouvoir mais aussi des syndicalistes et des journalistes. Tomberont tour à tour le diplomate américain Leamont Hunt, en 1984, Ezio Tarantelli, professeur d'économie politique, en 1985, Lando Conti, l'ancien maire de Florence, en 1986. En 1988, l'assassinat de Roberto Ruffilli, conseiller du premier ministre, semble être le dernier. Une conviction démentie dix ans plus tard par la mort de Massimo D'Antona suivie, il y a quelques mois, par celle de Marco Biagi.

Salvatore Aloise

A Rome, les tenants de l'amnistie restent minoritaires

La droite italienne exige comme préalable que les familles des victimes accordent leur pardon, la gauche est divisée

ROME

de notre correspondant

Faut-il tourner la page des « *années de plomb* » ? Depuis l'assassinat, en mars 2002, de l'économiste Marco Biagi, revendiqué par les « *Nouvelles Brigades rouges* », le débat a été relancé en Italie. L'extradition de Paolo Persichetti lui a encore redonné de la vigueur. « *Non à l'amnistie, cette phase n'est pas close*, » proteste Domenico Nania, sénateur d'Alliance Nationale, le parti postfasciste membre de la coalition au gouvernement. « *La grâce ne doit être concédée qu'à celui qui se repent et qui obtient le pardon des victimes. Si l'expulsion de Persichetti marque le changement d'attitude de la France, cela aiderait y compris face aux derniers actes de terrorisme. Une période peut être considérée comme close quand elle ne produit plus d'effets sur le présent.* »

Or ce n'est pas le cas. Massimo D'Antona a été assassiné en 1999 par un commando qui se réclame des BR, et dans des conditions analogues, Marco Biagi vient d'être tué à Bologne. Les années de plomb ne sont pas finies. Il existe sur le plan intérieur des groupes actifs d'extrémistes qui cherchent à durcir la lutte armée contre l'Etat, et sur le plan international sévit le terrorisme d'inspiration islamique. » La droite au gouvernement accuse volontiers certains leaders de l'action sociale actuellement en pleine effervescence de favoriser le retour des tentations terroristes. Procès d'intention graves, sans aucun élément de preuve, alors que les syndicalistes ont payé dans leur lutte contre le terrorisme un lourd tribut en vies humaines.

A gauche également, on réagit en ordre divisé. Depuis la fin des années de plomb, une partie de la

gauche a refusé « *l'angélisme français* » répétant avec insistance « *Pourquoi donnez-vous asile à certains qui ont du sang sur les mains? L'Italie n'a jamais cessé d'être une démocratie, et les procès ont eu lieu.* » Ainsi dans la *Repubblica* du 9 septembre, Mario Pirani dans une tribune intitulée « *Ex BR et crétiens d'hier et d'aujourd'hui* » s'en prend au retour sur scène de ces « *mauvais maîtres* » à penser, et aussi à ceux qui veulent « *ériger en doctrine "intouchable" la vieille pratique mitterrandienne.* »

« BLESSURES ROUVERTES »

A l'inverse, chez les Verts et à Refondation, on réclame « *l'amnistie* », pour ces événements survenus il y a plus de trente ans. « *La démocratie italienne, au nom de ses principes, doit savoir tourner la page, fermer de façon politique l'his-*

toire de ces années de plomb, comme le suggère le projet de loi Marco Boato. D'autant qu'à l'époque des faits, l'extrême droite ne se priva pas d'attentats massifs, dont les auteurs condamnés depuis et en fuite notoire ne sont pas du tout inquiétés, et que des franges des services secrets manipulèrent activement certains réseaux terroristes. »

Plus mesuré, et plus représentatif du courant majoritaire dans l'opposition, Emanuele Malacuso, un des dirigeants des Démocrates de gauche (DS) entend « *distancer au cas par cas, selon la gravité des crimes commis* ». Dans une interview du 27 août au quotidien romain *Il Messaggero*, il confirmait que le retour des brigadistes pose effectivement le problème de l'amnistie. « *La grâce ne peut concerner ceux qui purgent en prison une peine définitive. J'ai toujours été favorable*

à ce qu'on tourne la page des "années de plomb". Même si hélas les blessures se sont rouvertes avec les assassinats de D'Antona et de Biagi et le soutien qu'ils ont reçu par des prisonniers. Il faut demander la grâce pour ceux qui ont abandonné la lutte armée, et par contre les irréductibles doivent purger leur peine. » Emanuele Malacuso a évoqué enfin le sort d'Adriano Sofri, « *toujours incarcéré alors qu'il exerce une fonction dans la société civile en écrivant dans la presse. Des cas comme celui-là réclament des interventions courageuses* ». De fait la grâce pour l'ancien chef de Lotta continua était envisagée. Même la famille de la victime dont il avait été accusé du meurtre – qu'il a toujours nié – semblait prête à pardonner. Jusqu'à l'assassinat de Marco Biagi.

Danielle Rouard

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M° Bouclicaut - Parking gratuit

Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France

« La loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat ne correspond plus à l'éclatement du paysage religieux »

Le pasteur souhaite relancer le débat sur le financement des cultes

La Fédération protestante de France organise un colloque, mardi 24 septembre, pour réfléchir aux « nécessaires adaptations de la loi de 1905 ». Vous-même soumettez à Matignon, le 25 septembre, vos propositions. Que faut-il changer à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat ?

Je souhaite lancer le débat sur l'application de la loi du 9 décembre 1905, mais aussi sur celle du 1^{er} juillet 1901 sur les associations. Dans la législation française, une association culturelle (loi de 1905) est d'abord une association loi de 1901, à laquelle se superposent un certain nombre de dispositions ajoutées en 1905. Or certains aspects du régime associatif sont mal adaptés aux associations culturelles.

Un seul exemple : la loi de finances 2002 prévoit qu'une association doit avoir au minimum un revenu annuel de 250 000 euros pour que l'un des membres de son comité directeur puisse être salarié. Aucune de nos Eglises n'atteint ce niveau de revenu, et nos pasteurs, qui sont tous à des fonctions de direction, ont besoin de recevoir un traitement ! Depuis le 1^{er} janvier, nous sommes hors la loi. L'ancienne secrétaire d'Etat au budget Florence Parly nous a assurés par écrit que les associations culturelles n'étaient pas concernées. Mais ces garanties ne tiendraient pas si nous étions attaqués devant les tribunaux.

Faudrait-il tailler un statut sur mesure pour les cultes ?

Les protestants ne demandent pas à bénéficier d'un régime particulier, simplement parce qu'ils sont très attachés au régime associatif. Nous souhaitons préserver également ce qui fait la spécificité des associations loi de 1905, et d'abord la transparence : pour bénéficier de la défiscalisation des dons et legs à

laquelle elles ont droit, elles sont tenues de déposer leurs comptes en préfecture tous les trois ans ; tous les ans si le préfet le demande. Chacun peut savoir d'où vient l'argent. Si une telle transparence s'appliquait aux associations loi de 1901, les pouvoirs publics y verraient peut-être plus clair sur les comptes de la Scientologie ou de certaines associations musulmanes...

Un des points de la législation qui fait problème est « l'objet exclusif » : une association loi de 1905 doit avoir pour objet exclusif l'exercice du culte. Au fil de la jurisprudence, cette notion a été élargie à des activités comme la catéchèse ou la formation des ministres du culte. Mais il est toujours interdit, en principe, de vendre des livres dans un lieu de culte, ou d'y collecter des fonds pour une association caritative. Aujourd'hui, l'objet des associations loi de 1905 est trop restrictif pour correspondre, par exemple, aux besoins d'une mosquée.

Pour contourner ces difficultés, les responsables religieux ont pris l'habitude de créer une association loi de 1901, parallèle à l'association culturelle. Ils peuvent ainsi bénéficier des avantages liés aux deux régi-

mes. Je crois qu'il faut sortir de ces usines à gaz ! Il suffirait d'inscrire dans les textes que les associations loi de 1905 ont un objet « principalement culturel ».

Les associations loi de 1901 peuvent bénéficier de subventions, ce qui n'est pas le cas des associations culturelles. Faut-il changer ce point ?

En réalité, les associations culturelles peuvent bénéficier dans certains cas de fonds publics. L'acte du 25 décembre 1942, adopté par Vichy et maintenu à la Libération, prévoit que les municipalités ont le droit de financer des travaux de « réparations » dans les édifices de culte. Pourtant, la plupart du temps, les maires refusent de nous accorder des subventions, parce qu'ils ont peur de violer la loi de 1905 et son article 2, selon lequel « la République ne subventionne aucun culte. » « Créez une association loi de 1901, nous répondent-ils, et vous aurez vos subventions. » Si bien que l'on contourne la loi sous prétexte de respecter la laïcité... Aujourd'hui, il conviendrait de clarifier les conditions dans lesquelles les collectivités locales peuvent éventuellement financer des lieux de culte.

Les cultes ne peuvent pas être subventionnés

● **Les lois de 1901 et 1905.** Les associations culturelles procèdent à la fois de la loi de 1901 sur les associations et de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Elles doivent avoir pour objet exclusif l'exercice du culte. Ce sont les préfetures qui décident que telle association présente ou non un caractère culturel.

● **Financement.** Comme certaines associations caritatives, les culturelles peuvent recevoir des

dons et des legs et bénéficient de mesures fiscales spécifiques (exonération de la taxe foncière et des droits sur les dons et legs, réductions d'impôts pour les membres donateurs). La loi de séparation des Eglises et de l'Etat interdit en principe de subventionner les cultes. Mais l'acte du 25 décembre 1942 prévoit que l'Etat et les collectivités locales peuvent financer des « réparations » dans des édifices ouverts au public.

Bénéficiez-vous du soutien des autres cultes dans votre volonté de réforme ?

En septembre 2001, nous avons rencontré les responsables de la Conférence des évêques de France : à 70 %, nos préoccupations sont les mêmes. Nous avons été d'autant plus surpris que les catholiques ne réagissent pas à la loi de finances 2002. Ma seule explication est qu'ils estiment globalement ne pas relever de la loi de 1905, mais du traité de 1924 signé entre la République française et le Saint-Siège. Celui-ci prévoit que l'Etat reconnaît d'une certaine manière l'organisation interne de l'Eglise catholique. De fait, les diocèses catholiques n'obéissent pas au statut commun des associations. Par exemple, les présidents d'associations doivent être élus à intervalles réguliers ; or tel n'est pas le cas des évêques.

Ne craignez-vous pas de toucher à un point aussi sensible que la laïcité ?

Je n'ai pas l'intention de ranimer la guerre des deux France ! Les protestants peuvent d'autant moins être suspectés de remettre en cause la laïcité qu'ils ont été associés à la préparation de la loi de 1905. A l'approche de son centenaire, il est temps d'abandonner les combats d'arrière-garde. Dans la tête du législateur de 1905, quatre cultes étaient implicitement reconnus : le catholicisme, le judaïsme, et les deux Eglises protestantes, réformée et luthérienne. Cette vision ne correspond plus à l'éclatement du paysage religieux. On peut se demander aujourd'hui si la loi de 1905 n'entraîne pas une discrimination à l'égard des minorités religieuses.

Propos recueillis par Xavier Ternisien

A Châtenay-Malabry, hommage à « Jean-Mi », mort après une interpellation policière

Amis et voisins s'interrogent sur la cause du décès

PARENTS, amis, voisins... ils étaient un peu plus de 200 à défiler en silence dans les rues de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), samedi 21 septembre, derrière une banderole portant l'inscription : « Georges Mondésir est mort. Pourquoi ? » Cet homme de 42 ans, habitant du quartier de la Butte-Rouge, est mort à la suite de son interpellation musclée par la police, le 6 septembre, devant son domicile. Quinze jours après sa disparition, une marche silencieuse en direction du commissariat de la ville et de la sous-préfecture d'Antony a été organisée avec le soutien de plusieurs associations (Ligue des droits de l'homme, Cinquième zone) et de partis politiques de gauche ou d'extrême gauche (PS, PCF, Verts, LCR) pour « exiger la vérité sur ce qui s'est réellement passé ». Dans le cortège, le visage de celui que tout le monde surnommait « Jean-Mi » apparaissait souriant sur une dizaine de grandes pancartes. Agent technique à l'Inserm, Georges Mondésir était « excentrique et jovial », se souvenaient ses voisins. Il était aussi « un peu agité », précise une vieille dame, qui évoque ses tenues bizarres et le jour où il a jeté une partie de ses meubles par la fenêtre de son appartement du premier étage.

« Jean-Mi » était soigné depuis des années dans une clinique psychiatrique de Clamart (Hauts-de-Seine). « Il revenait quand ça allait mieux, indique son frère Robert. Il n'était pas dangereux. En vingt ans, il n'a jamais agressé personne. » Quelques voisins avaient même pris l'habitude de prévenir les services sociaux quand ils voyaient son état se dégrader. Mais, le 6 septembre, ni l'hôpital qui le suivait, ni son assistante sociale, ni la mairie n'ont pu envoyer quelqu'un pour venir le chercher. Georges n'allait pas bien depuis plusieurs jours.

En fin d'après-midi, il était descendu dans la rue avec un petit couteau de table pour sectionner le tuyau d'arrosage des deux jeunes qui jardinaient au pied du bâtiment. Georges était en colère, il ne voulait pas qu'on gaspille son eau. Des voisins ont fini par appeler la police, et trois voitures sont arrivées, une dizaine d'hommes munis de gilets pare-balles et de

flash-ball. L'homme a jeté son couteau. Ce n'est qu'au moment de monter dans la voiture de police qu'il a tenté de s'enfuir. Le marginal a été rapidement intercepté par cinq ou six policiers, à l'arrière de son domicile.

Plusieurs gerbes de fleurs indiquent encore l'endroit où il a été plaqué, menotté et fermement maintenu à terre. Plusieurs enfants qui ont assisté à la scène se souviennent même qu'on lui aurait mis un bras autour du cou, alors qu'il tentait de se libérer, tout essoufflé. « Il est devenu tout bleu, raconte le frère de la victime. Il y avait tous les enfants autour qui leur disaient d'arrêter, mais ils n'ont pas écouté. » « Jean-Mi » aurait essayé de se relever, avant de s'affaisser définitivement, inanimé. Les policiers ont alors tenté de le réanimer avant d'appeler les secours, qui l'ont transporté à l'hôpital Bécclère de Clamart. Son décès a été annoncé le lendemain à la famille, qui a déposé plainte auprès de l'Inspection générale des services. Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Nanterre pour rechercher les causes de la mort.

VISAGE DEVENU VIOLET

Selon une première autopsie, Georges serait mort d'un arrêt cardiaque, après être « arrivé en vie à l'hôpital », comme l'assure Clarisse Grillon, secrétaire générale du parquet de Nanterre, qui évoque une crise d'épilepsie. La direction départementale de la sécurité publique (DDSP) des Hauts-de-Seine précise de son côté que Georges Mondésir a été interpellé « en état de surexcitation et de démente », ce qui expliquerait « la vision qu'ont pu avoir les enfants de son visage devenu violet par l'afflux de sang ». Il n'est pas mort sur le coup, mais « le lendemain à l'hôpital », ajoute la DDSP, qui attribue la défaillance cardiaque de « Jean-Mi » au fait qu'il prenait « beaucoup de médicaments et buvait pas mal d'alcool ». Cette version des faits est contestée par la famille de la victime, pour qui Georges, « malade dans sa tête, était aussi un sportif qui faisait du vélo et de la course à pied ».

Alexandre Garcia

Subventions ou exonérations ? Le dilemme des associations musulmanes

QUAND l'Association des familles franco-musulmanes de Romainville (Seine-Saint-Denis) s'est portée acquéreur, il y a deux ans, d'une supérette pour en faire une mosquée, elle a aussitôt demandé à la préfecture de Bobigny sa transformation en association culturelle, dite loi de 1905 : « Si nous voulions éviter de payer la taxe foncière, il fallait se mettre en 1905 », résume Zineddine Berrima, l'un des responsables du projet. « Nous avons transformé les statuts de l'association, changé les membres du bureau. La préfecture a accepté sans problème. » Aujourd'hui, M. Berrima envisage de créer, à côté de la mosquée, une association loi de 1901, qui s'appellera Equilibre-Romainville : « Grâce à elle, nous espérons pouvoir recueillir des miettes de subventions. L'association fera du soutien scolaire et enseignera la langue arabe. Les besoins sont énormes. Peut-être que la mairie nous aidera... »

A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), les musulmans se sont également constitués en association culturelle quand ils ont acheté une usine de machines à café pour la transformer en lieu de culte. Pour Abdellkader Sofi, l'un des membres de l'association, il y avait une certaine logique à cette décision : « Une mosquée

est un lieu de culte. Et puis, s'il y a des avantages au niveau des impôts... »

Dans chaque cas, le dilemme entre les deux régimes associatifs est le même : subventions ou avantages fiscaux. Les associations loi de 1905 bénéficient d'exonérations de taxes et d'impôts. Mais la loi de séparation des Eglises et de l'Etat leur interdit de recevoir des subventions.

A Evry, un Musée d'art sacré sans budget

Quand le diocèse d'Evry (Essonne) lance, en 1988, une souscription pour construire une cathédrale, le ministre de la culture, Jack Lang, décide que l'Etat versera une subvention de 762 000 euros, pour un budget total de 9 millions. Mais pas dans n'importe quelles conditions : il s'agit de financer un musée d'art religieux. Une association loi de 1901 est créée, l'Association nationale des arts sacrés. La cathédrale appartient, elle, à l'association diocésaine sous le régime de la loi de 1905. Aujourd'hui, les 800 m² du Musée d'art sacré existent, mais les salles sont... vides. « Nous avons présenté récemment une exposition sur la Bible, fait valoir le Père Alain Bobière, vicaire général. Quand l'association a été créée, personne n'a prévu de budget de fonctionnement. Aujourd'hui, nous manquons d'argent pour réaliser un véritable musée... »

Le président de l'Union des musulmans de Trappes (Yvelines), hésite encore. L'association de Jaouad Alkhaliki gère une salle de prière de 100 m², au pied d'une barre d'immeuble. Elle s'approprie à donner le premier coup de pioche d'une mosquée de 6 000 m². « Pour l'instant, nous sommes en 1901. Le choix de

passer en 1905 soulève un débat stratégique. Notre future mosquée ne se réduit pas au culte : elle comprendra trois pôles, culturel, culturel et éducatif. » M. Alkhaliki envisage de créer un montage constitué d'une société civile immobilière et de deux associations, culturelle et culturelle. Mais il s'inquiète de la gestion de l'ensemble : « Qui sèmera dans les différents

priétaires de leur lieu de culte : « Les droits de mutation sont moins élevés. Les impôts locaux aussi. » A l'inverse, le fait de rester en loi de 1901 n'attire pas forcément les subventions : « Dans tout le département, je ne connais que deux ou trois cas d'associations musulmanes qui ont réussi à obtenir des aides de la mairie. Pourtant, affirme M. Houacine, les autres religions bénéficient de subventions pour réparer un toit par ici, construire un bâtiment là. Si l'on explorait les comptes des mairies, on aurait des surprises... »

Toutes les associations culturelles musulmanes ne sont pas forcément en règle, et leur activité déborde souvent du cadre culturel : « Dans presque toutes les mosquées, on fait un peu de commerce. On vend des livres, des chapelets, des djellabas à la sortie de la prière, avoue M. Houacine. Mais les sommes sont très modestes. »

Si ce flou juridique conduit des responsables religieux à demander une remise à plat du système, le ministère de l'intérieur reste attaché à la séparation entre les deux régimes, qui permet de distinguer « le culturel ou le caritatif du culte proprement dit » et d'écarter les sectes des avantages reconnus aux cultes.

X. T.

Nouvel afflux de sans-papiers à Saint-Denis

PLUSIEURS CENTAINES de personnes accompagnées de leurs enfants (photo) ont afflué, dimanche 22 septembre, au théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) pour se faire recenser par la Coordination 93 des sans-papiers, qui avait accompagné le mouvement d'occupation de



la basilique de Saint-Denis au mois d'août. Samedi, 1 475 nouveaux sans-papiers avaient déjà été enregistrés, selon un porte-parole de la Coordination. Les dossiers vont être remis à la préfecture de Bobigny. « Il n'y aura pas de régularisation globale » des immigrés sans-papiers a cependant réaffirmé le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, dimanche, lors du « Grand jury RTL-Le Monde-LCI ». « Chaque fois qu'il y a eu régularisation globale, ça n'a rien résolu, a ajouté M. Sarkozy. On fait monter l'exaspération, qui conduit à la montée de la xénophobie et du racisme ».

DÉPÊCHES

■ **ENTARTAGE :** Josselin de Rohan, président du conseil régional de Bretagne a été « entarté », dimanche 22 septembre, dans son château de Josselin (Morbihan) par un militant breton hostile au projet de réaménagement du site mégalithique de Carnac (Morbihan). Celui-ci prévoit notamment la construction d'un grand parking, de boutiques, et l'expropriation de plusieurs rivières.

■ **SÉCURITÉ :** le sentiment d'insécurité a baissé de cinq points en dix mois selon un sondage CSA-Le Figaro publié lundi 23 septembre. 51 % des personnes interrogées se sentent « rarement ou jamais en insécurité » contre 46 % lors du dernier sondage.

■ **PAPON :** une cinquantaine de personnes ont manifesté, dimanche 22 septembre, contre la libération de Maurice Papon, devant la mairie de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), puis devant le domicile de l'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux (Gironde), condamné en 1998 à dix ans de réclusion criminelle, et libéré mercredi 18 septembre pour raisons médicales.

■ **BASQUES :** les deux personnes arrêtées vendredi 20 septembre dans la région de Toulouse ont été identifiées. Il s'agit d'Oscar Celarain Ortiz et Andoni Otegi, tous deux présentés par la police comme des activistes nationalistes basques espagnols ayant des liens avec l'ETA.

A Valence, un Marocain déserte son mariage pour ne pas être expulsé

VALENCE (Drôme)

de notre correspondant

Le mariage de Malika El Alami et Hamid Ben-naghmouch, deux Marocains, que le maire de Valence, Patrick Labaune, député (UMP), avait refusé de marier le 14 septembre, n'a pas pu avoir lieu samedi 21 septembre : le fiancé, menacé de reconduite à la frontière parce que son visa de tourisme avait expiré le 10 août, ne s'est pas présenté (Le Monde du 21 septembre).

Une centaine de policiers, dont une demi-compagnie de CRS, avaient été mobilisés pour interpellier le Marocain pour le cas où il serait venu à la mairie. Toute de noir vêtue, et portant un petit bouquet de fleurs à la main, Malika s'est rendue à l'heure prévue pour le mariage sur la place de la mairie, accompagnée de quelque 200 personnes. Elle a proposé à la foule d'aller ensemble chercher son fiancé. Le groupe s'est dirigé vers un restaurant situé à une centaine de mètres de l'hôtel de ville. La jeune femme est entrée dans l'établissement pour en ressortir quelques instants plus tard accom-

pagnée d'un homme portant un masque vénitien. A ce moment-là, les policiers se sont précipités pour tenter de capturer le fiancé marocain, mais l'homme au visage masqué n'était qu'un leurre qui est parvenu à disparaître dans la foule.

« Nous avons imaginé ce scénario pour démontrer jusqu'où pouvait aller la police pour empêcher ce mariage », a expliqué Odile Favrat, la présidente de l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI). Démonstration éloquent : l'intervention sans ménagement des policiers en civil (et sans brassards) et des CRS a fait plusieurs blessés légers, dont un journaliste. Et le matériel de deux photographes, également molestés, a été endommagé.

Un peu plus tard, le maire de Valence, ses adjoints démissionnaires et quelques partisans chantaient la Marseillaise sur le perron de l'hôtel de ville, toujours encerclé par les forces de police. « On demande aux Français de payer leurs PV, ils ne pourraient pas admettre qu'un Marocain en situation irrégulière puisse se

marier : tout le monde doit respecter la loi », répète Patrick Labaune. Pourtant le maire de Valence a été le premier à ne pas respecter la loi qui lui faisait obligation de célébrer ce mariage une semaine plus tôt, alors que le procureur n'avait signalé aucune opposition et avait écarté l'éventualité d'un « mariage blanc ». Il s'est ensuite arrangé pour que son choix devienne irréversible en intervenant auprès du ministère de l'intérieur. Le préfet de la Drôme a alors été contraint de transmettre au fiancé marocain une « invitation à quitter le territoire », alors qu'un précédent courrier lui laissait le temps de se marier avant de rentrer dans son pays d'origine.

« Quand la justice et l'administration doivent se plier aux volontés politiques, on passe dangereusement d'un Etat de droit à un Etat de force », s'inquiète Michèle Rivasi (PS), chef de file de l'opposition valentinoise. Malika a finalement renoncé à se marier à Valence.

Gérard Méjean

DISPARITIONS

Philippe Lenaël

Metteur en scène spécialiste du baroque

PHILIPPE LENAËL, metteur en scène de théâtre et d'opéra, est mort dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 septembre, à l'âge de 59 ans, à Nantes, des suites d'un accident cérébral.

Passionné de théâtre, Philippe Lenaël avait étudié au Conservatoire d'art dramatique, avant de se tourner vers la mise en scène à partir de 1968 (création du Théâtre-Ecole au Studio des Champs-Élysées). 1975 fut une année charnière : Philippe Lenaël s'établit à Nantes sur les conseils de Jean Vilard, dirige le Studio-Théâtre et s'oriente vers le baroque après une fructueuse rencontre avec le chef d'orchestre et claveciniste William Christie ainsi qu'avec le professeur Dene Barnette, spécialiste des XVII^e et XVIII^e siècles. C'est à cet effet qu'il crée, en 1978, la compagnie du Théâtre du Nombre d'or, au sein de laquelle il met en scène Racine (*Andromaque*) et Marivaux (*La Double Inconstance*), ce qui lui vaudra la reconnaissance internationale d'une tournée.

■ **DEREK DAVIES**, mort d'un cancer à Antibes (Alpes-Maritimes) dimanche 15 septembre, a été une figure marquante du journalisme anglophone en Asie. Né le 9 mars 1931, Derek Davies fait un bref passage au Foreign Office à sa sortie de l'université de Cambridge avant de trouver sa vocation. Après quelque temps au *Financial Times*, il entre en 1962 à la *Far Eastern Economic Review*. Il fera vite de ce modeste hebdomadaire de Hong-kong, dont il a assuré la direction pendant un quart de siècle, la publication la plus respectée de la région et une lecture indispensable pour tous ceux qui voulaient comprendre la politique, la société ou l'économie asiatiques. De caractère parfois difficile, très soucieux de son indépendance, Derek Davies a toujours défendu ses journalistes contre les pressions de multiples gouvernements – au risque d'être mis à l'index, comme à Singapour – et a profondément contribué au combat pour la liberté de la presse. Il quitta la *Review* peu après son rachat par le groupe américain Dow Jones, à la fin des années 1980.

Marie-Aude Roux

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet/) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi visant à faciliter le stationnement des personnes handicapées. www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0126.asp

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi tendant à instaurer un système d'indemnisation des citoyens pour les troubles qu'ils

Mais c'est à l'instigation du musicien et spécialiste de musique baroque Philippe Beaussant que Philippe Lenaël va désormais se consacrer à l'opéra et à la tragédie lyrique. Dès 1983, il monte pour le Festival de Boston *Zoroastre*, de Rameau, puis *Pygmalion*, créé au Festival de Saintes et choisi pour la commémoration à Versailles de la naissance de Rameau. En quelques années, Philippe Lenaël s'impose comme un acteur reconnu de la vie musicale française et internationale dans le domaine de la musique baroque. Sensible et raffiné, d'un intellectualisme sensuel, son art de metteur en scène s'approprie avec bonheur des ouvrages tels *L'Infedelta Delusa*, de Haydn (avec la Petite Bande de Sigiswald Kuijken à l'Opéra d'Anvers), *I Disingannati*, de Caldara, *La Pastorale de Noël*, de Marc-Antoine Charpentier, et deux mélodrames de Benda, *Ariane à Naxos* et *Médée*, avec Christophe Rousset et ses Talents Lyriques. En 1986, il monte à l'Opéra de Lyon le très rare *Scylla et Glaucus*, de Jean-Marie Leclair, une belle production avec John Elliot Gardiner qui lui vaudra le Prix Claude-Rostand du meilleur spectacle lyrique de l'année.

RETOURS AUX AMOURS RAMISTES

Dès 1980, Philippe Lenaël a été un hôte privilégié de l'Institut de musique et de danse ancienne, où il enseigne, cependant qu'il réalise de nombreuses mises en scène lors des fameuses « Journées » du Centre de musique baroque de Versailles, tout en codirigeant avec Rachel Yakar le Studio baroque de Versailles. Directeur infatigable et avisé du festival du Printemps des Arts, qu'il a créé en 1983 à Nantes, Philippe Lenaël n'a cessé de défendre avec fougue cet art qu'il aime par-dessus tout. Fondateur en 1997 des Créations baroques atlantiques, il imaginera sur le *Zémire et Azor* de Grétry un merveilleux spectacle de marionnettes. Sa dernière mise en scène, témoin de ses premières amours ramistes, aura été un *Rameau de clair-obscur*, d'après *Hippolyte et Aricie*, avec l'Ensemble Stradivaria et Daniel Cuiller.

subissent du fait de l'implantation d'un ouvrage public nouveau. www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0178.asp

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi visant à créer un Institut national de la santé. www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0127.asp

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi tendant à simplifier le bulletin de paie. www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0125.asp

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi tendant à instaurer une régionalisation de la santé. www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0128.asp

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. Jean-Claude Alexandre, Mme Jacqueline Alexandre, M. et Mme Jacques Petit-Gats, M. et Mme Marc Alexandre, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses frères et sœur, ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Mme Daniel ALEXANDRE, née Denise EPIN,

le 20 septembre 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de La Roche-Posay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dons à adresser au profit de la Lutte contre la douleur, Hôtel-Dieu, 1, place du Parvis-Notre-Dame, 75181 Paris Cedex 04.

– Mme Jacques Ameye, Et sa famille ont la tristesse de faire part du décès, à quatre-vingt-deux ans, le 8 septembre 2002, à Montpellier, de

M. Jacques AMEYE, agrégé de l'Université, professeur de lettres supérieures, ancien du maquis de Haute-Loire.

Les obsèques ont eu lieu au temple du Mazet-Saint-Voy.

« *L'amour du Christ surpasse toute intelligence.* »

Son merveilleux fils,

Jean, ingénieur à EDF.

décédait, à vingt-six ans, le 1^{er} mai 1977.

« *Heureux les cœurs purs.* »

– Son épouse, Ses enfants ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-douzième année, de

François BONJOUR.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 septembre 2002, à 15 heures, en l'église de Charbuy, près d'Auxerre.

8, chemin des Carillons, 89113 Charbuy.

Jean CACHEUX

est né le 17 septembre 2002.

Il est entré dans la paix de Dieu le 18 septembre.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Barberey (Aube), le lundi 23 septembre.

De la part de Sophie et Fred Cacheux, ses parents, Thérèse, sa sœur, Françoise et Pierre Puech, Bernadette et François Cacheux, ses grands-parents, Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Saint-Hubert, 75011 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30 Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Rebeca, sa femme, Diego, son fils, ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard DUPÉRIER,

survenu le 14 septembre 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 septembre, à 9 h 45, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47 bis, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

– Le président Et le bureau de l'Ecole de psychanalyse Sigmund Freud, Ses collègues et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Bernard DUPÉRIER, psychanalyste, psychiatre.

– Mme Jeannette Mayer, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants,

Henri Blanc, président de la FFMJC, Et l'ensemble du conseil d'administration, Michel Déhu, délégué général, Et l'ensemble du personnel de la FFMJC, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel MAYER, combattant dans les FFL (1939-1945), délégué de la FFMJC (1963-1981),

survenu le 19 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Un hommage lui sera rendu le mardi 24 septembre, à 10 heures, au funérarium de Reims, rue Raymond-Aubry, à Reims (Marne).

19, rue de la Bourdonnais, 51100 Reims. 15, rue La Condamine, 75017 Paris.

– Janine, son épouse, Nadia et Karim, ses enfants, Sa famille, Et ses proches, ont la tristesse de faire part du décès de

Amo MEDJAD,

survenu le 19 septembre 2002.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

12, esplanade des Courtieus, 92150 Suresnes.

– Mlle Hélène Roubier, M. Stéphane Roubier, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Paul ROUBIER, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes,

survenu le 20 septembre 2002, à Strasbourg.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-le-Jeune, près du tribunal, à Strasbourg.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture familiale, au cimetière de Bar-sur-Seine (Aube).

– Mlle Catherine Saltiel, M. et Mme Jean-Claude Saltiel, Anne et Charles-Antoine, ses enfants et petits-enfants, Les familles Zuckermann et Saltiel, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gracia SALTIEL, née ANGEL,

survenu le 18 septembre 2002.

Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité.

35, rue de la Glacière, 75013 Paris. 26, avenue Junot, 75018 Paris.

– Michel et Michèle Sivignon, Françoise et Gérard Sury, ses enfants, Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Mathilde SIVIGNON, née DARGAUD,

le 20 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 septembre, à 15 heures, à Dompierre-les-Ormes (Saône-et-Loire).

– René Rettori, son épouse, Ses enfants, ses petits-enfants, Son frère, Tous ses parents et amis ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Paulette RETTORI, née MANSVILLE,

survenu le 11 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité, le 20 septembre.

Cet avis tient lieu de faire part.

Roger VIDAL,

conseiller honoraire du tribunal administratif de Paris, ancien combattant (1939-1945), chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques,

nous a quittés le 14 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques ont été célébrées le 20 septembre, aux Ulis, dans l'intimité familiale.

De la part de Jeanne Vidal, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Sa famille, Et ses amis.

1, résidence Jardin-des-Lys, 91940 Les Ulis.

Remerciements

– Après le décès de

Daniel BÉRUEL,

survenu le 15 septembre 2002,

Madeleine Jamet, sa maman, Sylviane Bérue, épouse Lellouche, sa sœur, Christiane Bérue et ses enfants,

tiennent à remercier toute la famille et les amis qui sont venus les soutenir et les accompagner, le jeudi 19 septembre.

Anniversaires de décès

– 24 septembre 1999, 24 septembre 2002.

Didier LATIMIER,

« *...le diapason de satin* ».

38090 Villefontaine. 59650 Villeneuve-d'Ascq.

– Le 24 septembre 1982,

Josette NOVARINA-PRADERIE

nous quittait.

Sa famille, Ses amis.

– Claude Blanvillain, Alain Maire remercient d'avoir une pensée pour

Pierre-J. PATRIGOT,

disparu le 24 septembre 1991.

Ils veillent à sa mémoire et demandent à ses amis de ne pas l'oublier.

– Le 23 septembre 1981,

Alain POMARANEC

disparaissait brutalement.

Il avait vingt-six ans.

Ses parents, Son frère Marc demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Souvenir

– Le 24 septembre 1942,

mon grand-père,

Victor LEMICH,

était arrêté à son domicile par deux policiers français. Malgré son âge et son état de santé, ils lui ont demandé d'emporter des bleus de travail.

Conduit au commissariat de la rue du Surmelin, Paris-20^e, non loin de son atelier de carrosserie « aryanisé », puis à Drancy, il a été déporté par le convoi n° 38 et gazé à son arrivée à Auschwitz. Les années ont passé, la douleur est restée.

Eliane Steiner.

– Il y a cent ans, naissait

Marius LEPAGE.

Par-delà les morales et par-delà les religions, l'Ordre retrouve les racines métaphysiques de la Tradition. Les obédiences – peut-être un mal nécessaire mais certainement un mal – ont adultéré la doctrine traditionnelle qu'elles s'étaient donné à charge de transmettre fidèlement aux Frères Maçons. Avant de vouloir réformer le monde, il faut réformer les hommes. C'est le rôle de l'Ordre et *seul*, le travail en Loge permet d'atteindre le but de perfectionnement *individuel* assigné à l'initié.

« Un Maçon libre dans une loge libre » est le seul authentique landmark... L'Ordre et les obédiences.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le jeudi 26 septembre 2002, à 18 h 15, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e, à la mémoire de

Elisabeth Sanda GEBLESCO, docteur ès lettres, psychanalyste,

chargée de cours à l'université de Nice - Sophia-Antipolis, membre de l'Ecole freudienne de Paris (AME), puis de l'Ecole de la Cause freudienne, enseignante de l'antenne clinique de Nice.

Elle a quitté les siens, le 26 août, à la suite d'une douloureuse maladie combattue avec courage.

46, boulevard du Jardin-Exotique, 98000 Monaco.

– Le nom de

Elisabeth GEBLESCO

reste associé à celui de

Jacques LACAN,

dont elle fut très proche et dont elle s'attacha à enseigner la pensée, notamment dans le séminaire de recherche psychanalytique qu'elle dirigeait à Nice, où elle élaborait une réflexion théorique et clinique originale et féconde.

Colloques

COLLOQUE UNIVERSITÉ LAVAL (QUÉBEC) à Paris.

Rencontre exceptionnelle sur le thème : « **Une université humaniste est-elle encore possible ?** »

avec **MM. J.-M. Narbonne** (10 heures), **P. Guenancia** (10 h 15), **A. Renaut** (11 heures), **R. Rémond** (14 heures), **Y. C. Zarka** (14 h 45), et une table ronde réunissant **MM. Th. De Koninck, L. Lebel, J.-F. Mattéi, A. Touraine** (15 heures), suivie de la remise, à 17 h 30, d'un doctorat *honoris causa* à **M. P. Hadot**, en présence de **M. Luc Ferry**, ministre de l'éducation nationale, et de **M. Raymond Chrétien**, ambassadeur du Canada à Paris. 27 septembre 2002, grand amphithéâtre de la Sorbonne, 45-47, rue des Ecoles, Paris 5^e. Entrée dans la limite des places disponibles.

– Le Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient et la *Revue d'études palestiniennes* organisent, le samedi 28 septembre 2002, à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e, le colloque

Vingt ans après Sabra et Chatila. Le matin, de 9 h 30 à 12 heures. **Histoire et témoignages, droit international et crimes de guerre**, avec MM. Amnon Kapeliouk, Gérard de La Pradelle, Me Michael Verhaeghe et Mme Leïla Shahid.

L'après-midi, de 14 h 30 à 18 h 30. **La permanence de la politique israélienne depuis 1948**, avec MM. Saleh Abdel Jawad, Ilan Halevy et Jan de Jong.

Projection du film *The Accused*. Contacts : CVPR, BP 8, 92292 Châtenay-Malabry Cedex. Tél. : 01-39-58-68-03.

Communications diverses

Prospective et stratégie des organisations :

Les cours de troisième cycle, conférences et séminaires de doctorat de la chaire de prospective du CNAM reprennent le 7 octobre 2002. Programme de l'année 2002-2003 : la prospective et ses méthodes, la planification par scénarios, le management stratégique, les grandes tendances du futur, l'évaluation, la prospective technologique et la prospective de l'environnement, le développement durable et la stratégie des entreprises.

Réunion d'information le jeudi 26 septembre, à 18 heures, au CNAM, 2, rue Conté, Paris-3^e (salles 39, 2, 64 : accès 39, 3^e étage, salle 64). Renseignements : 01-40-27-25-30. Mail : lips@cnam.fr Web : <http://www.cnam.fr/lips/>

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
Nom
Prénom
N°rue
Code postal [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)
.....
N°rue
Code postal [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER
Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

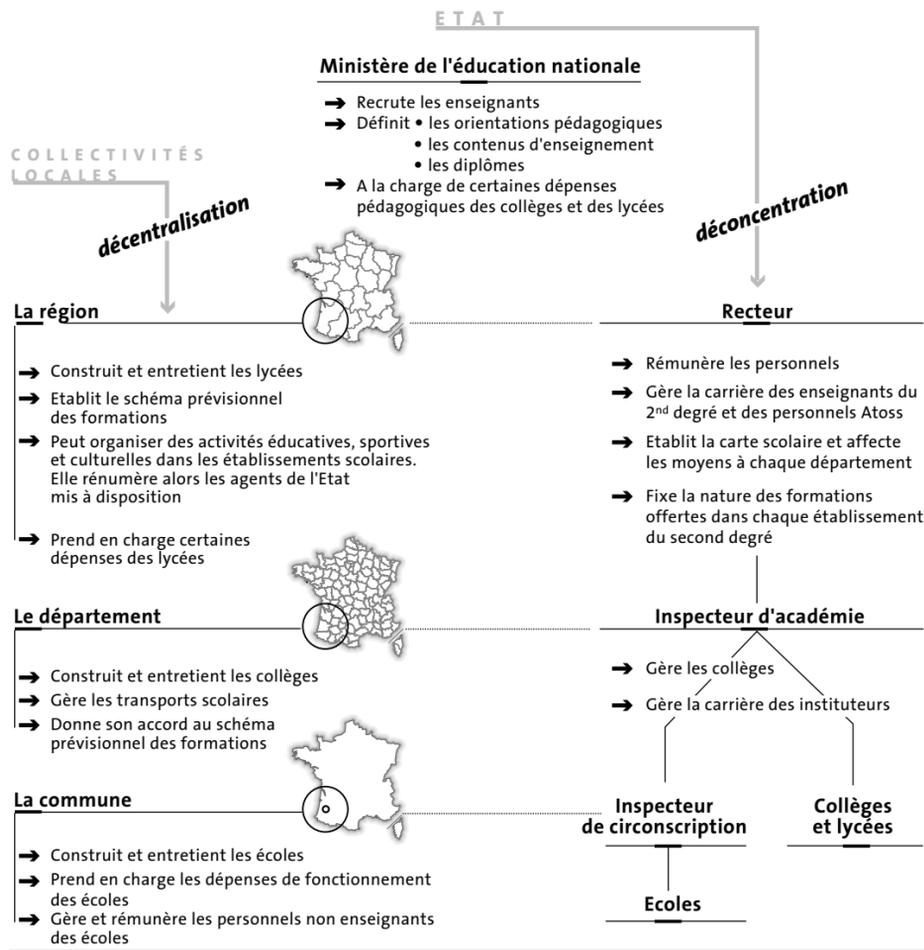
Les régions souhaitent une plus forte décentralisation de l'éducation

Interrogés par « Le Monde », les présidents de conseil régional se disent prêts à expérimenter de nouvelles compétences, notamment en matière de construction des universités et de formation professionnelle. Mais ils veulent des garanties sur le transfert des financements

LA QUASI-TOTALITÉ des régions veulent accroître leurs responsabilités en matière éducative et sont prêtes à expérimenter de nouvelles compétences. C'est ce qui ressort de l'enquête réalisée par *Le Monde* auprès des 22 présidents de région alors que le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, doit préciser, mardi 24 septembre, devant les recteurs et les inspecteurs d'académie, ses orientations en matière de décentralisation pour l'éducation nationale. D'ores et déjà, le ministre de la jeunesse et de l'éducation, Luc Ferry, et son ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, ont prévenu que le recrutement des enseignants, les programmes et les diplômes scolaires resteraient en dehors du champ de l'expérimentation. Vingt présidents de conseil régional sur vingt-deux ont répondu à nos questions.

► **Construction des universités.** C'est une des revendications fortes des régions : obtenir la responsabilité de la construction des établissements universitaires. « Depuis la mise en œuvre du plan Université 2000 [en 1992], les régions sont devenues des acteurs à part entière dans la programmation et la réalisation des structures d'accueil universitaires, qui relèvent pourtant, au regard de la loi, de l'exclusive compétence de l'Etat », souligne Jacques Blanc, président (UMP-DL) du conseil régional Languedoc-Roussillon, pour expliquer sa volonté d'obtenir cette compétence. Première région universitaire, avec 500 000 étudiants, l'Île-de-France propose aussi un transfert de la construction des universités. « L'expérience acquise avec les lycées et l'engagement actuel de la région dans le plan Université 3000 [adopté en mars 2000] justifient non pas une "expérimentation" dans un cadre fragile, mais le transfert par la loi de [cette] compétence », précise Jean-Paul Huchon, son président (PS). Les Pays de la Loire, le Limousin, Midi-Pyrénées, la Haute-Normandie et le Nord - Pas-de-Calais y sont également favorables. Certaines régions, comme l'Île-de-France, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), réclament en outre la prise en charge des logements étudiants. Plusieurs régions veulent aller au-delà de la seule construction des bâtiments. Elles souhaitent définir l'offre de formation dans l'enseignement supérieur. Rhône-Alpes est certainement la plus ambitieuse en la matière : elle revendique « la responsabilité de

LE PARTAGE ACTUEL DES COMPÉTENCES ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES



l'élaboration de la carte des formations supérieures avec le financement et le fonctionnement des établissements ». L'Alsace et l'Aquitaine veulent pouvoir, de leur côté, définir la carte de l'enseignement supérieur professionnalisé (BTS, IUT, IUP). Ces aspirations risquent néanmoins de se heurter aux présidents d'université. Dès juillet, la Conférence des présidents d'université (CPU) a déclaré son hostilité « à tout transfert de tutelle vers les régions ».

► **Formation professionnelle.** Plusieurs présidents de région veulent obtenir la responsabilité pleine et entière de la formation professionnelle. Les régions disposent déjà d'une compétence générale mais l'Etat a conservé la responsabilité des formations en direction de certains publics (les plus en difficulté notamment).

C'est sur cette distinction que veulent revenir ces régions en proposant de piloter la totalité de la formation professionnelle. Champagne-Ardenne, par exemple, suggère de prendre en charge les disposi-

tifs déjà existants pour les demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes, de courte ou de longue durée. La Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes et Poitou-

Les critiques des présidents de gauche

Sensibles au thème de l'éducation, les présidents de gauche des conseils régionaux n'en critiquent pas moins la démarche choisie par Jean-Pierre Raffarin. La décentralisation « ne doit pas être traitée par "saucissonnages successifs" », prévient ainsi Robert Savy, président (PS) de la région Limousin. « Or, ajoute-t-il, rien ne permet de penser aujourd'hui que le gouvernement souhaite engager cette réflexion globale qui doit s'accompagner inévitablement d'une réforme de l'Etat. » Alain Le Vern, président (PS) de la région Haute-Normandie, souligne « l'ambiguïté de la démarche gouvernementale et le leurre de l'expérimentation tous azimuts de compétences ». « Où serait la cohérence, la lisibilité de nos institutions, si le gouvernement accédait aux demandes divergentes, et parfois contradictoires, des régions ? », interroge-t-il. « De l'Alsace à la région Midi-Pyrénées, les régions n'interviendraient plus sur les mêmes champs de compétences, aux uns les universités, aux autres la santé, l'environnement ou le sport... Comment voulez-vous que le citoyen s'y retrouve ? », insiste M. Le Vern.

Charentes souhaitent également être les seules compétentes sur ce dossier. « Toutes les décisions sur la formation professionnelle doivent être prises au niveau régional », note Elisabeth Morin (app. UMP), qui a remplacé Jean-Pierre Raffarin à la tête de Poitou-Charentes. La Lorraine propose de son côté la transformation des rectorats en établissements publics afin, selon Gérard Longuet (UMP-UDF), de « régionaliser la relation qui existe entre la formation professionnelle et l'emploi en Lorraine ».

► **Orientation des élèves.** Les régions se préoccupent de l'information et de l'orientation des collégiens et lycéens. L'Alsace propose ainsi de créer un établissement public ou d'une agence associant notamment la région, le rectorat, l'ANPE. L'Aquitaine se prononce en faveur d'un « institut régional de l'orientation et des métiers ». Les Pays de la Loire suggèrent de transférer aux régions « la responsabilité et la gestion des organismes chargés de l'information sur les filières et les métiers (Onisep, CIO) ». La Bourgogne (dès 2003) et la Basse-Normandie sont également candidates. « C'est un sujet sur lequel il est difficile de défendre l'action de l'Etat tant celle-ci paraît médiocre », note un spécialiste du dossier au ministère de l'éducation.

► **Carte des formations.** Où choisit-on d'implanter un lycée ? Quelles filières met-on en place ? Qui décide de cette carte des formations ? Les régions, qui financent les constructions, sont déjà chargées de réaliser un schéma prévisionnel des formations. L'Alsace, Champagne-Ardenne et les Pays de la Loire revendiquent un rôle accru pour mieux coller aux besoins de l'économie locale. Mais une décentralisation complète de ce dossier n'est pas envisageable : l'Etat conservera en effet la maîtrise de la nomination des enseignants dans les établissements.

► **Gestion des personnels d'entretien des lycées.** Les régions étant déjà compétentes en matière de construction et d'entretien des lycées, la décentralisation de la gestion des personnels techniques et administratifs (Atoss) des lycées constitue une des pistes de réflexion du gouvernement. Certaines régions le réclament clairement, comme le Nord - Pas-de-Calais, d'autres l'envisagent, comme l'Alsace. Quelques-unes sont beaucoup plus réticentes. Midi-Pyrénées, par exemple, se déclare a priori opposée. « La discussion ne pour-

rait en effet être engagée que si, a priori, l'Etat acceptait la mise à niveau des effectifs et un débat contradictoire afin qu'un accord préalable soit établi avec la communauté éducative », affirme Martin Malvy, président (PS) du conseil régional de Midi-Pyrénées, en référence aux oppositions des syndicats sur le principe d'un transfert des personnels.

Clarifier les rôles entre Etat et collectivités

Simplifier ! Les régions sont quasiment toutes d'accord pour demander à l'Etat une clarification de leurs rôles respectifs en matière d'éducation. Nombreuses sont celles qui demandent à être reconnues comme « chefs de file » ou qui réclament un transfert de « blocs de compétences ». Ce principe « donnerait à la nouvelle étape de la décentralisation la cohérence, la lisibilité, et l'efficacité voulue par nos concitoyens », estime Alain Le Vern, président (PS) de la Haute-Normandie. « C'est tous ensemble, dans le cadre de blocs de compétences clarifiés et en évitant la perversité de financements croisés, que nous accélérerons le développement territorial », souligne Jean-Claude Etienne, le président de la région Champagne-Ardenne. L'Aquitaine, par la voix d'Alain Rousset, va très loin dans cette logique : « La vocation des régions est de prendre en charge un domaine d'action cohérent comprenant le développement économique, la formation professionnelle, les lycées, les bâtiments universitaires et la recherche. »

► **Le préalable financier.** Sur l'ensemble de ces sujets, les régions posent systématiquement une condition : que l'expérimentation de nouvelles compétences s'accompagne de transferts financiers correspondants. Les conseils régionaux gardent en effet un souvenir amer, sur le plan budgétaire, de la décentralisation des années 1980. Les dotations versées par l'Etat aux collectivités n'ont pas suivi la hausse des dépenses consacrées par les régions à la construction et à la rénovation des lycées. Prudentes, les régions demandent donc presque systématiquement la réalisation d'audits ou d'états de lieux pour évaluer l'importance des futures dépenses avant tout transfert.

Luc Bronner, Martine Laronche et Marie-Laure Phélippeau

Une aide au financement des études pour pallier les carences de l'Etat

Certaines régions subventionnent notamment l'achat de manuels au lycée

GRATUITÉ des manuels scolaires, financement de l'équipement des lycéens professionnels, bourses pour la mobilité des étudiants... Les régions se sont déjà emparées ces dernières années de dossiers qui dépassent leurs compétences éducatives obligatoires. « Des problèmes que l'Etat - hélas ! - s'avère incapable de résoudre trouvent ainsi des solutions », explique Bernard Toulemonde, inspecteur général de l'éducation. Présentées par les régions comme devant contribuer à l'égalité des chances, ces politiques visent le plus souvent à accorder un soutien aux familles dans le financement des études.

La mesure la plus spectaculaire concerne les manuels scolaires des lycéens. Alors que l'achat de livres est financé par les communes au primaire et par l'Etat au collège, il reste à la charge des familles au lycée. Or il faut compter 150 à 200 euros pour acquérir l'ensemble des ouvrages exigés par les enseignants en lycée général.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le Centre, les conseils régionaux versent une subvention à chaque établissement qui avoisine 150 euros par élève de l'enseignement général et 115 euros par lycéen professionnel. A charge ensuite pour les lycées de commander les ouvrages et de les distribuer

aux élèves. Ce modèle est toutefois critiqué par les éditeurs scolaires et les libraires, qui dénoncent l'impact négatif sur leurs activités commerciales.

En Haute-Normandie et en Rhône-Alpes, les conseils régionaux ont choisi d'attribuer des cartes à puce, dotées d'une cinquantaine d'euros pour les élèves de seconde générale et de première année de bac professionnel et d'une quarantaine d'euros pour les autres années. En Île-de-France, enfin, la région laisse le choix aux conseils d'administration des lycées. Ceux-ci peuvent acheter directement les ouvrages, donner des bons d'achat aux familles ou les rembourser sur présentation d'une facture ; 150 euros sont attribués aux élèves de lycées généraux et 115 euros aux lycéens professionnels.

ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX

Certaines régions ont mis en place un système équivalent, mais réservé à certains élèves. En Bretagne, par exemple, ce sont les boursiers qui bénéficient de la gratuité des manuels scolaires. En Alsace, les lycéens dont les parents ne sont pas imposables reçoivent une prime de rentrée de 60 euros.

Les régions se sont également préoccupées du premier équipe-

ment des lycéens professionnels. Souvent issus de milieux défavorisés, ceux-ci doivent acquérir des vêtements spéciaux, des équipements de sécurité, des boîtes à outils, etc.

Là encore, les politiques régionales sont diverses. L'Aquitaine a mis en place un programme appelé « Coup d'pouce » en direction de ces lycéens ; 230 euros sont ainsi alloués pour aider les élèves en hôtellerie, restauration et cuisine. Dans les autres filières (bâtiment, agriculture, mécanique...), le montant est de 92 euros. Les aides sont sensiblement identiques en Rhône-Alpes. La Bretagne, l'Île-de-France, le Limousin, la Haute-Normandie interviennent également.

La mobilité des lycéens et étudiants constitue un troisième champ d'intervention. En pointe sur cette question depuis 1987, Rhône-Alpes attribuera cette année 6 000 bourses de formation à l'étranger pour les étudiants (380 euros par mois). La région Bretagne accorde également des aides d'un montant de 1 731 euros (près de 400 bourses accordées). Le Limousin fait de même : pour les stages courts, les lycéens reçoivent 130 euros ; pour les stages longs, ils perçoivent 350 euros par mois.

L. Br.

Yves Dutercq, sociologue à l'Institut national de la recherche pédagogique

« On risque de créer, au niveau régional, une nouvelle forme de centralisme »

Quel bilan peut-on tirer de la décentralisation en matière éducative ?

Il est dans l'ensemble positif. Des avantages réels sont mentionnés en matière de construction, d'entretien des bâtiments et de financement plus rapide de certaines actions pédagogiques. Beaucoup de chefs d'établissements disent entretenir des relations plus satisfaisantes avec leurs interlocuteurs des collectivités locales qu'avec ceux des services académiques, sur la base de la négociation et non plus de l'injonction.

Cependant, le fort mouvement de déconcentration qui s'est opéré depuis quinze ans, et notamment le renforcement régulier du pouvoir des recteurs, a limité les effets de la décentralisation et l'autonomie des établissements. La rupture entre niveau central et niveau local ne s'est pas réalisée, contrairement à d'autres pays européens, qui ont, comme la France, une tradition centralisée. En France, on pourrait parler de « déconcentration ».

La décentralisation a-t-elle induit une variété des politiques régionales ?

Sans doute, mais de façon très ponctuelle avec quelques régions très entreprenantes et une majorité d'autres assez prudentes. Les présidents de région les plus volon-

taristes sont ceux qui s'appuient sur l'action éducative pour valoriser leur mandat électif. Quelques-uns ont pu profiter de la faiblesse de certains responsables territoriaux de l'éducation nationale. Au final, les cas les plus nets d'émergence d'une politique éducative territoriale correspondent à une renouveau d'une dynamique régionale et d'une dynamique rectorale, comme cela a notamment été le cas à Lille et à Lyon dans les années 1990.

La décentralisation a-t-elle contribué à accroître les inégalités dans le domaine scolaire ?

Certains écarts ont peut-être été accentués mais le problème se situe davantage entre régions riches et régions pauvres, qu'entre régions dynamiques ou non. D'où la nécessité de réfléchir à une péréquation. Sinon, certaines régions ne pourront pas suivre.

Quels gains l'école peut-elle tirer d'une décentralisation accrue ?

L'intervention des collectivités territoriales implique une modification des rapports de force, notamment entre offre et demande d'éducation : l'offre n'est plus celle du seul Etat, mais se complète des actions souvent très significatives des pouvoirs locaux. Cette complémentarité permet des

réponses plus rapides et mieux ajustées aux attentes des familles et des acteurs économiques. Le développement des politiques éducatives territoriales comporte aussi des risques évidents : surenchère, déséquilibre interrégional, accroissement des inégalités, retour du régime des notables.

Que pensez-vous du choix des régions comme chefs de file de la décentralisation ?

Je crains les conséquences d'une décentralisation non contrôlée, qui induirait de grandes différences. Mais l'exemple du primaire démontre que peuvent coexister un cadre national fort et des politiques locales influentes.

En revanche, le choix des régions risque de donner à cette décentralisation des allures de faux-semblant. L'organisation du système éducatif sera peut-être améliorée mais je ne pense pas que cela permettra d'insuffler davantage de dynamisme, ni de valoriser les expériences de terrain. On risque de revenir à une bureaucratie forte, de créer une nouvelle forme de centralisme au niveau régional. Avec un effet pervers : quand le centre est plus près des acteurs, ceux-ci sont finalement encore moins libres.

Propos recueillis par M.-L. P.

LES hurlements stridents des enfants qui retrouvent le plaisir de l'espace. Le ciment qui écorche les genoux, râpe le cuir des chaussures. Le chat, l'élastique et les billes. Les

haines d'un jour, les amours définitives. Les « J'te cause », « J'te cause plus »... Lorsque « sonne » la récré de 10 heures à l'école Gillevic, dans les quartiers sud de Rennes, deux cent soixante-sept élèves prennent possession de la cour pour un gros quart d'heure de liberté.

L'ensemble de bâtiments bas qui composent cette école élémentaire de taille imposante est cerné par les tours HLM. Ce qui offre à certains parents une possibilité unique de surveiller, depuis les fenêtres des appartements, le comportement de leur progéniture à l'école... Pour l'œil du néophyte, la récréation n'est que désordre. Que voir, sinon des enfants qui courent dans tous les sens en brailant ? Il faut se fier aux explications de l'ethnologue Julie Delalande pour identifier des groupes d'enfants, une division de la cour en différents espaces dont, chacun, apprend-on, remplit une même fonction d'une récréation à l'autre.

Pendant cinq années, Julie Delalande s'est installée, carnet de notes sur les genoux, dans les cours de récréation. Rien de ce qui fait la nostalgie des adultes, et le quotidien des petits, ne lui a échappé. Son livre, *La Cour de récréation. Pour une anthropologie de l'enfance* (Presses universitaires de Rennes), qui fait suite à une thèse soutenue en 2000 à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), dévoile enfin aux parents ce que leur progéniture se garde bien de leur expliquer. Comment « embêter les filles », « attaquer par amour », quels sont « les enjeux du plouf-plouf »...

Avec une infinie patience, la jeune ethnologue a observé des dizaines d'enfants de 4 à 9 ans dans leurs jeux, à la maternelle et durant les trois premières années de l'école élémentaire, au sein de cinq établissements au recrutement social varié. Parmi eux, l'école Gillevic, dans le quartier populaire du Blossne, à Rennes, où M^{me} Delalande est de retour en cette matinée ensoleillée de septembre.

« A la rentrée, les petits de l'école maternelle ont tôt fait de comprendre le danger de ne pas respecter les territoires déjà conquis par leurs aînés, remarque M^{me} Delalande. Petit à petit, ils s'approprient certains lieux où ils mettent en place des habitudes de jeux. » Les recoins secrets, cachés du regard des enseignants, sont les plus prisés. Ils rassurent et créent l'intimité entre amis. A l'école élémentaire Gillevic, les petits ont jeté leur dévolu sur un rectangle de pelouse planté de gros arbres aux branches basses, tout au bout de la cour.

Des gars du cours préparatoire y jouent aux billes, profitant d'une anfractuosité de la bordure en ciment. Quatre petites filles pataugent avec délice dans une flaque que la pluie a creusée dans la terre. L'arrivée d'adultes, même silencieux, interrompt leur jeu. L'ethnologie appliquée aux enfants n'est pas une sinécure. Il faut se faire discret, savoir espionner pour ne pas influencer involontairement sur le cours des jeux. Prendre le temps d'aller dans toutes les classes pour repérer, tandis qu'ils sont statiques, les enfants qui tourbillonnent ensuite dans la cour.

« Mais quand on les écoute, ils s'ouvrent facilement, témoigne Julie Delalande. J'ai commencé par leur dire que je n'étais ni maîtresse ni maman, et que j'étais là pour apprendre d'eux. Ils sont tellement habitués à une relation d'apprentissage inverse, dans laquelle ils reçoivent un enseignement des adultes, que certains ne comprenaient pas qu'on s'intéresse à leurs jeux. Ils me demandaient : "Et t'es payée pour ça..." »

Pris au sérieux, attentivement écoutés, les enfants ont eu envie de partager quelques-uns de leurs plus précieux secrets. « Certains ont pris goût à venir me montrer leurs jeux, à m'aider dans la compréhension de leurs relations, devenant des informateurs privilégiés », se souvient Julie Delalande. Pour observer et décrypter cet « entre-enfants » qui, assure-t-elle, n'est que trop rarement regardé « puisqu'on ne s'intéresse qu'aux relations de l'enfant à l'adulte », la cour de récréation est l'espace idéal : c'est « l'un des rares moments où les enfants se retrouvent entre eux, sans activité imposée par les adultes. Un moment important où ils s'approprient la société, où ils réutilisent ce qu'ils reçoivent des adultes ».

Importance que saisit pleinement Daniel Boulanger, le directeur de l'école de Gillevic, qui a longtemps enseigné dans des établissements à pédagogie alternative de type Freinet : « Certains enfants du quartier n'ont pas le droit de quitter l'appartement familial, ou ne descendent jouer au square qu'avec leur mère assise sur un banc à côté d'eux. » Il lui semble donc crucial de « laisser en l'état cet espace de liberté surveillée », même si les quatre enseignants, qui, à tour de rôle, font les cent pas dans la cour pendant la récréation, ont conscience de prendre au sérieux les petits malheurs que les enfants viennent leur conter. Tout récemment, le plan de la cour a été modifié pour créer en son cœur un minuscule protégé par des haies, où les plus petits peuvent vivre leurs aventures à l'abri des regards, et des parties de foot des élèves de cours moyen.



MASSIMO VITALE/CENTRE MÉDITERRANÉEN POUR LA PHOTOGRAPHIE

Temps de liberté, temps de l'« entre-enfants », la récréation offre ainsi une belle occasion de saisir l'organisation sociale et la culture commune des enfants.

LA RÉCRÉ

Comment embêter les filles, pourquoi « attaquer par amour », quels sont les enjeux du « plouf-plouf ».

Une plongée dans les cours d'école où se mêlent apprentissage des valeurs et découverte des autres

RACONTÉE

AUX PARENTS

Temps de liberté, temps de l'« entre-enfants », la récréation offre ainsi une belle occasion de saisir l'organisation sociale et la culture commune des enfants. Premier enseignement : appartenir à une bande est de la plus haute importance, surtout chez les plus jeunes. Les enfants « constituent leurs groupes en créant des liens de dépendance par une distribution des rôles dans le jeu et des statuts dans le groupe, en s'appropriant certaines des règles et valeurs des adultes », résume la jeune ethnologue. C'est le jeu qui « fait prendre » la relation entre les enfants. En jouant régulièrement ensemble, ils se mettent d'accord sur des règles qu'ils conservent. Et chacun trouve l'occasion d'affirmer sa place.

POUR se faire accepter, savoir donner s'avère très efficace. Comme faire preuve de solidarité, de loyauté, de gentillesse, montrer sa force physique ou briller en classe. La tricherie, le mensonge, le vol valent exclusion. Autant de règles de savoir-vivre étonnamment inspirées de celles des adultes : « Les enfants voient vite la nécessité de réguler la violence en s'appropriant des règles, des valeurs », souligne Julie Delalande.

Contrairement à bien des idées reçues, la cour de récré, espace commun à des enfants d'âges différents, n'a rien d'une jungle. « Elle n'est pas un univers si violent que cela, sauf pour les enfants isolés, les boucs émissaires, parfois rejetés pour des raisons physiques. » Faire partie d'un groupe de pairs permet d'être protégé des autres groupes.

Dans toutes les écoles, les caractéristi-

ques du chef de bande se révèlent d'une grande constance : il est suffisamment imaginaire et directif pour que ses congénères souhaitent l'imiter dans le jeu. Bon élève, il allie autorité et douceur, impose une discipline dans les jeux et dans les rapports humains, et ose parfois braver les interdits posés par l'adulte. Il organise et fait durer le jeu en le protégeant des agressions extérieures. Il défend également ses acolytes et leur rend justice en lançant, si besoin, sa bande dans la bagarre.

Tous les enfants ne se battent pas, mais, lit-on dans l'ouvrage de M^{me} Delalande, « tous prennent part à leur manière aux histoires de bagarres, parce qu'elles engagent des questions de morale auxquelles ils sont atta-

Un garçon peut attaquer une fille tout en s'en déclarant amoureux : c'est sa façon d'entrer en contact avec elle sans être la risée du groupe masculin. A la maternelle, lorsque l'année scolaire est bien avancée, on se déclare sa flamme, on s'étreint, on échange des baisers. Comportements impensables à l'école primaire ! Les tabous sont apparus...

Dans la cour de l'école Gillevic, on ne repère quasiment aucun jeu, aucun groupe mixte. « La dimension sexuelle de la relation mixte est toujours présente, assure Julie Delalande, mais elle est enterrée, niée, alors qu'elle était couramment mise en plein jour et crûment énoncée entre enfants de 5 ans. » Entre grands, lorsque l'année scolaire est

« Tous prennent part à leur manière aux histoires de bagarres, parce qu'elles engagent des questions de morale auxquelles ils sont attachés »

JULIE DELALANDE, ETHNOLOGUE

chés ». On se bat aussi pour défendre une valeur bafouée, une règle transgressée. En maternelle, l'une des occupations favorites des enfants est d'attaquer en bande un enfant isolé (en fait, courir vers lui en criant « A l'attaque ! »), ce qui ressource le groupe. Mais la bagarre n'est bien souvent qu'un simple jeu inspiré des dessins animés, ou même, paradoxalement, une manœuvre de séduction entre garçons et filles.

bien engagée, ce sont les jeux de chat (et parfois de « chat-bisou ») qui permettent « d'attraper, d'enlacer, d'exprimer une sensualité naissante », a noté Daniel Boulanger.

A tout âge, les liens qui unissent les enfants de sexe opposé diffèrent de ceux qui se créent entre enfants de même sexe. Les amitiés non teintées d'amour sont rares. Le traditionnel jeu du « papa-maman » demeure le support idéal pour manifester

son attirance envers un enfant de l'autre sexe (en jouant au couple), comme pour consolider une amitié entre copains (en jouant les frères et sœurs). Il est alimenté par des scènes-clés censées résumer l'essentiel de la vie familiale : le repas à la maison, le moment du coucher, les courses, le départ en voiture pour les vacances. Les parents sont-ils originaires d'un pays étranger ? Ont-ils divorcé ? Le jeu de « papa-maman » ne sera que très peu empreint de ces spécificités.

« La situation familiale dont ils s'inspirent est davantage une reconstruction idéale, fondée sur le modèle de la famille occidentale et alimentée par l'environnement culturel qu'ils côtoient (livres de classe, publicités et films) », remarque Julie Delalande. Ils font « l'apprentissage symbolique des rôles familiaux, cherchent à comprendre le monde des adultes et à se l'approprier ».

Soumis à une saisonnalité qui demeure largement énigmatique (Pourquoi, partout, joue-t-on plutôt aux billes à l'automne, au football le printemps venu ?), les jeux de récréation résultent, pour l'essentiel, d'une transmission qui s'effectue entre les murs de l'école. L'auteur témoigne de l'« existence d'un folklore enfantin qui se transmet entre pairs et perdure d'une génération à l'autre en connaissant quelques variantes adaptatives ».

Non seulement des jeux comme la corde à sauter, l'élastique, les billes résistent à l'envahissement de produits médiatisés, mais même des éléments plus précis, tels que les formulettes chantées à la corde à sauter ou lors d'un « plouf-plouf » (« Am stram gram pic et pic et colégram, Une vache qui pisse dans un tonneau c'est rigolo, mais c'est salaud »), bravent le temps. Pour le plus grand bonheur des anciens enfants, Julie Delalande explore ainsi dans son livre les subtilités de quelques jeux immuables, comme la fabrication de sable doux, qui devient monnaie d'échange une fois purifié de ses cailloux. Ou comme le « plouf-plouf », jeu à part entière à la maternelle, simple outil de démarrage d'un autre jeu à l'école élémentaire.

Tout à la fois « temps d'expérimentation et d'assimilation des règles sociales » et « temps de découverte et d'appropriation d'une culture enfantine », la récréation mériterait, selon l'ethnologue, de figurer au programme de formation des maîtres dont elle est curieusement absente. A l'école Gillevic, elle marque, tout autant que les temps de classe, la mémoire des instituteurs. Avec les mauvais souvenirs de récréations sonores et bousculées, sous le préau, les jours de pluie, ou de bagarres de fin d'année, quand les élèves, exténués, s'énervent pour une brouille.

Mais surtout les bons souvenirs, qu'égrène en souriant Annie Rouault, institutrice de CM1 : « Les tout-petits qui font le satellite autour de nous, sans rien demander, en début d'année, parce que la cour leur semble grande par rapport à celle de la maternelle. Les bandes de petits qui viennent faire des bisous. Et nos anciens élèves, qui viennent causer, qui apprécient qu'on leur adresse un petit clin d'œil de reconnaissance. » La récré, résume-t-elle, « ça fait du bien à tout le monde ».

Pascale Krémer

Où vont les Nations unies ? par Monique Chemillier-Gendreau

L'ORDRE impérial qui règne sur le monde semble au premier degré être celui des Etats-Unis d'Amérique, mais il est en réalité l'expression d'un capitalisme militaro-financier de nature multinationale dont le réseau de complicités s'étend à la plupart des gouvernements. Ce réseau monopolise les moyens technologiques, économiques, communicationnels de la domination du monde.

Ceux qui servent ainsi leurs propres intérêts tentent de nous entraîner dans leur mode de raisonnement et nous mettent directement en danger. La première étape de la résistance est donc de sortir du schéma de pensée imposé : la maîtrise de l'information – qui conduit à la plus grande désinformation – permet de rallier à des projets insensés une partie substantielle des opinions publiques occidentales. Par ailleurs, les peuples écrasés par ce système sont dénutris, déplacés, interdits de produire, de savoir, d'exister.

Parce que les voies légitimes de la résistance leur sont refusées, les plus fanatiques d'entre eux mettent en œuvre des ripostes mortifères. La condamnation de ces ripostes ne peut servir de politique tant que toutes les issues sont bouchées à

ceux qui cherchent à vivre normalement et dignement. Les grandes puissances ont imposé partout leur commerce et leurs intérêts, ont porté au pouvoir des tyrans douteux, ont encouragé la militarisation sous leur contrôle pour mater les peuples ou les diviser et ont permis au nom de la lutte contre le terrorisme la dislocation des oppositions politiques et syndicales, voire leur criminalisation.

La guerre qui se prépare contre l'Irak va cristalliser cette situation de manière irréversible et ruiner deux siècles de progrès de la pensée politique engagée dans la recherche tâtonnante de réalisation de la démocratie. Pourtant il est impératif de pousser plus avant cette pensée, car nous sommes dans un moment décisif où il faut passer de la démocratie dans un cadre national à la démocratie internationale en amendement le processus ouvert par la création des Nations unies et non en le détruisant.

Jacques Chirac, après avoir exprimé une opposition prudente à la volonté menaçante de George W. Bush, est entré par glissements dans des formes enrobées d'acquiescement. « *Nous ne soutenons cette guerre que sur un mandat de l'ONU* », a-t-il dit, semblant ainsi se retrancher derrière la décision d'un corps responsable. Mais

qu'il y ait un mandat de l'ONU dépend de lui comme de chacun des cinq membres permanents qui peut y mettre son veto. Et la timide opposition d'abord annoncée par certains (Russie, Chine et France) et aussi par les Etats arabes ou en voie de développement s'est transformée en une acceptation résignée. Ainsi, à la veille du discours de M. Bush devant l'Assemblée générale des Nations unies, il n'y avait plus de ligne de refus, mais seulement des nuances sur la procédure de légitimation des opérations militaires.

Nous sommes dans un moment décisif où il faut passer de la démocratie dans un cadre national à la démocratie internationale

Que Saddam Hussein accepte le retour des inspecteurs a compliqué un peu la donne, mais quelles que soient les contorsions dont l'ONU sera le théâtre, il y a fort à parier que des formules ambiguës absoudront M. Bush du péché d'unilatéralisme. La mauvaise guerre des Etats-Unis s'ils l'avaient voulue seuls,

deviendra ainsi une bonne guerre, puisqu'elle sera la nôtre. Encore un pas, et les opposants à cette aventure seront amalgamés au terrorisme, et pourquoi pas, inquiétés. Pantins aux mains du réseau qui mène le monde au chaos, les gouvernements auront montré que l'ONU n'est pas l'ébauche d'une timide démocratie entre des nations libres, mais le lieu de la liquidation de la liberté des peuples. L'Irak, dit-on, ne respecte pas les résolutions de l'ONU, qui ne peut plus supporter de se voir ainsi bafouée (Israël, cependant, bafoue depuis trente-

ce posée par le Conseil de sécurité que l'Irak soit inspecté du point de vue de ses capacités militaires parce que dangereux. Mais les autres Etats renâclent tous à la perspective d'un contrôle de leurs armements.

Les armes bactériologiques sont interdites par un traité de 1972 que l'on tente depuis 1995 d'assortir d'un protocole de contrôle pour permettre des mesures contraignantes de vérification par des experts indépendants. Or, les Etats-Unis ont fait barrage à tout protocole de contrôle de ces armes parce qu'ils ne veulent pas s'y soumettre.

Un présupposé inacceptable est à la source de la situation actuelle : les armes seraient dangereuses aux mains des voyous et précieuses aux mains des vertueux. Faire passer pour vertueux des Etats comme la France, avec son passé de guerres coloniales ou, plus récemment, de complicités au Rwanda, la Russie de Vladimir Poutine face à la rébellion tchétchène ou à l'indépendance de la Géorgie, Israël, dont la puissance militaire lui permet le mépris de tous les droits du peuple palestinien, ou ranger parmi les vertueux les Etats-Unis, qui portent la responsabilité de la destruction de Hiroshima et Nagasaki, des déversements de dioxine sur le Vietnam ou de la mort de milliers de civils en quelques mois en Afghanistan, c'est sou-

lever l'indignation et la fureur chez les peuples victimes et nourrir ainsi le terrorisme pour de longues années.

Le Conseil de sécurité était mandaté par la Charte (art. 26) pour conduire le désarmement du monde. Il a renoncé à cette fonction pendant des décennies. Y revenir pour cou-

MONIQUE CHEMILLIER-GENDREAU est professeur de droit international à l'université Paris-VII-Denis-Diderot.

vrir les démanagements guerriers de M. Bush à l'égard de l'Irak n'est que dévoiement arbitraire de cette mission et précipite le discrédit de l'ONU.

Le fragile concept de sécurité collective, particulièrement malmené depuis 1990, ne peut revivre qu'à travers une nouvelle approche du désarmement qui jouerait en faveur de l'égalité entre les Etats et les peuples. Tous les Etats qui détiennent des armes de destruction massive sont dangereux ou peuvent le devenir à certains moments de leur histoire. Tous doivent être soumis à des pressions pour les éliminer. Tous, à stricte égalité, doivent être contrôlés et inspectés. Hors de cela, il n'y a qu'injustice, donc production de désordre assurée.

Brouillards irakiens par Claude Le Borgne

P RÉVISIONS et commentaires sur ce que l'on nomme déjà, par une anticipation significative, la guerre du Golfe II vont bon train. L'affaire est entendue, la guerre aura lieu. Les commentateurs (et encore François Heisbourg dans la page Débats du Monde daté 15-16 septembre) ne tarissent pas sur les manœuvres diplomatiques qui aboutiront à l'issue prévisible. Quant à savoir le pourquoi et le comment de cette guerre décidée, règne là-dessus un lourd silence.

Le pourquoi et le comment, les buts de guerre et la façon de les atteindre, ne sauraient être dissociés et moins que jamais ici. Commençons cependant par le pourquoi. L'action envisagée ne s'inscrit

nullement dans la « guerre » contre le terrorisme lancée au lendemain du 11 septembre 2001 : le terrorisme que pratique Saddam Hussein ne s'exerce que contre son propre peuple.

Il nous faut donc chercher ailleurs et écouter ce qu'on nous dit. Saddam Hussein posséderait encore, ou posséderait bientôt, des armes de destruction massive qui nous menacent ou nous menaceront. Il faudrait donc... quoi au juste ? Y aller voir, détruire ce qu'on aura trouvé ? Des frappes aériennes seraient insuffisantes, une invasion militaire excessive, face à cette menace mal définie. Aussi bien ce qu'on viserait par la guerre ou ce à quoi elle aboutirait, c'est l'éviction du tyran, but raisonnable.

Mais ce but, invouable quel-

que par la clé de voûte des Arabes sunnites du centre, dont Saddam Hussein est le regrettable représentant.

Se conjuguent, pour alimenter l'inquiétude des stratèges, l'imprécision des buts de guerre et la difficulté de les atteindre par des voies militaires classiques

hasarde à la préciser. C'est que l'Etat irakien est une construction étrange, dont l'équilibre ne peut être assuré, entre Kurdes sunnites du nord et Arabes chiites du sud,

que par la clé de voûte des Arabes sunnites du centre, dont Saddam Hussein est le regrettable représentant.

Bien sûr, on peut rêver et imaginer une évolution miraculeuse dont la guerre, avec tous ses risques, pourrait être l'accoucheuse. Certains, en effet, appellent de

leurs vœux un Orient chamboulé où l'Irak, débarrassé de l'encombrant raïs et devenu, par la grâce des Américains, démocratique et prospère, servirait de modèle, et de substitut, à l'Arabie saoudite, désormais inféquentable. Grandiose, non ?

Passons au comment, arbitrairement séparé du pourquoi, et à la campagne militaire. Si, comme on le dit bêtement, le fils doit finir le travail du père, malencontreusement inachevé en 1981, comment George W. procédera-t-il ? Les trois guerres américaines dont nous avons les exemples, dans le Golfe, en Afghanistan, et même au Kosovo, quoi qu'on en ait dit, donnent à penser que l'action aérienne, où les Américains excellent, ne saurait à elle seule assurer le succès. Or Washington ne peut espérer, en

Irak, le concours d'auxiliaires locaux prêts à se battre au sol, à l'instar de l'Alliance du Nord en Afghanistan ou de l'UCK au Kosovo. Kurdes et chiites irakiens sont sans doute capables de créer le désordre dans leurs zones. On ne les voit pas s'emparer de Bagdad.

Ainsi se conjuguent, pour alimen-

CLAUDE LE BORGNE est général du cadre de réserve.

ter l'inquiétude des stratèges, l'imprécision des buts de guerre et la difficulté de les atteindre par des voies militaires classiques. Sans doute la stratégie se nourrit-elle d'incertitude. Elle ne se juge qu'a posteriori : celui qui gagne avait raison. Bonne chance, monsieur Bush !

Energie : vers le grand schisme

Suite de la première page

L'UE s'est déjà fixé, à son niveau, l'objectif de 22 % d'énergie renouvelable pour la production d'électricité et de 12 % pour l'ensemble de l'énergie à échéance de 2010.

La différence d'approche de l'avenir en matière d'énergie ne saurait être plus criante. Alors que l'UE est engagée dans une mobilisation de

son secteur industriel, de ses instituts de recherche et du public pour opérer une mutation historique en se débarrassant des carburants fossiles à base de carbone au profit de ressources renouvelables et d'un avenir à l'hydrogène, les Etats-Unis poursuivent une quête de plus en plus désespérée pour assurer leur accès au pétrole. L'obsession quasi fanatique de George W. Bush à vou-

loir ouvrir la réserve naturelle inviolée de l'Alaska à des forages pour extraire le pétrole, en dépit des estimations les plus optimistes qui concluent à une production pouvant représenter au mieux un petit 1 % de la production mondiale, est l'illustration parfaite de cet état d'esprit.

Aujourd'hui, le président américain semble déterminé à envahir l'Irak. Le motif avancé est que Saddam Hussein pourrait stocker des armes de destruction massive et constituer ainsi une menace sérieuse pour la sécurité de ses voisins et du reste du monde. Il se peut fort bien que M. Bush ait raison. Il n'empêche que prospère dans les cercles politiques une problématique sous-jacente à laquelle la Maison Blanche est indubitablement attentive : les réserves de pétrole les plus importantes du monde après celle de l'Arabie se trouvent en territoire irakien. Si une invasion américaine devait « libérer » les gisements pétroliers, les Etats-Unis disposeraient d'une nouvelle position stratégique dans le Golfe persique riche en pétrole, ce qui leur permettrait de faire contrepoids à l'influence saoudienne dans la région.

Dans le même temps, au cas où la stratégie de la Maison Blanche au Moyen-Orient échouerait, M. Bush convoque une réunion importante qui se tiendra à Houston le 1^{er} octobre et réglera les détails d'un accord antérieur, conclu en mai avec le président russe Vladimir Poutine et assurant aux Américains l'accès au pétrole de Sibérie. Ce qui n'est évidemment pas dit, dans l'euphorie qui entoure la découverte d'un possible substitut au pétrole du Golfe persique, c'est que les réserves russes diminuent rapidement dans la mesure où les compagnies pétrolières russes abreuvent le marché mondial.

Il devient donc clair que, tandis que l'Europe regarde vers l'avenir,

les Etats-Unis se cramponnent désespérément au passé. Le monde entre en ce moment dans le crépuscule de la grande culture des carburants fossiles qui commença il y a plus de trois cents ans, avec l'exploitation des mines de charbon et la machine à vapeur. Certes, il n'y a pas de consensus chez les plus éminents pétro-géologues pour prédire avec exactitude le moment où la production mondiale de pétrole va fléchir. C'est-à-dire lorsque la moitié des réserves pétrolières connues ou restant à découvrir aura été dépensée. Ensuite, le prix du brut sur le marché mondial augmentera régulièrement tandis que la production suivra la pente descendante d'une classique courbe de Gauss.

tes se trouveront au Moyen-Orient, la région la plus instable et la plus explosive du Globe. Conséquence : les pays encore dépendants du pétrole seront alors enfermés dans un farouche combat géopolitique pour garantir leur accès aux gisements pétroliers encore productifs au Moyen-Orient, avec tous les risques et répercussions considérables qui accompagnent cette simple réalité.

Les différences de perspective entre l'Europe et l'Amérique dans ce domaine sont reflétées par l'attitude des compagnies pétrolières géantes dans le monde. Celles qui sont basées en Europe, British Petroleum et Royal Dutch Shell, se sont engagées durablement dans l'aban-

de l'économie hydrogène. A l'opposé, la compagnie américaine Exxon Mobil s'en tient fermement à son engagement traditionnel dans les carburants fossiles, avec un minimum d'efforts consacrés aux énergies renouvelables et à l'exploration des possibilités offertes par la recherche sur l'hydrogène.

L'Union européenne se trouve actuellement dans une position unique pour prendre une option sur l'avenir en devenant la première superpuissance à opérer le passage durable des carburants fossiles à l'ère hydrogène. Une mutation de cette ampleur dans les systèmes énergétiques au cours du prochain demi-siècle aura vraisemblablement un impact aussi profond sur la société que l'exploitation du charbon et la machine à vapeur il y a plus de trois siècles.

L'ère des carburants fossiles a définitivement changé nos modes de vie, notre conception du commerce et du gouvernement, ainsi que nos systèmes de valeurs. Il en ira de même avec l'économie hydrogène qui s'avance.

Viendra le moment où s'installera la réalité de l'entrée de l'Europe dans un nouvel avenir énergétique. Lorsque cela se produira, les ondes de choc risquent de traverser la mer comme un gigantesque raz-de-marée – forçant les Etats-Unis à reconsidérer leur propre avenir énergétique. La dernière fois qu'ils furent ainsi sortis de leur torpéur remonte à 1957, lorsque les Russes expédièrent leur premier satellite dans l'espace. Pris par surprise, nous avons mobilisé le ban et l'arrière-ban de la société américaine pour rattraper et surpasser les Russes. L'heure a peut-être sonné d'un nouvel électrochoc.

Jeremy Rifkin
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Françoise Cartano.
© Jeremy Rifkin

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique

LA RUÉE VERS L'EAU

- Cet élément si fragile, par **Jean-Loup Motchane**.
- Fleuves profonds, frontières fluides, par **Jacques Darras**.
- Les circuits discrets de la pollution, par **Mohamed Larbi Bouguerra**.
- Un tribunal éthique en Amérique centrale, par **Christian G. Caubet**.
- Le Proche-Orient dans l'état, par **Jean-Paul Deléage**.
- Un besoin vital devenu marchandise, par **Riccardo Petrella**.
- Ingérence de la Banque mondiale en Bolivie, par **Franck Poupeau**.
- Réglementation européenne, législation française, par **Claude Truchot**.
- Convoitises en Amérique du Nord, par **Nathalie Lewis**.
- Vers des parcs naturels hydrologiques, par **Ghislain de Marsily**.
Etc.

Cartographie, bibliographie et sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

Papon, Mitterrand et les communistes...

Pour illustrer un éditorial accusant le PCF d'avoir eu « l'indécence » de participer aux manifestations anti-Papon, le « Wall Street Journal » a publié le portrait de... François Mitterrand

MAURICE PAPON ou François Mitterrand ? Le vieillard complice de crime contre l'humanité qui a flirté avec le gaullisme ou le président défunt qui a eu quelques faiblesses pour Vichy avant de faire entrer les communistes dans son gouvernement ? On ne peut s'empêcher de se poser la question en abordant l'éditorial du *Wall Street Journal* de vendredi 20 septembre. En effet, sous le titre apparemment sans grand rapport de « Scandale communiste en France », le très sérieux quotidien financier commente le choc causé par la libération de Maurice Papon et l'illustration avec son portrait. Et pourtant, sous la légende « Maurice Papon », que voyons-nous ? Celui de François Mitterrand !

Curieux quotidien que ce *Wall Street*, sorte de journal bicéphale où cohabitent une partie informative et la rigueur et la pertinence ne sont plus à démontrer et des pages éditoriales qui laissent le champ libre à l'idéologie ultralibérale des conservateurs américains dont la vision du monde est bien souvent manichéenne ; quant à la rigueur, elle a apparemment été victime vendredi d'un malencontreux lapsus ! Comment expliquer, sinon par un anticommunisme désuet, cette insistance à reprocher à un PCF moribond de manifester contre Papon ? Peut-on vraiment faire porter le poids des crimes de Staline depuis le pacte germano-soviétique de 1939 sur les frères épaules d'un Robert Hue ou d'une Marie-George Buffet, qui sont nés après la guerre ? Le *Wall Street* est bien obligé de s'interroger en concluant, sur une pirouette, son éditorial : « Il est important d'exorciser le passé, cependant, afin que les maux cessent de nous hanter. Nul doute que certains se demanderont pourquoi nous avons consacré tant de place



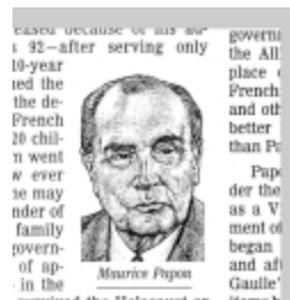
au passé des communistes. Ils représentent après tout une force épuisée, à peine capable de rassembler 5 % des électeurs. C'est précisément pour cette raison que Papon a été poursuivi jusqu'à ce qu'il soit gâté. Les crimes ne peuvent être oubliés, même quand nous pardonnons. »

SOUTENU PAR LE « POUVOIR »

Reprenant une phrase tirée d'un dialogue du film *Casablanca* entre le héros Rick (Humphrey Bogart) et Louis - devenu « Louie » dans l'éditorial - le *Wall Street* écrit : « Les communistes français se disent "choqués, choqués" que le condamné pour collaboration avec les nazis Maurice Papon a été libéré. Hier [jeudi], certains d'entre eux sont même descendus dans la rue pour exprimer leur colère. Mais, ce faisant, les communistes sont double-

ment choquants car, non seulement ils tentent de tirer profit de la tragédie qui en a frappé d'autres, mais aussi ils écartent de la main leurs liens passés avec un régime totalitaire, l'Union soviétique. Pouvons-nous suggérer qu'ils laissent aux victimes le soin de protester contre ce scandale. » C'est pourtant ce que les familles des victimes et les organisations juives ont fait à Paris ou Bordeaux et devant la maison où s'est réfugié Maurice Papon.

Rappelant qu'il est « le meilleur représentant de cette période noire » au cours de laquelle « certains Français ont été héroïques, d'autres "pragmatiques" et le reste tout simplement ignobles » le journal rappelle qu'il fut « une des étoiles montantes de De Gaulle » et qu'il « était ministre du budget de Valéry Giscard d'Estaing quand Le Canard enchaîné a publié en 1981 les documents sur la déportation qui l'incriminaient ». « Il fallut dix-sept ans pour le condamner, en partie parce qu'il fut aidé par ceux qui étaient au



pouvoir, y compris le président Mitterrand, qui avait aussi un passé vichyssois [sic], mais surtout parce que la France a toujours préféré ne pas remuer ce passé terrible. » Encore cette image d'une France « collabo » à laquelle s'accroche toujours une certaine presse anglosaxonne.

Patrice de Beer

★ <http://online.wsj.com>

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Euthanasie

■ La loi belge autorisant l'euthanasie sous conditions entre en application le 23 septembre.

www.dekamer.be/pri/euthanasie/indexF.html

■ En 2001, les Pays-Bas avaient adopté la première loi de ce type au monde.

www.minbuza.nl/OriginalDocuments/c_55019.pdf

■ Le service des affaires européennes du Sénat a publié une étude de législations comparées en 1999.

www.senat.fr/lc/lc49/lc49_mono.html

■ La commission des affaires sociales du Sénat a présenté un rapport d'information sur « Les soins palliatifs et l'accompagnement ».

www.senat.fr/rap/198-207/198-207.html

■ Le Comité consultatif national d'éthique a rendu son avis en janvier 2001 dans lequel il se disait favorable à une « exception d'euthanasie ».

www.ccne-ethique.org/francais/pdf/avis063.pdf

■ Le Sénat canadien avait également constitué un comité spécial sur l'euthanasie et l'aide au suicide en 1995, dont les travaux sont consultables en ligne.

www.parl.gc.ca/english/senate/com-f/euth-f/rep-f/lad-f.htm

■ En 1999, une enquête Ipsos soulignait le décalage qui existait en une opinion publique favorable à l'euthanasie et la législation.

www.ipsos.fr/canalipsos/articles/321.asp?rubid=321

■ En 2001, une étude de la Sofres montrait que 9 Français sur 10 étaient favorables au « droit des malades à mourir dans la dignité ».

www.sofres.com/etudes/pol/070601_mort_n.htm

vincent.truffly@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La guerre contre l'Irak vue par la presse israélienne

L'opinion est favorable à une attaque américaine mais s'inquiète de ses conséquences

DANS LEUR ÉCRASANTE majorité, les médias israéliens sont favorables à une opération américaine contre l'Irak. Seule note discordante, **Haaretz** (centre gauche) s'inquiète « des conséquences de la guerre que promettent les Américains. En 1982, Sharon voulait remplacer le gouvernement libanais et, au lieu des chrétiens qu'il voulait mettre en place, ce sont les chiites du Hezbollah qui ont pris le pouvoir. Aujourd'hui, il caresse les mêmes rêves à l'échelle du Moyen-Orient et ne trouve rien de mieux que d'enfourcher le tigre américain. Mais que se passera-t-il si Bush échoue politiquement ? Si Saddam tient bon ou qu'un régime chiite le remplace ? Si nous ne pouvons plus compter sur personne dans la région ? Quel prix devons-nous payer quand nous serons cernés par des gens qui n'auront de cesse de régler leurs comptes avec nous ? »

Au contraire, Caroline Glick affirme dans le *Jerusalem Post*, quotidien anglophone proche du Likoud, que « la détermination américaine est une très bonne chose pour Israël. L'Irak est le pire ennemi d'Israël et nous ne pouvons tolérer la survie d'un régime qui s'est voué à notre destruction et à l'acquisition de l'arme atomique. Si les États-Unis ne s'étaient pas décidés à entrer dans la danse, Israël aurait dû, comme en 1981, prendre ses responsabilités et attaquer l'Irak ». Pour autant, elle s'inquiète du « désastre stratégique » que pourrait constituer une autre victoire américaine, en l'occurrence un accord de paix israélo-palestinien « imposé par les États-Unis et fondé

sur la coexistence entre deux États ». Le *Post* estime donc qu'Israël aurait été mieux inspiré de prendre les Américains de court en frappant unilatéralement l'Irak.

Bref, les Israéliens sont convaincus qu'une guerre avec l'Irak conduirait Bagdad à étendre le conflit à l'État hébreu. Dans **Haaretz**, Amir Oren écrit que, « si, en 1991, les Irakiens n'ont pas eu le temps ou la volonté d'utiliser leur arsenal chimique, il est probable qu'ils tenteront cette fois de frapper des cibles ennemies avec leurs armes chimiques et biologiques. C'est pourquoi

les Américains ont averti du risque d'une riposte nucléaire américano-israélienne ». Il parie toutefois sur la volonté de survie du dictateur irakien et gage qu'il ne commettra pas l'irréparable, même s'il n'exclut pas que « la loi du sang et l'honneur de la tribu puissent pousser Saddam à se sacrifier ».

HYSTÉRIE

L'hypothèse de représailles irakiennes faisant consensus, comment l'État hébreu entend-il y réagir ? Le magazine anglophone **The Jerusalem Report** (centre) affirme

« 24 HEURES » (Suisse)



Relents. La libération anticipée, pour raisons de santé, de Maurice Papon, ex-fonctionnaire de Vichy, condamné pour complicité de crimes contre l'humanité, a soulevé une vive émotion. A tel point que le parquet de Paris va se pourvoir en cassation.

DESSIN DE BURKI

AU COURRIER DES LECTEURS

Fleur au fusil

Je suis très attristé de voir de quelle manière désinvolte est traitée, dans *Le Monde* en particulier, la probabilité de la guerre contre l'Irak. Tout se passe comme si dans quelques jours on n'allait pas assister à la mort, peut-être, de dizaines de milliers d'innocents, hommes, femmes, enfants qui ne sont nullement des complices de Saddam Hussein. On a l'impression que l'on prépare un grand match où l'on fera l'exercice de la vengeance pour la mort des Américains tués le 11 septembre.

Le président W. Bush, pour des raisons assez douteuses et discutables, une main sur la Bible et l'autre sur son cœur, va envoyer son armada sur les villes d'Irak, avec la complicité des dirigeants de pays dits civilisés, sans, semble-t-il, envisager le carnage qu'il va faire. Il est vrai que ses aviateurs, à 10 000 mètres de hauteur, ne verront rien de leurs cibles. Ce seront des frappes « chirurgicales » (en oubliant que le but de la chirurgie est de guérir) avec des « bavures collatérales ». Quel beau nom !

Nos gouvernements refusent que l'on utilise des embryons voués à la destruction pour guérir des milliers de malades, mais acceptent avec une légèreté joyeuse, le massacre de pauvres gens.

Pierre Beauchard

Tours (Indre-et-Loire)

Ethique et recherche clinique

L'enjeu des débats qui se sont déroulés récemment devant la 17^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris ne concerne nullement, comme vous l'écrivez (*Le Monde* daté 15-16 septembre), le droit à l'alternative thérapeutique pour les cancers. Ce droit n'a jamais été contesté - pour quoi le serait-il ? - par les médecins, même avant la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades.

Encore faut-il qu'une alternative existe - c'est fréquemment le cas - mais surtout il faut que la ou les solutions alternatives puissent être choisies par le patient en toute connaissance de cause. Le consentement éclairé du malade et le choix de son traitement doivent s'appuyer sur une appréciation aussi juste que possible du bénéfice qu'il

peut en attendre et des risques éventuels qu'il encourt, c'est-à-dire des avantages et des inconvénients des « alternatives thérapeutiques ». Pour « éclairer » le consentement, il est indispensable que des études comparatives rigoureuses soient réalisées dans le respect de la dignité et de la liberté des personnes. C'est bien là que se situe la nécessité de la recherche clinique. D'ailleurs, depuis la déclaration de Nuremberg de 1947 qui a reconnu la nécessité de pratiquer des essais cliniques sur l'homme, un consensus s'est réalisé sur la nécessité d'une méthodologie rigoureuse. Sans cela, les essais cliniques hâtivement publiés sont contraires à l'éthique, ce que Jean Bernard exprimait ainsi : « Ce qui n'est pas scientifique n'est pas éthique. »

Il est profondément illogique de s'opposer aux essais cliniques comparatifs et à la rigueur méthodologique qu'ils exigent tout en prétendant défendre le principe des alternatives thérapeutiques que personne ne conteste. Tel est le véritable enjeu de ce que vous appelez la « guerre des cancérologues ».

Pr Claude Huriet

Paris

Hôpitaux : le face-à-face

Cinq « mousquetaires » de l'hospitalisation publique dont trois exercent à l'hôpital Cochin, connu pour deux prostatites et un fémur présidial, ont dénoncé la « grande illusion » de la médecine française (*Le Monde* du 14 septembre). Mise à part quelques inexactitudes, la grand-messe est bien dite et avec toute l'autorité que confère le prestige des titres et fonctions hospitalo-universitaires des auteurs. Pourtant trois questions demeurent.

Pourquoi déplorer le manque permanent de moyens de l'hôpital public, responsable, selon les « cinq », d'une démotivation générale, alors que les comparaisons les plus élémentaires révèlent que le secteur public de l'hospitalisation est beaucoup mieux pourvu en matériel et hommes que son homologue libéral, pourtant placé sous la même tutelle et qui assure, nonobstant, 60 % des actes de soins pour l'ensemble de la France.

Pourquoi énoncer que « les privés gagnent cinq fois plus » que leurs homologues (à titre de base identique) du public, alors que leurs tarifs conventionnels sont

complètement bloqués depuis plus de sept ans ? Tous ceux qui par goût de l'indépendance et avec un réel courage ont voulu quitter le rassurant giron des CHU en savent quelque chose.

Pourquoi (...) la réforme annoncée des attributions d'allocations de ressources aux établissements - en fonction de leurs réelles activités de soins - (...) n'est nulle part même citée dans leurs points de vue ? (...)

Le pouvoir politique doit avoir le courage de ne plus retarder l'expérimentation prévue par les lois portant sur les nouvelles tarifications hospitalières. (...)

Dr Jean-Gabriel Brun

Paris

Tolérance zéro et réglementation

Face au scandale de la pollution de l'eau en Bretagne (+ 50 % de cantons en excédent d'azote en sept ans) « l'Etat affiche sa volonté de renforcer la réglementation et de la faire respecter » (*Le Monde* du 11 septembre). Sage décision.

On y croirait si ce genre d'annonce n'avait déjà été fait, à peu près dans les mêmes termes, par

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ RTL

Alain Duhamel

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la victoire sur le fil de Gerhard Schröder va faciliter la relance du couple franco-allemand. Depuis plusieurs années, celui-ci se porte mal. Il va désormais en aller différemment. Les circonstances l'imposent : nous sommes à la veille d'un élargissement qui va constituer un grand choc et la réforme des institutions, le renforcement de la capacité de décision, deviennent la priorité absolue. C'est à Jacques Chirac de prendre les initiatives, car il dispose d'une majorité confortable et d'une stabilité garantie. Un autre homme va jouer un rôle accru dans l'affaire : Joschka Fisher, le grand vainqueur des élections allemandes et l'Européen actuel le plus imaginatif et le plus entrepreneur.

■ LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

Si la gauche allemande a pu résister à la poussée de la droite, elle le doit à sa capacité, sociaux-démocrates et écologistes chacun à leur manière, à comprendre et accompagner les aspirations populaires, plutôt que d'offrir le spectacle de la résignation ou de ses déchirements. A l'heure où en France le fondamentalisme et la nostalgie semblent marquer des points dans les débats des socialistes et de quelques autres, il n'est pas inutile de remarquer que là où la gauche fait encore bonne figure électorale (en Suède et en Allemagne), c'est là où elle sait le mieux faire prévaloir le compromis sur le dogme, l'adaptation sur la crispation.

■ LA TRIBUNE

Hedwige Chevillon

Les résultats des élections législatives allemandes n'ont jamais été si serrés. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'Europe. Car, de ce scrutin, sortira un gouvernement affaibli dont l'action sera sans cesse soumise aux arbitrages de politique intérieure, et dont la marge de manœuvre sera forcément réduite. Or, dans quelques mois, l'Europe doit faire face à des échéances décisives, qu'il s'agisse de l'élargissement ou de l'avenir de ses institutions. L'histoire a montré que l'Europe n'avancait que lorsque l'axe franco-allemand était solide. A contrario, l'absence de dialogue tangible et de vision commune entre Jacques Chirac et Gerhard Schröder, depuis qu'il a été élu chancelier, montre qu'il n'y a pas d'autre alternative. Il y a donc urgence à repartir sur de nouvelles bases.

■ LES ÉCHOS

Françoise Crouigneau

L'Allemagne est aujourd'hui de retour. Tout dépend de ce que cela veut dire : ou elle se crispe sur ses problèmes internes, et ses faiblesses en feront un dangereux trublion pour ses partenaires. Au premier rang desquels la France. Ou elle joue de son poids économique dominant en Europe et de sa volonté d'accroître son rôle international, et son réveil permettra à une nouvelle dynamique d'émerger.

Yann Forestier

Ploubezre (Côtes-d'Armor)

LA NOUVELLE DOCTRINE STRATÉGIQUE DES ÉTATS-UNIS

LES luttes incessantes qui, au XX^e siècle, ont opposé totalitarisme et liberté se sont terminées par la victoire décisive des forces de la liberté et par un seul modèle acceptable pour la réussite des nations : la liberté, la démocratie et la libre entreprise. Au XXI^e siècle, seules les nations qui s'engagent à respecter les droits de l'homme et à garantir les libertés économiques et politiques seront capables de stimuler le potentiel de leurs ressortissants et d'assurer leur prospérité future. Partout dans le monde, les citoyens veulent être en mesure de s'exprimer librement ; de choisir ceux qui les gouvernent ; de prier qui bon leur semble ; d'éduquer leurs enfants – aussi bien les filles que les garçons ; de jouir de leur droit à la propriété ; et de recueillir les fruits de leur travail. Ces valeurs de liberté constituent un droit imprescriptible et équitable pour chaque individu, dans toutes les sociétés – et le devoir de protéger ces valeurs contre ceux qui les attaquent s'impose à tous les peuples épris de liberté, dans le monde entier et à toutes les époques.

Aujourd'hui, les Etats-Unis jouissent d'une force militaire sans égale et d'une très grande influence économique et politique. Fidèles en cela à notre héritage et à nos principes, nous n'utilisons pas cette force pour obtenir l'avantage de façon unilatérale. Au contraire, nous cherchons à instaurer un équilibre des pouvoirs qui favorise pour l'humanité tout entière des conditions de liberté parmi lesquelles toutes les nations et toutes les sociétés pourront puiser pour elles-mêmes les défis et les gratifications de la liberté économique et politique. Dans un monde sûr, les gens seront en mesure de rendre leurs vies meilleures. Nous défendrons la paix en combattant les terroristes et les tyrans. Nous préserverons la paix en établissant de bonnes relations entre les grandes puissances. Nous étendrons son rayon d'action en encourageant la création de sociétés libres et ouvertes sur tous les continents.

Le plus grand danger qui menace notre pays se situe à la croisée du radicalisme et de la technologie

Défendre notre nation contre ses ennemis est le premier devoir du gouvernement fédéral, et le plus fondamental. Aujourd'hui, cette tâche connaît des modifications considérables. Dans le passé, nos ennemis devaient disposer de puissantes armées et de grandes capacités industrielles pour mettre l'Amérique en danger. Désormais, des réseaux tapis dans l'ombre peuvent amener sur nos rivages la souffrance et le chaos, pour un coût moins élevé que l'achat d'un seul tank. Les terroristes ont été formés pour infiltrer les sociétés ouvertes et retourner contre nous la puissance des technologies modernes.

Pour lutter contre cette menace, nous devons mettre en œuvre chacune des armes dont nous disposons : la puissance militaire, une meilleure défense de notre territoire, un renforcement de la loi, les services de renseignement et la lutte intensive contre le financement du terrorisme. La guerre contre les terroristes à travers le monde est une entreprise d'envergure dont il nous est impossible de déterminer la durée. L'Amérique offrira son soutien aux nations qui en ont besoin pour combattre la terreur. Et l'Amérique demandera des comptes aux nations qui sont compromises dans cette entreprise, y compris celles qui hébergent des terroristes – parce que les alliés du terrorisme sont les ennemis de la civilisation. Les Etats-Unis, et les pays qui coopèrent avec nous, doivent absolument tout faire pour que les terroristes ne puissent pas établir de nouvelles bases sur leur territoire. Ensemble, nous ferons en sorte, en toute occasion, de leur refuser le droit d'asile.

Le plus grand danger qui menace notre pays se situe à la croisée du radicalisme et de la technologie. Nos ennemis ont déclaré sans ambiguïté qu'ils aspiraient à mettre en œuvre des armes de destruction massive et nous avons la preuve qu'ils s'y emploient avec détermination. Les Etats-Unis ne permettront pas que ces efforts aboutissent. Nous établirons des défenses contre les missiles balistiques et autres armes de longue portée. Nous coopérerons avec les autres nations pour empêcher nos ennemis de se doter de technologies dangereuses, pour contrôler et combattre leurs tentatives en ce sens. Et, parce que c'est une question de bon sens et d'autodéfense, l'Amérique interviendra avant même que la menace ne se concrétise. Nous ne pouvons pas, pour défendre l'Amérique et ses amis, nous contenter de

L'administration américaine a rendu public, vendredi 20 septembre, sa « stratégie nationale de sécurité », dans laquelle elle explique pourquoi elle veut lancer des actions militaires préventives contre les « Etats voyous ». Nous en publions des extraits

vœux pieux. Nous devons être prêts à faire échec aux projets de nos ennemis, en utilisant au mieux nos services de renseignement et en usant de la plus grande circonspection. L'Histoire jugera sévèrement ceux qui ont senti venir le danger et qui n'ont rien fait. Au sein du monde nouveau dans lequel nous venons d'entrer, le seul chemin qui conduise à la paix et à la sécurité est celui de l'action.

En défendant la paix, nous saisissons aussi avec à propos une occasion historique de préserver la paix. Aujourd'hui, pour la première fois depuis l'émergence de l'Etat-nation au XVIII^e siècle, la communauté internationale se voit offrir une chance de construire un monde où les grandes puissances pourront se faire concurrence dans la paix au lieu de se préparer continuellement à la guerre. Aujourd'hui, les grandes puissances mondiales se retrouvent du même côté – unis par les dangers communs de la violence terroriste et du chaos (...).

La Russie est engagée dans une période de transition prometteuse, en quête d'un avenir démocratique et d'un allié dans sa guerre contre le terrorisme. Les dirigeants chinois sont en train de découvrir que la prospérité de la nation passe par la liberté économique. A court terme, ils s'apercevront que la grandeur de la nation passe par la liberté sociale et politique (...).

Les événements du 11 septembre 2001 nous ont appris que les Etats faibles, comme l'Afghanistan, peuvent représenter, pour nos intérêts nationaux, un danger tout aussi grand que les Etats forts. La pauvreté ne transforme pas les indigents en terroristes ou en meurtriers. Mais la pauvreté, la faiblesse des institutions et la corruption peuvent exposer les Etats faibles à abriter à l'intérieur de leurs frontières des réseaux terroristes et des cartels de la drogue.

En construisant un équilibre des pouvoirs qui favorise la liberté, les Etats-Unis sont guidés par la conviction que toutes les nations ont d'importantes responsabilités. Les nations qui ont la chance de jouir de la liberté doivent, de toutes leurs forces, combattre la terreur. Les nations dépendantes de la stabilité internationale doivent aider à prévenir la dissémination des armes de destruction massive.

Nous sommes également guidés par la conviction qu'aucune nation n'est en mesure de construire seule un monde meilleur et plus sûr. Les alliances et les organisations multilatérales sont là pour accroître la force des pays épris de liberté. Les Etats-Unis sont très attachés aux organisations durables que sont l'ONU, l'OMC, l'OEA ou l'OTAN, pour ne rien dire d'autres organismes reconnus de longue date. La coalition des bonnes volontés vient renforcer l'action de ces organisations. Quoi qu'il en soit, il faut absolument que les obligations internationales soient prises au sérieux. Il n'est pas ques-

tion de les traiter sur le mode symbolique pour exprimer son soutien à un idéal sans rien faire de concret pour chercher à l'atteindre.

La liberté est une revendication non négociable de la dignité humaine ; c'est un droit de naissance pour tout individu, dans toutes les cultures. A travers l'histoire, la liberté s'est trouvée menacée par la guerre et par la terreur ; elle a été bafouée par les intérêts contradictoires des puissants et les intentions perfides des tyrans ; elle a été mise en péril par la pauvreté et la maladie. Aujourd'hui, l'humanité tient entre ses mains l'occasion d'assurer le triomphe de la liberté sur ses ennemis. Les Etats-Unis sont fiers de la responsabilité qui leur incombe de conduire cette importante mission.

George W. Bush

Nous avons acquis la preuve irréfutable que les prétentions de l'Irak ne se limitaient pas aux armes chimiques, mais recouvraient aussi l'acquisition d'armes nucléaires et biologiques

1. LA DIGNITÉ HUMAINE

Les Etats-Unis doivent défendre la liberté et la justice, parce que ces principes sont des droits justes et imprescriptibles pour tous et en tout lieu. Aucune nation n'est propriétaire de ces aspirations, et aucune nation n'en est exempte (...)

Ces exigences peuvent être satisfaites de plusieurs façons. En Amérique, la Constitution a bien rempli son office. Beaucoup d'autres nations, malgré des histoires et des cultures différentes, dans des circonstances différentes, ont inclus avec succès ces principes fondamentaux dans leurs systèmes de gouvernement. L'Histoire ne s'est pas montrée très clémente pour les nations qui ont ignoré ou bafoué les droits et les aspirations de leurs peuples.

Nous sommes décidés (...) à promouvoir la dignité humaine, la liberté, la liberté de culte et la liberté de conscience, et à défendre ces droits contre les menées des gouvernements répressifs.

2. LE RENFORCEMENT DES ALLIANCES

L'ennemi n'est pas un régime politique, une personne, une religion ou une idéologie isolés. L'ennemi, c'est le terrorisme – c'est-à-dire une violence préméditée à

visée politique, perpétrée contre des innocents.

Dans un certain nombre de régions, des différends légitimes empêchent l'établissement d'une paix durable. Ces différends méritent d'être traités sur le plan politique et doivent l'être. Mais aucune cause ne justifie la terreur. Les Etats-Unis ne feront aucune concession aux revendications des terroristes et ne passeront aucun accord avec eux. Nous ne faisons aucune distinction entre les terroristes et ceux qui, en connaissance de cause, les accueillent ou les aident.

Nous continuerons à encourager nos partenaires régionaux, afin qu'ils coordonnent leurs efforts pour localiser ces terroristes. Nous veillerons à ce que le pays concerné possède les outils militaires, juridiques, politiques et financiers nécessaires pour mener sa mission à son terme.

Bien que les Etats-Unis soient prêts à déployer tous leurs efforts pour obtenir le soutien de la communauté internationale, nous n'hésiterons pas à agir seuls, si nécessaire, pour exercer notre droit à l'autodéfense en agissant à titre préventif contre ces terroristes (...)

[Nous devons] de soutenir les gouvernements modernes et modérés, tout particulièrement dans le monde musulman, pour faire en sorte que les conditions et les idéologies qui font le lit du terrorisme ne puissent trouver, dans aucune nation, de terrain favorable ;

3. LES CONFLITS RÉGIONAUX

[Le texte passe en revue les conflits mondiaux du Proche-Orient, d'Afrique ou d'Amérique latine. Les Etats-Unis les abordent de façon particulière en étant « réaliste » sur ses capacités à aider à leur résolution]

4. LES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

De nouveaux et graves défis ont surgi, provoqués par des Etats voyous et des terroristes. Aucun de ces dangers contemporains ne peut se mesurer à la terrible menace de destruction totale que faisait peser sur nous l'URSS. Cependant, la nature et les motivations de ces nouveaux adversaires, leur détermination à se doter d'armes destructrices qui n'étaient jusqu'alors accessibles qu'aux grandes puissances, et la très forte probabilité qu'ils puissent faire usage contre nous de ces armes de destruction massive, rendent aujourd'hui le contexte de notre sécurité plus complexe et plus dangereux.

Dans les années 1990, nous avons assisté à l'émergence d'un petit nombre d'Etats voyous qui, bien que très différents les uns des autres, ont en commun plusieurs caractéristiques [Ils maltraitent leur propre population et dilapident les ressources nationales pour le plus grand profit de leurs dirigeants ;

– ne manifestent aucun respect à l'égard des lois internationales, menacent leurs voisins et violent avec cynisme les traités qu'ils ont signés ;

– sont déterminés à acquérir des armes de destruction massive, de même que d'autres technologies militaires de pointe, et à s'en servir (...);

– commanditent le terrorisme à travers le monde ;

– font bon marché des valeurs humaines fondamentales, haïssent les Etats-Unis et toutes les causes que ces derniers défendent.

Au moment de la guerre du Golfe, nous avons acquis la preuve irréfutable que les prétentions de l'Irak ne se limitaient pas aux armes chimiques qu'il avait utilisées contre l'Iran et contre sa propre population, mais recouvraient aussi l'acquisition d'armes nucléaires et biologiques.

Au cours de la dernière décennie, la Corée du Nord a été le principal pourvoyeur de missiles balistiques dans le monde et en a testé des modèles de plus en plus puissants, tout en développant son propre arsenal d'armes de destruction massive. D'autres Etats voyous se consacrent à la recherche en matière d'armes nucléaires, biologiques et chimiques. Ces recherches, de même que le trafic mondial dont ces armes font l'objet, constituent une terrible menace pour l'ensemble des nations.

Nous devons être prêts à arrêter ces Etats voyous et leur clientèle terroriste avant qu'ils ne soient capables de brandir ou d'utiliser des armes de destruction de masse contre les Etats-Unis et leurs alliés et amis (...)

Parce que c'est une question de bon sens et d'autodéfense, l'Amérique interviendra avant même que la menace ne se concrétise

[Le texte détaille les moyens de défense envisagés, des missiles, à l'espionnage]

Le concept traditionnel de dissuasion n'aura aucun effet sur un ennemi terroriste dont le but avoué est de semer la destruction et d'abattre des innocents ; dont les prétendus soldats espèrent mourir en martyr et dont la protection la plus efficace est qu'il ne se réclame d'aucune patrie. L'imbrication entre les Etats qui commanditent la terreur et ceux qui cherchent à se doter d'armes de destruction massive nous contraint à l'action.

Depuis des siècles, les lois internationales reconnaissent qu'un pays peut légalement prendre des mesures défensives contre des forces armées qui représentent pour lui un danger immédiat, avant même qu'il n'ait effectivement subi la moindre attaque. Les législateurs, et en particulier les juristes internationaux, fondent en général la légitimité de la riposte sur l'existence d'une menace imminente (...)

Nous devons adapter le concept de menace imminente aux capacités et aux objectifs de nos adversaires d'aujourd'hui. Les Etats voyous et les terroristes n'ont pas l'intention de se conformer, pour nous attaquer, aux méthodes classiques. Ils savent que de telles attaques seraient vouées à l'échec.

Les cibles de ces attaques sont nos forces militaires et notre population civile, en violation directe des principales dispositions de la loi en temps de guerre. Comme l'ont démontré les pertes du 11 septembre 2001, le massacre des populations civiles est l'objectif premier des terroristes ; nul doute que ces pertes seraient exponentiellement plus sévères s'ils pouvaient acquérir et utiliser des armes de destruction massive.

Les Etats-Unis sont depuis longtemps favorables à une réaction anticipée lorsqu'il s'agit de répondre à une menace caractérisée visant la sécurité nationale. Plus grave est la menace, plus le risque de l'inaction est grand – et plus il est important de prendre des mesures préventives pour assurer notre défense, même si des doutes subsistent sur le moment et l'endroit de l'attaque ennemie.

5. LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

[Le texte développe la nécessité du développement pour la paix.]

6. LA DÉMOCRATIE

[L'Amérique aidera les nations qui la favorise]

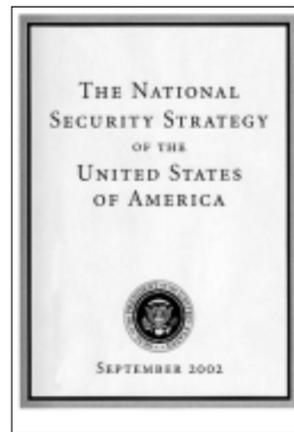
7. LA COOPÉRATION ENTRE GRANDES PUISSANCES

[Les Etats-Unis œuvreront en organisant des coalitions.]

8. LA SÉCURITÉ NATIONALE

Notre priorité militaire majeure est de défendre les Etats-Unis. [Le texte affirme la nécessité de renforcer les moyens de défense mais que la vulnérabilité des populations demeurera.] Nous devons nous adapter et prospérer – malgré tout.

(Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Lise-Eliane Pomier)



Corée du Nord-Japon : dialogue à risques

DEPUIS le sommet « historique » entre les deux Corées de juin 2000 à Pyongyang, qui ouvrit la voie à une détente dans la péninsule et à une ouverture diplomatique de la Corée du Nord, la question s'est posée de la réalité des changements de l'un des régimes les plus totalitaires de la planète. La normalisation prochaine des relations entre la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et le Japon, à la suite de la visite du premier ministre, Junichiro Koizumi, à Pyongyang le 17 septembre, confirme une volonté d'ouverture et un changement de tactique du régime.

Le rapprochement nippo-nord-coréen est significatif par les développements géopolitiques qu'il implique pour l'Asie du Nord-Est l'ouverture d'un dialogue entre un pays « diabolisé » par George W. Bush et la deuxième puissance économique du monde. Ce dialogue Tokyo-Pyongyang ne peut que renforcer les efforts de coopération intercoréenne du président sud-coréen, Kim Dae-jung. Il l'est aussi par l'attitude du dirigeant du Nord, Kim Jong-il. Dans une stupéfiante volte-face, il a admis, après des années de dénégation, que ses sbires étaient bel et bien responsables de l'enlèvement d'au moins treize jeunes Japonais, mystérieusement disparus dans les années 1970-1980. Condamnant ces actions, il les a mises sur le compte d'éléments « trop zélés », qui auraient été sévèrement punis.

Il est difficile de penser que ces enlèvements qui, par leur succession, ne paraissent en rien des cas isolés, n'aient pas été orchestrés en haut lieu. Mais l'admission de la responsabilité de la RPDC n'en est pas moins sans précédent dans l'histoire d'un régime qui n'a jamais reconnu ses erreurs et, a fortiori, ses crimes. Une repentance d'autant plus douloureuse pour Pyongyang qu'elle concerne le Japon, l'« ennemi juré » du peuple coréen, contre lequel la vieille garde du régime mena un combat dont elle tire sa légitimité. Si Kim Jong-il s'est résolu à reconnaître aux yeux du monde certaines (seulement) des pratiques de son régime qui relèvent du terrorisme d'Etat, c'est qu'il a de bonnes raisons.

Les suites du 11 septembre 2001 ont vidé de sa substance la stratégie de chantage du faible de la RPDC, qui a longtemps joué de la menace qu'elle représenterait pour obtenir des aides extérieures. Pyongyang a pris conscience que son potentiel militaire ne garantit plus sa survie et qu'une ouverture est sa seule chance. L'alternative n'est pas nouvelle : l'évolution post-guerre froide (reconnaissance de la Corée du Sud par ses deux mentors d'autrefois, la Chine et la Russie) l'a placée devant ce dilemme depuis une dizaine d'années.

Mais Pyongyang a longtemps louvoyé entre ouverture et menace. Aujourd'hui, la donne a changé : le durcissement américain et la famine, conjugués au risque de l'arrivée au pouvoir à Séoul en février d'un successeur à Kim Dae-jung moins enclin aux concessions, contraignent Pyongyang à aller vite. Et, pour contourner l'intransigeance américaine, le régime se tourne vers le Japon. Tokyo comme Séoul – deux alliés des Etats-Unis – est fortement préoccupé par l'inclusion de la RPDC dans l'« axe du Mal ». Japonais et Sud-Coréens cherchent à faire émerger dans la péninsule coréenne un équilibre fondé sur l'intégration et la coopération, tendant à écarter l'option purement militaire de la « guerre contre le terrorisme ». Pour Séoul comme pour Tokyo, la seule manière de neutraliser la Corée du Nord

consiste non pas à mettre à bas le régime, mais à l'aider à redresser le pays. Un scénario dont Kim Jong-il a compris que c'était sa seule chance et que, apparemment, il cherche à saisir.

Les réformes introduites en juillet (dévaluation du won, libéralisation des prix et des salaires, relative autonomie de gestion des entreprises) ont bouleversé la vie économique d'un pays qui a longtemps vécu sous la férule d'une planification rigide. Ce n'était certes plus le cas depuis quelques années : avec l'effondrement du système économique d'Etat et la famine, s'était développée une économie de marché parallèle qui avait fini par pratiquement supplanter la première. Les réformes de juillet visent à assécher la seconde économie en alignant sur celle-ci les prix de l'économie officielle. Résultats, prix et salaires sont montés en flèche.

UNE FOI QUASI RELIGIEUSE

La phase de transition actuelle – qui revient à une normalisation de l'économie par une hyperinflation – ne peut se prolonger indéfiniment. Car l'embryonnaire économie de marché mise en place est une coque vide : sans biens et sans investissements. Pour « amorcer la pompe » des réformes, Pyongyang a besoin de financements. Les dons de 400 000 tonnes de riz du Sud et sans doute de 1 million de tonnes du Japon – que l'Etat nord-coréen va revendre au prix du marché – constitueront une première rentrée. Mais c'est surtout l'aide japonaise au titre des « réparations

de guerre » qui sera déterminante : quelque 10 milliards de dollars (pratiquement le PIB de la RPDC : 15 milliards...), qui serviront à la réfection des infrastructures tombées dans un état de délabrement avancé. Ce sera le cas des ports et des routes et, surtout, des deux voies ferrées, à l'est vers la Russie et à l'ouest vers la Chine, bientôt connectées au Sud, qui seront les cordons ombilicaux de la RPDC avec l'extérieur.

Bien des inconnues planent sur ce scénario d'évolution vers la modernité du dinosaure du stalinisme qu'est la RPDC. Certes, la coopération intercoréenne a repris avec une intensité jamais atteinte depuis l'été 2000. Mais Tokyo risque d'avoir des difficultés à faire accepter à l'opinion une aide considérable à Pyongyang après les révélations sur le sort tragique des jeunes Japonais kidnappés. La plus grande inconnue est la maîtrise du processus par Kim Jong-il.

A-t-il seulement cherché une échappatoire en mettant sur le compte d'éléments incontrôlés dans l'armée l'incursion de bateaux espions dans les eaux territoriales nippones ? Si ce n'est pas le cas, ses propos laissent entendre qu'une partie des militaires est opposée à sa politique. Peut-il faire fonctionner une économie de marché sans provoquer des changements dans une société dont le ciment idéologique tient à une foi quasi religieuse dans le régime fondée sur l'ignorance du monde extérieur ?

Philippe Pons

Grabatique PAR PESSIN



Les photoreporters face au « cauchemar » irakien

IL S'EST PASSÉ une chose étrange, le 7 septembre, lors de la soirée de clôture du 14^e festival Visa pour l'image de Perpignan. 2 500 personnes sont réunies dans le bel espace du Campo Santo ouvert sur les étroits. Jean-François Leroy, le directeur de cette fête mondiale du photojournalisme, donne rendez-vous à l'année prochaine quand une photographe surgit sur la scène, s'empare du micro et crie : « On t'aime, Jean-François ! Merci de nous donner de la visibilité, merci de nous projeter et de nous exposer ! » Une partie de la salle applaudit. L'autre est affligée.

Traduisons l'anecdote : la fracture n'a jamais été aussi profonde entre ceux qui trouvent ce festival usé et recroquevillé sur des réflexes corporatistes, s'interrogent sur le sens et la portée des images publiées dans la presse, et, de l'autre, les reporters purs et durs qui se disent attaqués de toutes parts, refusent le débat, se rassurent en mythifiant le reporter-héros – « On ne peut juger les images si on ne va pas en Tchétchénie. »

Les positions se crispent, dit-on, en raison d'un marché déprimé. Les images se vendraient moins et moins cher. Là encore, deux sons de cloche s'opposent. Les budgets d'achat de photos de la presse mondiale – seul véritable baromètre de la santé de la profession – seraient, après un « euphorique » automne 2001 (11 septembre, Afghanistan), en forte chute depuis le début de l'année. Faux, répondent des agences photo, dont Sipa, qui annoncent un bon premier semestre 2002.

En fait, plus que de crise, c'est d'émergence d'un nouveau paysage

du photojournalisme qu'il faudrait parler. A côté d'agences mammoth comme l'AFP, Reuters, Associated Press, qui fournissent le plus gros des photos d'actualité chaude (*hot news*), s'active une multitude de structures pointues ainsi que des photographes indépendants qui, sur la base du *small is beautiful*, en privilégiant le contact personnel avec les journaux et magazines, mais aussi en offrant « un regard différent », disent, sans être euphoriques, se porter plutôt bien. Magnum est toujours là. Des collectifs comme Tendence floue et L'Œil public font leur bout de chemin. L'agence VII (Seven) fête son premier anniversaire et Vu souffle ses quinze bougies. Des projets fleurissent. Tel un symbole, des photographes embarqués dans la lourde charrette de licenciements de l'agence Corbis-Sygma, en février, viennent de rebondir en annonçant la création de nouvelles agences ou collectifs « à taille humaine », qui entendent renouer avec l'esprit « artisanal » des années 1970, quand Paris était la capitale mondiale du photojournalisme.

STÉRÉOTYPES VISUELS

Comment, aussi, parler de crise du photojournalisme alors que les « anciens » constatent, comme durant la dernière élection présidentielle, un accroissement spectaculaire du nombre de photographes depuis vingt ans ? Trop de reporters, disent certains. Et la plupart ajoutent : de moins en moins de place dans les journaux et magazines pour des reportages exigeants, au profit d'images people, décoratives et standardisées.

Sans doute les photojournalistes, qui se consolent une semaine par an à Perpignan, où leurs reportages gagnent les cimaises et l'écran de projection, ont-ils des raisons de se plaindre. Mais on pourrait attendre de leur part un début d'autocritique. Car beaucoup de reportages sont impraticables, mal définis, répètent des stéréotypes visuels picturaux (harmonie des plans, contraste des lumières, émotion des visages, dramatisation du décor) accentués par des oppositions caricaturales : bien contre mal, Occident contre pays pauvres, oppresseur contre opprimés, riches contre pauvres, etc. L'émotion, fondée sur un sentiment d'injustice et des bons sentiments bien corrects, est recherchée en priorité, venant fausser la complexité de l'information. Face à cette imagerie dominante – encouragée par la presse qui la publie –, des photographes ont du mal à imposer une esthétique plus nuancée, moins spectaculaire, mais qui traduirait mieux une information.

Il se trouve que ces questions, économiques comme esthétiques, sont apparues au grand jour lors de la guerre du Golfe, en 1991. Pour les photographes, pour l'économie du secteur, ce fut un cauchemar, aujourd'hui ravivé. Le conflit fut suivi par une récession économique qui provoqua la première chute des ventes de photos dans le monde après vingt ans d'euphorie, puis la fragilisation de cette industrie. C'est toujours durant la guerre du Golfe que la télévision, média déjà dominant, est venue concurrencer l'image fixe sur son propre terrain. Des journaux ont « capturé » des images de CNN pour les publier dans

leurs pages – cette pratique s'est généralisée durant les attentats contre le World Trade Center – à la place de photos introuvables.

L'Irak comme les Etats-Unis interdisait le théâtre des opérations aux photographes. Cette forme de censure, qui rend une guerre virtuelle et permet de gommer la réalité des cadavres, inaugurée durant la guerre des Malouines, en 1981, a beaucoup fait parler d'elle. Le phénomène est vérifié durant l'intervention américaine en Afghanistan. Le contrôle d'une guerre est la version « dure » du droit à l'image, qui, invoqué par tous, du passant anonyme qui se voit dans le journal jusqu'aux candidats à la dernière élection présidentielle voulant lisser leur image, vise à privatiser l'espace public.

Une nouvelle guerre d'Irak sera verrouillée. Aussi, lors d'un colloque organisé à Perpignan, l'universitaire Edgar Roskis, affirmant que l'on est passé « d'un photojournalisme de résistance à un photojournalisme de propagande », a appelé les reporters à boycotter le conflit. Déserteur un terrain d'information, même « miné », est une attitude dangereuse. Le problème n'est pas que les images soient manipulées, mais que le lecteur ne soit pas informé, en ouvrant son journal, des conditions dans lesquelles elles ont été prises. Là encore, peu de reporters – peu de journaux aussi – sont enclins à raconter le contexte des photos, par crainte sans doute que la magie de ces dernières tombe un peu. C'est pourtant sur les terres de guerre que le photojournalisme écrit ses images fortes.

Michel Guerrin

Le Monde
ÉDITORIAL

Joschka superstar

SI LA COALITION rouge-verte du chancelier Gerhard Schröder l'a emporté, dimanche 22 septembre en Allemagne, elle le doit à un parti – les Verts – et à son chef de file Josef Fischer, dit Joschka. Il n'y a pas si longtemps, le parti écologiste apparaissait plutôt comme un boulet pour le gouvernement de Berlin. Ses divisions entre « *realos* » et « *fundis* », ses états d'âme à propos des interventions militaires dans les Balkans ou en Afghanistan et la perplexité des militants peu sensibles à une culture de gouvernement, tout laissait penser que l'expérience du pouvoir serait brève.

De handicap, le parti vert s'est transformé en atout sous l'impulsion de Joschka Fischer, qui a su imposer une stratégie claire. Les Verts ne pouvaient pas à la fois rester au gouvernement et se comporter comme s'ils étaient dans l'opposition. Ils ne pouvaient pas espérer déterminer la politique officielle et critiquer sans cesse les décisions de leurs ministres.

A plusieurs reprises, Joschka Fischer a été près d'abandonner un parti qui n'arrivait pas à sortir de l'adolescence, pour profiter ailleurs de sa popularité personnelle. Il n'a pas cédé à la tentation et il a eu raison de ne pas le faire. Car si les Verts se sont identifiés à Joschka Fischer, lui aussi leur doit beaucoup. Tout en concentrant sur lui l'essentiel de la campagne électorale, il a d'ailleurs pris grand soin de rendre au parti ce qui lui revient dans le bilan de la coalition avec les sociaux-démocrates. Quel que soit le jugement de fond porté sur des mesures telles que l'impôt éco-

logique, la taxation du transport routier, le soutien à l'agriculture biologique ou l'abandon progressif de l'énergie nucléaire, force est de constater que sans les Verts au gouvernement, les sociaux-démocrates n'auraient jamais pris des décisions contraires aux convictions des syndicats et aux intérêts immédiats de l'industrie. Dans la libéralisation du code de la nationalité et dans l'ouverture de l'Allemagne à l'immigration, les Verts ont aussi joué un rôle non négligeable.

Joschka Fischer s'est fait le porte-drapeau de cette politique en ajoutant sa touche personnelle de ministre des affaires étrangères. Tout a été dit sur la métamorphose de ce soixante-huitard en diplomate accompli, capable de parler d'égal à égal avec Colin Powell ou de servir d'intermédiaire entre Ariel Sharon et Yasser Arafat. Ou encore de lancer le grand débat sur l'avenir de l'Europe qui a déjà débouché sur la convocation d'une Convention et va sans doute aboutir à une Constitution.

Dans une coalition fragilisée par une majorité à la merci de la moindre défection, les Verts sortent renforcés. Pour Joschka Fischer le défi est triple. Dans l'immédiat, il doit rassurer les Etats-Unis, indignés par des déclarations intempestives. Il doit éviter que son parti ne tombe dans une euphorie revendicatrice. Il lui reste enfin à forcer son avantage en reprenant l'initiative sur la conception de l'Europe. Pour cela il a besoin de partenaires que d'instinct il cherchera d'abord du côté français. A nous d'être au rendez-vous.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel

Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora

Directeur général adjoint : René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIF

PHOTOGRAPHIES. Dans *Le Monde* du 6 septembre, en pages Culture, la photo illustrant l'article sur la musique corse aurait dû être créditée Sandra Laboucarie/*Nice Matin*. Par ailleurs, dans notre supplément « 11 Septembre » (*Le Monde* du 11 septembre), la photo de la vitrine du grand magasin Macy's, à New York, était de Philippe Lopparelli/Tendance floue, et le photographe James Nachtwey est membre de l'agence Seven.

PRÉCISIONS

JEAN-LOUIS BORLOO. Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la ville, nous prie d'indiquer que, contraire-

ment à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 18 septembre, il ne s'est jamais rendu à Bagdad. Il ne figurait pas dans le voyage en Irak, organisé par l'OFDIC en septembre 2000, aux côtés de la cinquantaine de parlementaires français.

FERNAND DRAY. Mis en examen pour « corruption passive et recel, prise illégale d'intérêts et complicité d'exercice illégal de la pharmacie », dans l'enquête judiciaire sur l'hormone de croissance (*Le Monde* du 19 septembre), M. Dray nous précise, par l'intermédiaire de ses avocats, que sa mise en examen du chef d'« abus de confiance » a été, en revanche, annulée par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le PDG de la Société générale, Daniel Bouton, qui présidait un groupe de travail du Medef et de l'AFEP sur le gouvernement d'entreprise, a rendu public son **RAPPORT** lundi 23 septembre. Les recommandations

patronales sont **MESURÉES**. Elles visent, pour l'essentiel, à développer la présence des administrateurs indépendants dans les conseils d'administration et à mieux encadrer les stock-options. Le groupe de tra-

vail patronal a en effet estimé que les principes du gouvernement d'entreprise, retenus en France après les deux premiers rapports sur le sujet, rédigés en 1995 et 1999 par Marc Viénot, étaient pour l'essen-

tiel **TOUJOURS VALIDES** et que les membres des conseils d'administration des entreprises hexagonales devaient surtout veiller à les appliquer. Le gouvernement, lui, **HÉSITE** sur le cap à suivre.

Daniel Bouton invite les conseils d'administration à jouer leur rôle

Le PDG de la Société générale, qui a présidé un groupe de réflexion du Medef et de l'AFEP sur le gouvernement d'entreprise, ne propose que des ajustements modestes pour développer le nombre des administrateurs indépendants ou mieux encadrer les stock-options

« **POUR** un meilleur gouvernement des entreprises cotées », tel est le titre du rapport d'une trentaine de pages que Daniel Bouton, PDG de la Société générale, a présenté, lundi 23 septembre, à Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, et Bertrand Collomb, président de l'AFEP, responsables des deux organisations patronales qui avaient commandé cette étude.

Il faut « restaurer la confiance » et donc « s'assurer que l'on dispose de règles suffisamment claires et adaptées et mettre tout en œuvre pour que ces règles soient effectivement appliquées », précise le préambule. Premier constat : les pratiques de management, la législation ou certaines réglementations fiscales ou de marché, placent les entreprises françaises dans une situation très défavorable de celle de leurs homologues américains : « Sur beaucoup de points, elles protègent mieux contre les excès et les errements. »

Mais face à l'ampleur de la crise, la commission Bouton a tout de même dû vérifier si les recommandations des rapports Viénot de 1995 et 1999 sur le même thème ne devaient pas être améliorées, regrettant que, même si la plupart des groupes les ont mises en œuvre, quelques grandes entreprises fassent encore défaut.

L'essentiel de la réflexion a porté sur l'efficacité des instances internes d'une entreprise, le groupe de travail ayant laissé à d'autres le soin de se pencher sur la question



des contrôles externe (analystes financiers et agences de notation). Le rapport réaffirme « que la principale régulation doit provenir de la transparence : transparence entre l'exécutif et le conseil d'administration, transparence de la gestion vis-à-vis du marché et transparence dans la relation avec les actionnaires, notamment à l'occasion de l'assemblée générale ». L'un des points clés est le conseil d'administration, où les administrateurs ne débattent

pas suffisamment et sont parfois informés a posteriori. Pour y remédier, le rapport Bouton préconise l'élaboration d'un règlement intérieur qui définit les points préalables d'approbation. Un meilleur fonctionnement passe par une clarification de la composition des conseils et sur la nécessaire formation des administrateurs.

Les membres du groupe de travail renforcent la notion d'administrateur indépendant donnée dans

le rapport Viénot en précisant « l'absence de relation avec la société ou son groupe doit aussi viser les relations avec la direction de la société ou du groupe ».

Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, un administrateur indépendant ne doit pas être mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère, ni client, fournisseur, banquier d'affaires ou de financement. Il ne doit pas avoir de lien familial avec un mandataire social, ne pas avoir été auditeur de l'entreprise dans les cinq ans précédents, et ne pas en être administrateur depuis plus de douze ans.

SOUCI D'EFFICACITÉ

« Même si la qualité du conseil d'administration ne saurait se résumer en un pourcentage d'administrateurs indépendants, les administrateurs devant être avant tout compétents, actifs, présents et impliqués, le groupe de travail est convaincu de l'importance de la présence au sein du conseil d'administration d'une part significative d'administrateurs indépendants », peut-on lire. Si le rapport Viénot la fixait à au moins un tiers, elle devrait rapidement être portée à la moitié des membres du conseil dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle. Le rapport Bouton préconise aussi une évaluation du conseil annuelle pour juger de son efficacité. Le même souci d'efficacité se retrouve dans le fonctionnement des comités des comp-

tes (ou d'audit) et de rémunération, qui doivent être composés majoritairement d'administrateurs indépendants. Sur les stocks-options, le groupe de travail prône une plus grande transparence et « la suppression de toute décote lors de l'attribution des options, et en particulier, pour les options attribuées aux man-

« Chaque société doit disposer en son sein de procédures fiables d'identification et d'évaluation de ses engagements et risques, et assurer (...) une information pertinente », insiste le rapport. Il souligne par ailleurs l'importance de l'enjeu que représente l'harmonisation des normes comptables internationales, invi-

Le troisième code de bonne conduite

Commandé par le Medef et l'AFEP (Association française des entreprises privées) le 22 avril 2002, le rapport Bouton est le troisième du genre. Les deux précédents codes de bonne conduite sur le gouvernement d'entreprise ont été rédigés en 1995 et 1999 par Marc Viénot, le prédécesseur de Daniel Bouton à la présidence de la Société générale.

Le groupe de travail comprend quatorze membres. Outre son président, plusieurs patrons : Euan Baird (Schlumberger), Thierry Breton (Thomson Multimédia), Jean-Dominique Comolli (Altadis), Jean-Martin Folz (Peugeot), Igor Landau (Aventis), Gérard Mestrallet (Suez), Edouard Michelin (Michelin), Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), Serge Tchuruk (Alcatel), Serge Weinberg (Pinault-Printemps-Redoute). Il comprend également René Ricol, président de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), René Barbier de La Serre, président du comité d'éthique du Medef, et Denis Kessler, vice-président du Medef. Le rapporteur général est Bernard Field, secrétaire général de Saint-Gobain, son adjoint Patrick Suet, secrétaire général adjoint de la Société générale.

dataires sociaux ». Dans la deuxième partie portant sur le renforcement de l'indépendance des commissaires aux comptes, « le groupe de travail n'a pas souhaité se substituer ni aux régulateurs, la Commission des opérations de Bourse ayant engagé une réflexion à ce sujet, ni à la profession elle-même ». Enfin, au chapitre information financière, normes et pratiques comptables, un point essentiel concerne le hors-bilan et les risques de l'entreprise.

tant Bruxelles à défendre la reconnaissance des standards européens par les Etats-Unis.

Conscient que l'application de ces recommandations relève de chaque entreprise, le rapport Bouton plaide pour une mise œuvre rapide : au plus tard fin 2003, chaque société devant, dans son rapport annuel, exposer les mesures adoptées.

Dominique Gallois

Les commissaires aux comptes prônent des réformes

« **LA PROFESSION** a sa part de responsabilité dans la crise économique et morale que nous traversons et nous l'assumons. Nous acceptons les reproches et nous en assumons les conséquences, mais nous ne sommes pas les seuls. Il faut que d'autres acceptent également de se remettre en cause. » René Ricol, président de la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), a été ferme, vendredi 23 septembre, devant le millier de personnes réunis à l'occasion de l'assemblée générale de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

de Paris. Prônant de nécessaires évolutions dans la chaîne des contrôles, il en a montré aussi les limites. « Ces réformes ne serviront à rien si on ne s'attaque pas au fondement même du sacro-saint marché. Il faut que le monde devienne raisonnable et revienne au principe de base : le marché est au service de l'entreprise et non l'inverse. » Pour le patron de l'IFAC, les scandales Enron et WorldCom ont mis fin à l'autorégulation de la profession d'auditeurs. Les Etats-Unis avec le Sarbanes-Oxley Act du 30 juillet 2002 ont ouvert la voie.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Pour retrouver la confiance, deux autres évolutions majeures sont attendues. La première concerne la convergence des standards comptables au niveau européen et américain pour ne pas donner lieu à des interprétations. La seconde porte sur le périmètre d'activités des auditeurs, les groupes à contrôler devant de plus en plus complexes. Les débats ont porté sur l'indépendance des auditeurs, qui, payés par l'entreprise, se trouvent souvent en conflit d'intérêts. Michel Prada, président de la Commission des opérations de Bourse (COB), propose, pour les aider à ne pas dériver, des contreforts comme « la publication des honoraires d'audit et de non-audit, un co-commissariat effectif, en associant des cabinets sur une base équilibrée ».

Au-delà, un contrôleur doit savoir dire « non », et surtout avoir dans ce cas « le soutien de la place », demande M. Ricol, qui préfère à l'indépendance la notion d'intégrité. Saisissant l'occasion, Jean-Louis Nadal, procureur général auprès de la cour d'appel de Paris, a proposé la création d'un groupe de travail y associant les magistrats et occasionnellement le barreau. Ce serait « un lieu de réflexion et de préconisation nourrie des expériences de terrain tant en matière de déontologie que de technique d'intervention dans le cadre du contrôle ou dans la phase judiciaire. » Selon M. Nadal, « cette réflexion commune peut aussi apporter une des solutions à la crise que traverse l'économie ».

D. G.

Les principales recommandations du groupe de travail patronal

► Conseil d'administration :

« Le règlement intérieur devrait préciser : les cas d'approbation préalable du conseil d'administration dont il arrêterait les principes, qui pourraient être d'ailleurs différents selon les branches concernées de l'entreprise ; le principe selon lequel toute opération significative se situant hors de la stratégie devrait faire l'objet d'une approbation préalable ; les règles selon lesquelles le conseil est informé de la situation financière, de la trésorerie et des engagements de la société. »

► **Information des administrateurs :** « L'une des conditions majeures de la nomination d'un administrateur est sa compétence, mais celle-ci ne peut aller jusqu'à la connaissance précise a priori de l'organisation de l'entreprise et de ses activités. (...) Chaque administrateur devrait bénéficier, s'il le juge nécessaire, d'une formation complémentaire. (...) L'entreprise devrait communiquer de manière permanente

aux administrateurs toute information pertinente, y compris critique (...) Les administrateurs devraient rencontrer les principaux dirigeants de l'entreprise, y compris hors la présence des mandataires sociaux. »

► **Les administrateurs indépendants :** « Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. La part des administrateurs indépendants « devrait être rapidement portée à la moitié des membres du conseil dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle. »

► **Évaluation du conseil :** « Une fois par an, le conseil d'administration devrait consacrer un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement. Une évaluation formalisée devrait être réalisée tous les trois ans au moins. Elle peut être mise en œuvre, éventuellement sous la direction d'un administra-

teur indépendant, avec l'aide d'un consultant extérieur. »

► **Les comités des comptes ou d'audit :** « Le groupe de travail recommande que la part des administrateurs indépendants dans le comité des comptes soit portée aux deux tiers et ne comprenne aucun mandataire social. (...) Les comités des comptes devraient entendre les commissaires aux comptes, mais également les directeurs financiers, comptables et de la trésorerie. Ces auditions devraient pouvoir se tenir (...) hors la présence de la direction générale de l'entreprise. »

► **Les stock-options :** « Le groupe de travail recommande fortement la suppression de toute décote lors de l'attribution des options et, en particulier, pour les options attribuées aux mandataires sociaux. Il préconise que la politique (...) d'attribution fasse l'objet d'un débat au sein du comité des rémunérations et d'une proposition de sa part au conseil d'administration. Cette politique, qui

doit être raisonnable et appropriée, est exposée dans le rapport annuel ainsi qu'à l'assemblée générale. (...) La périodicité des attributions doit être définie à l'avance afin d'éviter l'octroi d'options de manière opportuniste dans des périodes de baisse exceptionnelle des cours. »

► **L'indépendance des commissaires aux comptes :** « Le double commissariat (...) doit bien entendu être effectif en ce sens que les questions importantes apparaissant lors de l'établissement des comptes doivent réellement faire l'objet d'un double examen. (...) Le comité des comptes devrait être informé du détail des honoraires versés par la société et son groupe aux commissaires aux comptes. »

► **Pratiques comptables :** il faut « intégrer dans le rapport annuel les procédures internes mises en œuvre pour l'identification et le contrôle des engagements hors bilan, ainsi que pour l'évaluation des risques significatifs de l'entreprise ».

De la difficulté de passer des principes au travail efficace

Les rapports de Marc Viénot ont parfois été appliqués de façon superficielle, même par leur auteur

A LA FIN de la lecture du rapport Bouton, l'impression est claire : si son auteur avait pu se passer de cet exercice, il n'en aurait été que plus heureux. Pour lui, les rapports de

■ ANALYSE

Peut-être faut-il légiférer sur certains points pour obliger les entreprises à avancer

Marc Viénot, prédécesseur de Daniel Bouton à la tête de la Société générale, en 1995 et 1999, étaient déjà très complets sur la définition des grandes règles de gouvernement d'entreprise. Le dispositif français qui encadre l'audit et le contrôle légal des comptes est plus performant qu'aux Etats-Unis. Quant à la rémunération par les stock-options, elle est en France très encadrée par les règles fiscales. Le groupe de travail qu'il a animé semble donc

s'être creusé la tête pour trouver de nouvelles mesures et semble ne croire qu'à moitié à l'efficacité de sa principale innovation, celle qui préconise de porter à 50 % la proportion d'administrateurs indépendants dans le conseil.

De fait, si les sociétés appliquaient avec plus de zèle les rapports Viénot, renforcés par la loi sur les nouvelles régulations économiques élaborée par le précédent gouvernement, la situation, sur le papier, serait excellente. Reste que, malgré l'ancienneté de ces textes, des sociétés du CAC 40 n'ont toujours pas de comité d'audit et la proportion d'administrateurs indépendants dans les conseils, après avoir un peu augmenté, régresse de nouveau. Quant aux administrateurs ayant plus de cinq mandats, ils ont du mal à renoncer au cumul et ne l'ont fait que sous le coup de la loi, sans laquelle les dirigeants ne se seraient par ailleurs peut-être pas résolus à révéler leur rémunération.

Surtout, sans connaître de faillites de l'ampleur d'Enron ou WorldCom, la France a eu ses affaires,

qu'elles s'appellent Vivendi Universal - malgré la présence de Marc Viénot, qui a siégé dans ce conseil et a été le dernier soutien de Jean-Marie Messier - ou France Télécom. Le rapport, sans apporter de grands bouleversements, a dû prévoir des garde-fous pour éviter les dérives, voire les négligences, constatées dans ces deux dossiers. Il est ainsi explicitement demandé de se pencher sur les opérations de croissances externe ou sur la situation de trésorerie de l'entreprise - allusion transparente à l'affaire Vivendi.

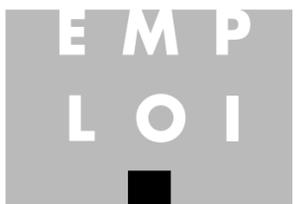
UNE MÉTHODE DE TRAVAIL

Dans le même esprit, les entreprises devront clarifier leur hors-bilan et les commissaires aux comptes rappeler ce que pèsent les honoraires venant d'une entreprise dans leur chiffre d'affaires global. Le rapport fournit donc aux conseils d'administration une méthode de travail dont on aurait pu penser qu'elle allait de soi et lui impose une série de comptes rendus, comme pour le contraindre à l'exercice de ses responsabilités.

Le gouvernement peut-il en rester là et estimer que ce rapport en forme de rappel à l'ordre est suffisant pour assurer un bon fonctionnement de la place de Paris et de la relation entre les investisseurs et entreprises ? C'est la question sur laquelle est maintenant attendu Francis Mer, le ministre de l'économie, avec une demande pressante de Mignon, qui veut saisir l'occasion de la loi sur la sécurité financière pour donner un signal fort. Ce projet de loi prévoit dans sa première partie la fusion de la Commission des opérations de Bourse et du Conseil des marchés financiers, mais son titre 2 reste ouvert. En juillet, M. Mer avait demandé à M. Bouton d'être ambitieux, faute de quoi il ne s'interdisait pas de légiférer. Peut-être faut-il le faire sur certains points pour obliger les entreprises à avancer. Le ministre avait aussi annoncé son intention de renforcer la législation en matière de séparation d'audit et de conseil. Le voilà maintenant au pied du mur.

Sophie Fay

REPRODUCTION INTERDITE



OFFRES

L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL (SUISSE) met au concours un poste de professeur ordinaire de psychologie du travail et des organisations (7 heures d'enseignement comprenant notamment la psychologie du personnel/psychologie des ressources humaines, la psychologie des organisations et des séminaires dans ce domaine). Entrée en fonction : 1^{er} octobre 2003. Date de remise des dossiers de candidature : 30 novembre 2002. Renseignements : prof. Ernest Weibel, Av. du 1^{er}-Mars-26, CH-2000 Neuchâtel ; tél. : 0041/32/718.12.00.

DEMANDES

PRESSE-EDITION

Secrétaire-assistante de rédaction confirmée, spécialisée presse (expériences professionnelles : Le Monde, Le Figaro, Le Parisien, Le Nouvel Economiste) recherche CDI. Connaissance des outils informatiques Word, Excel, Outlook, Internet Explorer. Opérationnelle, dynamique, polyvalente et immédiatement disponible. Etude toutes propositions. Tél. : 06.82.81.85.02. e-mail : annie.Grandin@wanadoo.fr

Le PDG du Crédit Lyonnais invite l'Etat à céder sa part

INVITÉ samedi 21 septembre sur RTL, Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, a déclaré, à propos de la cession prochaine par l'Etat de sa participation de 9,5 % dans le capital de la banque au Lion : « Je pense que l'Etat ferait mieux - je l'avais d'ailleurs dit à Laurent Fabius sans succès - de vendre tranquillement sa participation en Bourse, de façon à ne pas peser sur le destin du Lyonnais ». L'hypothèse d'un rapprochement avec le Crédit agricole est jugée « intéressante » mais ne présente pas toutes les garanties nécessaires pour protéger la « marque », la « culture », et le « management » de la banque, estime M. Peyrelevade, qui ajoute que différents schémas industriels restent possibles.

CHUTE CONTINUE

L'action Crédit Lyonnais en euros, à Paris



Source : Bloomberg

Vivendi : Barry Diller n'exclut pas la cotation des actifs américains

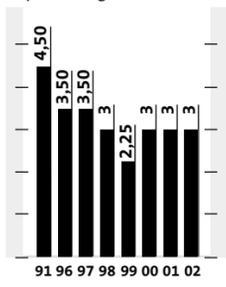
ALORS QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de Vivendi Universal du mercredi 25 septembre doit arrêter la stratégie du groupe, Barry Diller, président de Vivendi Universal Entertainment, semble lui aussi avoir un schéma en tête. Dans un entretien au *Financial Times* du 23 septembre, il n'exclut pas que sa branche - qui regroupe les studios Universal, les activités audiovisuelles et les parcs de loisirs -, soit cotée séparément. La direction prévoit, au contraire, de conserver pour l'instant la totalité des actifs de médias et de communication. La nouvelle direction cherche à éclaircir les liens entre le groupe et l'homme de médias. A l'issue du rachat de sa compagnie USA Networks en décembre, M. Diller est devenu responsable de Vivendi Universal Entertainment, et en détient directement et indirectement 6,9 % du capital. Vivendi a découvert que, par contrat, il peut recevoir 2 milliards de dollars en cas de rupture. « L'accord définitif a été conclu le 17 mai. (...) Mais depuis, il y a eu un événement considérable : Vivendi a été au bord de la faillite, ce qui a tout changé », explique M. Diller.

Bercy se penche sur le taux du livret A

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE et des finances, Francis Mer, réfléchit actuellement à une solution pour enrayer la dégradation des marges de l'épargne administrée (livret A, Codevi, LEP, PEL...). La commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui gère ces fonds, a manifesté ses inquiétudes devant le directeur du Trésor Jean-Pierre Jouyet, quant à la rémunération de cette épargne, actuellement supérieure au plafond fixé par le comité consultatif des taux. Elle a souligné que la rémunération des livrets, tout comme le taux des prêts, « ne suivent pas la réalité économique ». M. Jouyet a alors exprimé l'intention de l'Etat d'examiner cette question.

LES TAUX DU LIVRET A

En pourcentage



INDUSTRIE

■ **P & G** : le groupe de produits ménagers et d'hygiène américain Procter and Gamble prévoit de racheter les 43,6 % que détient l'assureur allemand Allianz dans le groupe allemand de parapharmacie Beiersdorf, une part estimée à 3,1 milliards d'euros, affirme lundi le *Financial Times Deutschland*.

■ **RENAULT** : le constructeur japonais Nissan Motor ne « change rien » à sa position en cas de cession par l'Etat français d'une partie de sa participation dans le groupe automobile Renault, affirme le PDG de Nissan, Carlos Ghosn, dans *La Tribune* de lundi. « Nissan n'a pas vocation à se substituer à l'Etat français chez Renault », a-t-il dit.

■ **CITROËN** : le constructeur rappelle 3 000 C3, la petite voiture qu'il a commercialisée au printemps, en raison d'un problème de direction portant sur les premiers modèles produits, a-t-il indiqué samedi.

SERVICES

■ **VIVENDI UNIVERSAL** : le Conseil des marchés financiers a relativisé vendredi la portée du franchissement de seuil des 10 % du capital de Vivendi Universal par des clients de JP Morgan Chase, qui a agi en tant « qu'intermédiaire inscrit ». Le seuil regroupe l'ensemble des titres appartenant à plusieurs clients non-résidents.

■ **DEUTSCHE TELEKOM** : selon le quotidien allemand *Handelsblatt*, les trois offres de reprise du réseau de télévision câblée de l'opérateur de télécommunications atteindraient entre 1,5 et 1,8 milliard d'euros, soit un prix inférieur d'au moins un milliard d'euros à ce qu'escomptait jusqu'à présent Deutsche Telekom.

■ **RAILTRACK** : la vente des actifs de la société ferroviaire britannique à la société à but non lucratif Network Rail devrait être achevée début octobre, a annoncé vendredi Railtrack dans un communiqué. La cession de la ligne du tunnel sous la Manche, pour 375 millions de livres (593 millions d'euros), à London and Continental Railways, le bras britannique du consortium qui exploite Eurostar, et à Network Rail, devrait également être achevée à cette période.

■ **QWEST** : l'opérateur téléphonique, qui fait l'objet d'une enquête de la Commission des opérations de bourse, a dû effacer 950 millions de dollars de son chiffre d'affaires 2000-2001 parce qu'ils avaient été indûment comptabilisés. Il s'agit notamment de la comptabilisation des échanges de capacité sur son réseau de fibre optiques depuis la fusion avec US West en juin 2000.

■ **AIR FRANCE** : la compagnie aérienne prévoit pour son programme d'hiver 2002-2003 une offre en progression de 7,5 % sur celle effectivement mise en ligne un an auparavant. Elle a également annoncé une baisse de ses tarifs en métropole à partir du 4 novembre, promettant des prix d'appels affichant une baisse pouvant aller jusqu'à 30 %.

■ **SRPINT** : R. H. Donelley, une entreprise américaine spécialisée dans le marketing d'espaces publicitaires a racheté dimanche 22 septembre les activités d'édition d'annuaires de l'opérateur téléphonique Sprint pour 2,23 milliards de dollars (2,27 milliards d'euros).

FINANCE

■ **ENRON** : dans un rapport rendu à la cour des faillites de New York l'un des enquêteurs de l'affaire Enron a prévenu les banques ayant participé aux montages financiers hors bilan du courtier en énergie qu'elle peut faire l'objet de poursuites judiciaires par les créanciers d'Enron.

La Nouvelle-Calédonie s'inquiète pour l'avenir de son nickel

Le chantier de l'usine Goro Nickel est suspendu depuis près de deux semaines. La Société minière du Sud Pacifique rencontre également d'importantes difficultés

NOUMÉA

correspondance

La suspension provisoire du chantier de l'usine Goro Nickel, annoncée le 11 septembre, a pris de court la Nouvelle-Calédonie. Le rapatriement sur Brisbane d'une centaine d'ingénieurs du consortium BTH (Bechtel, Technip, Hatch), chargé de la direction du chantier, et la mise en congé de quelque 500 ouvriers de sociétés locales sous-traitantes, fait planer le spectre du retrait définitif du groupe canadien Inco.

Cette hypothèse a été vite démentie par Pierre Alla, PDG de Goro Nickel, qui a expliqué que le projet avait simplement besoin de « se resynchroniser ». « Il y a un décalage croissant entre l'ingénierie et les travaux sur le site. Nous avons donc prévu de faire une pause sur le chantier. Le blocage perpétré par les grévistes a précipité les choses », a-t-il expliqué au journal local, *Les Nouvelles calédoniennes*.

Scott Hand, vice-président d'Inco, en visite sur le territoire au début du mois de septembre, a répété que Goro est « la pièce maîtresse de la croissance » de la société canadienne. « Mais il a aussi

constaté que le projet partait dans tous les sens et qu'il fallait resserrer les boulons », précise un proche du dossier.

Depuis le feu vert donné par le conseil d'administration d'Inco, en avril 2001, à la construction de l'usine, qui produira 54 000 tonnes de nickel et 5 400 tonnes de cobalt par an, tout est allé très vite. Trop vite peut-être. Les travaux de terrassement ont commencé au début de l'année et de nombreux contrats ont été attribués aux entreprises locales, associées à des groupes métropolitains et australiens, sans que toutes les autorisations administratives et toutes les garanties environnementales aient été obtenues.

Ce n'est que début août que les experts de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) ont rendu leur rapport. Ils ont émis 38 recommandations destinées à « améliorer le projet et mettre en place une surveillance environnementale cohérente ». Ces modifications au projet constituent un préalable indispensable à l'octroi par l'Etat d'une

défiscalisation d'un montant de 350 millions de dollars (356,7 millions d'euros) et par la province Sud d'un arrêté d'exploitation classé, qui doit être suivi normalement par l'obtention du permis d'exploitation.

Les différents responsables techniques n'entendent pas agir avec précipitation et donner des autorisations qui pourraient par la suite être contestées devant les tribunaux. Les autorités provinciales, en revanche, souhaitent que la construction de l'usine avance rapidement pour créer les emplois et le développement promis.

MOUVEMENTS DE GRÈVE

Dans le nord du territoire, le projet Koniambo, conduit par le groupe minier canadien Falconbridge, connaît aussi quelques difficultés. Le groupe vient de lancer l'étude de faisabilité financière du projet, dernière étape avant une prise de décision de construction d'une usine pyrometallurgique d'une capacité de 60 000 tonnes, prévue pour fin 2003. Mais son associée, la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), gérée par les indépendantistes et qui détient les droits

miniers, traverse une passe difficile. Depuis maintenant plus de huit mois, son activité est entravée par des mouvements de grève lancés après l'annonce d'un plan de chômage partiel. La mesure a depuis été levée, mais le travail n'a pas repris dans tous les centres. La SMSP, qui a perdu en 2001 son principal client japonais, Pamco (Pacific Metal Corporation), a du mal à écouler son nickel. Plusieurs de ses sites sont encore bloqués par les grévistes, qui contestent ouvertement la gestion du PDG de l'entreprise, un homme d'affaires proche des indépendantistes, André Dang. La situation est pour l'instant dans une impasse.

La Société le nickel (SLN) fait aujourd'hui figure d'exception dans le paysage calédonien. Son projet d'agrandissement de l'usine de Doniambo, près de Nouméa, pour porter sa capacité de production à 75 000 tonnes, se poursuit sans difficultés particulières. Comme l'a confirmé sa maison mère, Eramet, lors de son dernier conseil d'administration, l'objectif de mise en production des nouveaux équipements en 2006 est maintenu. - (Intérim.)



GEODIS

A TOTAL LOGISTICS RESOURCE

LE RESULTAT D'EXPLOITATION PROGRESSE DE 40 % AU 1ER SEMESTRE 2002

L'OBJECTIF D'UN RESULTAT NET A L'EQUILIBRE EN 2002 EST CONFIRME

Le Conseil d'Administration de Geodis s'est réuni le 19 septembre 2002 sous la Présidence de Pierre Blayau pour arrêter les comptes consolidés et sociaux du premier semestre 2002.

Données consolidées en M€ (a)	1er Semestre 2002	1er Semestre 2001	Variation
Chiffre d'affaires	1 636,6	1 774,8	-7,8 % (b)
Excédent brut d'exploitation	64,6	64,1	+0,8%
Résultat d'exploitation	20,4	14,6	+40,4%
Résultat financier	-15,2	-16,8	-9,5%
Résultat courant	5,2	-2,2	ns
Résultat exceptionnel	-6,1	-50,8	ns
Résultat net (part du Groupe)	-8,6	-58,1	ns
Résultat par action dilué	-1,88 €	-12,65 €	ns

(a) Les principales sorties du périmètre d'intégration globale sont constituées de Borghi Trasporti (cédé en octobre 2001) et Europacking (cédé au 01.01.02). La principale entrée est celle d'Ambrosetti Stracciari, avec effet au 01.01.2002.

(b) A structures et taux de change comparables : -5,1 %

1 - Au premier semestre, dans un contexte économique pourtant dégradé, Geodis a réalisé un résultat d'exploitation de 20,4 M€ en croissance de plus de 40 % par rapport au premier semestre 2001. Pour la première fois depuis 1999 le résultat courant est positif et s'élève à 5,2 M€. Le résultat exceptionnel est négatif (-6,1 M€), dans la mesure où le Groupe a poursuivi les restructurations des activités en difficulté. Le résultat net s'inscrit en perte à -8,6 M€ contre -58,1 M€ au premier semestre 2001.

Cette amélioration est due à l'ensemble des mesures mises en œuvre au cours des 18 derniers mois, parmi lesquelles il faut retenir :

- l'arrêt de nombreuses activités déficitaires dont principalement la fermeture de United Carriers,
- la mise en œuvre du plan de redressement de Bourgey Montreuil,
- l'accélération du développement en messagerie domestique,
- la mise en ordre des développements en Logistique Internationale.

2 - Les perspectives de fin d'année devraient permettre au Groupe d'atteindre les objectifs affichés et notamment de revenir à un résultat net équilibré.

3 - L'endettement a baissé de près de 130 M€ par rapport au 30 juin de l'année précédente. Cette significative amélioration devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année et Geodis devrait afficher un endettement au 31 décembre prochain inférieur à 400 M€ contre 456,6 M€ au 31 décembre 2001. Elle est due à la fois à la réalisation de quelques actifs immobiliers secondaires et surtout aux efforts de réduction du besoin en fonds de roulement.

4 - Le Groupe qui poursuit parallèlement ses objectifs de développement et de réduction de ses coûts dans ses trois métiers, s'est donné un objectif ambitieux de cession d'actifs non stratégiques dans les douze mois qui viennent. Si les quelques projets importants aboutissaient, Geodis réaliserait sur la base des valeurs actuellement retenues pour les négociations un montant de plus-value compris entre 40 et 50 M€.

5 - Le Conseil d'Administration se réunira à nouveau dans les prochaines semaines pour délibérer des modalités d'une augmentation de capital dont le principe a été à nouveau confirmé.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet www.geodis.fr

GEODIS

opérateur logistique majeur en Europe

Chiffre d'affaires 2001 : 3,5 milliards d'euros

Effectif 2001 : 25 000 personnes

Présent dans plus de 40 pays

Code Euroclear : 3828
Code Reuters : CALB.PA
Code Bloomberg : GEO.FP

www.geodis.com

183, avenue de Clichy
75017 Paris

RTL 9 parie sur la télé-poubelle à la française en mettant en scène comédiens et inconnus

La première chaîne du câble et du satellite, propriété du groupe AB, diffuse en début de soirée une émission qui exacerbe les passions privées avec le renfort d'acteurs recrutés sur casting

UNE FEMME révèle à son mari qu'il n'est pas le père de son enfant ; un homme annonce à sa femme qu'il est homosexuel ; un jeune homme avoue à son frère qu'il couche avec sa femme... Le dernier avatar de la *trash TV* (« télé-vision-poubelle ») à la française, diffusé sur la première chaîne du câble et du satellite, RTL 9 (groupe AB), a lancé sa deuxième saison début septembre. Copiée sur le modèle du talk-show américain « Jerry Springer Show », diffusée sur NBC depuis 1991, l'émission s'appelle « Ça va se savoir » et est présentée par Simon Monceau.

Le concept est simple : des inconnus viennent raconter leur vie privée. De « La grande famille » sur Canal+ à « C'est mon choix » sur France 3, en passant par « Bas les masques » ou « Ça se discute » sur France 2, les chaînes françaises se sont déjà essayées à ce type d'émissions. L'exercice n'est donc pas nouveau, mais jamais un talk-show n'avait été aussi ouvertement racoleur. Dans « Ça va se savoir », les intervenants règlent leurs comptes, avec force cris et injures, devant un public surchauffé. Depuis le lancement de la première saison, le 25 mars, l'émission rencontre un grand succès : programmée à une heure de grande écoute (19 h 35), elle a doublé sa part d'audience en trois mois et rassemble chaque soir 130 000 fidèles.

L'émission vit de la polémique qu'elle suscite, sur le plateau comme dans la presse. Peu après son lancement, quelques médias s'interrogent sur l'honnêteté des intervenants, dont les témoignages paraissent artificiels. Dans son édition de septembre-octobre, la revue *Synopsis* publie un contrat-type de l'émission. La production ne cache plus l'utilisation de comédiens « pour amorcer la pompe ». Elle renvoie au générique de fin qui précise, discrètement, qu'une partie des historiettes est interprétée par des comédiens. « Nous ne le cachons pas, tout le monde sait que ce sont des comédiens, même si, c'est vrai, nous ne mettons pas un bandeau au début de chaque émission », explique Michèle Cotta, présidente d'ABSAT.

Pourtant, les comédiens ayant



Présentée par Simon Monceau, l'émission « Ça va se savoir » propose à des inconnus de venir raconter leurs problèmes conjugaux ou familiaux. La majeure partie des témoins est toutefois constituée de comédiens, payés par la production pour jouer les scènes. Diffusée sur RTL 9, elle est l'émission la plus regardée du câble et du satellite.

pris part à l'émission ne manquent pas d'anecdotes témoignant que nombre de téléspectateurs sont dupes. Ainsi cette comédienne qui avait participé à une émission où elle devait apprendre à son (faux) mari qu'elle le trompait : « Quelques jours après l'émission, une fem-

« Tout est fait pour provoquer le clash »

UN ANCIEN CADRE

me m'a reconnue dans la rue et m'a demandé : « Vous êtes encore avec votre mari ? » J'ai dû lui expliquer que tout cela était faux. »

Dans les plaquettes de présentation du groupe, il n'est fait aucune allusion à la participation de comédiens. « Ça va se savoir » y est présenté comme « un talk-show en public qui déchaîne les passions », consacré à des « anonymes qui viennent faire des révélations inatten-

dues à leur entourage ». Et pour cause : les producteurs, qui surfent sur la vague des programmes de télé-réalité, cultivent l'ambiguïté, accrue par l'utilisation mêlée de comédiens et de « vrais » témoins. Selon Richard Maroko, directeur des programmes de RTL 9, « un petit tiers » des témoins sont « de vraies personnes ». Pour le reste, assure-t-il, il s'agit « de faits réels recueillis par la production auprès de gens qui n'osent pas venir sur le plateau. Du moment que nous respectons l'histoire qui a été envoyée, il n'y a pas de mensonge ». Voire. Car tout est scénarisé, écrit, calculé.

Les témoins fictifs, des intermittents du spectacle en mal de cachets pour la plupart, font l'objet d'un casting en bonne et due forme. Un scénario leur est distribué, dont l'animateur se charge, en plateau, de faire respecter les grandes lignes. « Le texte qu'on nous donne est un fil conducteur, on brode là-dessus, explique un comédien témoin. Il y a une montée dramatique à respecter : la découverte, la stupéfaction, l'incompréhension, et ainsi de suite jusqu'à l'alterca-

tion. » Car « tout est fait pour provoquer le clash. Ils ne prennent pas des comédiens pour qu'il ne se passe rien... », explique un ancien cadre de l'émission.

Derrière les témoins, deux gros bras censés intervenir en cas d'échauffourée familiale montent la garde. Et face à la scène, le public, chauffé à blanc par la production, est invité à laisser libre cours à ses sentiments. « Quand je suis entré, le public hurlait : "Frappe-le ! Frappe-le !" On se serait cru dans une arène », raconte un comédien. « On a trouvé un moyen de montrer de la violence sans être censuré, analyse un autre témoin fictif. Plutôt que de montrer le sang, on montre les gens préparés pour cela qui s'engueulent et on présente le tout comme un magazine de société. » « La télévision est un miroir de la société, elle doit donc aussi montrer les dérives de la société », réplique Richard Maroko, avant de préciser qu'il n'abordera « jamais » certains sujets tels que le viol, la pédophilie et l'inceste.

Société de droit luxembourgeois, RTL 9 échappe au contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), à l'inverse des chaînes hertziennes - fin 2000, le CSA avait ainsi alerté France 3 sur les risques de « dérive » de l'émission « C'est mon choix », après quelques sujets jugés trop racoleurs. Depuis la rentrée, le groupe AB se veut de plus en plus discret. Il ne souhaite plus communiquer sur « Ça va se savoir », et l'émission, produite lors de la première saison par JLA Productions à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a été délocalisée en Belgique, où elle est désormais réalisée par AB3, une chaîne belge du groupe.

Après avoir fait ses preuves sur le câble et le satellite, le groupe place ses espoirs de développement dans l'ouverture du marché de la télévision numérique terrestre (TNT). Il a ainsi déposé dix dossiers de candidature pour les fréquences de la TNT en France. Or l'attribution de ces fréquences, qui devrait avoir lieu au plus tard le 31 octobre, est effectuée par le CSA.

José Barroso

L'allemand Springer s'allierait au suisse Ringier pour créer un géant européen

Le groupe helvétique reprendrait les 40 % de Kirch

FRANCFORT

de notre correspondant

Mathias Döpfner avait prévu : il se battrait bec et ongles pour défendre l'indépendance du groupe de presse qu'il dirige, Springer, menacé par le naufrage d'un de ses actionnaires, le groupe allemand Kirch.

Sa contre-offensive le place aujourd'hui en position de mettre la main sur le numéro un de la presse suisse, Ringier, pour constituer le premier groupe européen du secteur. Des négociations sont en cours entre les deux maisons et pourraient déboucher dans les prochains jours : en prenant le contrôle de la société helvétique, Springer donnerait les moyens à son propriétaire, Michael Ringier, de racheter les 40 % de son propre tour de table détenus par le magnat déchu, Leo Kirch.

Le nouvel ensemble réaliserait un chiffre d'affaires cumulé de 3,5 milliards d'euros. Il occuperait le premier rang en Allemagne et en Suisse : Springer apporterait entre autres dans la corbeille le quotidien le plus lu d'Europe, *Bild* (11 millions de lecteurs), et son titre de référence, *Die Welt*. Ringier possède en Suisse le journal *Blick*. Grâce à la presse magazine (*Auto, Bild*), le numéro un européen serait présent dans de nombreux pays, autant à l'ouest qu'à l'est du continent.

Néanmoins, l'opération buterait encore sur différents obstacles. D'abord, les deux partenaires ne seraient pas d'accord sur la valorisation de Ringier (1,062 milliard de francs suisses de chiffre d'affaires en 2001, ou 730 millions d'euros). Celle-ci est estimée à environ 800 millions d'euros par la partie suisse, c'est-à-dire à peu près l'essentiel du montant qui permettrait de financer les 40 % de Springer encore aux mains de M. Kirch.

Par ailleurs, les deux futurs alliés discuteraient encore de leurs parts respectives dans le nouveau groupe : Friede Springer, la veuve du fondateur de l'éditeur allemand, dont elle possède 50 % et une action, entend conforter son influence en récupérant une petite partie du patrimoine de M. Kirch (autour de 5 %). Ce dernier, bien

que le dos au mur, pourrait enfin poser ses conditions au rapprochement. Il a fait pression pour obtenir une assemblée générale des actionnaires de Springer, qui doit se tenir mardi 24 septembre, et il en veut à M. Döpfner, qu'il juge en partie responsable de son naufrage.

Après avoir obtenu plusieurs prolongations, M. Kirch avait en principe jusqu'au 20 septembre pour céder ses parts et éviter qu'elles ne tombent dans l'escarcelle de la Deutsche Bank, dont l'une des créances envers l'ancien fleuron des médias allemands est garantie par cet actif. Dans cette hypothèse, la première banque allemande entend mettre ses parts en Bourse.

Néanmoins, l'opération buterait encore sur différents obstacles

Le mariage avec Ringier permettrait à Springer de trouver une issue favorable à une période de grandes incertitudes. L'éditeur conservateur a été courtisé par un de ses rivaux, la WAZ (*Westdeutsche Allgemeine Zeitung*), dont les méthodes et les orientations politiques ont incité M^{me} Springer à proclamer que « les deux groupes ne vont pas ensemble ». Proche des milieux conservateurs, Springer dispose d'une influence considérable dans le paysage médiatico-politique allemand : lors de la campagne électorale, Gerhard Schröder et ses proches n'ont pas cessé de critiquer le rôle de *Bild*, accusé de jouer le jeu de l'opposition. Le gouvernement allemand suit de près l'avancée du dossier : au printemps, de nombreux politiciens s'étaient émus de l'éventuelle arrivée d'un acteur plus redoutable en la personne, par exemple, du magnat australo-américain Rupert Murdoch. Le mariage avec Ringier permettrait à Springer de se sortir du piège Kirch tout en préservant son indépendance.

Philippe Ricard

Aux Etats-Unis, l'ADN vient au secours de l'audience

Les tests de paternité fleurissent dans certaines émissions. Public et participants sont au rendez-vous

NEW YORK,

de notre correspondante

L'audience finissant par se lasser des couples qui se battent sur le plateau, des femmes qui n'en sont pas et des hommes qui séduisent le mari de leur belle-sœur, les animateurs de talk-shows américains ne sont pas mécontents d'avoir trouvé une nouvelle formule : le test ADN de paternité. L'émission commence par un gros plan sur une jeune femme, généralement adolescente, accompagnée d'un bébé. Elle fait mine de ne plus très bien savoir qui est le père, à moins qu'elle n'en désigne un, justement, qui ne veut rien entendre. Grâce à l'émission, elle va enfin savoir. Et 3 millions de

téléspectateurs avec elle. « *Le papa est...* », commence l'animateur qui ouvre une enveloppe à la mode de la cérémonie des Oscars.

Les invités du studio - la vox populi, une composante essentielle de la dramatique des talk-shows - sont amenés à commenter, voire à parier. A qui ressemble le bébé ? De qui a-t-il le nez ? L'enfant gazonille, la maman se prête au jeu, puis vient le verdict de la science, en l'occurrence du laboratoire Hard Cells du Maryland. « *Le papa... n'est pas Tony* », révèle l'animateur. Pendant que l'ex-girl friend est en larmes, la caméra saisit les bonds de joie du non-père... Le bébé s'en remettra sans doute

mais il est arrivé que des enfants de 9 ou 10 ans assistent à l'émission censée décider de leur filiation.

Les participants s'inscrivent pour des raisons diverses, la première étant de ne pas avoir à payer les 500 à 700 dollars (509 à 713 euros) que coûte un test génétique. Les hommes essaient de se soustraire au versement de la pension alimentaire ou de se rassurer sur la fidélité de leur compagne : il y a eu l'exemple d'un homme dont l'épouse était enceinte alors qu'il avait subi une vasectomie.

Les shows utilisant les tests de paternité ont vu leur audience augmenter. L'émission de Maury Povich fait six points de mieux lors-

qu'elle annonce ce genre de programme. Le jour où le Ricki Lake show a diffusé des tests de paternité, l'émission a enregistré 15 % d'augmentation par rapport à l'émission de la veille sur « *les menteurs* ». La bande-annonce était effaçable : « *Une femme, trop d'hommes. Qui est le père ?* »

TROIS MORTS

Selon les spécialistes des médias, le succès est dû à une combinaison des recettes classiques des talk-shows, « la trahison, la vengeance, la vérité et la recherche d'une solution », comme l'a résumé Maury Povich pour le *New York Times*, avec un élément d'époque fascinant : la génétique. Tout en ressemblant à un jeu télévisé.

Tous les animateurs ne mangent pas de ce pain-là. Oprah Winfrey, l'animatrice aux prétentions culturelles et aux 5 millions d'auditeurs de l'après-midi, ne s'adonne pas à la génétique. Pas plus que Jerry Springer, le précurseur de la télé-trash, qui estime les tests en paternité trop sérieux pour l'ultra-voyeurisme qu'il pratique (2,7 millions de téléspectateurs la semaine dernière). Créé en 1991, le Jerry Springer Show s'est démodé auprès de ses fans depuis que plusieurs médias ont montré il y a quatre ans que certaines des bagarres se déroulant sur le plateau étaient mises en scène par les participants ou la production. En mars, un homme a été condamné pour le meurtre de son ex-épouse, commis le jour même où ils passaient tous deux à l'émission en compagnie de la « *maîtresse cachée* » du mari. C'était la troisième mort liée à un talk-show aux Etats-Unis.

Corine Lesnes

Le groupe Hersant contrôle « La Voix du Nord »

LILLE

de notre correspondant régional

La Socpresse est désormais l'actionnaire majoritaire de *La Voix du Nord*. Cette branche du groupe Hersant et le groupe Rossel, propriétaire du *Soir* à Bruxelles, « viennent de conclure un accord réglant leurs relations d'actionnaires au sein de La Voix du Nord », annonce le quotidien régional lillois dans son édition du samedi 21 septembre. « *Roscel, qui détenait 75 % du capital de La Voix du Nord, a transféré une partie de ses actions à la Socpresse, elle-même actionnaire du groupe Rossel à hauteur de 40 %*. Grâce à cette régularisation, Socpresse détient aujourd'hui plus de 50 % de la holding de La Voix du Nord, et Roscel plus de 25 % », précise le journal.

SUITE LOGIQUE

Yves de Chaisemartin, président du directoire de la Socpresse, avait confirmé en juin que les deux groupes s'apprêtaient à procéder à cette opération (*Le Monde* du 22 juin). Il s'agit de la suite logique de la prise de participation majoritaire du groupe belge dans le capital de la

Voix du Nord Investissement (VNI) qui détient 70 % des parts du quotidien. Commencée sur fonds propres, cette prise de contrôle avait, aux termes d'un accord de 1998, été poursuivie grâce à un emprunt obligataire couvert pour un tiers par la Socpresse et pour un autre tiers par *L'Est républicain*, lui-même détenu par France-Antilles, autre branche du groupe Hersant.

L'objectif de l'accord est « de renforcer La Voix du Nord, qui pourra s'appuyer sur des deux actionnaires pour poursuivre son développement », conclut l'article. Cette prise de contrôle devrait se traduire par des mouvements au sein du quotidien où Jacques Hardoin, venu de *Ouest-France*, a récemment été nommé directeur général adjoint à l'instigation de M. de Chaisemartin. Elle pourrait entraîner une clarification du statut de *Nord-Eclair*, détenu par la Socpresse et confié, en février 2001, en location-gérance à la Société d'exploitation de *Nord-Eclair* (SENE) dont *La Voix du Nord* détient 75 % des parts.

Jean-Paul Dufour

La pige de tous les médias

> presse > radios, TV > web

Votre revue de presse

- Une sélection pertinente de vos retombées médias
- Une mise en perspective de votre actualité
- Un chargé de dossier dédié

l'Argus de la presse

contactez-nous
solutions@argus-presse.fr
ou www.argus-presse.fr

Havas voit la crise s'installer

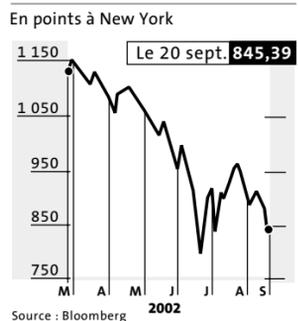
« *NOUS ne voyons rien qui nous permette de dire que 2003 sera bien meilleure que 2002. L'année 2003 sera aussi mauvaise que 2002* », a prédit, vendredi 20 septembre, Alain de Pouzilhac, PDG d'Havas, sixième groupe de publicité dans le monde. Au premier semestre, Havas a annoncé un résultat net de 15 millions d'euros. Cette année, il table sur une croissance organique « supérieure à la moyenne de [ses] principaux concurrents », mais il se refuse à chiffrer sa future progression. « *Nous allons continuer nos efforts au second semestre dans un marché où nous n'attendons pas d'amélioration sensible, sauf peut-être de manière prudente aux Etats-Unis* », a signalé le PDG d'Havas. Si les marchés américains et britanniques donnent des signes de reprise, et l'Italie et l'Allemagne font face à une forte déprime.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Wall Street se redresse, mais sans conviction

LA BOURSE américaine a terminé en faible hausse, vendredi 20 septembre, à l'issue de la « journée des trois sorcières », appelée ainsi par les professionnels en raison de l'expiration, en même temps, des échéances trimestrielles d'options sur actions, d'options sur indices, et de contrats à terme. Cela gonfle traditionnellement les volumes et explique le comportement de certaines valeurs dont la variation résulte du rachat ou de la vente d'actions pour faire face à ces échéances. 1,78 milliard d'actions ont été échangées à Wall Street, et 1,72 milliard sur le Nasdaq. L'indice Dow Jones a gagné 0,55 %, à 7 986,02 points. L'indice composite du Nasdaq a progressé de 0,38 %, à 1 221,08 points et l'indice Standard & Poor's 500 a terminé sur un gain de 0,25 %, à 845,39 points.

INDICE STANDARD & POOR'S 500



Parmi les titres qui ont réagi à l'actualité, vendredi, le courtier en énergie Duke Energy a perdu 4,76 %, à 20,40 dollars, après que le groupe eut révisé en baisse ses prévisions de bénéfice pour 2002 et annoncé qu'il passerait une provision au troisième trimestre pour couvrir le report de la construction de trois centrales électriques. Texas Instruments a, pour sa part, chuté de 7,34 %, à 15,78 dollars, après que les analystes de la banque américaine Salomon Smith Barney eurent abaissé leur recommandation sur le titre et divisé par deux leur objectif de cours pour le ramener à 15 dollars, en raison de la faiblesse des perspectives du marché des semi-conducteurs et des ordinateurs personnels.

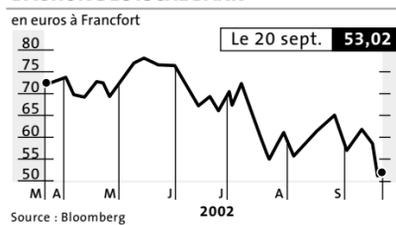
En Europe, la Bourse de Paris s'est démarquée de Francfort et de Londres en chutant, vendredi, de 1,24 %, à 2 890,82 points. Le DAX et le Footsie ont gagné respectivement 1,94 %, à 3 065,73 points, et 1,22 %, à 3 860,10 points. L'indice CAC 40 a enregistré sa septième séance consécutive de baisse, entraîné par la chute de certaines valeurs comme l'opérateur France Télécom qui a perdu 5,31 %, à 8,20 euros, ou le groupe de communication Vivendi Universal qui a reculé de 6,07 %, à 13 euros. Au Japon, les marchés étaient fermés lundi 23 septembre pour cause de jour férié.

Cécile Prudhomme

Les banques allemandes sanctionnées par Moody's

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION DEUTSCHE BANK



lui, les banques allemandes paient en outre « le prix de leur stratégie consistant à se développer à l'international et à miser sur la banque d'investissement plutôt que sur la banque de détail ».

DEUTSCHE BANK LÂCHE DU LEST

La sanction de Moody's fait pourtant suite à plusieurs gages de bonne conduite donnés par les banques. La Deutsche Bank, qui a déjà largement taillé dans ses effectifs, s'est ainsi délestée de plusieurs actifs cette semaine. Le nouveau président du directoire de la banque, Josef Ackermann, a en effet annoncé avoir entamé un programme ambitieux de réduction des coûts de 2 milliards d'euros d'ici à fin 2003, et d'accroissement des revenus. « Il s'agit d'une nouvelle étape importante de notre stratégie de recentrage sur nos corps de métier », a-t-il expliqué. La banque a ainsi confirmé, le 18 septembre, poursuivre des discussions exclusives avec l'américain State Street pour lui vendre une partie de ses activités de conservation de titres. L'opération est évaluée à quelque 1,5 milliard d'euros et doit être bouclée au quatrième tri-

mestre 2002. Quelques jours plus tôt, elle avait déjà annoncé la vente de ses activités de crédit-bail aux Etats-Unis à GE Commercial Finance, filiale de General Electric, pour 2,9 milliards de dollars (2,96 milliards d'euros). Deutsche Bank vient en outre d'annoncer 1 800 nouvelles suppressions d'emplois. Même volonté de recentrage chez Dresdner, qui va supprimer 570 postes dans sa banque d'investissement.

VERS UN RECENTRAGE DES ACTIVITÉS

Tout en remarquant que ces mesures « vont dans le bon sens », Moody's rappelle que l'essentiel pour ces banques est de se renforcer dans la banque commerciale et de détail, qui, même faiblement rentable, peut servir de « matelas de protection en période de difficultés temporaires ». C'est donc toute une refonte du système financier allemand que préconise l'agence. « Cela ne peut se faire en moins de quatre ou cinq ans », précise Eric Vanpoucke. Les banques doivent en premier lieu achever le traitement de leurs créances douteuses, qui continuent de peser sur leurs performances. La banque publique berlinoise Bankgesellschaft a ainsi augmenté ses provisions sur créances irrécouvrables de près de 50 %, ce qui a fait plonger ses résultats semestriels dans le rouge. Moody's dresse la liste des remèdes que l'agence estime nécessaires pour améliorer la situation des banques : « Des conditions de marché plus compétitives apportées par une restructuration plus que nécessaire du secteur financier public et par une tarification plus réaliste du coût du crédit... tout cela devrait permettre une amélioration de la performance des banques privées. Mais cette amélioration n'est pas encore en vue. »

Elsa Conesa

LES BOURSES DANS LE MONDE 23/9, 9h54

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	3078,15	23/9	0,41	5467,31	19/3	2956,56	20/9	16,10
	Euro Neumark Price IX	425,30	23/9	0,76	1212,43	4/1	420,42	20/9	
AUTRICHE	Austria traded	1069,00	23/9	-0,17	1368,18	2/5	1069,28	20/9	13,00
BELGIQUE	Bel 20	1969,50	23/9	0,58	2906,75	24/4	1930,33	24/7	10,80
DANEMARK	Horsens Bnex	204,44	23/9	0,19	280,92	26/3	196,97	24/7	13,00
ESPAGNE	Ibex 35	5825,50	23/9	1,12	8608,50	4/1	5715,29	20/9	15,30
FINLANDE	Hex General	5292,94	23/9	0,74	9224,38	4/1	4711,08	24/7	14,30
FRANCE	CAC 40	2930,68	23/9	1,38	4720,04	4/1	2866,52	20/9	15,40
	Mid CAC	1397,68	20/9	-1,85	2176,89	2/4	1397,68	20/9	15,50
	SBF 120	2073,96	23/9	1,17	3263,90	28/3	2033,08	20/9	15,60
	SBF 250	1967,26	20/9	-1,09	3081,89	28/3	1967,26	20/9	15,50
	Indice second marché	171,36	20/9	-1,87	2567,01	15/5	1911,35	20/9	12,40
	Indice nouveau marché	492,91	23/9	0,89	1175,41	7/1	481,39	20/9	
GRÈCE	ASE General	1886,67	23/9	0,00	2655,07	3/1	1847,90	20/9	13,50
IRLANDE	Irish Overall	4091,53	23/9	-0,34	6085,02	18/1	3901,53	24/7	9,90
ITALIE	Milan Mib 30	22779,00	23/9	0,28	33548,00	17/4	22491,00	20/9	16,40
LUXEMBOURG	Lux Index	764,22	20/9	-2,23	9224,38	4/1	758,53	20/9	13,00
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	311,86	23/9	1,25	531,45	18/4	303,72	24/7	12,50
PORTUGAL	PSI 20	5555,48	23/9	-0,15	7998,50	4/1	5449,54	20/9	13,30

EUROPE Lundi 23 septembre 9h55

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2336,54	-1,24
AUTOMOBILE	177,24	-0,05
BANQUES	197,24	-0,90
PRODUIT DE BASE	147,08	-1,17
CHIMIE	261,89	0,28
TÉLÉCOMMUNICATIONS	278,19	-1,23
CONSTRUCTION	179,44	-0,27
CONSUMMATION CYCLIQUE	76,01	-1,44
PHARMACIE	326,00	-0,27
ÉNERGIE	264,23	-1,27
SERVICES FINANCIERS	154,60	-0,21
ALIMENTATION ET BOISSON	204,63	-0,09
BIENS D'ÉQUIPEMENT	247,42	-0,41
ASSURANCES	152,26	-1,04
MÉDIAS	144,13	0,00
BIENS DE CONSOMMATION	277,00	-1,01
COMMERCE ET DISTRIBUTION	218,39	-1,19
HAUTE TECHNOLOGIE	214,89	-1,22
SERVICES COLLECTIFS	210,73	-0,38

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	13,25	-4,17
AEGON NV	NL	10,60	-0,95
AIR LIQUIDE	FR	121,40	-1,17
ALCATEL A	FR	2,79	-3,33
ALLIANZ N	AL	99,65	-0,15
AVENTIS	FR	53,50	-1,33
AXA	FR	10,62	-4,12
BASF AG	AL	39,07	-0,18
BAYER	AL	19,84	-0,25
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	16,76	-1,88
BNP	ES	8,41	-1,08
BVA	FR	38,85	-2,24
BSCH	ES	5,71	-3,07
CARREFOUR	FR	42,68	-2,97
DAIMLERCHRYSLER N	AL	38,39	-0,03

DANONE	FR	123,40	-0,56
DEUTSCHE BANK AG	AL	52,85	-0,32
DEUTSCHE TELEKOM	AL	9,72	-1,14
E.ON	AL	46,61	-1,08
ENDESA	ES	9,84	-2,61
ENEL	IT	5,00	-0,60
ENI SPA	IT	13,82	-1,29
FORTIS	BE	15,27	-0,79
FRANCE TELECOM	FR	8,60	-4,88
GENERALI ASS	IT	15,52	-2,31
ING GROEP CVA	NL	15,02	-0,81
KONINKLIJKE AHOLD	NL	13,51	-0,37
L'OREAL	FR	72,45	-1,12
LMVM	FR	39,04	-1,30
MUENCHENER RUECKV	AL	132,39	-1,86
NOKIA OYJ	FI	13,24	-0,84
PINAPULT PRINTEMPS	FR	71,35	-0,49
REPSOL YPF	ES	12,40	-2,06
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	14,75	-3,65
ROYAL DUTCH PETROL	NL	41,67	-1,78
RWE	AL	31,14	-0,35
SAINT GOBAIN	FR	25,11	-1,74
SANOPI-SYNTHELABO	FR	55,80	-0,90
SANPAOLO IMI	IT	6,55	-1,87
SIEMENS	AL	38,12	-2,34
SIEMENS GENERALE A	FR	49,30	-2,49
SUEZ	FR	17,40	-1,05
TELECOM ITALIA	IT	7,66	-1,19
TELEFONICA	ES	8,45	-1,32
TIEM	IT	4,21	-0,96
TOTAL FINA ELF	FR	133,00	-2,15
UNIFREDITO ITALIAN	IT	3,81	-1,06
UNILEVER CVA	NL	57,85	-0,61
VIVENDI UNIVERSAL	FR	12,75	-1,92
VOLKSWAGEN	AL	41,13	-0,27

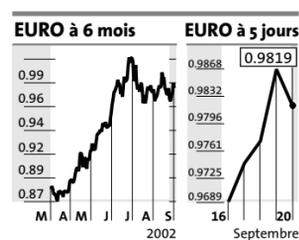
ZONE EURO :	FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)
HORS ZONE EURO : <td>CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)</td>	CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)

MARCHÉ DES CHANGES 23/9, 9h54

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,81304	0,98195	1,55450	0,67060	
TOKYO (¥)	122,99500	120,78000	191,08500	82,49804	
PARIS (€)	1,01810	0,82545	1,58205	0,68280	
LONDRES (£)	0,64329	0,52333	0,63205	0,43175	
ZURICH (FR. S.)	1,49120	1,21215	1,46430	2,31615	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4287	7,4309
COURONNE NORVÈGE	7,3665	7,3685
COURONNE SUÉDOISE	9,0355	9,0385
COURONNE TCHÉQUE	30,1127	30,2873
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7924	1,7946
DOLLAR CANADIEN	1,5448	1,5455
DOLLAR HONGKONG	7,6405	7,6805
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0863	2,0902
FORINT HONGROIS	242,8290	243,4191
LEU ROUMAIN	32667,0000	32733,0000
ROUBLE	31,0760	31,0960



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI									
	FTSE 100 index	3894,80	23/9	0,90	5362,29	4/1	3625,89	24/7	13,80
	FTSE techMark 100 index	673,92	23/9	1,00	1569,61	4/1	653,46	20/9	
SUÈDE									
	OMX	479,17	23/9	0,74	878,88	4/1	468,52	24/7	19,10
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7338,73	20/9	0,52	9019,42	7/5	6546,35	26/7	10,00
ISLANDE	ICEX 15	1299,36	20/9	-0,16	1413,85	21/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1088,19	20/9	1,42	1486,22	28/1	1026,65	26/7	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	445,80	23/9	-0,56	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	333,56	20/9	2,80	425,42	20/5	256,75	28/12	
SUISSE	Swiss market	4774,80	23/9	0,79	6740,60	17/5	5490,50	26/6	16,60
TURQUIE	National 100	9330,81	23/9	0,06	15071,83	8/1	8514,03	3/7	14,20
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	376,79	20/9	0,10	471,33	6/2	267,73	14/6	22,70
BRÉSIL	Bovespa	9585,48	20/9	2,27	14495,28	18/3	9016,73	14/8	7,50
CANADA	TSE 300	6202,03	20/9	0,22	7992,70	7/3	5992,14	24/7	17,10
CHILI	Ipsa	81,63	21/9	-2,00	102,37	4/1	79,19	24/7	14,30
ÉTATS-UNIS									
	Dow Jones ind.	7986,02	20/9	0,55	10673,09	19/3	7532,66	24/7	17,40
	Nasdaq composite	1221,09	20/9	0,38	2098,87	9/1	1192,42	24/7	35,30
	Nasdaq 100	871,60	20/9	0,65	1710,22	9/1	856,34	5/8	34,60
	Wilshire 5000	8023,18	21/9	0,23	10983,40	19/3	7396,62	24/7	
	Standards & Pears 500	845,39	20/9	0,25	1176,96	7/1	775,67	24/7	16,90
MEXIQUE	IPC	5788,78	20/9	2,55	7611,12	11/4	5500,75	5/8	11,10

FRANCFORT

20/9 : 299 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
MOUNT 10 HOLDING	0,44	-46,67
MICROLOGICA	0,10	-42,86
WKM TERRAIN	0,28	-40,00
KONTRON	3,37	-31,13
TFG AG & CO KGAA	0,67	-21,82
ARTICON INTEGRALIS	1,63	-19,85
UMS	3,02	-17,51
Plus mauvaises performances		
FARMATIC BIOTECH	2,04	-51,43
GEDYS INTERNET PRD	0,30	-25,00
INTERSHOP COMMUNIC.	0,41	-22,64
DIALOG SEMICONDUCT	1,21	-21,43
RHINO BIOTECH NV	14,70	-17,00
TELEPLAN INTL NV	4,45	-16,04
VALUE MANAGEMENT	1,60	-15,79

LONDRES

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 23 septembre 9h30

Table of French stock market data including ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE GPE NOM, AIR LIQUIDE, ALCATEL A, ALCATEL O, ALSTOM, ALTRAN TECHNO, ARBELF, AREVA CIP, ASF, ATOS ORIGIN, AVENTIS, AXA, BACOU DALLOZ, BAIL INVESTIS.CA, BEGHIN SAY, BIC, BNP PARIBAS, BOLLORÉ, BOLLORÉ INV., BONGRAN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFS., BULLF., BURELLE (LY), BUSINESS OBJECTS, CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE-LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUB.(L), CEGID (LY), CEREL, CFF.RECYCLING, CHARGES, CHRISTIAN DIOR, CIC-ACTIONS A, CIMENTS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFACE SVN CA, COFLEXIP, COLAS, CONTIN.ENTREPR., CREDIT AGRICOLE, CREDIT.FON.FRANCE, CREDIT LYONNAIS, CS COM ET SYSTEMES, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEMES, DEV.R.N-P.CAL U, DEVEAUX(BL), DIDOT-BOTTIN, DMC (DOLLFUS MI), DYNACONT, EIFFAGE, ELECT.MADAGASCAR, ENOR SVN SCA, ENTALFEX(C DE), ERAMET, ESSILOR INTL, ESSO, EULER ET HERMES, EURAZEO, EURO DISNEY SCA, EURO TUNNEL, FAURECIA

Table of international stock market data including F.F.P. (NY), FIMALAC, FINAXA, FONCLYON.#, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES BEL., GALERIES LAFAYETTE, GAUMONT #, GECINA, GENERALE DE SANTE, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMATIQUE, GRANDVISION CA#, GROUPE GASCOGNE, GROUPE PARTOUCHE #, GUYENNE GASCOGNE, HAVAS, IMERYS, IMMEUBLES DE FCE, IMMOBANQUE NOM., INFOGRAMES ENTER., INGENCO, JC DECAUX, KAUFMAN ET BROAD, KLEPPIERRE, LAFARGE, LAGARDERE, LEBON (CIE), LEGRAND ORD., LEGRAND ADP., LEGRIS INDUST., LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LOUURE #, LUCIA, LVMH MOET HEN., MARIONNAUD PARFUM., MATUSSIÈRE FOREST., MAUREL ET PROM., MICHELIN, MONTUPET SA, NATEXIS KO POP., NEOPOST, NEXANS, NORBERT DENTRES., NORD-EST., NRI GROUP, OBERTHUR CARD SYS., ORANGE, OXYG.EXT-ORIENT., PECHINEY ACT ORD A., PECHINEY B PRIV., PENAUILLÉ POLY.#, PERNOD-RICARD., PEUGEOT., PINAULT-PRINT.RED., PLASTIC OMN.(LV), PROVIMI, PSB INDUSTRIES LV., PUBLICIS GR. SA #., REMY COINTREAU., RENAULT., REXEL, RHODIA, ROUYER #., ROUGER CANIN., SADE IMPERIALE (LY), SADE (NV), SAGEM SA., SAINT-GOBAIN., SALLEPAP (NV), SANOFI SYNTHLABO., SCHNEIDER ELECTRIC., SCOR SVN, S.E.B., SEITA.

Table of international stock market data including SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, SILIC, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOMFY (EX DAMART), SOPHIA, SOPRA GROUP CA#, SPIR COMMUNIC. #., STERIA PERFORMANCE., STERIA GROUP #., SUCK.PITHIVIERS., SUEZ, TAITTINGER, TECHNIP-COFLIXIP., TFI., THALES., THOMSON MULTIMEDIA., TOTAL FINA ELF., TRANSCIEL #., UBI SOFT ENTERTAIN., UNIBAIL (CA), UNILIG., VALEO., VALLOUREUX., VINCI., VIVARET., VIVENDI ENVIRON., VIVENDI UNIVERVAL., WANADOO., WENDEL INVEST., WORMS & CIE NOM., ZODIAC.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market data in the Euro zone including ALTAIDS., AMADEUS PRIV. A., ARCELOR., B.A.S.F. #., BAYER #., DEUTSCHE BANK #., DEXIA., EADS(EX-AER.MAT.), EQUANT N.V., Euronext N.V., GEMPLUS INTL., NOKIA A., ROYAL DUTCH #., ROYAL PHILIPS 0.20., SIEMENS #., STMICROELECTRONICS., TELEFONICA #., UNILEVER NV #.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market data outside the Euro zone including ERICSSON #., GENERAL ELECT. #., HSBC HOLDINGS #., I.B.M.#., KINGFISHER SICO., MERCK AND CO #., NESTLE SA NOM. #., PHILIP MORRIS #., SCHLUMBERGER #., SONY CORP. #.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of New Market data including Meilleures performances (HUBWOOD.COM, MILLIMAGES, ASTRA #., GUYANOR ACTION B #., AU FEMININ.COM, SYSTRAN, NATUREX #., SYSTAR #., ACTEOS #., LA TETE DES NUAGESH., D INTERACTIVE #., UNIVERSAL MULTIM., PICOIGIGA #.) and Plus mauvaises performances (RECIF #., R21 SANTE #., IDP #., MEMSCAP, CEREP #., GEXX #., ACCESS COMMERCE #.).

Table of New Market data including VALTECH #., COHERIS #., ALPHA MOS #., INFOTEL #., TITUS INTERACTIVE#., BCI NAVIGATION., FIMATEX #., Plus forts volumes d'échange (AVENIR TELECOM #., BELVEDERE, BRIME TECHNO. #., CEREP #., DEVOTEAM #., EUROFIN SCIENT., GL TRADE #., HIGH CO.#., HIGHWAVE OPTICAL., ILOG #., IPSOS #., MEDIDEP #., METROLOGIC GROUP #., NATUREX #., NICOX #., SAUVEURS DE FRANCE#, SOI TEC SILICON #., TISCALA SPA, VALTECH #., WAVECOM #.).

Advertisement for 'Professeurs de lycée' (High School Teachers) for 'Economie' (Economics) courses. Includes text: 'Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie!', 'Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.', 'Un nouveau service, une offre exceptionnelle!' and contact information for 'Coursolle@lemonde.fr'.

SECOND MARCHÉ

Table of Second Market data including Meilleures performances (TEAMLOG #., MONEYLINE #., EURALTECH., MEDASYS DIGIT SYSH., ARCHOS., ORPEA., ONET #., ACTIELEC TECHNOL., SODIFRANCE., GPRI FINANCIERE., JEANJEAN #., FOCAL GROUPE LY., ETAM DEVELOPEMENT., GPE DIFFUS. PLUS #.) and Plus mauvaises performances (IMMOB.HOTEL #., ACCES INDUSTRIE., PARTNERS GRP#., VIDEALC., LVL MEDICAL GPE., MCI COUTIER #., DANE-ELEC MEMORY #.).

Table of Second Market data including SABATE-DIOSOS SA #., SOGELCLAIR., AB GROUPE., BIGBEN INTERACTIVE., OXYMETAL., JET MULTIMEDIA., PAUL PREDAUT., Plus forts volumes d'échange (ALGECO #., ALTEDIA., ALTEN (SVN) #., BENETEAU #., BONDUELLE., CAMAIEU., FLEURY MICHON., FONCIA GROUPE., GEODIS., GROUPE CRIT., HERMES INTL., M6-METR-TV ACT.DIV., PIERRE VACANCES #., RALLYE., RODRIGUEZ GROUPE #., RUBIS #., SECHE ENVIRONNEM.#., TRIGANO., VILMOR.CLAUSE CIE#, VIRBAC.).

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 23/9 à 9h

Table of SICAV and FCP data including AGIPI, AGIPI ACTIONS, AGIPI AMBITION, BNP PARIBAS, BNP ASSOC.PREMIERE, BNP EURIBOR ASSOC., BNP MONE C.TERME, BNP MONE EURIBOR, BNP MONE PLACEM.C, BNP MONE TRESORE., BNP MONE ASSOCIAT., CAISSE D'EPARGNE, ECU.EXPANSIONPLUSC, ECU.1.2.3-FUTURD, ECU.ACT.EURO.P.C, ECU.ACT.FUT.D/PEA, ECU.CAPITAL.C, ECU.DYNAMIQUE + D, ECU.ENERGIE D, ECU.EXPANSION C.

Table of SICAV and FCP data including ECU.INVEST.D/PEA, ECU.MONETAIRE D, ECU.MONETAIRE D, ECU.OBLIG.INTER.C, ECU.TECHNOLOGIESC, ECU.TECHNOLOGIESD, ECU.TRIMESTR.D, EPARCOURT-SICAV D, GEOPTIM C, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS (ECU.EQUILIBRE C, ECU.VITALITE C, ECUREUIL PRUDENCEC, ECUREUIL PRUDENCEC, NECTRA 2 C, NECTRA 2 D, NECTRA 2 C, NECTRA 5 C, NECTRA 5 D, NECTRA 8 C, NECTRA 8 D), CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, ATOUT CROISSANCE, ATOUT EUROPE, ATOUT FCE ASIE, ATOUT FRANCE C, ATOUT FRANCE D, ATOUT FRANCE EUR., ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT MONDE, ATOUT SELECTION, CA AM ACT. FRA. C, CA AM ACT. FRA. D, CA AM ACTIONS ASIE, CA AM ACTIONS USA, CA AM CONVERT.EURO, CA AM INDICIA FRA., CA AM INDICIA FRA., CA AM OBLIG.INTER., CAPITOP EUROBUG C, CAPITOP EUROBUG D, CAPITOP MONDOBUG, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS (ATOUT VALEUR, CA AM ACT. RESTR., CA AM ACT.FONC.EUR.

Table of SICAV and FCP data including CA AM MASTER ACT., CA AM MASTER DUO, CA AM MASTER OBL, CA AM MASTER PEA, CAPITOP MONETAIRE C, CAPITOP MONETAIRE D, CAPITOP REVENU S, OPTALIS DYNAMIQUEC, OPTALIS DYNAMIQUEC, OPTALIS EQUILIBREC, OPTALIS EQUILIBREC, OPTALIS EXPANSIONC, OPTALIS EXPANSIONC, OPTALIS SERENITE D, PACTE SOLIDAR.LOG., PACTE VERT TIERS-M, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, EUROCO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SUIVARENTE, TRILION, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS (ACTILION DYNAMI.C, ACTILION DYNAMI.D, ACTILION EQUIL.C, ACTILION EQUIL.C, ACTILION PEA DYNAM., ACTILION PEA EQU., ACTILION PRUDENCEC, ACTILION PRUDENCEC, LION ACTION EURO, LION TRESOR), CIC, CIC CONVERTIBLES, CIC COURT TERME C, CIC COURT TERME D, CIC ELITE EUROPE, CIC EPARG.DYNAM.C, CIC EPARG.DYNAM.C, CIC EUROLEADERS, CIC FINUNION, CIC FRANCE C, CIC FRANCE D, CIC MONDE PEA, CIC OBLI C.T.D, CIC OBLI LONG T.C, CIC OBLI LONG T.D, CIC OBLI M.T.C.

Table of SICAV and FCP data including CIC OBLI M.T.D, CIC OBLI MONDE, CIC ORIENT, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS (CIC DOLLAR, CIC ECO, CIC EURO OPPORT., CIC FRANCEVALOR C, CIC FRANCEVALOR D, CIC GLOBAL C, CIC GLOBAL D, CIC HIGH YIELD, CIC IMMO, CIC JAPON, CIC MARCHES EMERG., CIC NOUVEAU MARCHÉ, CIC OR., CIC PEA SERENITE, CIC PROF.DYNAMIQUE C, CIC PROF.EQUILIB.D, CIC PROF.TEMPERE C, CIC SUD AMERIQUE, CIC TAUX VARIABLE, CIC TECHNO.COM, CIC USA, CIC VAL.NOUVELLES, CREDIT MUTUEL FINANCE, CM EUR. TECHNOLOG., CM EURO PEA C, CM FRANCE ACTIONSC, CM MID-ACT.FRA, CM MONDE ACTIONS C, CM OBLIG.CT C, CM OBLIG.LONG T., CM OBLIG.MOYEN T.C, CM OBLIG.QUATRE, CM OPTION DYNAM.C, CM OPTION EQUIL.C, CM OPTION MODER., FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS (STRATEGIE IND.EUROPE, STRATEGIE CAN., STRATEGIE IND.USA), SICAV INFO POSTE : 08 92 68 50 10.

Table of SICAV and FCP data including ADDILYS C, ADDILYS D, AMPLITUDE AMERIQC, AMPLITUDE AMERIQC, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE FRANCE C, AMPLITUDE FRANCE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIFIC, AMPLITUDE PACIFIC, ELANCIEL EURO PEA, ELANCIEL FR.D PEA, EM.EUROPESTE D PEA, ETHIHEL C, GEOBILYS C, GEOBILYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAM.FCE C, KALEIS DYNAM.FCE D, KALEIS DYNAMISME C, KALEIS DYNAMISME D, KALEIS EQUILIBRE C, KALEIS EQUILIBRE D, KALEIS SERENITE C, KALEIS SERENITE D, KALEIS TONUS C, KALEIS TONUS D, LIBERT.E SOLIDAR., OBLITYS C, OBLITYS D, PLENITUDE D, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREM.C, POSTE PREM.IAN C, POSTE PREM.2-3ANSC, PRIMIEL EURO C, PRIMIEL EURO D, REVENUS TRIMESTR.D, SOLSTICE D, THESORA C, THESORA D, TRESORYS C, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS (DEDIALYS FINANCE, DEDIALYS MULTI SEC, DEDIALYS SANTE, DEDIALYS TECHNO, DEDIALYS TELECOM, OBLITYS INSTIT.C, POSTE EURO CREDIT, POSTE EUROPE C).

Table of SICAV and FCP data including POSTE EUROPE D, POSTE PREM.BANS C, POSTE PREM.BANS D, REMUNYS PLUS, CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CONVERTIS C, INTEROBIG C, INTERSELECTION F.D, SELECT.DEFENSIF C, SELECT.DYNAMIQUE C, SELECT.EQUILIBRE 2, SELECT.PEA 1, SELECT.PEA DYNAM., SG FRANCE OPPORT.C, SG FRANCE OPPORT.D, SOGFAVOR, SOGENCEFRANCE C, SOGENCEFRANCE D, SOGEOBLIC C, SOGEPARGNE D, SOGEPPEA EUROPE, SOGINICER C, SOGESTION C, SOGINDEX FRANCE.

AUJOURD'HUI

SPORTS

Dès ses premières auditions, dont *Le Monde* publie des extraits, **EDITA RUMSAS**, arrêtée le 28 juillet à Chamonix, a déclaré que les produits suspects saisis dans le coffre de sa voiture étaient « pour [son] mari ». Le cou-

reur lituanien Raimundas Rumsas, troisième du Tour de France 2002, avait affirmé à la presse que le **STOCK DE MÉDICAMENTS** et de seringues découvert était destiné à sa belle-mère. Les enquêteurs essaient main-

tenant de déterminer l'implication éventuelle de l'**ÉQUIPE LAMPRE**, qui employait Raimundas Rumsas. Dans les bagages du **MÉDECIN ESPAGNOL JOSÉ IBARGUREN-TAUS**, les policiers avaient trouvé des

CORTICOÏDES ET DES FLUIDIFIANTS SANGUINS. Dans un entretien au *Monde*, le Dr Ibarguren-Taus déclare qu'il ne « s'agissait pas de produits dopants » et se dit prêt à répondre à une convocation.

Les dépositions d'Edita Rumsas accréditent la thèse du dopage

Cyclisme • Après plusieurs auditions, les enquêteurs semblent persuadés que Raimundas Rumsas (Lampre), troisième du Tour de France 2002, était le destinataire des produits suspects saisis dans l'automobile de la jeune femme. Ils cherchent à comprendre le rôle joué par son équipe

LA BELLE-MÈRE de Raimundas Rumsas avait bon dos. Les enquêteurs sont aujourd'hui persuadés que le coureur lituanien, troisième du Tour de France 2002, était bien destinataire de tout ou partie des produits dopants saisis le 28 juillet – jour de l'arrivée du Tour – dans le coffre de la voiture de sa femme, Edita Rumsas.

Le 30 juillet, le cycliste avait déclaré à un journal italien que les produits suspects étaient destinés à sa belle-mère, souffrante. Les enquêteurs tentent désormais d'établir à quel point l'équipe italienne Lampre, qui employait Raimundas Rumsas, peut être impliquée dans un trafic de substances interdites.

Les coureurs mais aussi le médecin espagnol de l'équipe, José Ibarguren-Taus, devraient être convoqués dans les semaines à venir par le SRPJ de Lyon, à moins que le juge de Bonneville (Haute-Savoie), Franck Guesdon, ne choisisse de délivrer des commissions rogatoires internationales afin de les faire entendre dans leurs pays respectifs.

C'est dans ce cadre qu'a été interrogé le 10 septembre, à son domicile italien, Raimundas Rumsas, qui avait refusé de venir s'expliquer en France de crainte d'être placé en détention provisoire comme son épouse. Cette audition a tourné au fiasco, le cycliste ayant tout contesté. Les policiers semblent estimer que seule une garde à vue aurait pu faire avancer l'enquête, comme lors de l'affaire Festina. Du coup, ils en sont réduits à s'appuyer en priorité sur les premières déclarations d'Edita Rumsas.

« Ces médicaments sont pour mon mari », avait-elle assuré aux douaniers dès le jour de son interpellation, avant de répéter quelques heures plus tard aux enquêteurs du SRPJ de Lyon : « Je les ai pris de ma propre initiative, en pensant qu'à la fin du Tour de France mon mari pouvait en avoir besoin. »

Edita Rumsas a-t-elle été contrôlée par hasard ou a-t-elle été dénoncée ? Le premier procès-verbal de la PJ ne répond pas à cette



LAURENT REBOURS STAFF/AP

Le coureur lituanien Raimundas Rumsas (au centre), lors de la montée vers les Deux-Alpes, 15^e étape du Tour de France 2002, dans la roue du maillot jaune, l'Américain Lance Armstrong, et suivi par le futur deuxième du Tour, l'Espagnol Joseba Beloki.

tre le dopage à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, qui s'est montré catégorique.

« À notre connaissance, a-t-il déclaré, il n'y a pas d'état pathologique justifiant l'usage d'une telle diversité de produits. Il y a tout lieu de penser que nous sommes en présence d'un matériel et de produits utilisés à des fins de dopage, ce qui semble être confirmé par l'analyse des ordonnances délivrées par le docteur Ficek. De plus, l'utilisation de l'ensemble de ces produits demande une assistance médicale étroite. Il est improbable qu'il s'agisse d'un usage occasionnel étant donné la complexité des "cocktails" proposés. »

L'ÉQUIPE LAMPRE SURVEILLÉE

Si l'enquête vise également Lampre, c'est parce que le 29 juillet, dans le motor-home de l'équipe, les policiers ont découvert dans des bagages – une valise portant la mention « Hamburgo », une grosse valise noire à roulettes et un sac à dos – des fluidifiants sanguins, des corticoïdes, de la caféine, et des seringues.

« Quel est votre sentiment au sujet de tous ces médicaments "interdits" et connaissez-vous l'existence de tous ces produits et seringues dans ces sacs ? », ont demandé les policiers à un masseur de Lampre, Fabio Della Torre, le 29 juillet. « Les trois sacs appartiennent au docteur Ibarguren, a-t-il répondu. Mon sentiment est celui de quelqu'un qui est désolé et qui n'y croit pas, en ce qui concerne les produits découverts dans ce sac. »

C'est ce même médecin espagnol qui a remis à Raimundas Rumsas, à la fin du Tour de France, un sac contenant des seringues et des médicaments. « Il n'y a là-dedans rien d'illégal », a assuré au *Monde* le Dr Ibarguren-Taus. L'un des conseils de Raimundas Rumsas, M^e Alexandre Varaut, a réaffirmé que le coureur n'avait « pas été contrôlé positif » durant le Tour de France.

Gérard Davet et Fabrice Lhomme

question qui tarade la Lampre, constatant simplement : « Lors d'un contrôle routier devant le poste de la Vigie sur la commune de Chamonix, les agents des Douanes sont amenés à contrôler un véhicule Audi immatriculé en Lituanie sous le numéro DJB 888, piloté par l'intéressée qui signale ne transporter aucune marchandise. La fouille du véhicule amène la découverte d'un sac en papier portant la mention "Raimondas" dans lequel se trouvent cinq seringues contenant un produit incolore. M^{me} Rumsas déclare que ces seringues appartiennent à son mari, coureur professionnel, et qu'elle ignore le produit contenu. »

37 PRODUITS DIFFÉRENTS

Dans le coffre de la voiture se trouvent un sac bleu, un autre sac isotherme, et des cartons contenant médicaments et seringues. Il y a là pas moins de 37 produits dif-

férents : Androderm (testostéro- ne), Norditropin (hormones de croissance), Kenacort (corticoïdes), et du Samyr 500, un désintoxiquant du foie utilisé en cas de sur-médicalisation.

Selon le quotidien *L'Equipe* du 14 septembre, évoquant un récent rapport d'expertise – pas encore versé au dossier –, six des seringues saisies contiendraient de l'érythropoïétine (EPO). Autre prise révélatrice, répertoriée au scellé N° 52, « une sacoche noire à fermeture éclair contenant un appareil de marque Sunnyline permettant de mesurer le taux d'hématocrite. »

Cette centrifugeuse permet de mesurer le taux de globules rouges dans le sang – l'hématocrite – : au-delà de 50%, un coureur est considéré comme suspect de dopage et, selon les règlements de l'Union cycliste internationale (UCI), contraint à un arrêt de travail. Les

variations de l'hématocrite de Raimundas Rumsas, lors du Tour de France, avaient éveillé la curiosité des spécialistes.

Dix ordonnances médicales accompagnent le tout, neuf d'entre elles ayant été délivrées le

28 juin 2002 par un médecin polonais, le Dr Krystof Ficek, la dixième portant le cachet du Dr José Ibarguren-Taus. Les enquêteurs ont interrogé, le 31 juillet, le Dr Bernard Brunet, responsable de l'antenne médicale de la lutte con-

Une nouvelle demande de remise en liberté

La cour d'appel de Chambéry (Savoie) devrait se prononcer le 26 septembre sur le maintien en détention d'Edita Rumsas, l'épouse du cycliste lituanien Raimondas Rumsas (Lampre). Le juge des libertés de Bonneville (Haute-Savoie) a déjà rejeté deux demandes de remise en liberté introduites par les avocats du couple, M^e Alexandre Varaut et M^e Véronique Coudray. Edita Rumsas, placée en détention provisoire, le 30 juillet, à la maison d'arrêt de Bonneville, a été mise en examen pour « administration, offre, cession et aide à l'usage de produits dopants ». « Il n'est pas possible qu'Edita Rumsas reste de manière crédible le bouc émissaire du cyclisme mondial. Son mari a été entendu par les policiers. Désormais, le fait qu'il ne s'explique pas n'est plus un prétexte pour refuser la remise en liberté de ma cliente », a déclaré au *Monde* M^e Alexandre Varaut. Après l'audition de son mari, Edita Rumsas devrait être entendue une nouvelle fois par le juge d'instruction. M^e Alexandre Varaut a également dénoncé « ceux qui tentent d'exercer des pressions sur la justice et de manipuler la cour, en organisant des fuites dans les médias ».

José Ibarguren-Taus, médecin de l'équipe Lampre

« On ne peut pas tout contrôler »

La procédure établit que vous avez donné un sac rempli de médicaments à Raimundas Rumsas.

C'est vrai, et ce sac était accompagné d'une prescription. Il ne s'agissait pas de produits dopants. Il y avait un antiacide lactique, un deuxième produit pour stimuler les défenses immunitaires, du magnésium, de la vitamine B12. Tout est clair. Ces produits n'avaient pas été utilisés durant le Tour de France, je les donnais donc à chaque coureur avant qu'ils ne rentrent chez eux...

Comment expliquez-vous qu'Edita Rumsas ait été en possession de produits dopants ?

Je n'en sais vraiment rien. Cette histoire me met en colère. Le médecin polonais qui lui a fait ses prescriptions [Krystof Ficek], je ne le connais pas. D'après la liste de produits saisis sur M^{me} Rumsas, je constate qu'elle avait sur elle au moins quatre produits dits dopants. Moi, j'accompagne l'équipe Lampre, je ne vais pas donner des produits dangereux aux cou-

reurs. Et je ne joue pas avec mon honneur.

Pourquoi les policiers ont-ils trouvé, dans le camion Lampre, des vasodilatateurs, des corticoïdes, ou des seringues ?

Les vasodilatateurs, c'est pour lutter contre la pluie ou le froid. Ce n'est pas interdit. Les corticoïdes, on n'en a pas eu besoin. Si je les avais utilisés, j'aurais appelé l'Union cycliste internationale.

Et les seringues et perfusions ?

Nous ne sommes pas des magiciens. Il en faut pour soigner les coureurs. Et si elles étaient en grosse quantité, c'est tout simplement parce que nous logeons durant la course dans des hôtels, loin des pharmacies.

Un masseur de l'équipe Lampre, Fabio Della Torre, a déclaré aux policiers, le 29 juillet, à propos du contenu de ces sacs vous appartenant, qu'il était « désolé » et qu'il « n'y croyait pas »...

Je n'ai rien à me reprocher. Tout ce qui a été trouvé portant mon cachet, je l'assume, le reste n'est pas à moi. Je n'ai rien donné d'interdit aux coureurs.

Vous êtes résolument contre le dopage ?

J'ai travaillé trois ans dans l'équipe Lotto, deux ans dans l'équipe Banesto. Je suis contre le dopage, les hormones de croissance. En ce qui concerne d'autres substances, comme le Salbutamol ou les corticoïdes, qui n'améliorent pas les performances, l'Union cycliste internationale a compris qu'il s'agissait là de produits communs.

Vous n'avez donc jamais été confronté au dopage ?

Non. Mais on ne pourra jamais éliminer le dopage. Il y aura toujours un trafic dans le cyclisme. Notre sport est l'un des plus contrôlés au monde et peu de coureurs sont déclarés fautifs.

Si la police française vous convoque, vous vous rendez en France ?

Pourquoi pas ? Je suis vraiment tranquille.

Raimundas Rumsas aurait-il pu se doper à votre insu ?

On ne peut pas tout contrôler. Je ne suis pas policier. Je ne fouille pas les valises des joueurs. Un coureur qui veut se doper sans m'en parler, il peut le faire. Mais s'il avait pris de l'érythropoïétine, il aurait été contrôlé positif. Il voulait gagner une étape, il savait qu'il serait contrôlé. Cela aurait été idiot de se doper.

Edita Rumsas transportait une centrifugeuse, servant à mesurer le taux hématocrite...

Nous en avons également une dans l'équipe. Le taux hématocrite, c'est un pourcentage, pas une valeur exacte. Celui de Raimundas Rumsas a peu varié, sauf après l'étape du mont Ventoux. Mais cela s'explique, il souffrait de déshydratation et de diarrhée. S'il y avait de l'EPO dans les seringues transportées par M^{me} Rumsas, elle ne venait pas de moi. Était-ce pour un copain, ou pour en vendre ?

Le dopage n'existe pas chez Lampre ?

On ne joue pas avec notre avenir, ni notre honneur. Cette histoire, ce n'est pas l'affaire Festina.

Propos recueillis par G. Da. et F. Lh.

Ce que l'épouse du coureur a avoué aux enquêteurs

LE 28 JUILLET 2002, à 8 h 45, Edita Rumsas est arrêtée par les douanes, à hauteur de Chamonix, à 11 kilomètres de la frontière franco-italienne, dans une Audi immatriculée en Lituanie (N° DJB888). Le premier interrogatoire est réalisé par les enquêteurs des douanes, le jour même. « Ces médicaments sont pour mon mari, je ne connais pas exactement l'utilisation de tous ces produits (...) Je ne l'ai pas vu consommer ces médicaments. Pendant la course, il ne prend que les médicaments prescrits par le médecin de l'équipe (...), j'espère que mon mari va finir la course », avait-elle alors déclaré.

Elle a ensuite été interrogée par le SRPJ de Lyon, toujours le 28 juillet.

« Dans ma voiture, il a été découvert plusieurs produits pharmaceutiques. Je savais qu'ils s'y trouvaient, c'est moi qui les ai mis dans ma valise, dans le coffre arrière, a-t-elle confié à cette occasion. Certains médicaments étaient destinés à mon mari, Raimondas Rumsas. Ces produits viennent de Lituanie et de Pologne. Non, je ne sais pas quels sont mes médicaments. En fait, mon anémie est héréditaire, ma mère a la même chose. (...) Je me suis arrêtée en Pologne où mon médecin, le docteur Krystof Ficek, m'a prescrit certains autres médicaments. »

Question des enquêteurs : « Et ceux que vous avez pris chez vous ? » Réponse : « Je les ai pris sur ma propre initiative, pour les ramener en Italie, en pensant qu'à la fin du Tour de France mon mari pouvait éventuellement en avoir besoin. (...) Il ne m'a demandé

aucun médicament et je ne lui ai donc rien donné de ce que je transportais. »

Le lendemain, Edita Rumsas répondait une deuxième fois aux questions des policiers.

« J'ai des problèmes gynécologiques, mais également des problèmes d'anémie, avec un taux d'hémoglobine basse, et aussi des problèmes de tension », affirme-t-elle. Question : « Votre état de santé justifie-t-il autant de prescriptions ? » Réponse : « Non. »

Question : « Parmi les médicaments saisis, pouvez-vous désigner ceux qui vous concernent ? » Réponse : « Non. »

Suite du procès-verbal : « Je sais qu'après les courses le médecin leur fait des piqûres. (...) Avant de reprendre la route pour l'Italie, mon mari m'a donné un sac en papier sur lequel figurait son prénom. A l'intérieur, j'ai vu une ordonnance du médecin de l'équipe et des médicaments. Les seringues étaient dans un sac isotherme. (...) Je ne connaissais pas la nature des produits que je transportais. »

« PAS CONSCIENTE DU DANGER »

Le 30 juillet, elle comparait pour la première fois devant le juge d'instruction : « Je savais en recevant des SMS de mon mari qu'il n'allait pas très bien, qu'il avait de la fièvre. (...) J'ai retrouvé mon mari lors de l'étape qui arrivait au plateau de Beille. (...) Chaque jour, j'ai donc été logée dans l'hôtel qu'occupait l'équipe Lampre. Mon mari me retrouvait à l'hôtel quand c'était possible. »

« Pour me rendre dans la chambre, explique-t-elle alors, je ne pensais que la valise qui contenait mes

affaires. Ce qui contenait les médicaments n'était pas une valise mais un sac bleu et des cartons. Dans les cartons, il y avait les grosses seringues vides. Les médicaments se trouvaient donc dans le sac bleu et, pour certains, dans le sac isotherme. Le sac bleu, le sac isotherme et les cartons sont restés pendant tout mon parcours dans le coffre. »

« Je changeais tous les deux ou trois jours la glace du sac. (...) A part moi, personne n'avait accès au coffre puisque j'avais les clés. Il n'y avait qu'un troussseau de clés que je possédais. Je ne l'ai pas donné et mon mari ne me l'a pas demandé. Il n'avait rien à lui dans la voiture. (...) J'ai acheté les seringues en pharmacie. J'en disposais également à la maison. Certaines seringues ont été achetées en Lituanie, d'autres ont été récupérées dans notre appartement en Lituanie et d'autres encore m'ont été données par le médecin », précise-t-elle.

« Les médicaments qui correspondent aux prescriptions qui me concernent m'ont été remis par le docteur polonais, Christophe Ficek, assure-t-elle. Les autres médicaments, je les ai récupérés dans notre appartement de Lituanie. J'ai récupéré ces médicaments à l'origine pour les amener en Italie. Je connais l'usage de quelques-uns de ces médicaments mais pas de tous. Sur le fait de savoir qui devait les utiliser, c'est ce que je voulais demander à mon mari après les avoir ramenés en Italie. (...) Je voudrais vous dire que je n'étais pas du tout consciente du danger que cela représentait. »

G. Da. et F. Lh.



DÉPÊCHES

■ **AVIRON** : La France est revenue bredouille des championnats du monde de Séville (Espagne). Lors de la dernière journée, dimanche 22 septembre, le quatre sans barreur poids légers, champion olympique à Sydney en 2000, a terminé 6^e et dernier de la finale.

■ **SKI NAUTIQUE** : le Biélorusse Oleg Deviatovski et la Russe Elena Milakova ont respectivement gagné, dimanche 22 septembre à Nice, les titres européens de combiné et de saut. Ils s'étaient imposés la veille dans l'épreuve des figures.

■ **TRIATHLON** : le Français Cyril Neveu (29 ans) est devenu, dimanche 22 septembre à Nice, champion du monde de triathlon longue distance (4 km à la nage, 120 km à vélo, 30 km à pied) en 6 heures 19 minutes et 45 secondes.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 76 effectués samedi 21 septembre. Premier tirage : 9, 15, 17, 34, 37, 45 ; complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 944 895 € ; 5 numéros et complémentaire : 12 388,30 € ; 5 numéros : 875,50 € ; 4 numéros et complémentaire : 40,40 € ; 4 numéros : 20,20 € ; 3 numéros et complémentaire : 4,20 € ; 3 numéros : 2,10 €. Second tirage : 1, 15, 21, 25, 42, 48 ; complémentaire : 9. 6 numéros : 2 038 592 € ; 5 numéros et complémentaire : 9 020 € ; 5 numéros : 1 093,60 € ; 4 numéros et complémentaire : 46,20 € ; 4 numéros : 23,10 € ; 3 numéros et complémentaire : 4,60 € ; 3 numéros : 2,30 €.

En Coupe Davis, les Français érigent l'esprit d'équipe en vertu

Tennis • Les hommes de Guy Forget se sont qualifiés pour la finale en battant les Etats-Unis à Roland-Garros. Ils affronteront la Russie, vainqueur de l'Argentine (3-2), du 29 novembre au 1^{er} décembre, en France

ON N'AVAIT jamais vu pareille fête sur la terre rouge de Roland-Garros. Le court central vibrat comme une arène et l'arbitre avait parfois du mal à contenir la clameur des quelque 15 000 supporters français venus soutenir les leurs. La Coupe Davis tenait ses promesses en offrant une ambiance digne d'un match de football dans un cadre où, d'habitude, le plaisir s'éprouve dans une relative retenue. Mais, en ce dimanche 22 septembre, tous les moyens étaient bons pour assurer un soutien sans faille à Sébastien Grosjean. D'un coin à l'autre des vastes tribunes, les mégaphones donnaient la réplique aux cornes de brume et autres djembés.

En dominant l'Américain Andy Roddick (6-4, 3-6, 6-3, 6-4) après 2 h 42 passées sur le court Philippe-Chatrier du stade Roland-Garros, le numéro un français a apporté un troisième point victorieux aux Bleus, après ceux des deux simples du vendredi 20 septembre emportés par lui-même et Arnaud Clément. Surtout, il qualifiait l'équipe de France pour sa deuxième finale d'affilée en Coupe Davis après celle gagnée en Australie en

2001. Il faut remonter aux années 1932-1933, à l'époque des célèbres mousquetaires Cochet, Lacoste, Borotra et Brugnon, pour retrouver pareil exploit. « Je crois qu'en Coupe Davis, c'est mon meilleur match, confiait Sébastien Grosjean à l'issue de la rencontre. J'ai très bien joué, j'étais offensif, j'ai bien varié. J'avais envie de donner le maximum. »

La France disputera, du 29 novembre au 1^{er} décembre, face à la Russie, sa troisième finale de Coupe Davis en l'espace de quatre saisons, sa quinzième au total (9 victoires et 5 finales). Longtemps

en retrait lors des précédentes campagnes de la Coupe Davis, préférant la prestation solitaire des tournois, Sébastien Grosjean s'est épanoui, porte d'Auteuil, à l'occasion de cette demi-finale. « En fait, je me suis mis à jouer pour moi, et non pour l'équipe. C'est ça qui me fait gagner et, après la victoire, on partage, explique-t-il. Avant, j'avais tellement envie de bien faire que je ne parvenais pas à me libérer. »

Acteur déterminant de cet épanouissement, le capitaine Forget n'a pas ménagé sa peine pour soutenir Sébastien Grosjean, auquel il

apporte « énormément d'énergie au bord du court ». « C'est un capitaine extraordinaire », assure le Marseillais.

« Il [Sébastien Grosjean] a fait un match tactique parfait en pratiquant un tennis qui n'était pas forcément le sien, expliquait Guy Forget. Il est resté tout le temps sur les rails. Je n'ai eu à procéder que par petites retouches. (...) Sa victoire sur Roddick, c'est un peu celle de David contre Goliath, du petit malin sur le "bourrin" qui joue toujours un peu pareil. Alors qu'il était moins fort physiquement, il n'a pas arrêté de lui planter des banderilles. »

UN RELATIF DÉSINTÉRÊT

Le capitaine de l'équipe de France qui faisait partie du groupe vainqueur des Etats-Unis en 1991 en finale à Lyon aurait-il retrouvé d'anciennes sensations : « Je lui disais de faire ça, et il le faisait. C'était jouissif tant j'avais l'impression de jouer à travers lui, d'être dans ses chaussures. » Cette relation privilégiée explique en grande partie le succès du groupe français face à des adversaires qui leur sont parfois théoriquement supérieurs.

Des adversaires à l'instar des Américains, qui ne sont pas sans envier cet esprit d'équipe dont ils aimeraient bien percer le secret à l'image de leur capitaine. « Ce que l'on cherche à construire, c'est une équipe comme celle de la France, expliquait, dimanche soir, Patrick McEnroe. Mais, pour cela, il faut

des joueurs qui soient très souples, très versatiles dans le sens positif du terme, c'est-à-dire qui soient capables de jouer sur toutes les surfaces. »

Reconnaissant que l'épreuve souffre d'un relatif désintérêt du public et des médias américains, Patrick McEnroe ne s'en préoccupe pas pour autant : « Si cela ne marche pas aux Etats Unis, tant pis, les joueurs, eux, sont passionnés. Ils y mettent tout leur cœur, c'est cela que je vois et qui m'importe. »

Débarqué en France avec le statut de star naissante, Andy Roddick est, au côté de James Blake (22 ans), l'une des pièces maîtresses de ce dispositif. Onzième joueur mondial, le jeune Américain de 20 ans est passé complètement à côté de son week-end parisien, apparemment dépassé par l'enjeu. Lui, le « showman » dont le palmarès affiche déjà cinq titres, capable d'électriser ou d'irriter le public pour des audaces – pas seulement sportives –, a fait profil bas durant les trois jours de la rencontre.

Battu par Arnaud Clément, vendredi (4-6, 7-6 [6], 7-5[5], 6-1), sa défaite décisive contre Sébastien Grosjean l'a encore davantage meurtri. Alors qu'il sortait en pleurs du court central, Sébastien Grosjean était porté en héros par son équipe. « Je n'ai pas traîné sur le terrain pour regarder ce genre de spectacle », a confié l'Américain, quelque peu dépité.

Jean-Jacques Larrochelle

L'équitation française cherche à prévenir l'exil de ses étalons

Leurs résultats attisent les convoitises

JEREZ DE LA FRONTERA (Espagne)

de notre envoyée spéciale

La médaille d'or individuelle des championnats du monde de saut d'obstacles, dont la finale a eu lieu sous l'écrasante chaleur du soleil andalou, dimanche 22 septembre à Jerez de la Frontera, a échappé de peu à Eric Navet. Le longiligne cavalier français de 39 ans, installé près de Vernon (Eure) et déjà champion du monde de saut d'obstacles par équipe jeudi 19 septembre (*Le Monde* du 21 septembre), a arraché la médaille d'argent à l'Américain Peter Wylde, grâce à une faute de l'Irlandais, Lennon Dermott, lors d'une finale tourmente – les quatre meilleurs cavaliers s'échangeant leurs chevaux.

Eric Navet n'a pas caché sa joie devant les performances et la régularité de son étalon, Dollar du Mûrier Hauts-de-Seine. En une semaine de compétition, cet animal de 11 ans n'a fait tomber qu'une seule barre, alors qu'il a effectué une quarantaine de sauts. La France pourra-t-elle conserver un tel cheval jusqu'aux Jeux olympiques d'Athènes, dans deux ans ?

Ces performances des chevaux d'obstacle français (quatre étalons) risquent d'attiser encore davantage les convoitises des nations dépourvues de produits d'élevage. A l'instar de Diamant de Semilly Ecolit, qui a, par exemple, fait l'objet d'une proposition d'achat deux mois avant les Jeux de Jerez. Son cavalier-proprétaire, Eric Levallois, ne l'avait pas acceptée.

Qu'advient-il maintenant du reste du piquet français ? Les cavaliers de haut niveau, qui disposent de revenus modestes et ne sont en général pas propriétaires des chevaux qu'ils montent, sont à la merci de propriétaires qui peuvent être tentés par des offres d'achat qui avoisinent 2 millions d'euros par cheval. Face à cette situation, la Fédération française d'équitation (FFE) tente de réagir avec les « contrats objectif médaille ». Ces accords tripartites lient propriétaire, cavalier et FFE. En échange de 22 900 euros annuels, le propriétaire s'engage à ne pas vendre le cheval, et le cavalier, qui doit « tout faire pour maintenir le cheval dans les meilleures conditions », s'engage à suivre les directives techniques du sélectionneur national.

Sur quatre chevaux champions

du monde de concours de saut d'obstacles, seuls deux couples ont signé des tels contrats. Si Dollar du Mûrier Hauts-de-Seine, le cheval d'Eric Navet, et Tlaloc, monté par Reynald Angot, en bénéficiaient avant les Jeux mondiaux, Crocus Graverie et Gilles Betran de Balanda n'en détiennent pas. Eric Levallois en négocie un pour Diamant de Semilly Ecolit.

Comme les sommes proposées paraissent modestes, la FFE, dont le budget est principalement constitué des licences des pratiquants, devra revoir à la hausse ses contrats. « Les sommes risquent d'être courtes pour des chevaux champions du monde, reconnaît Olivier Lepage, le directeur technique national. Ce qui est rassurant, c'est que les chevaux médaillés sont des étalons qui peuvent assurer une rentabilité financière à leur propriétaire. »

Si certains étalons peuvent, comme Diamant de Semilly Ecolit, faire patienter leur propriétaire par le biais des saillies (commercialisées 2 290 euros), d'autres, comme Crocus Graverie, le cheval monté par Gilles Betran de Balanda et qui a peu reproduit à ce jour, auront peut-être des difficultés à résister aux sirènes étrangères.

UNE BELLE MOISSON

C'est pourquoi Jacqueline Reverdy, la présidente de la FFE, veut créer une fondation (« Ecurie France ») afin de nouer des partenariats financiers avec des collectivités locales et des investisseurs privés. Les chevaux sous contrat pourraient alors, à l'instar de l'étalon d'Eric Navet, qui bénéficie d'une subvention du département, avoir une chance de rester sous les couleurs françaises.

Car, avec une belle moisson de médailles (sept, dont quatre d'or), l'équitation française de haut niveau se porte bien. A Jerez, toutes les équipes tricolores engagées ont terminé sur le podium : la plus haute marche pour le saut d'obstacles et l'endurance, la deuxième pour le concours complet. Sans oublier des médailles individuelles, dont le titre historique de Jean Teulère avec Espoir de la Mare en concours complet, ou la médaille d'or de Matthias Lang en voltige. Reste à gérer les deux ans qui séparent des Jeux d'Athènes.

Florence Amalou

Produire et distribuer aux quatre coins du monde une eau de **qualité**.



La capacité de gérer l'eau et l'énergie, en accord avec l'environnement culturel et naturel.



L'harmonie est source de progrès

AUJOURD'HUI SPORTS

L'OGC Nice rêve toujours

NICE ET AUXERRE ont creusé l'écart en tête du classement lors de la 8^e journée de Ligue 1, samedi 21 septembre, également marquée par la première défaite à domicile des champions de France, Lyon, devant Monaco (1-3), et le match nul (1-1) du Paris - Saint-Germain face à Bastia, dimanche 22 septembre, au Parc des Princes. Les deux leaders restent sur une série de six matches sans défaite, les Aiglons emportant leur 4^e victoire consécutive au stade du Ray. Les Niçois ont marqué par Christophe Meslin (40'), sur penalty, après que leur gardien, Damien Gregorini, a arrêté un penalty tiré par David Linares. A Auxerre, les hommes de Guy Roux, même sans Djibril Cissé (blessé), ont retrouvé l'autorité qui leur a fait défaut en Ligue des champions, le 17 septembre (0-0 contre le PSV Eindhoven), battant Sedan (3-1). Invaincu à Gerland depuis 22 mois, soit 30 matches de L1 à domicile, Lyon s'est incliné devant Monaco (1-3), concédant à cette occasion une troisième défaite consécutive.

LES RÉSULTATS

FOOTBALL

Ligue 2

9 ^e journée		
Toulouse-Wasquehal	1-0	
Metz-Saint-Etienne	1-1	
Amiens-Beauvais	2-0	
Grenoble-Châteauroux	0-0	
Istres-Valence	2-2	
Gueugnon-Caen	1-1	
Clermont-Laval	3-0	
Le Mans-Niort	1-0	
Reims-Crétail	0-0	
Lorient-Nancy	1-0	
Classement :	1. Le Mans, 22 pts ; 2. Toulouse, 16 ; 3. Châteauroux, 16 ; 4. Caen, 14 ; 5. Crétail, 14 ; 6. Lorient, 14 ; 7. Beauvais, 14 ; 8. Laval, 14 ; 9. Niort, 13 ; 10. Valence, 13 ; 11. Wasquehal, 12 ; 12. Metz, 12 ; 13. Grenoble, 11 ; 14. Saint-Etienne, 10 ; 15. Clermont, 10 ; 16. Amiens, 10 ; 17. Istres, 10 ; 18. Nancy, 8 ; 19. Reims, 6 ; 20. Gueugnon, 5.	

National

9 ^e journée		
Romorantin-Nîmes	1-0	
Angoulême-Viry-Châtillon	2-0	
Martigues-Trélissac	1-2	
Cherbourg-Louhans-Cuseaux	0-1	
Valenciennes-Dijon	4-1	
Pau-Angers	0-1	
Brest-Alès	2-1	
Cannes-Beaucaire	4-0	
Besançon-La Roche-sur-Yon	1-1	
Sète-Rouen	1-1	
Classement :	1. Angers, 21 pts ; 2. Louhans-Cuseaux, 18 ; 3. Besançon, 18 ; 4. Valenciennes, 17 ; 5. Martigues, 17 ; 6. Trélissac, 15 ; 7. Pau, 13 ; 8. Rouen, 13 ; 9. Dijon, 12 ; 10. Angoulême, 10 ; 11. Brest, 10 ; 12. Nîmes, 10 ; 13. Romorantin, 9 ; 14. Cherbourg, 9 ; 15. La Roche-sur-Yon, 9 ; 16. Alès, 8 ; 17. Cannes, 8 ; 18. Sète, 7 ; 19. Beaucaire, 4 ; 20. Viry-Châtillon, 3.	

Allemagne

BUNDESLIGA (6 ^e journée)		
Herta Berlin-Hambourg	2-0	
Wolfsbourg-Nuremberg	0-2	
Bayern Munich-Cottbus	3-1	
Brême-Leverkusen	3-2	
Hanovre-Bochum	2-2	
Rostock-Dortmund	0-1	
Kaiserslautern-Munich 1860	0-0	
Stuttgart-Bielefeld	3-1	
Schalke 04-Mönchengladbach	2-0	
Classement :	1. Bayern Munich, 16 pts ; 2. Hansa Rostock, 12 ; 3. Schalke 04, 12 ; 4. Werder Brême, 12 ; 5. Bochum, 11 ; 6. Borussia Dortmund, 10 ; 7. Hertha Berlin, 9 ; 8. Borussia Mönchengladbach, 8 ; 9. Munich 1860, 8 ; 10. Stuttgart, 7 ; 11. Wolfsburg, 7 ; 12. Bielefeld, 7 ; 13. Nuremberg, 6 ; 14. Hambourg SV, 6 ; 15. Bayer Leverkusen, 5 ; 16. Hanovre, 4 ; 17. Cottbus, 4 ; 18. Kaiserslautern, 3.	

Angleterre

PREMIER LEAGUE (5 ^e journée)		
Arsenal-Bolton	2-1	
FC Liverpool-West Bromwich Albion	2-0	
Newcastle-Sunderland	2-0	
Manchester United-Tottenham	1-0	
Middlesbrough-Birmingham	1-0	
Southampton-Charlton	0-0	
West Ham-Manchester City	0-0	
Aston Villa-Everton	3-2	
Blackburn-Leeds	1-0	
Lundi :	Fulham-Chelsea	
Classement :	1. Arsenal Londres, 17 pts ; 2. FC Liverpool, 15 ; 3. Tottenham Londres, 13 ; 4. Chelsea Londres, 12 ; 5. Leeds, 12 ; 6. Middlesbrough, 11 ; 7. Manchester United, 11 ; 8. Fulham Londres, 10 ; 9. Blackburn Rovers, 9 ; 10. Aston Villa Birmingham, 9 ; 11. West Bromwich Albion Birmingham, 9 ; 12. Birmingham City, 8 ; 13. Everton Liverpool, 8 ; 14. Manchester City, 8 ; 15. Newcastle, 7 ; 16. Charlton, 7 ; 17. Bolton, 6 ; 18. Southampton, 6 ; 19. Sunderland, 5 ; 20. West Ham Londres, 2.	

Espagne

LIGA (3 ^e journée)		
Real Madrid-Osasuna	4-1	
FC Barcelone-Espanyol Barcelone	2-0	
La Corogne-Valladolid	2-0	
Malaga-Valence	2-2	
Villarreal-Alavés	0-1	
Huelva-Vigo	0-3	
Rayo Vallecano-Racing Santander	3-1	
Majorque-Athletic Madrid	0-4	
FC Séville-Bilbao	1-1	
Saint-Sébastien-Betis Séville	3-3	
Classement :	1. Celta Vigo, 9 pts ; 2. Valence, 7 ; 3. Real Sociedad Saint-Sébastien, 6 ; 4. FC Barcelone, 7 ; 5. Malaga, 7 ; 6. Real Madrid, 6 ; 7. Deportivo La Corogne, 6 ; 8. Valladolid, 6 ; 9. Athletic Madrid, 5 ; 10. Betis Séville, 4 ; 11. Rayo Vallecano Madrid, 4 ; 12. Alaves Vitoria, 4 ; 13. Racing Santander, 3 ; 14. FC Séville, 2 ; 15. Villarreal, 1 ; 16. Osasuna, 1 ; 17. Athletic Bilbao, 1 ; 18. Espanyol Barcelone, 0 ; 19. Huelva, 0 ; 20. Real Majorque, 0.	

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE L1, 8^e JOURNÉE

Les résultats			Spectateurs	Le classement												
	1	3	Monaco		Joués	Points	Cagés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons	J	R	
Lyon	1	3	Monaco	38 392	1	17	8	5	2	1	14	4	+10	19	1	
Laville (55 ^e)		Nonda (15 ^e) Giuly (52 ^e) So. Camara (90 ^e +1)			2	Auxerre	17	8	5	2	1	11	5	+6	12	2
Bordeaux	1	0	Lens	27 628	3	Bordeaux	14	8	4	2	2	8	4	+4	24	3
Jemmal (75 ^e)					4	Marseille	14	8	4	2	2	10	8	+2	21	1
Ajaccio	0	1	Sochaux	6 000	5	Monaco	13	8	4	1	3	12	7	+5	21	4
		Santos (31 ^e)			6	Paris-SG	13	8	3	4	1	10	6	+4	28	5
Auxerre	3	1	Sedan	6 000	7	Sochaux	13	8	3	4	1	11	8	+3	19	1
Kapo (9 ^e) Benjani (76 ^e , 82 ^e)		N'Diefi (75 ^e)			8	Guingamp	12	8	3	3	2	12	8	+4	19	3
Le Havre	1	3	Marseille	16 149	9	Lens	12	8	3	3	2	7	6	+1	21	2
Fauconnier (66 ^e)		Sakho (45 ^e + 2) Johansen (58 ^e) Celestini(90 ^e)			10	Lyon	11	8	3	2	3	17	12	+5	20	3
Lille	2	1	Guingamp	13 543	11	Nantes	10	8	3	1	4	9	10	-1	19	1
Tapia (50 ^e) Sterjovski (88 ^e)		Eloi (72 ^e)			12	Strasbourg	10	8	2	4	2	10	15	-5	15	1
Nice	1	0	Troyes	10 935	13	Ajaccio AC	9	8	2	3	3	6	8	-2	24	2
Meslin (40 ^e s.p.)					14	Lille	9	8	2	3	3	6	11	-5	19	2
Rennes	1	0	Nantes	10 935	15	Bastia	8	8	2	2	4	8	11	-3	28	4
Arribagé (79 ^e)					16	Montpellier	8	8	2	2	4	5	8	-3	16	5
Strasbourg	3	2	Montpellier	9 164	17	Le Havre	7	8	1	4	3	6	9	-3	20	0
Ljuboja (26 ^e , 85 ^e) T. Bertin (90 ^e +5 s.p.)		Mezague (57 ^e , 69 ^e)			18	Troyes	6	8	1	3	4	3	9	-6	15	1
Paris-SG	1	1	Bastia	10 935	19	Sedan	6	8	1	3	4	6	14	-8	20	3
Paulo Cesar (77 ^e)		Laslandes (57 ^e)			20	Rennes	5	8	1	2	5	5	13	-8	25	2

La phrase : « Non, Paul Le Guen n'est pas sur la sellette »

(Jean-Michel Aulas, président de l'Olympique lyonnais).

2^e journée

Vendredi 27 septembre
Marseille-Ajaccio
Samedi 28 septembre
Nantes-Auxerre ;
Montpellier-Paris-SG ;
Bastia-Bordeaux ;

Guingamp-Strasbourg ;
Lens-Lille ;
Monaco-Rennes ;
Sedan-Le Havre ;
Sochaux-Nice ;
Troyes-Lyon.

Les buteurs

1. Anderson (Lyon), 6 buts.
2. Benjani (Auxerre) + 2, Nonda (Monaco) +1, K. Diawara (Nice), 5 buts.

Italie

SERIE A (2 ^e journée)		
Milan AC-Pérouse	3-0	
Empoli-Juventus Turin	0-2	
Bergame-Bologne	2-2	
Chievo Vérone-Brescia	1-2	
Parma-Côme	2-0	
Plaisance-Udinese	2-0	
Reggina-Inter Milan	1-2	
Torino-Lazio Rome	0-1	
AS Rome-Modène	1-2	
Classement :	1. Milan AC, 6 pts ; 2. Juventus Turin, 6 ; 3. Plaisance, 6 ; 4. Inter Milan, 6 ; 5. Parma, 4 ; 6. Bologne, 4 ; 7. Chievo Vérone, 3 ; 8. Brescia, 3 ; 9. Lazio Rome, 3 ; 10. Empoli, 3 ; 11. Pérouse, 3 ; 12. Modène, 3 ; 13. Udinese, 1 ; 14. Atalanta Bergame, 1 ; 15. AS Rome, 0 ; 16. Torino, 0 ; 17. Reggina Reggio de Calabre, 0 ; 18. Côme, 0.	

RUGBY

TOP 16 (4 ^e journée)		
Poule 1		
Stade Français-Biarritz	22-15	
Bourgoin-Grenoble	21-15	
Castres-Montauban	15-15	
Montferland-Bordeaux	20-6	
Classement :	1. Stade Français, 12 pts ; 2. Bourgoin, 9 ; 3. Biarritz, 8 ; 4. Montferland, 8 ; 5. Castres, 8 ; 6. Montauban, 7 ; 7. Grenoble, 6 ; 8. Bordeaux, 6.	
Poule 2		
Stade Toulousain-Colomiers	12-6	
Agen-Pau	58-13	
Narbonne - Mont-de-Marsan	26-5	
Perpignan-Béziers	22-6	
Classement :	1. Agen, 10 pts ; 2. Perpignan, 10 ; 3. Toulouse, 10 ; 4. Narbonne, 10 ; 5. Béziers, 6 ; 6. Colomiers, 6 ; 7. Pau, 6 ; 8. Mont de Marsan, 6.	
PRO D2 (4^e journée)		
Montpellier-Lyon OU	27-10	
Auch-Aurillac	25-6	
La Rochelle-Tyrosse	34-12	
Périgueux - Métro-Racing	25-23	
Toulon-Aubenas	19-9	
Bayonne-Marmande	42-0	
Dax-Tarbes	17-22	
Brive-Albi	59-6	
Classement :	1. Montpellier, 12 pts ; 2. Bayonne, 10 ; 3. Tarbes, 9 ; 4. Brive, 8 ; 5. Dax, 8 ; 6. Auch, 8 ; 7. Toulon, 8 ; 8. Aurillac, 8 ; 9. Tyrosse, 8 ; 10. La Rochelle, 7 ; 11. Aubenas, 6 ; 12. Métro-Racing, 6 ; 13. Lyon OU, 6 ; 14. Marmande, 6 ; 15. Périgueux, 6 ; 16. Albi, 4.	

BASKET-BALL

MONDIAL FÉMININ en Chine, 2 ^e phase		
Groupe E		
Yougoslavie-Espagne	67-81	
Brésil-Australie	75-74	
Chine-Argentine	102-55	
Classement :	1. Brésil, 11 pts ; 2. Australie, 11 ; 3. Chine, 10 ; 4. Espagne, 10 ; 5. Yougoslavie, 8 ; 6. Argentine, 7.	
Groupe F		
Corée du Sud-Lituanie	76-70	
Cuba-Russie	66-81	
France - Etats-Unis	68-101	
Classement :	1. Etats-Unis, 12 ; 2. Russie, 11 ; 3. France, 10 ; 4. Corée du Sud, 9 ; 5. Lituanie, 8 ; 6. Cuba, 8.	

HANDBALL

D 1 MASCULINE (2 ^e journée)		
Ajaccio-Sélestat	30-31	
Chambéry-Paris Handball	28-27	
Istres-Villeurbanne	21-21	
ACBB-Angers	17-25	
Ivry-Toulouse	26-32	
Créteil-Dunkerque	24-19	
Classement :	1. Créteil, 6 pts ; 2. Angers, 6 ; 3. Toulouse, 6 ; 4. Chambéry, 6 ; 5. Villeurbanne, 5 ; 6. Paris Handball, 4 ; 7. Sélestat, 4 ; 8. Montpellier, 3 ; 9. Istres, 3 ; 10. Ajaccio, 2 ; 11. Dunkerque, 2 ; 12. Ivry, 2 ; 13. ACBB, 2 ; 14. Nîmes, 1.	

AUTOMOBILISME

RALLYE SAN-REMO (Italie)		
11^e épreuve du Championnat du monde		
1. Gilles Panizzi-Hervé Panizzi (Fra/Peugeot 206 WRC), 4 h 10 min 15 s ; 2. Grönholm-Rautiainen (Fin/Peugeot 206 WRC), à 21 s ; 3. Solberg-Mills (Nor-Gbr/Subaru Impreza WRC), à 1 min 6 s ; 4. Burns-Reid (Gbr/Peugeot 206 WRC), à 1 min 19 s ; 5. Martin-Park (Est-Gbr/Ford Focus WRC), à 1 min 55 s ; 6. Puras-Del Barrio (Esp/Citroën Xsara WRC), à 2 min 39 s.		

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX DU BRÉSIL, à Rio de Janeiro			
MotoGT :	1. Valentino Rossi (Ita/Honda CRV-Rep-sol), les 118,392 km en 49 min 9 s 516 (moyenne : 144,502 km/h) ; 2. Biaggi (Ita/Yamaha M1-Yamaha Team), à 1 s 674 ; 3. Roberts (Usa/Suzuki XRE0-Movistar), à 18 s 764.		
Championnat du monde (après 12 courses) :	1. Valentino Rossi (Ita), 270 pts ; 2. Biaggi (Ita), 164 ; 3. Ukawa (Jap), 156.		
250 cc :	1. Sebastian Porto (Arg/Yamaha), les 108 km en 47 min 01 s 307 ; 2. Rolfo (Ita/Honda) à 14 s ; 3. Battaini (Ita/Aprilia) à 17 s 812.		
Championnat du monde :	1. Melandri (Ita), 228 pts ; 2. Nieto (Esp), 183 ; 3. Rolfo (Arg), 160.		
125 cc :	1. Masao Azuma (Jap/Honda), les 103,593 km en 46 min 28 s 675 ; 2. Vincent (Fra/Aprilia) à 1 s 705 ; 3. Poggiali (SM/Gilera) à 1 s 800.		
Championnat du monde :	1. Vincent (Fra), 214 points ; 2. Poggiali, 187 ; 3. Pedrosa (Esp), 166.		

ATHLÉTISME

COUPE DU MONDE, à Madrid

DAMES														
100 m :	1. Marion Jones (Usa), 10 s 90 ; 2. Lawrence (Jam/Amérique), 11 s 06 ; 3. Jaysinghe (SRI/Asie), 11 s 20. 200 m :	1. Debbie Ferguson (Bahamas, Amérique) 22s 49 ; 400 m :	1. Ana Guevara (Mex/AME), 49 s 56 ; 2. Miles (Usa), 50 s 27 ; 3. Zykina (Rus), 50 s 67. 800 m :	1. Maria Mutola (Moz/AFR), 1 min 58 s 60 ; 2. Martinez (Esp), 1 min 59 s 24 ; 3. Ceplak (Slo/EUR), 1 min 59 s 42. 1 500 m :	1. Sureyja Ayhan (Tur, Europe) 4 min 2 s 57 ; 3 000 m :	1. Berhane Adere (Eth/AFR), 8 min 50 s 88 ; 2. Szabo (Rou/EUR), 8 min 50 s 89 ; 3. Zadorozhnyaya (Rus), 8 min 50 s 93. 5 000 m :	1. Olga Yegorova (Rus) 1 min 18 s 15 ; 100 m haies :	1. Gail Devers (E-U) 12 ^e 65 ; 400 m haies :	1. Yuliya Pechonkina (Rus), 53 s 74 ; 2. Glover (Usa), 54 s 46 ; 3. Pittman (Aus/OCE), 55 s 15. 4 x 100 m :	1. Amériques, 41 s 91 (Tayna Lawrence, Juliet Campbell, Beverly McDonald, Debbie Ferguson), 2. Etats-Unis, 42 s 05 (Gaines, Jones, Miller, Devers), 3. Afrique, 42 s 56 (Odozor, Mani, Sangano, Ojokolo). 4 x 400 m :	1. Amériques 3 ^e 23 ^e 53 Longueur :	1. Tatyana Kotova (Rus) 6,85 m Hauteur :	1. Hestrie Cloete (AFS, Afrique), 2,02 m ; Perche :	1. Annika Becker (All), 4,55 m ; 2. Fe

AUJOURD'HUI

Très nuageux a l'est avec averses

MARDI 24 SEPTEMBRE
Lever du soleil à Paris : 7 h 41
Coucher du soleil à Paris : 19 h 44

Un anticyclone est situé sur les îles Britanniques et dirige un flux de nord à nord-est sur le pays avec de l'air froid. Une goutte froide d'altitude est située sur l'est du pays donnant de l'instabilité sur ces régions avec des averses. Sur l'ouest, après de hautes pressions, le soleil fera de belles apparitions.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera très nuageux le matin, puis de belles éclaircies reviennent. Il fera 17 à 19 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur les Ardennes, le ciel sera très nuageux. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alternent. Les températures maximales avoisineront 15 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages resteront abondants avec des averses fréquentes et des chutes de neige au-dessus de 1 000 mètres. Les températures maximales avoisineront 10 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après dissipation de quelques brouillards matinaux, les nuages et les belles éclaircies alternent. Il fera 17 à 21 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel. Ailleurs, les nuages resteront nombreux avec des averses. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 200 mètres. Il fera 10 à 16 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil sera généreux sur le pourtour méditerranéen. Des averses orageuses se produiront sur le Sud-Est et la Corse. Il fera 19 à 23 degrés l'après-midi.

24 SEP. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

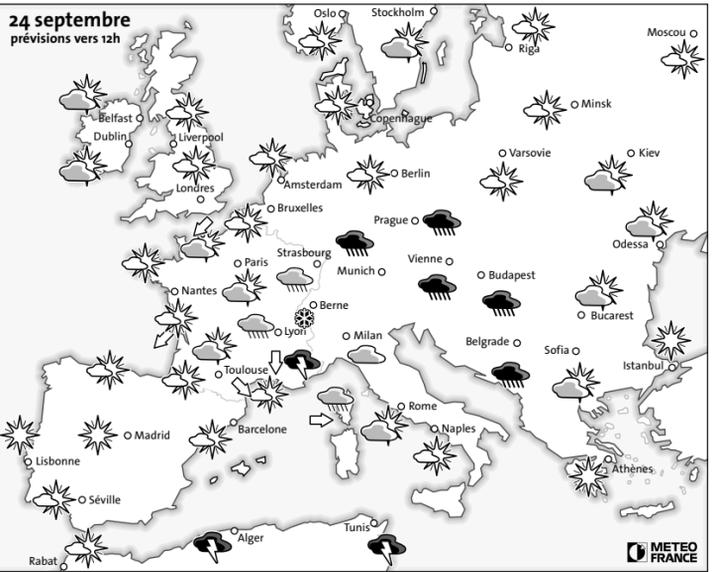
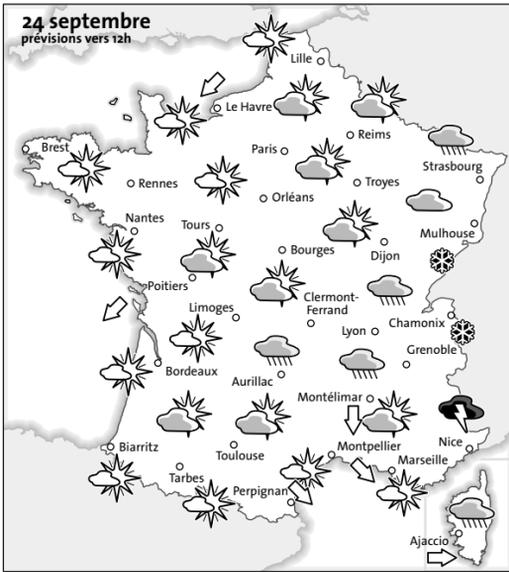
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	13/21 P	Milan	13/17 P
Biarritz	10/18 S	Moscou	2/8 S
Bordeaux	9/18 S	Munich	5/8 P
Bourges	7/13 N	Naples	17/21 N
Brest	10/17 S	Oslo	6/17 N
Caen	10/15 N	Palma de M.	15/21 P
Cherbourg	12/16 N	Prague	7/9 P
Clermont-F.	6/10 P	Rome	15/20 N
Dijon	7/11 P	Séville	15/25 S
Grenoble	7/12 P	Sofia	15/21 N
Lille	8/15 N	St-Petersb.	2/10 N
Limoges	7/10 N	Stockholm	1/15 N
Lyon	7/11 P	Ténérife	21/28 S
Marseille	12/17 S	Varsovie	3/12 N
Nancy	7/10 P	Venise	12/18 P
Nantes	8/19 S	Vienne	9/11 P
Nice	10/19 P		
Paris	8/16 N		
Pau	6/15 S		
Perpignan	13/19 S		
Rennes	8/18 S		
St-Etienne	6/9 P		
Strasbourg	6/9 P		
Toulouse	10/18 S		
Tours	7/15 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia	16/21 P	
Buenos Aires	10/22 S	
Caracas	26/32 S	
Chicago	8/16 S	
Lima	14/19 S	
Los Angeles	18/25 S	
Mexico	9/20 C	
Montréal	9/21 S	
New York	19/25 S	
San Francisco	15/24 S	
Santiago Ch.	9/22 S	
Toronto	12/22 S	
Washington DC	18/26 S	

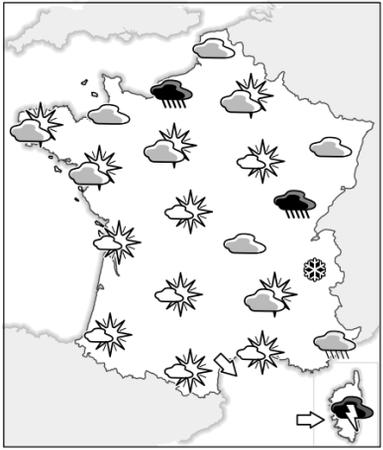
AFRIQUE		
Alger	17/24 P	
Dakar	28/30 S	
Kinshasa	23/29 P	
Le Caire	22/33 S	
Nairobi	13/23 S	
Pretoria	17/30 S	
Rabat	16/24 S	
Tunis	20/25 P	

EUROPE		
Amsterdam	9/17 N	
Athènes	24/31 S	
Barcelone	15/19 N	
Belfast	9/16 N	
Belgrade	13/25 P	
Berlin	6/15 S	
Berne	3/9 P	
Bruxelles	7/15 S	
Bucarest	11/21 N	
Budapest	12/16 P	
Copenhague	8/15 S	
Dublin	9/15 N	
Francfort	7/14 N	
Genève	5/10 P	
Helsinki	1/12 P	
Istanbul	21/28 S	
Kiev	6/11 N	
Lisbonne	16/23 S	
Liverpool	8/16 S	
Londres	12/18 N	
Luxembourg	7/13 N	

ASIE-OCÉANIE		
Bangkok	26/32 P	
Beyrouth	23/29 S	
Bombay	26/31 P	
Djakarta	24/32 S	
Dubaï	28/37 S	
Hanoï	22/32 S	
Hongkong	24/26 P	
Jérusalem	16/28 S	
New Delhi	22/33 S	
Pékin	14/29 S	
Séoul	16/25 S	
Singapour	27/31 P	
Sydney	13/25 S	
Tokyo	17/22 S	

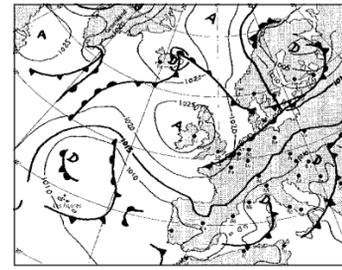
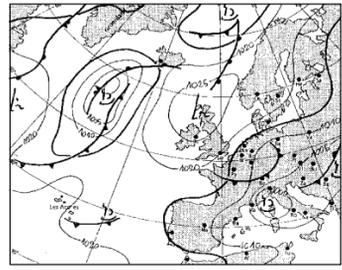


PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE



Billet Electronique : réservez, enregistrez, partez !

Mercredi 25 septembre
Le soleil brillera, mais le vent sera soutenu au nord de la Loire. Les régions proches de la frontière italienne ne sont pas à l'abri d'une ondée isolée. Le mistral se lèvera dans la vallée du Rhône.



L'étrange et parfaite symétrie de l'objet de Hoag

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

CONTRAIREMENT à ce que laisserait supposer une apparence trop parfaite, la photographie ci-contre n'est pas une image de synthèse. Lorsque, en 1950, l'Américain Art Hoag (1921-1999) publia la première description de cet objet de la constellation du Serpent, objet qui porte aujourd'hui son nom, il ne disposait évidemment pas de ce cliché détaillé pris par le télescope spatial Hubble, summum des instruments astronomiques. Pour ce chercheur, cet

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
vendredi 27 septembre (à Paris)

21h51 Lever
13h39 Coucher
le 26/6

anneau bien net et sa petite sphère centrale ressemblaient à s'y méprendre à ce que l'on appelle une nébuleuse planétaire, même s'il n'y a rien de planétaire dans ces corps puisqu'il s'agit en fait d'une coquille de gaz en expansion autour d'une étoile se mourant quelque part dans notre galaxie.

Cependant, Art Hoag avait plus que des doutes : la taille de l'objet, les propriétés du noyau, le spectre de la lumière émise par le halo circulaire, rien ne correspondait à une nébuleuse planétaire. Son article émettait donc deux hypothèses : soit l'objet en question était un phénomène optique de lentille gravitationnelle, soit il s'agissait d'une sorte de galaxie encore inconnue. Il fallut attendre des études américaines menées dans les années 1970 et 1980 à l'aide de plusieurs télescopes avant de trancher pour la seconde proposition : distantes de 600 millions d'années-lumière – donc très largement en dehors de la Voie lactée –, les deux parties apparemment bien distinctes de l'objet de Hoag appartiennent à une seule et même galaxie.



L'objet de Hoag est une galaxie à anneau distante de 600 millions d'années-lumière. Le diamètre de l'anneau mesure environ 120 000 années-lumière.

Encore restait-il à expliquer l'incredible disposition de cette galaxie dotée d'un anneau parfait. Dans une étude publiée en 1987 dans *The Astrophysical Journal*, le spécialiste des galaxies François Schweizer et trois de ses collègues expliquaient qu'il était infiniment « plus facile de

ce qui, au terme d'un mécanisme complexe, crée une onde de compression circulaire se propageant vers l'extérieur. Or, soulignaient en 1987 François Schweizer et ses confrères, cette explication ne s'applique pas à l'objet de Hoag pour deux raisons : primo, son anneau est bien loin de s'éloigner du cœur aussi vite qu'il le devrait et, secundo, on n'aperçoit aucune trace de la petite galaxie censée avoir joué le rôle du boulet de canon.

UNE GALAXIE NORMALE
Au lieu de chercher des anomalies expliquant ceci ou cela, les auteurs de l'article paru dans *The Astrophysical Journal* faisaient remarquer, non sans un certain bon sens, que leurs « observations suggéraient qu'à maints égards l'objet de Hoag était une galaxie normale » quoique rare, puisqu'ils estimaient que, dans la grande famille des galaxies, la proportion de ce type bien spécifique ne s'élevait probablement qu'à un pour mille.

proposait une hypothèse de formation qui tient toujours. Elle se base sur l'idée que les galaxies ne sont pas forcément les splendides solitaires parfois décrites mais que les collisions de ces mondes aux milliards d'étoiles jouent un rôle majeur dans leur histoire, menant à des transferts de masse voire à des fusions gigantesques. François Schweizer et ses collègues astronomes ont donc émis l'hypothèse selon laquelle, il y a deux ou trois milliards d'années, une petite galaxie s'étant approchée trop près de la galaxie sphérique centrale fut littéralement déchiquetée par la force d'attraction émanant de sa voisine. Les lambeaux restants auraient été en quelque sorte capturés « en orbite » autour du cœur. Des nuages d'hydrogène gazeux se seraient formés lors de l'interaction fatale et auraient fourni le matériau nécessaire à la naissance d'étoiles chaudes et massives, qui colorent vaguement de bleu le halo de l'anneau.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 227

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. Rêve d'étoiles quand il est au piano. - II. En caisse pour plus tard. Allure du bâtiment. - III. Molière les amusait, il faudrait les épater. Dit vrai. - IV. Repartira à zéro. Un peu de couleur dans les torchons. - V. A la sortie du canal. Belles en soirée, bonnes en route. Marquage en campagne. - VI. Prendre en mains. Atteindre le bon niveau. - VII.

Evitez de tomber dessus. Franchira le pas. - VIII. En piste. Personnel. Fournit un bon lubrifiant. - IX. Bien dégagée. Négation. - X. Mauvaise monture, méchant bonhomme. Entre Normandie et Picardie.

VERTICALEMENT

1. Son commerce a disparu bien avant l'arrivée des hypers. - 2. Soutenues. - 3. Marqué dans

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

son honneur. En fonte. Bonne carte. - 4. Dix de plus, ils rugiraient. - 5. Accepter. Partie de la couronne. - 6. Sans fantaisie. Son pas est très militaire. - 7. Remises à leur place. Ebréché à une extrémité. - 8. Prendre place à la Chambre. - 9. Pour tirer droit. N'est plus en cour. - 10. Anneau marin. Réseaux organisés. - 11. Ses eaux font du bien aux rhumatismes. - 12. Que l'on retrouvera souvent.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 226

Horizontalement

I. Juilletiste. - II. Assoupie. Ain. - III. Rua. Bigleuse. - IV. Reboise. Star. - V. Elèves. Poing. - VI. Le. Usé. Lei. - VII. Iol (loi). - VIII. - VIII. Epée. Ei. Labo. - IX. Ru. Us. Vie. Or. - X. Esthétisante.

Verticalement

1. Jarretière. - 2. Usuel. Opus. - 3. Isabelle. - 4. Lô. Ove. Euh. - 5. Lubie. Se. - 6. Epissure. - 7. Tige. Suivi. - 8. Tél. Pet. Is. - 9. ESO. Aléa. - 10. Sautilla. - 11. Tisane. Bot. - 12. Energivore.

AFFAIRE DE LOGIQUE

JE SUIS UN NOMBRE ENTIER, et mon écriture décimale nécessite trois chiffres. Si l'on m'additionne aux deux entiers qui m'encaquent, on obtient un carré parfait. Et si l'on m'additionne aux quatre entiers qui m'en-

cadrent, on obtient un cube parfait. Qui suis-je ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © 2002
Solution dans *Le Monde* du 1^{er} octobre.

Solution du jeu n° 291 paru dans Le Monde du 17 septembre.
Avec un tas, Brice est sûr de gagner en laissant Amélie commencer si le nombre d'allumettes est un multiple de 3. Il a donc craqué une (ou quatre...) des 100 allumettes. Il en reste donc 99 ou 96... ou tout autre multiple de 3. Chaque fois qu'Amélie ôte une allumette, il en éteint deux et vice versa. Amélie aura toujours devant elle un nombre d'allu-

mettes multiple de 3, qui descendra jusqu'à zéro. Avec deux tas, Amélie gagnera en faisant en sorte que l'écart entre les deux tas soit toujours multiple de 3 allumettes. Elle divise donc les 99 allumettes en deux tas dont la différence n'est pas multiple de 3 (par exemple, 70 et 29), puis enlève une allumette au tas de 29. La différence est 42, un multiple de 3. Quoi que fasse Brice, Amélie pourra toujours faire en sorte que cette différence soit un multiple de 3 jusqu'à l'emporter.

À NOS LECTEURS :
Dans *Le Monde* du 17 septembre, nous avons présenté la solution du problème n° 290 paru dans *Le Monde* du 10 septembre concernant une addition et intitulé *Texto*.
De nombreux lecteurs nous ont écrit, téléphoné ou envoyé des courriers électroniques pour s'étonner de

la réponse publiée et proposer d'autres solutions. Devant le grand nombre d'envois, nous nous excusons par avance du retard avec lequel le courrier est transmis aux auteurs du jeu.
En vous remerciant de votre fidélité et des encouragements qui accompagnent bien souvent vos envois, nous sollicitons un peu de patience.

LE MONDE TELEVISION
avec *Le Monde*
DATÉ SAMEDI

LE MONDE DES LIVRES
avec *Le Monde*
DATÉ VENDREDI

CULTURE

FESTIVALS

Musica, le festival international des musiques d'aujourd'hui, à Strasbourg, illustre jusqu'au 5 octobre l'effort des créateurs d'avant-garde pour se rapprocher du public et des autres genres musicaux. A Royaumont, la session de composition Voix nouvelles réunit compositeurs et interprètes

L'ouverture au monde de la musique contemporaine

PARMI les clichés qui perdurent à propos de la musique contemporaine (agression des tympanes, discours hermétique, audience confidentielle) celui qui semble le moins en rapport avec la réalité concerne son prétendu développement en vase clos. L'image du créateur œuvrant dans sa tour d'ivoire ou dans son laboratoire de sons est devenue caduque. Soucieux d'intégration sociale, le compositeur se montre disposé à l'échange, artistique ou humain. Les principaux festivals engagés dans la diffusion de la musique contemporaine en France en témoignent.

C'est le cas en particulier de Musica, le plus important d'entre eux par ses dimensions comme par son rayonnement historique, qui s'est ouvert le 20 septembre et fête en 2002 ses vingt ans d'existence. Depuis son lancement par Laurent Bayle, actuel directeur de la Cité de la musique à Paris, la manifestation strasbourgeoise n'a cessé d'évoluer pour rompre avec le modèle du festival de spécialistes qui constituait encore la norme dans les années 1970. Jean-Dominique Marco, son directeur depuis 1990, rappelle que Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse du cabinet de Jack Lang au ministère de la culture, « a décidé de créer Musica pour essayer de lutter contre l'enfermement du milieu de la musique contemporaine ».

L'instauration d'une solide relation avec le public est alors devenue un enjeu important de ce type de rendez-vous, pour l'Etat et les collectivités locales qui allouent les subventions comme pour les compositeurs « dont le souci n'est plus de figurer en bonne place dans l'avant-garde mais d'être joués aussi souvent que possible ». Au fil du temps le nombre des concerts au sens strict a diminué au profit de formules établies selon la notion de spectacle.

DÉCLOISONNEMENT

« A l'heure des nouvelles technologies audiovisuelles, un festival qui se veut à la page ne saurait faire que des propositions instrumentales ou orchestrales », précise Jean-Dominique Marco en évoquant les créations à venir du jeune ensemble Sphota (*Episode résonant*, poème musical sonore et visuel, le 25 septembre), de l'opéra vidéo de Marc-

Olivier Dupin (*Accents en Alsace*, le 3 octobre) et de la musique de Martin Matalon pour le film *L'Âge d'or*, de Luis Buñuel (le 5 octobre).

Envisagé entre différentes disciplines artistiques, le décloisonnement concerne aussi le monde musical dans son ensemble puisque l'affiche de 2002 ne se réduit pas à un panorama de la musique dite savante (hommage à Jonathan Harvey, portrait de Tristan Murail et nombreuses créations d'autres compositeurs) mais aborde les relations de la musique contemporaine avec les musiques improvisées, le jazz, le rock et – nouveauté – les musiques électroniques.



L'univers musical de Jonathan Harvey :
« Une vie dans le son » définie « par un état particulièrement intense de l'être »

Entre le Festival Ososphère (organisé les 28 et 29 septembre sur le site de La Laiterie avec plus de quarante DJ) et les minimalistes américains programmés par Musica (opéras de Steve Reich et de Philip Glass), des passerelles devraient apparaître. Entre Strasbourg et l'Allemagne, elles existent déjà. Musica a en effet l'habitude, à chaque édition, d'emmener au moins une fois son public de l'autre côté du Rhin. Cette année, ce sera pour assister à la représentation de *Three Tales*, de Steve Reich, au Festspielhaus de Baden-Baden (le 27 septembre).

PROFIL JONATHAN HARVEY, HAUT MODERNISME ET SPIRITUALITÉ

Choriste dès l'âge de neuf ans au Saint Michael's College de Tenbury, Jonathan Harvey (né en 1939) fréquente intensément la musique des anciens, en groupe (il participe à deux services par jour et devient, de son propre aveu, « fanatique d'Elgar ») ou en solitaire (la bibliothèque lui permet de consulter des manuscrits d'œuvres célèbres, parmi lesquelles *Le Messie*, de Haendel). En 1957, violoncelliste émérite à Cambridge, cet Anglais bon teint travaille la composition avec deux représentants du courant germanique, Erwin Stein, ancien élève de Schoenberg, puis Hans Keller,

Cette dimension transfrontalière va s'étendre à la Belgique avec l'arrivée à Strasbourg de Frank Madlener, ex-directeur du festival Ars Musica de Bruxelles, qui participera dorénavant à la programmation avec Jean-Dominique Marco. Ainsi retrouvera-t-on au printemps prochain à l'affiche du festival wallon l'hommage à Jonathan Harvey que son homologue alsacien présente en ce moment.

Le compositeur anglais est également l'invité de Royaumont (Val-d'Oise) où se déroule, dans le même temps que Musica, la session de composition Voix nouvelles. A l'opposé du festival strasbourgeois, cette manifestation fondée en 1983 se situe en amont de l'œuvre musicale. Toutefois, elle aspire aussi à la restauration de liens. Marc Texier, son directeur depuis l'origine, en rappelle les motivations : « Permettre aux jeunes compositeurs de travailler dans des conditions favorables au développement de leur personnalité. » Conformément à l'esprit du lieu (une immense abbaye cistercienne au fond du Val-d'Oise entre forêts et étangs), les stagiaires de Voix Nouvelles observent pendant trois semaines une règle quasi monastique qui les conduit vers l'achèvement de l'œuvre bientôt donnée en création (le 28 septembre).

TRANSMISSION ORALE

La partition est discutée au fur et à mesure de son écriture par les maîtres de composition (Jonathan Harvey, Brian Ferneyhough et Theo Loevendie) et – fait rarissime

Londonien féru de culture viennoise, qui lui sont tous deux recommandés par Benjamin Britten. Après avoir soutenu sa thèse à Glasgow, Harvey se rend en 1966 à Darmstadt, où il est conquis par Karlheinz Stockhausen, sur lequel il écrira un livre.

Trois ans plus tard, il achève ses études à Princeton (Etats-Unis) sous la houlette de Milton Babbitt. C'est là qu'il s'initie à la musique électronique dont il participe au développement dans les plus grands centres mondiaux (de Stanford au Massachusetts, de Cologne à Paris).

Dans ce domaine comme dans



CHRISTOPHE URBAIN

Mise en place d'instruments lors de Musica 2001. Le festival strasbourgeois fête cette année ses vingt ans.

de telles académies – par les interprètes qui vont la jouer en concert. Présent aujourd'hui dans le plan de formation de quasiment tous les apprentis-compositeurs de la planète, Voix nouvelles réunit

cette année quinze jeunes venus de quinze pays, de l'Islande à l'Ouzbékistan et du Pérou au Japon. L'afflux de candidatures émanant d'Asie centrale et d'Amérique du Sud a inspiré à Marc Texier la thé-

matique de 2002 : la transmission orale de la musique. « Tous ces gens ont reçu dans leur pays natal une formation traditionnelle. Puis, en devenant compositeurs en Europe, ils ont cru qu'ils devaient oublier leurs racines pour paraître moderne et avoir une chance d'être joués. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une bonne chose. »

L'objectif de Voix nouvelles ayant toujours été de « faire prendre conscience aux compositeurs que la musique ne naît pas que dans l'esprit du concepteur mais aussi sous les doigts de l'interprète », la session 2002 propose aux stagiaires un travail en collaboration avec un ensemble professionnel européen (le Nieuw Ensemble d'Amsterdam) et des solistes extra-occidentaux jouant du sheng (orgue à bouche) et du pipa (luth) chinois, du koto (cithare) japonais ou du ney (flûte de roseau) turc. Jonathan Harvey devra alors enseigner l'écriture musicale pour des instruments qu'il n'a jamais utilisés. Cela n'inquiète pas Marc Texier, conforté par la synthèse entre intuition et raison que le maître anglais a su opérer dans sa propre musique.

P. Gi

Trois pièces mystiques et une exaltante création en tibétain

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Près de deux mille personnes pour le coup d'envoi de Musica – donné en présence du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon –, voilà bien un signe du regain de considération obtenu par les compositeurs contemporains à la suite du remarquable travail d'accompagnement effectué depuis vingt ans par le festival strasbourgeois. Pourtant, l'affiche du concert d'ouverture n'était pas des plus consensuelles avec deux pièces au titre énigmatique de Jonathan Harvey (dont une grande partie du public ignorait le nom) et une œuvre testamentaire d'Olivier Messiaen (dont les polyptyques orchestraux ne sont pas réputés pour leur qualité divertissante). Des deux mystiques à l'honneur ce 20 septembre, Harvey est celui qui possède le plus riche pouvoir de suggestion. Quoique fondée sur des éléments assez connus, sa musique n'est ni figurative ni illustrative. Elle s'impose dans une ineffable communication des âmes.

On a pu le vérifier avec *White as Jasmine*, une œuvre écrite en 1999

sur des poèmes de sainte Mahadevi (Inde, XII^e siècle) voués à la recherche de Shiva. L'orchestre participe à la pigmentation colorée de la voix soliste autant qu'à sa projection dramatique dans un champ qui s'étend du monologue intimiste à la grande scène d'opéra. Capable de mutations instantanées, la soprano finlandaise Anu Komi garantit le succès de cette page à la saisissante mobilité.

Tout aussi remuante dans l'espace (avec le secours de huit haut-parleurs), *Mortuos plango, vivos voco* détermine ensuite une pause électroacoustique rare dans une soirée d'orchestre. Réalisée à l'Ircam en 1980 à partir de deux sources significatives (grande cloche de la cathédrale de Winchester et voix du jeune fils d'Harvey), ce chef-d'œuvre de musique sur support s'apparente à un vitrail tour à tour extatique et ludique qui est aux années 1980 ce que le *Chant des adolescents* de Stockhausen est aux années 1950 : une référence historique.

Le dernier opus achevé d'Olivier Messiaen, *Eclairs sur l'au-delà*, n'a pas un tel statut mais constitue tout

de même une pièce de choix dans la production monumentale du XX^e siècle. Hiératique à souhait, l'interprétation de l'Orchestre symphonique du SWR Baden-Baden et Freiburg, dirigé avec ferveur par Sylvain Cambreling, n'exhale toutefois pas l'humanité indispensable à ce cheminement métaphysique de soixante-quinze minutes.

JEUNES COMPOSITEURS

Musique de chambre au programme du lendemain avec deux concerts emblématiques de la volonté de Musica d'aider à la formation des jeunes interprètes et à la diffusion des jeunes compositeurs. Des élèves du Conservatoire national de région de Strasbourg se présentent dans le sillage de l'ensemble Accroche Note. Leur prestation réjouit dans *Erinni*, une pièce d'Ivan Fedele tout en élégance allusive. Les contributions des apprentis compositeurs procurent moins de plaisir, par excès d'introspection (Patricia Alessandrini), d'extraversion (Javier Torres Maldonado) ou de systématisme (Clara Maïda).

Le meilleur reste l'apanage des

fortes personnalités. Preuve en est donnée par le très spectral *Treize couleurs du soleil couchant* écrit par Tristan Murail en 1978, à l'âge de 31 ans. Bruno Mantovani en a aujourd'hui trois de moins, mais confirme avec l'étourdissant *Haunted Nights* la maîtrise d'une esthétique de synthèse qui fera peut-être école. Quant aux doyens du jour, Betsy Jolas et Jonathan Harvey, ils se rejoignent dans le nec plus ultra de l'assimilation. La première avec un immémorial motet d'après Pétrarque. Le second avec une exaltante création, *Chu*, pour soprano, violoncelle et clarinette que Françoise Kubler chante magnifiquement en langue tibétaine.

P. Gi

FESTIVAL MUSICA DE STRASBOURG. Jonathan Harvey : *White as Jasmine* ; *Mortuos plango, vivos voco*. Olivier Messiaen : *Eclairs sur l'au-delà*. Anu Komi (soprano), Orchestre symphonique de Baden-Baden et Freiburg, Sylvain Cambreling (direction). Palais de la musique et des congrès, le 20 septembre.

Betsy Jolas : *Motet IV Ventusum vocant*. Ivan Fedele : *Erinni*. Tristan Murail : *Treize couleurs du soleil couchant*. J. Harvey : *Correspondances* ; *Chu*. Bruno Mantovani : *Haunted Nights*. Œuvres de Patricia Alessandrini, Javier Torres Maldonado, Clara Maïda. Françoise Kubler (soprano), élèves du CNR, Accroche Note, Armand Angster (direction). Auditorium de France 3, le 21 septembre.

Pierre Gervasoni

Musica, festival international des musiques d'aujourd'hui, Strasbourg. Jusqu'au 5 octobre. Tél. : 03-88-23-46-46. www.festival-musica.org Voix nouvelles, abbaye de Royaumont (95), le 28 septembre. Concert des créations des stagiaires, à 15 h 45 et 17 h 45. Création de Jean-François Laporte avec chorégraphie de Susan Buirge à 20 h 45. Tél. : 01-34-68-05-50.

en attendant godot

samuel beckett
mise en scène bernard sobel
27 septembre - 27 octobre
théâtre de gennevilliers
réservations 01 41 32 26 26



Du 18 au 22 septembre, cette manifestation, vitrine de l'industrie cinématographique marocaine, a associé projections en plein air et débats sur le monde musulman, en marge d'une compétition remportée par « Go », du Japonais Isao Yukisada

Echanges de VUES au Festival du film de Marrakech

MARRAKECH

De notre envoyé spécial

Sanctuaire presque intact d'un monde arabo-musulman de légende, la place Jemaa-el-Fna s'est métamorphosée pour partie en salle de cinéma à ciel ouvert. Les conteurs, danseurs, chanteurs et autres bistrotiers n'ont pas pourtant renoncé à leurs prérogatives. Ils ont dû seulement composer, du 18 au 22 septembre, le temps du deuxième Festival international du film de Marrakech, avec un écran géant sur lequel étaient projetés gratuitement, à la nuit tombée, des dessins animés, des courts métrages marocains et, au soir du 20 septembre, *Astérix et Obélix : mission Cléopâtre*, en présence de l'enfant du pays, Jamel Debbouze, et de l'un de ses comparses, Gérard Darmon.

Ayant constaté, chaque soir, au pied du grand écran, la ferveur de plusieurs centaines de Marrakchis, souvent adolescents, presque toujours des hommes, on se demande aussitôt si la vocation première du jeune festival créé conjointement en 2001 par André Azoulay, conseiller du roi Mohammed VI, et Daniel Toscan du Plantier, ambassadeur plénipotentiaire du cinéma français et ici grand ordonnateur des réjouissances, ne serait pas celle-là : permettre au plus grand nombre d'accéder à des films venus du monde entier dans un pays où le réseau de salles est encore balbutiant et le prix des places coûteux pour les cinéphiles.



Jeanne Moreau, présidente du jury de ce 2^e Festival du film de Marrakech, face au roi du Maroc Mohammed VI.

Les promoteurs du festival ont pourtant choisi d'en faire une compétition, avec l'objectif de s'inscrire le plus rapidement possible dans une constellation formée par Berlin, Cannes, Venise et Toronto. Leurs moyens ? Un budget de 2 millions d'euros, essentiellement financé par les principaux partenaires de la manifestation, au premier rang desquels Peugeot, Altadis, TV5 ou Arte, et bien sûr la mobilisation totale du royaume, Mohammed VI ayant même convié à dîner dans son palais plus de mille professionnels et personnalités ravis de saluer le roi, sa femme, son frère et ses trois sœurs dans une cour sur laquelle régnaient exceptionnelle-

ment Jeanne Moreau, présidente du jury, et Catherine Deneuve elle-même.

« Le festival se veut sérieux et ambitieux », explique André Azoulay, enfant juif d'Essaouira devenu l'homme fort du développement marocain au côté d'Hassan II d'abord, puis de son fils. « Il s'inscrit dans une stratégie globale de notre pays et s'assigne plusieurs objectifs. Le premier est bien sûr le cinéma. Le Maroc et le cinéma enrichissent une destinée commune depuis les frères Lumière. Nous voulons que notre cinéma national, nos réalisateurs, nos acteurs et nos techniciens, soient confrontés au regard des autres. Le second objectif est économique. Le

cinéma est ici une affaire sérieuse. En 2001, les tournages effectués au Maroc ont employé 40 000 figurants, des centaines d'acteurs et des milliers de techniciens. Nous parlons en millions de dollars et nous voulons faire encore mieux. »

En favorisant par exemple la croissance des studios de l'Atlas à Ouarzazate, aux confins du Sahara, où Dino Laurentiis et Baz Luhrman vont créer cet automne de nouveaux équipements sur plusieurs centaines d'hectares. « Le tournage d'Alexandre Le Grand devrait engendrer quelque 60 millions d'euros d'investissements au Maroc, reprend André Azoulay. Le festival est donc une opportunité exceptionnelle de faire connaître au monde notre lumière, nos décors naturels, nos professionnels et la compétitivité de nos installations. »

« RÉPONDRE À LA HAINE »

Et le monde s'y intéresse de près. Deux grands Américains, parmi beaucoup d'autres, sont venus dire à Marrakech leur envie de cinéma et leur goût de l'échange, Francis Coppola et David Lynch. Le premier a même placé la barre haut, n'ayant pas assez de mots pour déplorer l'ignorance de ses compatriotes et la manière dont ils perceivaient le monde arabo-musulman. « Si j'étais une personne d'influence aux Etats-Unis, la première chose que j'aurais faite après la tragédie de Manhattan aurait été de faire connaître cette culture, à laquelle m'a initié très tôt ma grand-mère, née à Tunis,

et mon frère, qui s'y intéresse de près, à la faveur d'un programme éducatif spécifique. Le seul moyen de répondre à la haine est l'amour et le cinéma peut exprimer ce sentiment que nous partageons tous. »

En peu de mots, le cinéaste résumait l'esprit des débats qui ont lieu pendant cinq jours ici. Conviés par Arte, Canal+ ou la Chambre marocaine des producteurs, de nombreux artistes et intellectuels du Nord et du Sud ont passionnément discuté de leur responsabilité dans un monde chaque jour plus sectaire et violent. Ici, Bernard-Henri Lévy côtoyait M^{re} Di Falco ou l'islamologue Malek Chebel ; là, Yasmina Benguigui rencontrait l'Israélien Ainos Gitaï ou Patrice Chéreau. Ainsi se constituait, en terre arabe, une fraternité cosmopolite et pacifique. Voilà peut-être la force de ce Festival du film de Marrakech.

Car la programmation cinématographique est, par ailleurs, assez quelconque, l'immense majorité des films ayant été vus ailleurs. Quelconque et contestée par la communauté spontanée des réalisateurs du Sud qui se sont plaints d'être cantonnés dans une sous-section aux allures de réserve. Mais il y a, dans les échanges favorisés partout, les hôtels, les cafés, les salles de projections – dont la splendide cour du Palais Badii –, l'embryon d'un forum artistique mondial qui se tiendrait en terre musulmane, avec les musulmans. Un outil précieux.

Olivier Schmitt

Palmarès

- **Etoile d'or** : *Go*, de Isao Yukisada (Japon).
- **Prix spécial du jury** : *Bend it Like Beckham*, de Gurinder Chadha (Grande-Bretagne).
- **Prix d'interprétation féminine** : Clara Khoury pour le film *Le Mariage de Rana*, de Hany Abu-Assad (Palestine).
- **Prix d'interprétation masculine** : Yusuke Kubozuka pour *Go*.
- **Etoile d'or du court métrage** : *Siphons*, de Ramon Mez de Guzman (Philippines).
- **Prix TV5 des cinémas du Sud** : *Rachida*, de Yamina Bachir (Algérie).

Jamel Debbouze, nouveau tycoon de la cité impériale

MARRAKECH

de notre envoyé spécial

S'il n'était qu'une star marocaine, ce serait incontestablement Jamel Debbouze, qui ne peut se déplacer dans Marrakech sans susciter la passion, surtout des plus jeunes. Il le répète à chacun qui l'interroge : il se plaît au Maroc où il « ne ressent que des énergies positives ». Il a pu s'en assurer lors de la projection d'*Astérix et Obélix : mission Cléopâtre* sur un écran géant installé place Jemaa el-Fna dans la nuit du 20 septembre. Plusieurs centaines de jeunes spectateurs lui ont fait une ovation après qu'il les a assurés, en arabe et en français, de son bonheur d'être là. Le lendemain, dans les jardins d'une maison de la palmeraie transformés en décor hollywoodien, le ton était tout aussi enjoué pour annon-

cer la création, au premier semestre 2004, à quatre kilomètres au sud de la ville, des Studios cinématographiques du Maroc, une initiative qu'il a prise en compagnie de deux amis, l'ancien ministre marocain du tourisme et grande figure de la communauté juive locale, Serge Berdugo, et le producteur Alex Berger.

QUATRE STUDIOS ET DES ATELIERS

« Pendant le tournage d'*Astérix et Obélix*, je me suis rendu compte que le Maroc n'était pas seulement un terrain et une lumière, mais des gens de talent, a expliqué Jamel Debbouze. C'est évident : il y a ici toutes les personnalités nécessaires à l'accomplissement du cinéma. C'est pas la peine que les équipes débarquent à 7 000, on a tout ce qu'il faut sur place... »

Dont acte. D'ici à 2004, quatre studios de 500 à 2 000 mètres carrés ainsi que des décors extérieurs permanents, des salles de montage, des ateliers de fabrication de décors et accessoires, un centre de stockage des films et une salle de projection seront construits au sud-ouest de la ville. Ils seront ouverts aux productions cinématographiques nationales et internationales, à la télévision et aux productions musicales. Serge Berdugo a annoncé la création d'une école internationale de cinéma qui, « dans un premier temps, sera un centre professionnel d'apprentissage des techniques de base du cinéma ». Plusieurs sociétés auront leur part aux studios, comme Transpalux, qui s'est déjà associée au projet.

O. S.

MUSIQUE • Plus de 40 000 spectateurs au Stade de France le 21 septembre

Pari réussi pour le festival rap Urban Peace

DEVANT des vagues de bras levés, Pit Bacardi pouvait remercier sur scène les organisateurs et Kery James, en clôture de soirée, féliciter les spectateurs d'avoir fait en sorte que « tout se soit bien passé ». Avec plus de 40 000 billets vendus, le 21 septembre, au Stade de France, et sans incident notable, les deux jeunes producteurs – Karim Aklil et Nadia Mourine – du festival Urban Peace avaient réussi leur pari un peu fou : organiser dans la bonne humeur le plus imposant événement jamais consacré au rap français (*Le Monde* du 20 septembre).

Ces derniers mois, les Cassandres avaient envisagé le pire. Un marché du disque hip-hop en récession, les concerts du genre passant de la rubrique « musique » à celle des « faits divers », une organisation semée d'embûches semblaient promettre le bouillon à des responsables sans expérience. L'affiche avait aussi ses détracteurs. Comment rassembler la foule sans la présence de quatre figures fondatrices comme NTM (dont les membres se produisaient en solo), IAM (en enregistrement), les anciens membres de Ministère AMER (Stomy Bugsy, Passi, Doc Gynéco) et MC Solaar (qui avait décliné l'invitation) ?

Samedi après-midi, un public multicolore avait finalement pris place dans l'immense enceinte de Saint-Denis. Groupes à casquettes, couples métissés, lycéens de banlieue, provinciaux en streetwear, ados en bandes ou accompagnés de parents dévoués.

Sur le trajet du stade, les forces de l'ordre s'étaient déployées comme pour les matchs à risques. Dans l'arène, d'imposants effectifs de sécurité espéraient dissuader les « sauvages ». Avec ses 1 500 m², décorée par des « graffitis », encadrée de deux écrans sur lesquels étaient projetées les images des shows filmés par douze caméras, l'architecture scénique promettait du spectacle.

PETITE PROVOCATION

Au rythme d'un groupe tous les quarts d'heure, entrecoupé de chorégraphies hip-hop ou de numéros de glisse (rollerblade et vélos BMX sur piste incurvée), près de vingt-cinq artistes pouvaient défiler. La brièveté des prestations laissait peu de temps aux rappeurs pour rentrer dans le bain et régler correctement leur voix. Certains, comme 113 ou Saïan Supa Crew, se plaignaient d'être coupés. Mais même dans le brouillard sonore, la plupart des participants auront réussi à se faire porter par leur énergie, le sentiment de communion et le frisson de l'événement.

Quatre ans après le succès en Coupe du monde d'une équipe de France « black-blanc-beur », beaucoup déclinaient – sous le regard de fans footballeurs comme Sylvain Wiltord et Patrick Vieira, venus spécialement d'Angleterre –, un idéal pluriethnique qui trouvait son écho dans le public. L'Antillais Lord Kossity saluait « les babtous, les rebeus, les renois » (les Blancs, les Arabes, les

Noirs). Le malicieux Franco-Sénégalais Disiz la Peste, dans *C'est ça la France*, témoignait du choc qu'avait pu représenter le score de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle. Pendant que les Marseillais de la Fonky Family scandaient « Gloire à l'art de rue » et s'émerveillaient : « Vous vous rendez compte, jouer là où Zidane, un Marseillais, a marqué ses deux buts ! »

Si Lord Kossity et Jacky des Neg'Marrons réglèrent des comptes par chansons interposées, les contentieux entre artistes, nombreux dans le rap français, ne se transformaient pas en échauffourées. Les enjeux n'étaient pas réellement esthétiques, mais certains faisaient tout de même remarquer un talent singulier. L'intensité sombre et théâtrale de Psy 4 de la Rime ; le zouk-hip-hop de Pit Bacardi ; la fougue gracieuse de Lady Laistee ; l'excentricité atypique de Saïan Supa Crew.

On regrettaient que NTM ne soit pas là pour allumer cette bonne humeur d'une plus brûlante rébellion, mais on devait à la voix de jaguar de Joey Starr la seule (petite) provocation de la soirée : « Je ne remercie pas Skyrock [partenaire de la manifestation] pour cette soirée qui ne représente pas tout le rap français. » Comme les yé-yés qui, en 1963, avaient fêté leurs idoles place de la Nation, une génération venait tout de même de célébrer sa culture et ses artistes.

Stéphane Davet

Le distributeur Bac Majestic doit trouver un autre preneur

TOUT devait être bouclé mi-septembre. Il n'en est rien. Contraint de trouver rapidement des investisseurs pour faire face à de graves difficultés financières, Jean Labadie, président du conseil d'administration de Bac Majestic, spécialisé dans la distribution de films et l'exploitation de salles de cinéma, avait conclu en juillet un accord capitalistique avec un homme d'affaires de nationalité belge, Michel Litwak, qui a beaucoup travaillé en Russie, en y devenant notamment le créateur de la troisième société de transports (*Le Monde* du 13 juillet). Selon *Le Figaro* (daté 21 septembre), la Commission des opérations de Bourse (COB) a refusé, le 16 septembre, le visa nécessaire à Bac – société cotée – pour procéder à l'augmentation de capital prévue de 13,5 millions d'euros (une somme équivalente au déficit en 2001). Dans le schéma initialement envisagé, une nouvelle holding, la Société d'investissement Messine (SIM), devait être détenue à 75 % par M. Litwak et contrôler à 56 % Bac Majestic.

En fait, le 16 septembre, le gendarme de la Bourse avait une première fois accordé son feu vert à l'opération, avant de se rétracter, après avoir eu connaissance d'une condamnation judiciaire dont M. Litwak avait fait l'objet aux Etats-Unis en 1985. Cette condamnation financière – qui figurait dans les archives du FBI – n'avait pas été versée au dossier de Bac Majestic et ses dirigeants n'en auraient pas eu connaissance.

Alain Mamou Mani, directeur général de Bac Majestic, a indiqué, dimanche 22 septembre au *Monde*, qu'il avait d'ores et déjà démarré d'autres négociations avec deux éventuels investisseurs. Son idée est toujours de transformer la structure de Bac pour en faire un groupe « horizontal », à la fois recentré sur la distribution de films français indépendants et élargi à d'autres activités (coproduction, vente internationale de films, vidéos, promotions...). Il compte céder toutes les participations dans les multiplexes actuels et à venir (Nîmes, Douai, Compiègne, Brest et Toulon) et pourrait conclure cette vente cette semaine.

INCIDENCE GRAVE

« Les problèmes de Bac sont liés à l'hécatombe de Jean-Marie Messier (ex-PDG de Vivendi Universal), qui a remis en cause nos accords initiaux avec Studio Canal (qui détient 80 % de Bac Distribution) », affirme M. Mamou Mani. Richard Lenormand, PDG de Studio Canal, souligne pour sa part qu'il « cherche à faire évoluer depuis le printemps sa relation capitalistique avec Bac Films ». Ce qui, selon M. Mamou Mani, devrait passer par « une partition entre les deux groupes de façon à ce que chacun puisse reprendre son indépendance. Nous allons réciproquement nous racheter nos parts, afin que Bac Majestic garde Bac Distribution et que Mars Distribution revienne à Studio Canal », précise-t-il.

La crise du distributeur de cinéma a également eu une incidence très grave sur les industries techniques. Les laboratoires Eclair attendent toujours une facture non réglée de 5 millions d'euros, LTC de 1 million d'euros et Paname ainsi que les sous-traitants dans l'affichage (comme Métrobus) n'ont pas été payés à hauteur de 5 millions d'euros. Des sommes colossales si on les compare à l'actuelle valorisation du groupe Bac Majestic qui est tombée à moins de 4 millions d'euros après une furieuse dégringolade boursière (de 11 euros lors de son introduction à moins de 0,30 euro ces derniers jours).

Aussi bien chez Studio Canal que chez Bac Majestic, on se veut optimiste sur les prochaines sorties de films en salles, en assurant qu'elles ne devraient pas être affectées par la crise financière de Bac. Cela concerne aussi bien *Le Pianiste*, de Roman Polanski, que *Parle-moi d'amour*, de Sophie Marceau, *Décalage horaire*, de Danielle Thomson, ou *Quelqu'un de bien*, de Patrick Timsit.

Nicole Vulser

Antiquités ▼ Beaux-Arts ▲ Joaillerie

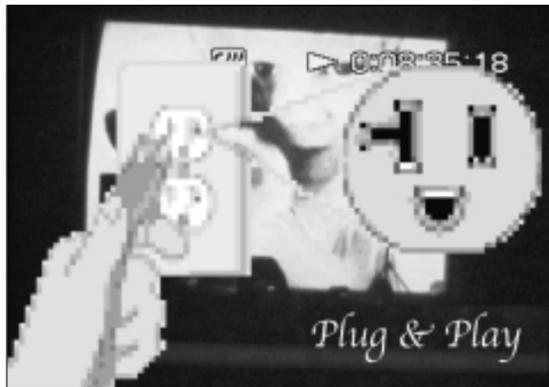
XXI^e BIENNALE DES ANTIQUAIRES

Du 20 au 29 septembre 2002
de 11 heures à 23 heures sauf les dimanches jusqu'à 20 heures
Vernissage le 19 septembre à partir de 17 heures

PARIS
CARROUSEL DU LOUVRE

Organisation: Syndicat National des Antiquaires. Tél: (33) 1 44 51 74 74
Internet: www.biennaledesantiquaires.com email: syndicat@antiquaires-sna.com

Festival Numérique et électronique règnent à La Villette



PARIS Après la mise en route de sa saison 2002-2003 avec le Festival de jazz début septembre (*Le Monde* du 5 septembre), le site de La Villette se met au numérique avec une manifestation pluridisciplinaire et voyageuse dans différents lieux du Parc, de la Cité des sciences et de la Cité de la musique. Le programme est copieux et foisonnant, à l'image d'un domaine en mouvement perpétuel où les pratiques artistiques cherchent souvent à se croiser. Ce dont devraient déjà témoigner l'environnement et la mise en scène des six jours de ce Festival de la création numérique et des nouveaux médias, du 24 au 29 septembre, en particulier au travers de nombreuses installations en accès libre.

Ainsi pourra-t-on découvrir des antennes paraboliques qui reçoivent et transmettent des fréquences sonores au passage des flâneurs, un mur d'écrans, un calendrier-horloge projeté au sol, un jeu de go électronique dont les pions

sont les visiteurs pris au hasard...

Deux expositions viennent compléter ce dispositif. La première, « Play Time », permettra de découvrir les premiers jeux et machines pour ordinateur et console, dont l'historique Pac Man, une poursuite de formes géométriques dans un labyrinthe bien plus poétique que l'hyperréalisme actuel des jeux. En réponse, « Digit@rt » entend faire le point sur l'actualité de la création numérique, non seulement par rapport à la question du jeu mais aussi avec des œuvres et dispositifs liés

à la chorégraphie, au récit ou aux perceptions sensorielles. Enfin la Cité des sciences et de l'industrie accueillera un important volet consacré à l'utilisation du numérique dans le cinéma avec projections et découverte des techniques et métiers de cette nouvelle industrie.

Qui dit numérique et électronique dit aujourd'hui musique. Le programme de La Villette sera à cet égard riche en événements, dont trois concerts du groupe allemand Kraftwerk. Régulièrement cité par le milieu techno en mal de considération et de sérieux comme des pères fondateurs du genre, Kraftwerk, fondé en 1970 à Düsseldorf par Florian Schneider et Ralf Hütter, a puisé dans les musiques répétitives et le minimalisme américain les sources de ses mélodies mécaniques évocatrices de la monotonie des autoroutes ou de l'invasion technologique dans le quotidien. A une époque, le duo, complété de Karl Bartos et Wolfgang Flür, envoyait des

robots à sa place lors de ses concerts, presque moins statiques et ennuyeux à voir que leurs concepteurs. En ce sens, Kraftwerk a aussi inspiré la quasi-totalité des bricoleurs de machines et tourneurs de platines. Rien n'ayant filtré sur les trois prestations du groupe à la Cité de la musique, le répertoire pourra aussi bien être composé de nouveautés, d'improvisations ou d'un récapitulatif de leurs titres les plus connus.

Musiques toujours avec deux nuits électro, pour réinscrire l'esprit rave (sous contrôle institutionnel) de précédents rendez-vous dansants à La Villette, comme lors des Mix Move en 2000 et 2001. Les organisateurs annoncent pour les 27 et 28 septembre quatre espaces pour danser avec, parmi une cinquantaine de musiciens et manipulateurs de machines : LFO, pseudonyme du Britannique Mark Bell ; les New-Yorkais de Metro Area ; Stephen et David Dewaele, soit 2 Many DJ's en provenance de Gand ; François K et Derrick Carter, l'un et l'autre considérés comme parmi les plus inventifs du secteur ; la Berlinoise Ellen Allien ; les Parisiens de Circus Compagny ou The Rapture, l'une des dernières sensations du moment. Pour le non-noctambule, un plaisant programme en plein air à partir de midi permettra de découvrir de jeunes pousses et peut-être une poignée de futurs artistes.

Sylvain Siclier

Villette numérique à la Cité des sciences et de l'industrie, Cité de la musique, Grande Halle, Parc et Maison de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès et 30, avenue Corentin-Cariou, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin et Porte-de-La-Villette. Tél. : 01-40-03-75-75 ; Internet : www.villette-numerique.com. Du 24 au 29 septembre, de 10 heures à minuit selon les sites. De 5,95 € à 34 € selon les spectacles et concerts. Photo D. R.

Musique

PARIS Roberto de Brasov

Roberto, de la ville de Brasov, métropole industrielle et troisième ville de la Roumanie, où il est né en 1967, a eu la destinée que sa grand-mère lui souhaitait. Il est devenu un grand accordéoniste tsigane. L'accordéon, qu'il a commencé à pratiquer dans les fêtes et mariages à partir de l'âge de 13 ans, l'a amené jusqu'à Paris, où il a pu laisser libre cours à son génie de l'improvisation. On l'a découvert au sein du cirque tsigane Romanès, puis avec le violoniste turc Nedim Nalbantoglu. Il présente, aujourd'hui, son nouvel album, paru récemment chez Buda Musique, *Le Swing des Carpates*.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-56-39. Le 24, à 21 heures. Le 25, à 21 heures. 13 € et 15 €.

Boogie-Woogie

PARIS Candy Kane

Reine du « be yourself », l'Américaine Candy Kane enflamme au son du boogie-woogie. Ancienne star de films X, cette Californienne basée à Austin, Texas, explose les limites du monde bien-pensant. Avec des formes imposantes, un swing de même dimension, des seins qui, à l'occasion, lui servent à ranger les

cartes de visite de ses admirateurs (et admiratrices) ou à plaquer quelques accords au piano, elle impose une vision du monde où la liberté passe par le plaisir d'être soi. Accompagnée d'un groupe voué au rock et au blues et d'une pianiste portant perruque en forme de Mont-Saint-Michel et lunettes roses, elle chante le droit d'être gros et homosexuel, maigre et buveur de whisky, star du porno et chanteuse de country, speakerine à la radio et amoureuse.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-56-39. Le 24, à 21 heures. 19, 80 €.

Danse

PARIS Corps capital« e »

Toujours à l'affût pour déplacer la danse sur les fronts les plus improbables et les plus inattendus, le chorégraphe Christophe Haleb et sa compagnie la Zouze ont imaginé l'opération Corps capital« e » (Impromptus chorégraphiques dans la ville marchande). Soit : une série d'incursions dans le quotidien des citadins ordinaires menées par quinze performers (danseurs, musiciens, plasticiens...) bien décidés à déstabiliser les habitudes consuméristes. Contre la stratégie du shopping généralisé, Haleb et sa bande entendent semer une saine panique dans les rues de Paris (Havre-Caumartin, Bercy, place du Marché-Saint-Honoré... du 24 au

28), à Marseille (rue Saint-Ferréol, du 8 au 12 octobre).

Renseignements sur déroulement et horaires au 01-48-87-22-75. Gratuit.

Jazz

PARIS Edelin, Di Donato, Couturier, Méchali, Humair

Le jazz, c'est quoi au juste ? Un lieu, d'abord, ses références, ses fantômes, ses pratiques : le Duc des Lombards, brasserie de plain-pied, ne cache pas son jeu. C'est une des « boîtes de jazz » les mieux identifiables du secteur Châtelet. Le programme ? Michel Edelin (flûte), Jacques Di Donato (clarinette, saxophones), François Couturier (piano), François Méchali (contrebasse), Daniel Humair (batterie). Ils n'ont ni la même histoire ni les mêmes pratiques. Pour autant la liste de leurs partenaires depuis trente ans couvre tous les styles et tous les possibles du « jazz ». Et ils portent assez de musiques pour en inventer une, unique et inédite, à chaque

nouveau concert. Idéales soirées de découverte pour curieux ; idéales aussi pour musiciens débutants.

Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-33-22-88. Les 24 et 25, à 21 h 30.

M'Bappé, Sery, Winsberg, Elliez

Les clubs, ça sert aussi à ça : à présenter des groupes informels, sans nom d'orchestre ou de leader, des groupes de « pointures » sur leur instrument, des retrouvailles et rencontres de plaisir. Mention spéciale à celui-ci (présent au Baiser Salé jusqu'au 28) : gros calibres, « groove » assuré, tempo torride. Clavier (Elliez), guitare (Louis Winsberg), le ton est donné. Côté rythmique, les choses se corsent : à la base le plus éblouissant des musiciens camerounais, Etienne M'Bappé (il joue, ce n'est pas seulement par coquetterie, avec des gants noirs). Et à la batterie l'incertain, l'imprévisible, le meilleur batteur du monde, Paco Sery.

Baiser Salé, 58, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-33-37-71. Du 24 au 28, à 22 heures. De 10 € à 14 €.

Sélection revues

Monnaie Magazine

La numismatique est un art ingrat, réservé à quelques spécialistes. Les médailliers ou sont conservées ces collections font trop souvent figure de nécropoles hantées par des fantômes. Ce numéro, réalisé avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon, est une bonne introduction pour les néophytes. Il permet de jeter un regard différent sur ces morceaux de métal, frappés de manière rudimentaire ou soignée, qui témoignent ici de vingt-huit siècles d'activité économique et politique.

La première présentée, dite « *obole de Marseille* », informe, grosse comme l'ongle d'un petit doigt, est la première monnaie gauloise connue : elle date du VI^e siècle avant notre ère. Deux siècles plus tard, la drachme frappée par la même ville indique, par son décor raffiné, l'importance prise par la colonie grecque.

Le système décimal français (l'écu de 5 francs de l'an IV) fait ses débuts avec Hercule, c'est-à-dire la force, coincé entre l'Egalité et la Liberté. A moins qu'il ne domine ces deux allégories. Ce trio sera très souvent repris par les diverses Républiques, et même par la Commune de Paris. Après deux siècles de continuité, le dernier franc, dit à la Semeuse, succombe devant l'euro. Nous sommes en 2001. — E. de R.

Monnaie Magazine, « Cent monnaies de légende », hors série n° 1, 114 p., 10 €.

Etudes photographiques

Quels types de photographies le musée doit-il conserver ? Comment constituer une collection ? Comment concilier un procédé qui autorise la reproduction de masse et des institutions qui organisent la rareté ? Un long article de François Cheval, conservateur en chef des musées de Chalon-sur-Saône, ouvre le n° 11 d'*Etudes photographiques*.

Ce texte militant est une charge assez sévère contre l'attitude dominante en matière d'acquisition de photographies, notamment celles du Musée d'Orsay (XIX^e siècle) et du Musée national d'art moderne (XX^e siècle). Ces derniers, en privilégiant « l'auteur et le beau », les « objets rares et précieux », copieraient le modèle pictural, ne feraient que s'aligner sur les promoteurs américains de la photographie et seraient des acteurs malgré eux du marché spéculatif. Surtout, ces musées oublieraient deux facteurs décisifs : les techniques et la valeur d'usage des images, notamment dans l'industrie.

François Cheval conclut sa thèse en faisant la promotion du Musée Niépce de Chalon, qu'il dirige, à la fois musée d'appareils et d'images, ces dernières fort diverses, s'éloignant souvent des chefs-d'œuvre canonisés. — M. G.

« Etudes photographiques », n° 11, 170 p., 18 €.

THÉÂTRE • Michel Cochet met en scène la pièce de Mohamed Kacimi au Théâtre du Rond-Point

« La Confession d'Abraham », père millénaire, sur ses erreurs de jeunesse

ABRAHAM, « père d'une multitude de nations », comme son nom l'indique, c'est lui, un quadra en costard, pieds nus sur son arpent de désert, qui n'en finit pas d'être ébloui par le firmament, son expansion infinie. Le visage en joie, il décompte ses enfants, autant d'étoiles, songez donc : six milliards et des poussières à l'heure où il nous parle. Avram, Abraham, Ibrahim a beaucoup à dire. En quelques milliers d'années, il a eu le temps de s'humaniser, ce qui le fait sans doute un peu ressembler à l'auteur, Mohamed Kacimi (*Le Monde* du 19 septembre), lequel ne supporte pas que le Dieu unique se soit accaparé le ciel.

Chez Mohamed Kacimi, le ciel appartient aux hommes. Rien ne le sépare de la terre. Il témoigne de la générosité du pluriel face à l'ordre singulier, en multipliant les sources, les affluents, les confluent et les estuaires qui pourraient mener à la sagesse ou à la paix.

La « confession » d'Abraham n'aura rien de très catholique. Le théâtre, son obscurité, la bienveillance supposée de l'écouter portent à la confiance vraie. Abraham n'est pas exactement celui que l'on croit. Ou alors nous ne sommes pas ses enfants. Mohamed Kacimi reprend l'Ancien Testament, otant d'un pinceau profane le sable accumulé par le temps entre les mots, les dégageant en poète, les hissant sur les pierres vives de l'histoire. Abraham n'a pas qu'un bon profil : esclavagiste sans états d'âme ; maquereau capable de fourguer sa femme au premier pharaon venu contre une poignée de brebis ; infanticide en acte, prêt à liquider son fils pour plaire au puissant. Un résistant aussi, pour peu qu'il ait vraiment tenté de protéger Sodome.

Même si l'on reverse ses travers au débit du temps, alors qu'il n'était qu'un gamin de cent ans, l'héritage est plutôt embarrassant. Pour le rendre plus acceptable, Mohamed Kacimi débarbouille le bonhomme de son divin maquillage de guerre, et l'histoire l'y aide, avec ses contradictions incessantes, l'art, dont elle se targue, de n'être jamais là où on l'attend, ridiculisant l'idée d'un commandement suprême des opérati-

tions. Pour Mohamed Kacimi, les grands mythes ne finissent jamais. Il en reste des pages et des pages à écrire. Le plus savoureux est à venir, dans le langage de tous les jours, mêlant la pub aux dernières nouvelles, de quoi révéler l'humour à notre ancêtre.

Dans son pré carré bordé d'étoiles transformées en barbelés sous la lumière noire israélo-palestiniennne, Abraham n'est plus seul. Il lui pleut des messages de sou-

Abraham n'a pas qu'un bon profil : esclavagiste ; maquereau capable de fourguer sa femme au premier pharaon venu ; infanticide...

tien, des lettres, des demandes de mise au point, signés de personnages connus (Nietzsche, Lacan), ou qui le sont moins (provenant de Gaza, Douala, Hébron ou Forges-les-Eaux). Le metteur en scène, Michel Cochet, fait voler justement tout cela comme feuilles d'automne, avant qu'un Pentateuque livré d'une pièce ne s'abatte comme chêne centenaire.

Le verbal aussi dégingole des cintres, si fort que le plateau est tout jonché de mots. Abraham (Pierre Forest) n'en finit pas de se réjouir de cette prolifération. Il appelle Sarah : « Regarde, Sarah ! » Et Sarah – qui n'est pas toute rose, elle non plus –, aime un peu plus son Abraham, et Abraham sa Sarah. Toute l'histoire est suspendue à cet élan-là.

Jean-Louis Perrier

LA CONFESSION D'ABRAHAM, de Mohamed Kacimi. Mise en scène : Michel Cochet. Avec Pierre Forest. **THÉÂTRE DU ROND-POINT**, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt. Paris-8^e. Tél. : 01-44-95-98-00. De 12 € à 21 €. Durée : 1 h 10. Du mardi au samedi à 21 heures ; dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 5 octobre.

PRODUCTION COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES / PHILIPPE BENSEN / PRODISTA

DIDIER SANDRE
FANNY COTTENÇON
MARIANNE BASLER
JEAN-PIERRE MALO

LES COULEURS DE LA VIE

DE ANDREW BOVELL

ADAPTION ET MISE EN SCÈNE
MICHEL FAGADAU
ASSISTÉ DE STEPHANIE FAGADAU

DÉCOR ET COSTUMES FLORICA MALUREANO
LUMIÈRES LAURENT BEAL
SON BERNARD GULLAUMAT

COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

PREMIÈRE

LOC 01 53 23 99 19 / 0892 70 21 20

théâtre

27 SEPT au 13 OCT 2002

MC 93
MC 93
bobigny

Kréta Kör de Budapest

Hazám Hazám
Pays, mon cher pays

2 mai 1989, la Hongrie démonte le rideau de fer...

Mise en scène **Árpád Schilling**

www.mc93.com 01 41 60 72 72

HUBERTON AIR FRANCE RATP

Arthur Miller, l'ironie contre le cynisme

A 87 ans, l'écrivain phare de la gauche américaine ne désarme pas. Il présente sa dernière pièce, « Resurrection Blues », à Minneapolis, tandis que la précédente est créée à Paris

À DEUX HEURES TRENTE de New York, le bitume se perd dans la verdure. Un midi, mi-août à Roxbury, Connecticut. Est-ce bien cette maison, ouverte à tout-venant ? « *Mister Miller ! Mister Miller !* » La haute silhouette sort de l'ombre. L'auteur des *Misfits* rentre de Minneapolis, où il a suivi la mise en scène de sa dernière pièce, *Resurrection Blues*. Mieux qu'une jouvence, l'évocation avive instantanément l'œil : « *C'est à la fois une satire et une tragédie, et le public a sauté sans problème d'un genre à l'autre.* » L'œuvre s'en prend à la commercialisation, à la dollarisation du vivant. Le produit tient en une crucifixion – une cruci-fiction –, filmée en direct dans un pays latino-américain mythique. Arthur Miller s'enchantait qu'un journaliste russe lui ait confié : « *Je connais ce pays : c'est le mien* », avant qu'un New-yorkais lui dise la même chose. La voix, puissante, ne tremble pas : « *J'ai un instinct sûr quant aux événements à venir.* » Telle est la grande affaire : être « *en phase* » avec son temps.

Visite. A l'effroi d'écureuils grands comme la main, Arthur Miller redresse ses 6 pieds 3 pouces (1 m 90) pour montrer la taille des ours qui donnent du museau sur ses vitres l'hiver. En contrebas, l'atelier de menuiserie où il fabrique ses meubles. Plus bas encore, derrière des bosquets, la mare – 4 mètres de profondeur, une eau parfaitement pure – où il se baigne chaque jour. Plus haut, à distance respectable, le studio où il écrit. Il a construit de ses mains son premier studio à Roxbury en 1948, pour *Mort d'un commis voyageur*. Puis un second ici, lorsqu'il a déménagé, dans la même commune, en 1956. Depuis cinquante-quatre ans, le village est le point de départ et d'arrivée de ses expéditions sur le papier et sur le terrain. Le personnage central du *Désarroi de M. Peters*, son avant-dernière pièce, lui a été inspiré par un voisin, un ex-pilote, qui lui a laissé pleine liberté de citation.

La rentrée parisienne d'Arthur Miller est chargée. Outre *Le Désarroi de M. Peters*, mis en scène par Jorge Lavelli au Théâtre de l'Atelier, avec Michel Amoult dans le rôle-titre – c'était Peter Falk à la création américaine, il y a quatre ans –, Buchet-Chastel publie *Fenêtres sur le siècle*, un recueil de textes mêlant récit sur l'enfance à Brooklyn, témoignage sur les procès d'anciens nazis à Francfort, considérations sur l'état du théâtre aux États-Unis ou sur le libéralisme (« *Allons-y, privatisons les exécutions capitales* »), autant de jalons posés dans l'histoire par une forte tête que l'histoire n'abusera pas. Buchet-Chastel réédite en outre son unique roman, *Focus* (1945). Kafka revisité par le social-réalisme, une fable sur l'antisémitisme outre-Atlanti-

BIOGRAPHIE

► 1915

Naissance à New York.

► 1949

« *Mort d'un commis voyageur* ».

► 1953

« *Les Sorcières de Salem* ».

► 1956

Epouse Marilyn Monroe et remanie « *Vu du pont* » pour Peter Brook.

► 2002

« *Le Désarroi de M. Peters* » à Paris.

que, étayée par son expérience des années 1930, lorsqu'il était le seul juif employé dans un entrepôt de pièces détachées.

Les années de la grande dépression sont au cœur de la vocation d'Arthur Miller. Il a quatorze ans lorsque son père, qu'il adore, rentre à la maison, le chômage au visage. Avec l'économie, la société, la famille, la religion vacillent. Il n'y aura pas de petits arrangements avec l'histoire, mais des engagements à long terme, initiés dans l'imparfait invoqué par M. Peters : « *On préparait la Révolution... On croyait en l'avenir de la science, à l'égalité des hommes... La Raison allait définitivement triompher des forces obscures...* » A quelques jours de ses 87 ans, Arthur Miller observe à travers le filtre d'un autre ses convictions de jeunesse, dans les couleurs, nouvelles pour lui, d'une ironie que l'actualité conforte, comme elle le conforte de n'avoir rien lâché sur l'Égalité et la Raison.

REMUER LES CONSCIENCES

La traversée d'un siècle offre à l'auteur de *Vu du pont* un recul sans complaisance mais sans condescendance sur la volatilité des valeurs non répertoriées au croisement de la morale et de la justice. « *Dans les années 1980, j'ai écrit une pièce sur la période de la grande dépression [The American Clock],*

quand tout le vieux système s'est écroulé. Il y avait un personnage à l'origine de la General Motors. Il valait des centaines de millions de dollars. En un an, il a été complètement anéanti. Il a fini comme ouvrier dans l'Ohio. Mais il y a vingt ans, dans les années-fric, toutes ces histoires paraissaient inconcevables. » Il en convient d'un rire sonore : pour être « *en phase* » avec son temps, c'était raté. « *J'arrivais trop tôt. Maintenant, deux ou trois théâtres s'apprêtent à produire la pièce, elle est d'actualité.* »

Pour autant, pas d'amalgame entre les deux époques. Son espoir est de remuer les consciences, même si son « *radicalisme* » doit changer de forme devant ce constat : « *L'interrogation de la violation de l'éthique dans notre société est devenue publique. A cause des scandales.* » Et s'il évoque *Les Sorcières de Salem*, c'est en refusant aussi l'amalgame entre l'époque Bush et celle du sénateur McCarthy. « *L'histoire ne se répète pas exactement. Tout est devenu plus complexe. Parce que les gens sont plus sceptiques. Même Bush a des difficultés avec les plus conservateurs de son parti. Cela ne serait pas arrivé en 1952. Très peu de gens de droite osaient s'opposer à McCarthy. Ils avaient peur, même s'ils n'aimaient pas ce qu'il faisait. Aujourd'hui, le cynisme prévaut à droite et au centre. Il veut une guerre uniquement pour être réélus.* »

Il s'enthousiasme de ce que son théâtre représente un des rares corps solides dans les flux mouvants du temps : « *Certaines de mes pièces ont cinquante ans. Qu'est-ce qui tient cinquante ans ? Le journalisme est passé, la plupart des essais sont passés, une quantité de poésie est passée, et ces pièces ont toujours autant de pouvoir. Les lettres que je reçois témoignent du même choc qu'il y a un demi-siècle. Mon éditeur m'a confié que l'édition de poche des Sorcières de Salem est son plus grand tirage. Ça se chiffre en millions. A chaque instant, je peux sentir une personne en train de lire ou de voir la pièce. N'est-ce pas bouleversant de conserver un pareil pouvoir ? En vérité, les gens sont toujours éveillés. C'est à l'écrivain de les mouvoir. Dès qu'ils sentent pointer une vérité, ils vont lui emboîter le pas.* »

Jean-Louis Perrier

Le Désarroi de M. Peters, d'Arthur Miller. Adapté de l'anglais (Etats-Unis) par Isi Beller (Grasset, 138 p., 16 €). Mise en scène : Jorge Lavelli. Théâtre de l'Atelier. Tél. : 01-46-06-49-24. De 7 € à 39 €. *Fenêtres sur le siècle*, d'Arthur Miller. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anne-Marie Hussein. Buchet-Chastel, 280 p., 20 €. *Focus*, d'Arthur Miller. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Yvonne Desvignes. Buchet/Chastel, 280 p., 15 €.



JEAN-CHRISTIAN BOURCART

LES GENS DU MONDE

■ Daniel Colling a été nommé directeur du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, un établissement public industriel et commercial nouvellement créé. Cet organisme devrait être aux musiques actuelles ce que le Centre national de la cinématographie est au cinéma. Daniel Colling est codirecteur de la salle du Zénith à Paris ainsi que fondateur (en 1977) et toujours directeur du Printemps de Bourges.

■ Le rapper français Cam a reçu le prix du meilleur artiste hip-hop européen lors de la cérémonie des *Official UK Hip-hop Awards* organisée le 19 septembre à Londres.

■ L'écrivain britannique Helen Fielding a reproché au Parti conservateur d'avoir kidnappé son personnage Bridget Jones. Dans un discours prononcé le 18 septembre, David Willetts, le porte-parole tory pour les affaires sociales, avait affirmé : « *Nos espoirs dans le mariage n'ont jamais été aussi grands. Il nous faut plus longtemps pour trouver le bon partenaire, mais nous continuons de chercher la personne avec qui nous voulons partager le reste de notre vie, demandez à Bridget Jones.* » Dans sa réponse, publiée par le *Daily Telegraph*, Fielding remarque que Willetts « *a tout faux* » dans la mesure où l'histoire d'amour entre Bridget Jones et Mark Darcy manque de capoter parce que l'héroïne fait « *l'atroce découverte qu'il votait tory* ».

■ L'architecte Jean-Paul Philippon a remporté le concours destiné à installer l'école d'architecture de Paris-Villettes sur le site de l'ancien lycée Diderot, dans le 19^e arrondissement de Paris.

■ Le chanteur et guitariste américain Lenny Kravitz a trouvé la bonne méthode pour mettre de l'ordre dans sa propriété de La Nouvelle-Orléans (Louisiane), en proposant à ses fans d'acquiescer aux enchères, durant le week-end du samedi 21 et dimanche 22 septembre, près de 2 000 objets et meubles qu'il avait collectés depuis le début des années 1990 dans des boutiques d'antiquités américaines. Celui qui s'est spécialisé dans le recyclage des sons historiques de l'histoire du rock ne s'est toutefois pas débarrassé de ses instruments et amplificateurs des années 1950 à 1970 qu'il utilise au quotidien.

■ La bourse Goncourt de la biographie a été décernée samedi 21 septembre à Jean-Paul Goujon pour son travail sur Pierre Louÿs : la nouvelle édition enrichie de la biographie de l'écrivain ainsi que sa correspondance avec son frère (Fayard). Cette bourse est remise à Nancy, lors du week-end du Livre sur la place, au cours duquel est aussi attribué le Prix de la Ville de Nancy, livres et droits de l'homme. Il revient cette année à Patrick Declerck pour *Les Naufragés* (Plon « Terre humaine »), un livre sur les clochards de Paris.

RADIO

MARDI 24 SEPTEMBRE

► Alter ego

10 heures, France-Inter
Patricia Martin reçoit Dominique Meyniel, chef du service des urgences à l'hôpital Tenon de Paris, pour son livre *Le Couloir des urgences* (Cherche-Midi).

► Fiction : Minetti

20 h 30, France-Culture
Christine Goémé présente la pièce *Minetti*, de Thomas Bernhard, enregistrée au Festival d'Avignon le 17 juillet, avec Michel Bouquet.

► Mémoires :

Michel de Certeau

11 h 30, France-Culture
A l'occasion de la réédition dans la collection « Folio » de trois ouvrages de Michel de Certeau (1925-1986) – *L'Écriture de l'Histoire, Histoire et psychanalyse entre science et fiction et Une politique de la langue* –, France-Culture rediffuse de lundi à vendredi une série d'entretiens avec le jésuite, théologien et anthropologue proche de Lacan, recueillis par Jean-Marie Benoist en 1975, après la parution de *L'Écriture de l'Histoire*. Michel de Certeau y parle surtout de sa relation à l'historiographie, en indiquant ce qui le rapproche et ce qui le différencie des auteurs qui se sont intéressés aux mêmes thèmes que lui, notamment Michel Foucault ou Jacques Derrida.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

Le frère du terroriste

UNE SÉRIE de fêlures, une succession de frustrations. Abd Samad Moussaoui tentait, samedi soir, sur le plateau de « *Tout le monde en parle* », sur France 2, d'expliquer les motifs de son frère Zacarias Moussaoui, qui aurait pu devenir le vingtième pirate de l'air du 11 septembre. Ce dernier a été arrêté par hasard aux États-Unis, pour une histoire de visa expiré quelques semaines avant les attentats. Il risque la peine de mort. Abd Samad racontait la partie qu'il connaît de la vie de son frère, né comme lui en France de parents marocains.

Au centre de tout, il y a la mère, mariée de force au Maroc à l'âge de quatorze ans, qui a élevé seule ses quatre enfants, et qui voulait tellement s'intégrer à la société française. Elle a divorcé de son mari, à tout fait pour l'éloigner de ses enfants. Elle ne parlait jamais arabe à la maison. Elle n'évoquait pas davantage l'islam ou le Maroc. Abd Samad se souvient qu'elle tenait à l'occasion des propos tellement négatifs sur le monde arabe que son frère et lui en étaient gênés. La famille vit d'abord à Mulhouse, puis à Narbonne. Un soir de 14-Juillet, Abd Samad est victime d'une agression raciste. Quand, le visage en sang, il court

chercher de l'aide auprès de policiers en patrouille, ceux-ci l'aspergent de gaz lacrymogènes. La scène impressionne vivement Zacarias, le cadet.

Les deux frères font des études supérieures. Zacarias se rend en Angleterre pour perfectionner son anglais. C'est à Londres qu'il commence à changer. Il se laisse pousser la barbe. A l'épouse d'Abd Samad qui prépare un Capes de biologie, il affirme que les filles ne devraient pas faire d'études. Il prend à partie une de ses sœurs, qu'il accuse de sortir « *habillée comme une putain* ». Abd Samad essaye de se documenter sur la secte islamique radicale à laquelle son frère a adhéré. Il sent ce dernier « *lui glisser des mains* ». Il raconte cette expérience dans un livre, *Zacarias Moussaoui, mon frère*, qui vient de paraître chez Denoël.

Abd Samad n'a plus eu de contact avec son frère depuis 1995. Au fond, on le sent désespéré devant le parcours de ce dernier. Ce n'est pas parce que Zacarias a dû quitter Mulhouse, où il brillait dans l'équipe de hand-ball, ou parce que les parents de sa petite amie française le snobaient qu'il est devenu terroriste. Le frère aîné énumère ces « *fêlures* ». Mais il sait bien qu'elles n'expliquent pas tout.

TÉLÉVISION

Mémoires en souffrance

De Max Frisch, une biographie (1979) à Genet à Chatila (2000), en passant par *L'Exécution du traître à la patrie Ernst S.*, Arthur Rimbaud, une biographie, Charlotte, vie ou théâtre ? et Ernesto « Che » Guevara, journal de Bolivie, le cinéaste suisse Richard Dindo n'a cessé de travailler sur la mémoire. Au bout de ce long cheminement pour éclairer ce qui est dans l'ombre et reconstruire la mémoire des êtres et des époques, il s'est penché sur cette forme irréversible de perte de la mémoire qu'est la maladie d'Alzheimer. France 3 diffuse la version courte (54 minutes) d'un long métrage intitulé *La Maladie de la mémoire*.

Très simplement, Richard Dindo filme (presque toujours ensemble) les malades et leurs proches, chez eux, en famille ou dans une maison de retraite. Ils disent l'horreur de cette maladie qui « *dure longtemps* », entre paliers stables et phases de dégradation, les échanges qui se réduisent – « *on lui parle de ce qu'on fait mais ça n'a aucun écho chez lui* » –, la crainte du moment inéluctable où ces hommes et ces femmes qu'on a tant aimés, qu'on aime encore, avec qui on a vécu des moments si forts, ne reconnaîtront plus mari, femme, enfants ou petits-enfants. Et aussi ce qu'on arrive encore à partager : le changement des saisons, une promenade au bord du lac, des refrains chantés dans un bistro, un morceau de piano, la tendresse... — Th.-M. D.

« *La Maladie de la mémoire* », mardi 24 septembre, France 3, 23 heures.

MARDI 24 SEPTEMBRE

► Arabie saoudite, le grand écart

14 h 40, France 5
Protégée stratégique des États-Unis, l'Arabie saoudite, désertique et opulente, médiévale et ultramoderne, a engendré Ben Laden. Elle est le foyer de l'intégrisme islamique et rejette l'Occident tout en dépendant de lui. Le reportage de Maryse Mano dévoile avec beaucoup d'habileté

l'étrange société saoudienne, ses contradictions et son évolution.

► Pakistan, le pays de tous les dangers

16 h 35, France 5
Martine Laroche-Joubert a sillonné le Pakistan en avril, peu avant le référendum qui a abouti au maintien au pouvoir du général Pervez Musharraf. Ce carnet de route façon road-movie montre les dangers qui menacent la fragile stabilité du pays et les promesses de démocratisation.

► Habib Koité et Boubacar Traoré

22 heures, Mezzo
Après avoir connu la célébrité dans les années 1960 avec *Mali Twist*, Boubacar Traoré est revenu sur le devant de la scène dans les années 1990, au moment où la jeunesse malienne faisait un succès à Habib Koité et à sa chanson *Cigarette, A bana*. Deux générations en concert au festival Musiques métisses d'Angoulême en 1999.

► Die Nacht/La Nuit : NYC

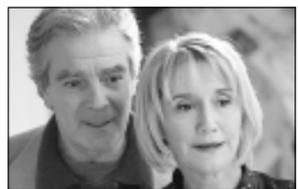
Minuit, Arte
Pour sa rentrée, l'émission proposée par Paul Ouazan revient sur New York, avec un numéro où persiste l'image des deux tours. Des extraits de *Nyc Nac Solo*, réalisé par Jean-Claude Mocik en 1986. *Zoom*, de Marcus Kreiss, sur les derniers occupants d'un immeuble de bureaux de Manhattan à la tombée de la nuit. *Amerika*, un livre-album de l'architecte allemand Erich Mendelsohn, publié à Berlin en 1926. Rompant avec la vision académique des photos d'architecture de l'époque, Mendelsohn regarde la ville vue du sol, comme un piéton. Un regard neuf sur l'Amérique, « *ce pays qui donne tout, le plus mauvais de la civilisation, mais aussi l'espoir d'un nouveau monde* ».

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 23 SEPTEMBRE

TF1

14.45 Mon ennemie intime Téléfilm. Joyce Chopra. Avec Jaclyn Smith (EU, 1996) **16.25** Providence Peines de cœur **17.15** Melrose Place La rumeur. Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 PATRON SUR MESURE Téléfilm. Stéphane Clavier. Avec Marie-Anne Chazel, Pierre Arditi, Babsie Steger, Arièle Semenov, Claire Perot (France, 2002) **20.55** L'association commerciale puis amoureuse d'un capitaine d'industrie et d'une styliste aussi douée que fantasiste, propriétaire d'une boutique dans un quartier « branché ».

22.35 A TORT OU À RAISON Débat présenté par Bernard Tapie. Invités : José Bové ; Arno Klarsfeld ; Francis Vuillemin ; Véronique Vasseur ; Jean-Luc Benhamias ; Arnaud Mussy ; Agnès Fichot ; etc. 541014

0.05 Football Ligue des champions **0.40** Rallye San Remo. **1.15** Star Academy **2.00** Sept à huit 8174908 **2.50** Reportages Un médecin de montagne **3.15** Les Grands Destins du XX^e siècle Staline (55 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.00 Bronco Billy ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1979, v.m., 115 min) **17.10** Ordet, la parole ■■■ Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1955, N., v.o., 120 min) **18.40** Le Mari de la coiffeuse ■■ Patrice Leconte (France, 1990, 80 min) **20.45** Les Chaînes du sang ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1978, 115 min) **20.45** L'Incompris ■■ Luigi Comencini (Italie, 1967, v.m., 105 min) **20.50** Frances ■■ Graeme Clifford (Etats-Unis, 1982, 140 min) **21.00** Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 129 min) **21.00** Violence et passion ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1974, 120 min) **22.20** La Rue ■■ Jerry Schatzberg (Etats-Unis, 1987, v.o., 95 min) **22.20** Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■ Sandrine Veysset (France, 1996, 95 min) **22.30** Une chambre en ville ■■ Jacques Demy (France, 1982, 90 min) **23.00** Lola ■■ J. Demy (1960, N., 80 min) **0.25** Duel au soleil ■■ King Vidor (Etats-Unis, 1946, v.o., 125 min)

FRANCE 2

16.55 Un livre *La Terre promise, pas encore*, de Michaël Sebban **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Série **18.00** Brigade des mers Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal.



20.55 JOUR APRÈS JOUR COMMENT ÉDUCUER LES ENFANTS HORS NORMES ? Présenté par Jean-Luc Delarue. 9504781 *Ils ont montré dès leur plus jeune âge des prédispositions pour une activité particulière. Comment élève-t-on un enfant qui souhaite consacrer sa vie à une pratique dans laquelle il excelle ?* **23.00** D'art d'art Magazine. 70588

23.05 MOTS CROISÉS Y a-t-il une justice à deux vitesses ? Protection des enfants ou retour à l'ordre moral ? Débat présenté par Arlette Chabot. 4264304 **0.50** Journal de la nuit, Météo.

1.20 Musiques au cœur *Le Requiem*, d'Antonin Dvorak. Par les Chœurs et l'Orchestre Colonne, dir. Antonello Allemandi. 71028499 **3.10** Mezzo Brigitte Engerer. 8963434 **3.35** J'ai rendez-vous avec vous (20 min) 8626705.

FRANCE 3

17.30 Mon Kanar **17.45** Foot 3 **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Loto foot Magazine **20.25** Le Fabuleux Destin de...



20.55 RETOUR EN FORCE Film. Jean-Marie Poiré. Avec Victor Lanoux, Bernadette Lafont, Pierre Mondy, Gérard Jugnot, Eva Harling (France, 1979) **20.55** *La famille d'un homme, à peine sorti de prison, plonge celui-ci dans divers ennuis. Une comédie gentiment amoral.* **23.00** Météo, Soir 3.

23.00 C'EST LA TANGENTE QUE JE PRÉFÈRE Film. Charlotte Silvera. Avec Julie Delarme, Georges Corraface, Marie-Christine Barrault, Agnès Soral, Christophe Malavoy (Fr., 1997, ♦). 1857675

0.45 Libre court Tout est trop grand 5781076 **1.00** Le Fabuleux Destin de... Franck Dubosc et Dany Brillant. 4092989 **1.20** Soir 3 **1.45** Monsieur Périer ♦ 5650569 **2.45** Dans les coulisses de... Taxi parisien (50 min).

CANAL+

16.30 Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain ■ Film. J.-P. Jeunet **18.30** Hyper Show Chevallier et Laspales **19.25** Zapping **19.30** Journal des bonnes nouvelles **19.55** Guignols **20.05** H Série **20.30** Journaux.



21.00 LE DÎNER DE CONS ■ Film. Francis Veber. Avec Jacques Villaret, Thierry Lhermitte, Francis Huster, Daniel Prévost, Alexandra Vandernoot (Fr., 1997) **21.00** *Mise en conserve cinématographique d'un vaudeville à succès par son auteur. Des instants réussis grâce aux comédiens.*

22.15 LUNDI INVESTIGATION MEURTRE SOUS HAUTE SURVEILLANCE Documentaire. Marc Levin **23.20** Docteur T & les femmes ■ Film. Robert Altman (EU, 2000, v.o.). 3227323 **0.**

1.15 Karmen Geï Film. Joseph Gaï Ramaka (Fr. - Sên., 2001). 1956182 **2.40** Le Journal du hard 6687786 **2.55** L'Ange pervers Film. Luca Damiano 86105366 **4.40** Fascination Film. Jean Rollin (1979, 100 min). 1024569 **0.**

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Au cœur des tornades **16.35** Les Nicobarais de Car Nicobar **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Nature Des remèdes pour la planète [3/3] **19.45** Arte info **20.15** Reportage Irak, jeunesse sous embargo.



20.40 LE CENTENAIRE DE LA MORT DE ZOLA - LA BÊTE HUMAINE ■■ Film. Jean Renoir. Avec Jean Gabin, Simone Simon, Fernand Ledoux, Julien Carette, Colette Régis (France, 1938, N.) **20.36** *Un cheminot tombe amoureux de la femme d'un homme, coupable d'un meurtre. Splendide adaptation du roman d'Emile Zola.*

22.20 GRAND FORMAT LES ENFANTS DU DOCTEUR JAHN Documentaire. Hans-Dieter Grabe (Allemagne, 2002). 3287526 *Rencontre avec un chirurgien pédiatrique qui opère des enfants rwandais.*

0.00 Court-circuit (le magazine) 2865057 **1.05** Why Are You Creative ? Frank Gehry. 90857347 **1.10** Contrôle d'identité ■■ Film. Christian Petzold. Avec Julia Hammer (Allemagne - Portugal, 2000, 100 min). 8488637.

M6

17.55 Stargate SG-1 Le maître du jeu **18.55** Charmed La chasse aux sorcières **19.45** et **20.40** Caméra café Série **19.55** 6 minutes, Météo **20.05** Une nouou d'enfer Un amour qui tombe à pic. Série **20.39** Faire simple.



20.50 SOIRÉE JEAN-CLAUDE VAN DAMME - PIÈGE À HONGKONG Film. Tsui Hark. Avec Jean-Claude Van Damme, Paul Sorvino, Wyman Wong, Rob Schneider, Lela Rochon (EU, 1998, ♦) **20.50** *Un agents spécial se fait passer pour un trafiquant de contrefaçons. Un film d'action essoufflant où l'on ne retrouve guère le talent de son auteur.*

22.35 STREET FIGHTER : L'ULTIME COMBAT Film. Steven E. De Souza. Avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia, Ming-Na, Damian Chapa, Kylie Minogue (Etats-Unis, 1994) **23.00**

0.20 Los Angeles Heat Explosions. Série. 6357724 **0.10** Jazz 6 Joe Zawinul et ses Syndicats : un régal. Jazz à Vienne 2002. 2597521 **1.49** Météo **1.50** M6 Music (250 min) 82410705

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 L'Economie en questions. Cinq siècles de capitalisme, ou une très saisissante et très turbulente histoire des sociétés modernes [1/2]. **20.30** Décibels. **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.00** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Tutti or not tutti. Œuvres de Beethoven, Brahms, Wagner, Rossini. **20.00** Festival de Saint-Denis. Par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus : œuvres de Mahler, Messiaen. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. Le jazz afro-cubain.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Telemann, Haendel, Bach. **20.40** XX^e Festival de l'Epau. Par la Sinfonia Varsovia, dir. J.-J. Kantorow. **22.25** Les Rendez-Vous du soir (suite). La musique au temps de Velazquez.

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : la littérature et la vie. Invitée : Christine Angot. LCI **18.30** Paroles d'Europe. Elections allemandes. Invités : Daniel Cohn-Bendit, Jo Leinen, Doris Paack. Public Sénat **22.30** Forum public. Décentralisation, Acte I. Public Sénat

MAGAZINES

16.20 TV 5, l'Invité. Denis Sassou Nguesso. TV 5 **18.50** J'y étais. Caroline Tresca ; Sylvie Tellier. Match TV **19.05** Une histoire de spectacle. R. Magdane. Paris Première **19.10** et **20.10** L'Invité de PLS. J.-P. Chevènement. LCI **22.30** Arrêt sur images. Effet de serre, effets d'annonce ? Invités : Pierre Kohler ; Claude-Marie Vadrot ; Patrice Drevet. France 5 Sat

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. Séville. Voyage **17.40** Sergio Leone. [2/2]. Odyssee **18.00** Seconde Guerre mondiale. Midway. Chaîne Histoire **18.30** Les Légendes vivantes. Bornéo, l'univers des Punans. Voyage **19.00** Pilot Guide. Le sud de la France. Voyage **19.00** Dinosaur. [3/4]. Les tueurs d'élite. Nat. Geographic **19.30** Henri Guillemin présente Napoléon. Le sphinx avec moi. Histoire

19.45 La Délation sous l'Occupation. La Chaîne Histoire **20.00** Robert Paxton. [1/4]. Le Virginien. Histoire **21.45** Dix secondes d'éternité. Planète **21.45** Les Coureurs fous de la Sierra Madre. Planète **21.55** Etats-Unis : la règle du jeu. [3/3]. Cambodge, le domino sanglant. Histoire **22.20** Simon Wiesenthal, l'homme qui chassait les nazis. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

15.30 Basket-ball. Championnat du monde féminin. 4^e quart de finale. A Nankin (Chine). Pathé Sport

MUSIQUE

19.15 Récital Vadim Roudenko. Moscou, 1999. Mezzo **21.00** Jazz Box 1999. Festival international de jazz de Montréal. Avec Laura Love (bassiste-chanteuse). Mezzo **22.00** Jazz Box 1998. Festival international de jazz de Montréal. Olu Dara. Mezzo **23.30** Nice Jazz Festival 1999. Monty Alexander. Mezzo **0.30** Nice Jazz Festival 1998. Avec Mighty Blue Kings, Bireli Lagrene, Delavoix. Mezzo

THÉÂTRE

21.45 Le Major Cravachon. Pièce d'Eugène Labiche. Mise en scène de Jacques Fabrice. Festival

22.30 Mon Ismaël. Pièce d'Eugène Labiche. Mise en scène de Gérard Callaud. Festival

TÉLÉFILMS

19.00 Motocross. Steve Boyum. Disney Channel **20.50** Une famille en enfer. John Laing **22.50** Louis Meissonnier, maître d'école. Jean-Pierre Marchand. [6/6]. Histoire **23.00** Le Retour de Jack Valentine. Duane Clark **23.10** La Bataille d'Hernani. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival **23.10** La Rivale. William A. Graham. **0.** Téma

SÉRIES

18.00 Magnum. L'orchidée noire. 13^{ème} RUE **18.40** Washington Police. Les chemins de l'extase (saison 1) **19.40** Ally McBeal. Le fruit défendu (saison 1) **20.45** New York Police Blues. Selon la loi ou hors-la-loi. La manière forte (saison 8, v.m.) **22.05** 3^e planète après le Soleil. Dick vs. Strudwick (saison 4, v.o.). **22.55** Son of the Beach. In the G-hetto (saison 1) (v.o.) **23.05** New York District. Les nouveaux fils de la liberté. **23.20** Homicide. Sniper [1/2] (Saison 4) **0.** 13^{ème} RUE **0.** Série Club

MARDI 24 SEPTEMBRE

TF1

12.10 Attention à la marche **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'Amour Feuilleton **14.45** Mariage mortel Téléfilm. Don E. Fauntleroy. Avec Shannon Sturges, Perry King (Etats-Unis, 2000, ♦) **16.25** Providence. Jamais deux sans trois. Série **17.15** Melrose Place Panne de courant à Melrose Place. Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 PAPAARAZI ■ Film. Alain Berberian. Avec Patrick Timsit, Vincent Lindon, Catherine Frot, Nathalie Baye, Isabelle Gélinas (France, 1998, ♦) **20.55** *Un photographe intime son assistant à la chasse aux clichés volés de stars. Une satire grinçante du métier de paparazzi.*

22.55 LE DROIT DE SAVOIR L'ÉTÉ CHAUD DES POLICIERS Documentaire. Jean-Baptiste Gallot et Nicolas Moscara. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 2147279 *Un compte-rendu des interventions de la Brigade anticriminalité de Fréjus-Saint-Raphaël, filmées jour et nuit. Ces deux communes du bord de la Méditerranée voit quadrupler leur population pendant l'été.*

0.10 Football Ligue des champions (1^{re} phase, 2^e journée). 1230212 **0.45** Star Academy 5820477 **1.35** Reportages Peur sur le rail. 7279309 **2.00** Très chère [2/2]. Chasse du petit gibier et recettes de cuisine (55 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.55 Double mise ■■ Paul Thomas Anderson (EU, 1997, v.o., 105 min) **14.00** La Voie de la lumière ■■ Hiroshi Inagaki (Japon, 1956, v.o., 105 min) **14.10** Illusions perdues ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1941, N., 90 min) **14.50** J'ai pas sommeil ■■ Claire Denis (France, 1993, 110 min) **15.40** Underground ■■ Emir Kusturica (All. - Fr. - Youg., 1995, v.o., 185 min) **15.40** Un Américain à Paris ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min) **17.30** Violence et passion ■■ Luchino Visconti (Italie, 1974, v.o., 120 min) **18.15** Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■ Sandrine Veysset (France, 1996, 100 min) **19.00** Dinosaur ■■ Eric Leighton et Ralph Zondag (Etats-Unis, 2000, 90 min) **20.45** Le Canardeur ■■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1974, v.o., 110 min) **21.00** Après la pluie ■■ Takashi Koizumi (France - Japon, 1999, v.o., 90 min) **22.25** L'Incompris ■■ Luigi Comencini (Italie, 1967, v.m., 105 min) **22.35** L'inspecteur Harry ■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) **0.15** Shining ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 120 min) **0.**

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.53** Expression directe CGC **13.55** Inspecteur Derrick Fausaires **15.00** Un cas pour deux Amours interdits **16.05** Rex Séduction mortelle **16.50** Un livre *Tigre en papier*, d'Oliver Rolin **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible L'endive cuite **18.00** Brigade des mers Menace sur Internet **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal.



20.55 MA MEILLEURE ENNEMIE Film. Chris Columbus. Avec Julia Roberts, Susan Sarandon, Ed Harris, Jena Malone, Liam Aiken (Etats-Unis, 1998, ♦) **20.55** *Une femme (Susan Sarandon) monte ses enfants contre la nouvelle épouse (Julia Roberts) de leur père (Ed Harris). Un drame psychologique.*

23.10 COMME AU CINÉMA, L'ÉMIS-SION Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec la participation de Isabelle Motrot. Invitée : Sophie Marceau. Au sommaire : Comment Hollywood fabrique des stars. Dans la peau de Claude François. Hollywood - CIA : qui travaille pour qui ? Culte : les Tontons flingueurs. Faut-il avoir peur des « teen-movies » ? 2101142 **1.15** Journal de la nuit, Météo.

1.40 Le Plafond Court métrage. Mathieu Demy. 61838019 **2.15** Chanter la vie 4802467 **3.05** Les Egouts d'une grande ville 8605212 **3.25** Infos **3.45** On vous dit pourquoi Axel Kahn, Michel Maurette (100 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix Magazine **15.00** Les Ordres et la Loi Téléfilm. Judd Taylor. Avec Tommy Lee Jones (EU, 1986). **16.35** TO3 Magazine **17.35** Mon Kanar Magazine **17.45** C'est pas forcément Ça pour ça ! **18.15** Un livre, un jour *Ils furent une équipe comète*, de Nelly Kaplan **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 VU À LA TÉLÉ Téléfilm. Daniel Losset. Avec Jackie Berroyer, Julien Lepers, Pascale Arbillot, Jean-Michel Noiret, Jean-Michel Tinivelli (Fr., 2002, ♦). 8086415 *Un homme et une femme ont le coup de foudre sur le plateau de « Questions pour un champion ». Ils se mentent sur leur activité professionnelle.* **22.30** Météo, Soir 3.

23.00 LA VIE EN QUESTION LA MALADIE DE LA MÉMOIRE Documentaire. Richard Dindo (France, 2002). 18786 *En suivant le quotidien de malades atteints de la maladie d'Alzheimer, le réalisateur nous montre comment évolue le mal et les bouleversements relationnels qu'il entraîne...* **23.55** et **3.55** Aléas Chroniques des hasards. 812095 **0.50** Ombre et lumière Dany Boon.

1.20 Le Fabuleux Destin de... Franck Dubosc et Dany Brillant. **1.40** Soir 3 **2.05** On rit encore ! Les caricatures. 4986380 **3.00** C'est mon choix Magazine. 7724380 **4.45** Côté maison Magazine (30 min) 8806309.

CANAL+

12.30 Le 12 : 30 **13.30** La Grande Course **14.00** Delicatessen Film. Caro et Jeunet **15.35** Surprises **15.45** Origine océan, quatre milliards d'années sous les mers Film documentaire **16.25** Le Journal du cinéma **16.35** Roméo doit mourir Film. Andrzej Bartkowiak. Avec Jet Li, Aaliyah **18.30** Hyper Show Franck Lebœuf **19.25** H Coup de froid. Série **19.55** Les Guignols de l'Info.



20.05 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Lens - Bayern Munich (1^{re} phase, 2^e journée). 20.45 coup d'envoi en direct. 612873 *Pour cette deuxième journée de la Ligue des champions, les Lenois, qui se sont inclinés en Italie face au Milan AC (2-1), reçoivent le Bayern Munich, battue sur sa pelouse par le Deportivo La Corogne (2-3).*

22.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Les autres rencontres de la soirée. Au programme : Deportivo La Corogne - Milan AC ; Groupe E : Newcastle - Feyenoord Rotterdam et Juventus Turin - Dynamo Kiev ; Groupe F : Bayer Leverkusen - Manchester United et Maccabi Haifa - Olympiakos Le Pirée ; Groupe H : FC Bruges - Lokomotiv Moscou et Galatasaray Istanbul - FC Barcelone. 219144 **0.00** Luna Papa Film. B. Khudojazarov.

1.45 Le Rat ■ Film. Christophe Ali et Nicolas Bonilaur. 3202057 **2.40** Football américain NFL. 4290632 **4.20** Surprises 8669361 **4.30** Jimmy Grimble Film. John Hay. Avec Robert Carlyle (2000, 100 min). 4252309 **0.**

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous **13.45** Le Journal de la santé **14.10** Couples légendaires du XX^e siècle [3/4]. Richard et Pat Nixon **14.40** Arabie saoudite, le grand écart **15.35** Recherche touristes désespérément **16.35** Pakistan, le pays de tous les dangers **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Venlo sur haschich.



20.45 THEMA - COMMENT ÇA VA LA SANTÉ PUBLIQUE ? COMMENT ÇA VA LES SOINS ? Documentaire. Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi [1/3] (2001, ♦). 105012960 **21.45** Thema - Comment ça va les médicaments ? Documentaire. Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi [2/3] (Fr., 2001, ♦). 1404960 **22.45** Thema - Débat Comment ça va la santé ? 5325705

23.00 MUSIC PLANET 2NITE MORCHEEBA ET DJ MEDHI, FEATURING ROCÉ Concert au Réservoir présenté par Ray Cokes. 327182 **0.05** Die Nacht / La Nuit Sommaire : Regards, de David Gedj ; *Nyc Nac Solo*, extrait du portrait de New York filmé par J.-C. Mocik en 1986 ; Marcus Kreiss zoomé sur les derniers occupants d'un immeuble de bureaux au cœur de Manhattan ; etc. 6338699

0.55 Why Are You Creative ? Abel Ferrara. 45765813 **1.00** Dans le rouge Téléfilm. Marcus Mortimer. Avec Warren Clarke, Alun Armstrong [1/2] (GB, 1998). 5172748 **2.30** L'Heure de la piscine Documentaire (25 min).

M6

12.35 Docteur Quinn Les bienfaits du ciel **13.35** Cœur à louer Téléfilm. Jeremy Paul Kagan. Avec Penelope Ann Miller (EU, 1997) **15.15** Les Anges du bonheur L'épreuve **16.05** M6-1 **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 **Proces** Shyla **18.55** Charmed Masculin-féminin **19.45** et **20.40** Caméra café Série **19.55** 6 minutes, Météo **20.05** Une nouou d'enfer Que le spectacle finisse !



20.50 E = M6 SPÉCIAL POURQUOI LES HOMMES ET LES FEMMES NE SE COMPRENNENT PAS ? Magazine présenté par Mac Lesguy. Au sommaire : Couple : qui porte la culotte ? Pourquoi nos centres d'intérêts s'opposent ? Réussite scolaire : pourquoi les filles sont meilleures que les garçons ? Orientation : les

PIERRE GEORGES

Des chérubins-nés

LES MINISTRES débutants révisent. Ils s'entraînent. Comment parler en société, à l'Assemblée nationale ou au Sénat, lieux de toutes les embuscades, sans se planter, se faire chahuter, risquer le ridicule, provoquer l'hilarité, susciter ces fameux mouvements divers sur les bancs ? Comment répondre aux interpellations, aux interruptions, aux sarcasmes des tribuns ? Comment faire front face aux tapages, aux claquements de pupitres, à toutes ces vilénies infâmes et chausse-trappes diverses de l'opposition.

Car c'est un fait : quand elle n'a rien de plus ou de mieux à faire, l'opposition s'oppose verbalement. Elle est même plutôt là pour cela. Elle attend. Elle guette. Elle a disposé ses snipers dans l'Hémicycle. Et elle moque à vue. Tout orateur un peu faiblard, tout Démosthène d'avant les cailloux, tout individu se saisissant d'un micro pour se lancer dans une phrase dont il sait où elle commence mais dont il ignore en quel état elle pourrait se finir, risque le pire : le ridicule.

A l'époque de la communication reine, des petites phrases promises à un grand avenir, des mots de confection entourés d'une jolie faveur bleue ou rose (genre « nouvelle gouvernance » version Raffarin ou « gouvernement de défiance », version Hollande), le grand oral lui ne pardonne pas.

Nos élus sont de grands enfants aussi qui adorent voir le trapéziste se casser la binette, l'Auguste prendre un seau d'eau sur le crâne, et le ministre se naufrager en vue de la côte. Ils adorent, majorité comme opposition, ce moment où la bleusaille ministérielle monte à Valmy, discours et baïonnette au canon. Voyons voir comment il s'en tire, celui-là, celle-là !

Ce théâtre de la politique, avec parfois des hallebardiers hagards, égarés dans leur texte, procède du rite initiatique et du bizutage. Ou du grand oral, façon dompteur en cette cage semi-circulaire peuplée d'animaux féroces et sanguinaires que l'odeur du ridicule attire et fait déjà saliver.

C'est un peu à tout cela que l'on pensait ce matin, en entendant sur une radio que les ministres les plus novices du gouvernement Raffarin avaient été convoqués à un cours du soir. Du genre comment ne pas se ridiculiser en Assemblée nationale et comment répondre à des questions bien piègeuses. A ce qu'il paraît, cette séance de media-training, joli mot barbare pour parler d'un camp d'entraînement forcé à la communication, se déroulerait rue de Varenne, au siège du ministère des relations (orales) avec le Parlement.

Douze ministres, baptisés les « tout neufs », eu égard à leur noviciat, seront donc rassemblés. On leur projettera un petit film, une vidéo réalisée avec le concours d'acteurs bénévoles, c'est-à-dire les ministres précédents. Une sorte de florilège filmé de ce qu'il faut faire et ne pas faire. Dire et ne pas dire. Prendre comme posture et ne pas prendre. Entendre et ne pas entendre. Relever et ne pas relever.

Bref, une vidéo individuelle et édifiante du parle-en-ville à mettre d'urgence dans son maroquin. Pour apprendre aussi à tourner sa langue sept fois dans sa bouche salle des Quatre-Colonnes, devant la presse alléchée. Les « tout neufs », ces chérubins-Raffarin, gracieux et aux joues colorées, peuvent plonger. Ils sont censés désormais savoir nager dans cet Hémicycle hostile.

Un an après, la rage des ouvriers d'AZF, la fureur des sinistrés

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Samedi 21 septembre, à 10 h 17, les grilles de l'usine AZF restent hermétiquement closes. Les ouvriers, rassemblés à l'intérieur, ne veulent voir personne. « Surtout pas ces charlots de politiques et de journalistes », lâche un homme entre ses dents. Les 450 salariés de l'usine détruite et désormais fermée sont seuls avec leurs familles. Huis clos de douleur, autour du souvenir terrible de l'explosion, des 21 camarades tués par le souffle, de l'usine et des emplois perdus. Ils l'ont voulu ainsi. Une dernière fois. Car c'est la dernière fois qu'ils sont ensemble.

Au même moment, les cloches des églises de Toulouse sonnent le glas, appelant la population à observer trois minutes de silence en souvenir de cette maudite explosion du hangar 221 qui, il y a un an, a ravagé un tiers de la ville et fait chavirer des milliers de gens dans l'horreur ou la précarité. Une voiture passe devant les grilles, s'arrête quelques secondes, juste le temps qu'une femme descende la vitre et crie : « Assassins, assassins ! »

Trois à quatre cent personnes sont massées devant les grilles d'AZF, visages fermés et yeux humides. Ce sont des ouvriers pareils à ceux qui se sont enfermés de l'autre côté des grilles. Ils viennent des autres usines du site chimique, de la SNPE, de Tolochimie, d'Isochem, de Raisio. Comme ceux d'AZF, la plupart se retrouvent sans travail, en préretraite ou en quête d'un incertain reclassement. Ce sont leurs voisins et leurs camarades d'infortune. Ils ne seront pas pour autant conviés à entrer. Pas plus que les syndicats. La CGT dépose une gerbe de fleurs au pied des grilles, et sa secrétaire départementale, Gisèle Vidalet, demande qu'on « ne laisse pas mourir la chimie ». Les larmes dans la gorge, elle s'en prend « à la démagogie et à la solidarité de façade ».

Les ouvriers repartent en file le long de la route. Têtes basses, murés dans un silence épais. Ils croisent un petit groupe portant une autre gerbe de fleur, lui aussi silencieux. Pas un regard,



Fermer la totalité du site ou sauver la chimie ? La fracture est encore à vif.

pas un mot n'est échangé entre les deux cortèges. C'est une délégation de l'Association des sinistrés du 21 qui a tenu à faire ce geste. A sa tête, Gérard Ratier. « Un jour comme aujourd'hui, on avait besoin d'être mélangés, pas tirillés », dit-il amèrement. Il a perdu son fils qui, ce 21 septembre, se trouvait dans l'usine pour réparer un ascenseur.

Plus loin, devant les ruines du dépôt de bus de la ville, FO a organisé son propre rassemblement, en présence de Marc Blondel. Les prénoms des 30 victimes sont brandis sur des pancartes. Un peu plus loin encore, à un carrefour rebaptisé « rond-point du 21 septembre », les associations de sinistrés sont réunies autour d'une plaque portant ces mots : « Vous qui vivez, donnez une pensée aux morts ». Le maire (UMP) de la ville, Philippe Douste-Blazy, est venu les rejoindre, de même que le président (PS) du conseil général, Pierre



lizard. « A cette minute, tous les Toulousains ne font plus qu'un », dit le maire.

La réalité est tout autre, illustrant crûment en ce jour d'émotion les fractures virulentes que l'explosion d'AZF a provoquées dans toutes les couches de la population. Un an après, la douleur est commune mais personne ne veut la partager avec les autres. Chaque groupe garde ses plaies à l'intérieur de lui-même, comme une haine tenace.

A 11 heures, les associations regroupées dans le collectif Plus jamais ça commencent à manifester. Elles exigent toujours la fermeture totale du site chimique. Parmi elles, Noël Mamère et Guy Bedos. La colère de deux à trois mille personnes se libère. « Desmaret en prison », crie-t-on. En arrivant au centre-ville, la manifestation ne peut pas rejoindre la place du Capitole où, depuis midi, se déroule une autre cérémonie de commémoration. Cette fois, c'est un barrage de CRS qui illustre les coupures de cette journée. Les manifestants doivent patienter en s'époumonant en vain : « Le Capitole aux Toulousains ».

Il ne leur sera rendu qu'après que les milliers de personnes qui s'y sont retrouvées se seront dispersées. Là, une autre partie de la population, arborant un ruban blanc à la boutonnière, s'est rassemblée. Les enfants des écoles détruites livrent leurs témoignages. « Il n'y a pas de mots pour dire ce que personne ne pourra dire », affirme une lycéenne. Pour Philippe Douste-Blazy, « Toulouse s'est relevée mais Toulouse n'oublie pas ». Sa brève allocution est perturbée par les sifflets d'un petit groupe brandissant une vaste banderole noire sur laquelle on peut lire : « Douste-Blazy, responsables et coupables ». Les policiers interviennent pour mettre fin à l'incident. Michel Plasson peut alors diriger l'Orchestre national du Capitole au grand complet pour l'exécution de la Cinquième Symphonie de Beethoven. Celle du destin...

Jean-Paul Besset

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'amitié germano-italienne

LE VOYAGE de M. De Gasperi en Allemagne occidentale, qui durera près d'une semaine, permettra des échanges de vues approfondis entre le chef du gouvernement italien et le chancelier Adenauer. Il s'agit de la première visite officielle qu'un chef de gouvernement rend à la capitale fédérale depuis la fin de la guerre, et Rome n'est pas loin d'y voir l'amorce d'une nouvelle et fructueuse collaboration italo-allemande. Mais

cette collaboration ne constitue pas pour autant une réédition de l'Axe, de funeste mémoire : symboliquement, c'est en venant de Strasbourg, où il avait joué un rôle si décisif dans les récentes décisions sur la formation d'une autorité politique européenne supranationale, que M. De Gasperi est arrivé à Bonn. Symbole significatif pour qui a approché le chef du gouvernement italien : nul ne saurait mettre en doute la sincérité de ses con-

victions européennes et l'ardeur presque mystique avec laquelle il s'emploie à les faire passer dans la réalité. Cette visite n'offre-t-elle pas l'occasion d'un tête-à-tête entre deux hommes d'Etat qui, partageant les mêmes idées et professant la même foi, sont, avec M. Robert Schuman, les principaux promoteurs d'une unité fédérative dans laquelle ils voient l'unique planche de salut de l'Europe ? (24 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **La politique étrangère des Etats-Unis.** Un dossier du monde.fr réservé aux souscripteurs de notre édition abonnés (5 € par mois). Analyse, entretien, archives du Monde, bibliographie et une sélection de sites Internet pour mieux comprendre ce que veut l'Amérique. ■ « **Le Monde Economie** ». Les articles de notre supplément du lundi peuvent être consultés sur le site le même jour vers 13 h. ■ « **Décalés** ». Les insolites du monde.fr

CONTACTS

REDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 13
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde
DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 22-lundi 23 septembre 2002 : 580 814 exemplaires. 1 - 3

opodo
Le voyage en ligne.

PAS UN VOYAGE, VOTRE VOYAGE.

Athènes Vol A/R à partir de* 247 €	Bangkok Vol A/R à partir de* 592 €	Miami Vol A/R à partir de* 374 €	Opodo : créée par Air France, British Airways, Alitalia, Iberia, KLM, Lufthansa, Aer Lingus, Austrian Airlines et Finnair.
--	--	--	--

C'est vous qui voyagez avec **www.opodo.fr**

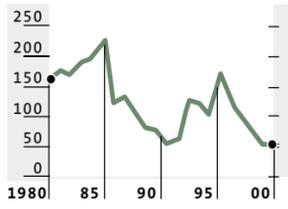
*Offres soumises à conditions - Photo : gettyimages / Matthias Glawer - L.E.S.A.S. - BELLAGER PARIS CENTRE

BOUSSOLE

A quelques jours des élections législatives marocaines, le bilan du premier ministre socialiste est décevant, en dépit des efforts accomplis pour soutenir la croissance p. IV

COURS EN CHUTE LIBRE

Prix réels du café arabica, US cents/livre



Source : Banque mondiale

FOCUS

A l'occasion du Conseil international du café, du 24 au 27 septembre, à Londres, Oxfam invite les torrificateurs à payer la graine à un prix qui assure un revenu correct aux exploitants p. V

EMPLOI

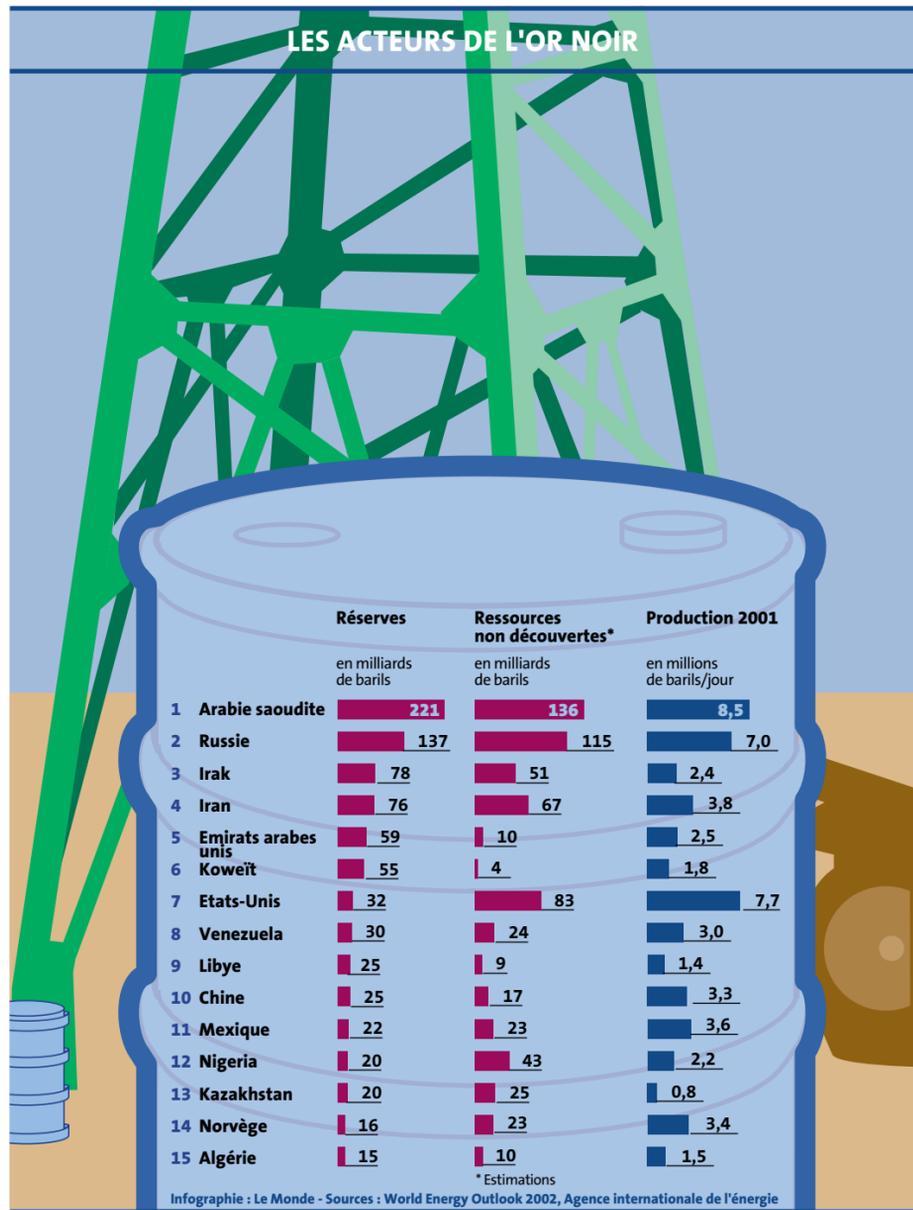
• « Le Monde » organise du 23 septembre au 4 octobre un nouveau Train de l'emploi destiné aux bac +2/ +3 dont le profil pragmatique et le moindre coût salarial intéressent les recruteurs p. VII
 • L'emploi dans le secteur de la pêche est en plein chambardement p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

• Dirigeants p. IX
 • Gestion et administration p. X et XI
 • Ingénieurs p. XII
 • Collectivités territoriales p. XIII à XV
 • Carrières internationales p. XVI et XVII

ALORS QUE LA PRESSION SUR L'IRAK AUGMENTE, AMÉRICAINS ET RUSSES SE DISPUTENT LES GISEMENTS MONDIAUX

Washington et Moscou rêvent d'un nouvel ordre pétrolier



L'histoire offre parfois de singuliers raccourcis. Bien décidé à bouter Saddam Hussein hors de Bagdad, avec ou sans l'aval de l'Organisation des Nations unies (ONU), George W. Bush semble avoir trouvé en la personne du directeur général du Fonds monétaire international (FMI) un allié inattendu. Y compris à son corps défendant. Dans un entretien accordé au quotidien américain *Herald Tribune*, en date du 20 septembre, Horst Koehler, le directeur général du FMI, considère que « s'il s'agit d'une action conduite à relativement court terme et

si elle peut être contenue à l'Irak, je pense que son effet sera minime sur les économies et qu'elle pourrait même comporter des effets positifs dans la mesure où elle contribuerait à clarifier la situation ». Un peu plus tard, l'entourage du patron du FMI s'est employé à expliquer que, naturellement, M. Koehler espérait bien que le conflit avec le dirigeant irakien puisse être résolu de façon pacifique, de façon à éviter la guerre. Pour ce qui est des conséquences économiques, le numéro un du FMI considère que la véritable menace qui pèse sur les Etats-Unis, comme sur les économies européennes, n'est pas tant celle

d'une récession que le risque de voir différée la reprise escomptée, la volatilité des prix mondiaux du pétrole constituant un handicap supplémentaire. Tirillés entre, d'une part, la tentation de continuer à faire monter les prix de l'or noir pour conforter leurs recettes fiscales et, de l'autre, le danger d'alimenter la baisse actuelle de la demande de brut, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui viennent d'achever à Osaka (Japon), leur 121^e réunion, ont opté pour le statu quo en maintenant à un niveau inchangé leur plafond de production, à savoir 21,7 millions de

barils par jour. L'engagement visant à stabiliser le marché n'est pas allé jusqu'à satisfaire le souhait des pays consommateurs de voir l'OPEP ouvrir ses vannes afin de faire baisser les cours et de soutenir l'économie mondiale. Les exportateurs de brut ont encore en mémoire la cruelle leçon de février-mars 1991 lorsque, aux premières heures de la guerre du Golfe déclenchée contre l'Irak, les cours du pétrole ont brutalement décroché de 10 dollars par baril.

Pendant que Saddam Hussein et George Bush junior continuent à jouer au chat et à la souris avec les inspecteurs de l'ONU en arrière-plan, marchés et consommateurs restent l'arme au pied. Mais que se passerait-il dans l'éventualité où Washington se déciderait à croiser le fer avec l'Irak, avec ou sans le feu vert onusien ? « Dans un premier temps, les prix du brut risquent de s'enflammer un peu, entraînant un regain d'inflation mais cette hausse ne devrait pas durer. La situation actuelle est différente de celle de 1990 et encore plus de celle des années 1970, avant les deux chocs pétroliers », estime Adair Turner, vice-président de Merrill Lynch pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Sur le marché, le poids de l'Irak est actuellement beaucoup moins décisif qu'il ne l'était il y a une dizaine d'années.

Reste qu'avec ses immenses réserves et ses gisements inexploités pour cause d'embargo, Bagdad, placé sous tutelle américaine, pourrait rapidement faire monter sa production quotidienne à 6/7 millions de barils contre un peu plus de 2 millions en 2001. De quoi expliquer l'intérêt des compagnies américaines, russes et européennes alors que, ailleurs, s'opère une gigantesque redistribution des cartes.

Le changement le plus notable est la montée en puissance de la Russie qui, après avoir été longtemps au coude-à-coude avec l'Arabie saoudite, a retrouvé, en février 2002, la place de premier producteur mondial de pétrole (7,3 millions de barils/jour) qu'elle occupait il y a une vingtaine d'années. Engagé dans une étonnante partie de poker menteur avec Washington avec qui il monnaie son appui à la lutte antiterroriste, en échange du silence américain sur les interventions de Moscou en territoire géorgien (destinées à traquer l'ennemi tchétchène qui y aurait trouvé refuge), le pouvoir russe entend bien atténuer une présence américaine par trop marquée dans son arrière-cour. Et notamment là où la Russie bénéficiait jusqu'à présent d'un quasi-monopole : le transport du brut en provenance de la mer Caspienne.

Le 19 septembre ont été donnés à Bakou, en Azerbaïdjan, les premiers coups de pioche du gigantesque oléoduc qui, passant par Tbilissi (Géorgie), aboutira au terminal turc de Ceyhan. Un parcours de 1 750 km qui coûtera 3 milliards d'euros, inauguré en présence des présidents azerbaïdjanais, géorgien et turc. Et, bien sûr, du secrétaire américain à l'énergie en

Si deux grandes régions riches en énergie – l'Asie centrale et la mer Caspienne – ont tiré profit de la dislocation de l'ex-empire soviétique, d'autres pays ont su également bénéficier de la nouvelle donne internationale. Désormais, l'Afrique – le Nigeria et l'Angola notamment –, assure environ 15 % des importations américaines de pétrole brut, une part

Pendant que Saddam Hussein et George W. Bush continuent à jouer au chat et à la souris avec les inspecteurs de l'ONU en arrière-plan, marchés et consommateurs restent l'arme au pied

raison des compagnies américaines participant à l'ouvrage. Bordée par cinq pays, la mer Caspienne recèle les troisièmes réserves mondiales de pétrole et de gaz et les Etats-Unis, qui sont actuellement en froid avec l'Arabie saoudite, suspectée de ne pas jouer le jeu dans la lutte contre « les forces du Mal », ont trouvé là un substitut possible, à la hauteur de leurs besoins (25 % de la consommation mondiale). Même si, pour l'instant, le prix d'exploitation d'un baril dans la région est bien supérieur à celui du brut irakien.

qui pourrait grimper à 25 % dès qu'auront été exploités les importants gisements de la Côte ouest du continent. Pour l'heure, Washington s'est gardé de mettre en avant cette importante reventilation de ses approvisionnements afin de ne pas trop irriter ses alliés historiques du Moyen-Orient. Mais il est clair que les Etats-Unis s'emploient activement à renforcer leur sécurité énergétique. Au cas où il faudrait, un jour, se contraindre à les lâcher.

Serge Marti

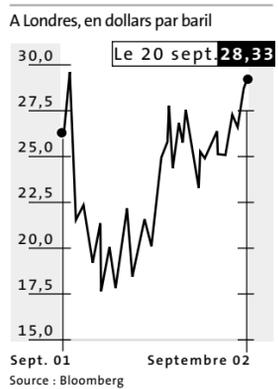
QUESTIONS-RÉPONSES

Stratégies

1 Comment a évolué le prix du pétrole depuis que l'intervention américaine en Irak est à l'ordre du jour ?

Alors que le prix du baril de Brent à Londres oscillait entre 18 et 22 dollars depuis septembre 2001, en raison des risques de récession, il s'est à nouveau envolé à partir de mars et avril 2002 pour atteindre la zone des 25 à 30 dollars dès juin 2002. Il s'est paradoxalement stabilisé à ce niveau depuis le début du mois de septembre, alors que l'imminence du conflit paraissait certaine. Selon les analystes, les marchés auraient anticipé les effets immédiats d'une intervention américaine dans la hausse intervenue antérieurement, et se projetaient déjà dans une situation où le renversement du régime de Saddam Hussein ouvrirait le marché pétrolier à la totalité de la production irakienne. Bien entendu, le prix du pétrole pourrait être soumis à de nouveaux soubresauts si ce scénario ne se déroulait pas exactement comme prévu...

COURS DU BRENT



2 Comment a évolué le palmarès des producteurs et des détenteurs de réserves de pétrole ?

Plusieurs classements existent. Celui du département de l'énergie américain donne un tiercé gagnant pour les détenteurs de réserves de pétrole avec l'Arabie saoudite en tête (261 milliards de barils), suivie de l'Irak (112,5 milliards de barils) et des Emirats arabes unis (97,8 milliards de barils). Ce palmarès place la Russie en septième position (48,6 milliards de barils).

D'autres chiffres viennent d'être publiés par l'Agence internationale de l'énergie (*World Energy Outlook 2002*). La position des pays varie considérablement. Le leadership de l'Arabie saoudite (221 milliards de barils de réserves) n'est pas remis en cause. En revanche, la Russie — qui ne fait pas partie de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) — se hisse à la deuxième position avec 137 milliards de barils. L'Irak occupe le troisième rang avec 78 milliards de barils. Les Emirats arabes unis sont relégués, eux, en cinquième position (59 milliards de barils), derrière l'Irak (76 milliards de barils). Si l'on s'intéresse aux capacités de production, exprimées en millions de barils par jour, l'Arabie saoudite, selon les chiffres pour l'année 2001 présentés par l'AIE, arrive en tête (8,5), suivie des Etats-Unis (7,7), de la Russie (7), de l'Irak (3,8), du Mexique (3,6), de la Chine (3,3), du Venezuela (3), puis des Emirats arabes unis.

3 Les Etats-Unis peuvent-ils se passer du Proche-Orient ?

Malgré leur volonté de diversification des approvisionnements, affirmée par Washington à chaque crise au Proche-Orient, un quart de la consommation de pétrole des Etats-Unis est importée du monde musulman, soit 3,9 millions de barils par jour en 2001, selon une note de CDC Ixis. Le pétrole représente la moitié des importations américaines en provenance des pays musulmans, d'une valeur totale de 80 milliards de dollars. Les exportations américaines vers ces pays ont atteint 35 milliards de dollars en 2001, soit 5 % du total des exportations. Un gel de ces échanges hors pétrole réduirait le commerce américain de l'équivalent de 0,4 % de PIB.

Surtout, les flux de capitaux entre Etats-Unis et pays musulmans ont pris une importance considérable : les excédents commerciaux cumulés de ces pays vis-à-vis des Etats-Unis entre 1987 et 2001 représentent 250 milliards de dollars ; le flux des investissements américains dans l'autre sens sur la même période représente 200 milliards. « La position financière nette (en actifs financiers) du monde musulman vis-à-vis des Etats-Unis peut donc être évaluée à 450 milliards de dollars, ce qui correspond à 40 % des investissements nets de portefeuille reçus par les Etats-Unis sur la période », conclut CDC Ixis.

Washington accélère la diversification de ses approvisionnements pétroliers

LE PREMIER IMPORTATEUR MONDIAL S'EFFORCE DE RÉDUIRE SA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PAYS DU GOLFE EN SE TOURNANT VERS L'AMÉRIQUE DU SUD ET L'AFRIQUE

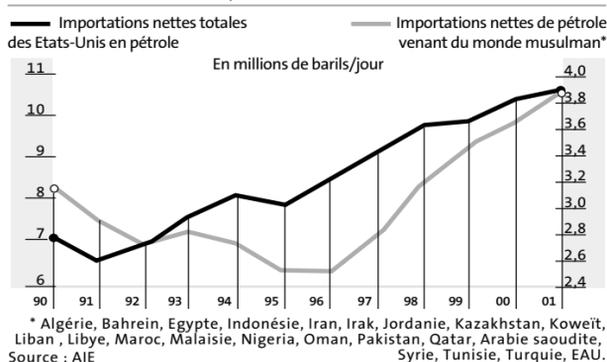
Les pétroliers texans peuvent remercier le plus connu d'entre eux : George W. Bush. En agitant la menace d'une intervention en Irak, le président américain a fait flamber le prix du pétrole. Les cours mondiaux sont remontés ces dernières semaines à près de 30 dollars le baril de brut, leur plus haut niveau depuis dix-huit mois — avant de redescendre à 28 dollars. Or, à 30 dollars le baril, nombre de champs pétrolifères anciens, abandonnés au cours des années 1990 parce que moins rentables du fait de leurs coûts élevés d'extraction, pourraient justifier leur remise en exploitation. Avec une production de 354 millions de tonnes de pétrole brut en

2000 (soit un peu plus de 6 millions de barils par jour), selon les chiffres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les Etats-Unis demeureraient le deuxième pays producteur de pétrole, derrière l'Arabie saoudite (427 millions de tonnes) et devant la Russie (322 Mt). Mais ils étaient aussi le premier importateur de produits pétroliers (494 millions de tonnes de brut). Même si le pays dispose, dans ses sous-sols et au large de ses côtes, de ressources exploitables encore importantes (173 milliards de barils de brut en incluant les « réserves ultimes »), sa production propre est loin de couvrir les besoins de son économie et de ses consommateurs. Au mois de juin 2002, les besoins en pétrole brut des raffineries américaines s'élevaient à 15,3 millions de barils/jour (Mb/j), et la consommation de produits raffinés par les usagers était de 19,8 Mb/j. Les importations américaines s'élevaient à 9,2 Mb/j de brut et 2,3 Mb/j de produits raffinés ou dérivés.

GIGANTESQUE MARCHÉ

Depuis les crises pétrolières des années 1970, l'Amérique s'est efforcée de réduire sa dépendance énergétique à l'égard des pays du Moyen-Orient, en diversifiant ses approvisionnements. Ses voisins nord et sud-américains (Canada, Mexique, Venezuela, Colombie), les deux grands européens (Grande-Bretagne, Norvège) et les principaux pays producteurs africains (Angola, Nigeria, Gabon) disputent aujourd'hui aux pays arabes le gigantesque marché nord-américain.

LE MONDE MUSULMAN, UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE



Le plus gros fournisseur de pétrole brut des Etats-Unis demeure certes l'Arabie saoudite (1,56 Mb/j en juin 2002). Elle est talonnée par le Canada (1,45 Mb/j) et le Mexique (1,447 Mb/j), fournisseurs traditionnels de leur puissant voisin. Sui vent le Venezuela (en assez fort recul sur un an, avec 958 000 b/j en juin) et les deux grands producteurs africains, le Nigeria et l'Angola, totalisant à eux deux 1,14 Mb/j. La montée en puissance de l'Angola et de ses champs offshore profonds — exploités notamment par Total-FinaElf — est impressionnante : ce pays a accru ses livraisons aux Etats-Unis de 57 % depuis un an (en juin). Les anciens protagonistes de la guerre du Golfe de 1991, le Koweït et l'Irak, sont relégués au bas du tableau. L'Irak, qui était encore le cinquième fournisseur de son « ennemi » américain en juin 2001, avec 740 000 b/j (dans le cadre du

programme « Pétrole contre nourriture », avalisé par l'ONU), n'en était plus que le onzième un an plus tard, avec un volume de livraisons en effondrement de 77,4 %, à 167 000 b/j. Pour l'Amérique de George W. Bush, une attaque de l'Irak n'aurait que très peu d'effet sur le marché intérieur, même si une hypothétique solidarité arabe jouait en faveur d'un boycott par exemple.

D'autant que, pour faire face à une éventuelle interruption des importations en cas de conflit, les Etats-Unis disposent de stocks stratégiques : 583,6 millions de barils au dernier pointage, réalisés à la mi-septembre par l'AIE. De quoi permettre d'assurer la livraison de près de 10 Mb/j sur le marché pendant deux mois. Soit l'équivalent des importations actuelles.

Pascal Galinier

L'OPEP face à Moscou

C'ÉTAIT LE 25 AVRIL DERNIER, dans un grand hôtel parisien, à l'occasion du 3^e sommet international organisé par l'Institut français du pétrole et la revue *Petrostrategies*. Une assemblée de spécialistes était venue écouter, entre autres orateurs, le ministre qatari de l'énergie — sur le rôle respectif de l'OPEP et des « non-OPEP » pour équilibrer les marchés après les attentats du 11 septembre —, ou encore le PDG de TotalFinaElf, Thierry Desmaret. Mais les vraies stars de la rencontre étaient les Russes : Mikhaïl Khodorkovski, président de la plus puissante entreprise privée dans le secteur pétrolier de son pays, Ioukos, pionnière de la coopération avec les firmes occidentales ; et Andreï Illarionov, conseiller du président Poutine pour les affaires économiques — son sherpa aux sommets du G8.

Le premier tient le discours offensif qu'on pouvait attendre : la Russie reste le principal partenaire énergétique de l'Europe, mais « sa part de marché ne correspond ni à l'importance de ses réserves ni à sa fiabilité » dans le contexte géostratégique actuel, quand on la compare aux poudrières du Moyen-Orient et du Caucase. En clair, dit-il, il n'est plus question que les compagnies russes se contentent de ce que leur laisse l'OPEP. Loin de

baïsser le ton, Illarionov se montre encore plus brutal. Même s'il prend soin de préciser que ses déclarations n'ont « rien d'officiel », il se livre pendant trois quarts d'heure, dans un anglais fortement teinté d'accent américain, à un démontage en règle des fondements mêmes de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Selon lui, l'encadrement du marché grâce au système de quotas mis en place par l'OPEP n'a rien apporté depuis trente ans, sinon des prix plus hauts et plus volatils, une inflation plus élevée, et en fin de compte une baisse de croissance comme des parts de marché pour les pays exportateurs qui auraient dû en être les principaux bénéficiaires.

GUERRE DES PRIX

Il est vrai que la Russie n'a jamais pris de gants avec l'OPEP, même à l'époque soviétique, lorsqu'elle se posait en protectrice des intérêts arabes. Mais l'idée que le pétrole russe permettrait aux Etats-Unis de réduire sensiblement leur dépendance envers l'Arabie saoudite, martelée depuis un an à Moscou comme à Washington, a de quoi rendre encore plus nerveux les dirigeants de l'OPEP. Vers la fin de l'année 2001, la tension était nettement

montée et l'on a frôlé une guerre des prix dévastatrice. « Mettez-vous à la place de l'OPEP, qui voit l'ours russe lui braquer un revolver sur la tempe — un ours ayant à sa disposition une station-service... », commentait Pierre Terzian, le directeur de *Petrostrategies*. Dans les couloirs de l'organisation, à Vienne, on ne dissimulait pas, en privé, tout le mal que l'on pensait de « ces salauds » prêts à saborder les prix pour plaire à M. Bush. Depuis, les choses se sont un peu calmées : la Russie s'est associée symboliquement, de janvier à juillet 2002, à la baisse de production initiée par l'OPEP et a participé, au siège du cartel à Vienne, à des réunions d'experts pour une évaluation commune du marché.

Reste que l'attaque frontale d'Andreï Illarionov, appuyée sur une armada de chiffres, laisse ce jour-là la salle parisienne quelque peu interloquée. « Pensez-vous qu'il faut démanteler l'OPEP ? », demande alors, provocateur, un journaliste britannique. Réponse glaciale du conseiller de Poutine : « C'est leur droit de le faire. Je n'ai pas à leur recommander quoi que ce soit... ».

Joëlle Stolz

Les pétroliers russes partent à la conquête des Etats-Unis

DÉBUT OCTOBRE SE TIENDRA AU TEXAS LA CONFÉRENCE RUSSO-AMÉRICAINNE POUR LE GAZ ET LE PÉTROLE

Où en est le « nouveau dialogue énergétique » engagé par Vladimir Poutine et George W. Bush lors du dernier sommet américano-russe à la fin du mois de mai à Moscou ? Encouragée par les performances de son industrie pétrolière — sur fond de hausse des prix du baril et de bruits de guerre en Irak —, la Russie n'a eu de cesse de chercher à s'imposer comme un des futurs fournisseurs de brut sur le marché américain, rêvant — selon un scénario décrit par les experts comme « peu réaliste » — de se substituer à l'Arabie saoudite.

Ainsi Lukoil et Ioukos, les deux principales majors du pétrole, ont multiplié récemment les appels à la coopération énergétique avec l'ancien ennemi de la guerre froide. Avides de regagner les parts de marché perdues depuis la fin de l'URSS, les pétroliers russes, qui cherchent aussi à attirer les investisseurs américains dont leur secteur a tant besoin, font miroiter aux Etats-Unis — pays consommateur d'un quart du pétrole mondial — la nécessité d'une dépendance réduite envers le Proche-Orient.

La société Lukoil, qui exploite le gisement prometteur de Timan-Petchora, sur les rives de la mer de Barents, a fait savoir qu'elle projetait de construire un nouveau terminal pétrolier à Mourmansk, port en eaux profondes et libre de glaces de l'Arctique, où des supertankers pourraient charger du brut à destination des Etats-Unis. Le détail de ce projet sera dévoilé par Lukoil lors de la conférence russo-américaine sur le gaz et le pétrole qui se tiendra à Houston (Texas) les 1^{er} et 2 octobre. « Pour nous, le marché américain est attirant et prometteur », expliquait récemment un des vice-présidents

de Lukoil, Leonid Fedoun, dont la société a d'ores et déjà acquis 1 300 stations-service sur le sol américain.

De son côté, Ioukos (la deuxième société russe avec 17 % de la production de brut) vient, à trois reprises cet été, d'expédier des cargaisons du pétrole sibérien vers Houston, selon un trajet coûteux allant de Nefteïougansk (le lieu d'extraction en Sibérie) à la mer Egée puis l'Atlantique, via l'Ukraine et le détroit du Bosphore. Enfin Transneft, la société russe qui a le monopole de la construction des oléoducs, se penche sur la faisabilité d'un tube qui partirait de Nakhodka (un port en face de la presqu'île de Sakhaline, dans l'Extrême-Orient russe) jusqu'à la côte Pacifique américaine.

« La Russie est appelée à jouer un rôle central dans la sécurisation de l'énergie », a encouragé le secrétaire américain à l'énergie, Spencer Abraham, lors d'une visite à Moscou à la fin de juillet. Pourtant, dans le domaine des échanges de pétrole entre les deux pays, tout reste à faire, tant la quantité de pétrole exportée par Moscou vers le nouveau partenaire stratégique américain est, à ce jour, insignifiante

de 0,2 % du marché américain, contre 20 % pour l'Arabie saoudite. Redevenue en février 2002, pour la première fois depuis vingt-deux ans, le premier producteur mondial de brut (avec 7,28 millions de barils extraits par jour) devant l'Arabie saoudite (7,19 millions de barils/jour), la Russie ne peut toutefois concurrencer les Saoudiens ni sur le plan des réserves

La vétusté des installations, la faible rentabilité des puits et l'insuffisance des voies d'acheminement et des terminaux sont autant de freins aux appétits russes d'exportation

ni sur celui des exportations. D'une part, les grandes sociétés pétrolières russes sont contraintes par l'Etat de fournir le marché intérieur, selon un système rigide de quotas et de prix fixés, contre lequel plusieurs majors se sont érigées au printemps en envoyant une missive de protestation au président Vladimir Poutine. Par ailleurs, la vétusté des installations, la faible rentabilité des puits et l'insuffisance des voies d'ache-

minement et des terminaux sont autant de freins aux appétits russes d'exportation.

Aussi Lukoil, qui cherche à accroître ses capacités d'exportation, a inauguré en 2001 un nouveau terminal pétrolier dans le golfe de Finlande (à Primorsk), et se trouve actuellement en quête de partenaires afin de finaliser la construction d'un autre terminal

pétrolier, celui de Vysotsk dans le golfe de Finlande également. Destinés à contourner les installations pétrolières baltes, ces deux nouveaux terminaux seraient, selon certains experts russes du pétrole, une sorte de pendant à l'inauguration, le 18 septembre, du chantier de construction de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), censé transporter le brut extrait de la Caspienne vers la Méditerranée et les marchés mondiaux.

Loin de son âge d'or soviétique — lorsque la production de brut atteignait 590 millions de tonnes par an —, le secteur pétrolier russe devra, pour maintenir son niveau actuel de production — soit 348 millions de tonnes en 2001 —, attirer de l'ordre de « 8 à 10 milliards de dollars d'investissement par an pendant vingt ans », selon l'Agence internationale de l'énergie, basée à Paris. C'est ce que vont tenter de faire les compagnies russes réunies à Houston début octobre.

Si, pour l'heure, la fourniture par la Russie de « un million de barils/jour » aux Etats-Unis (telle qu'elle est envisagée par le président de Ioukos, Mikhaïl Khodorkovski) semble prématurée, le nouveau positionnement des pétroliers russes sur la scène internationale ne peut qu'être du goût de Washington. La nouvelle stratégie russe, conjuguée à l'arrivée prochaine du brut caspien sur le marché, renforce le groupe des producteurs non membres de l'OPEP, mettant ainsi le marché à l'abri d'éventuelles secousses à venir en cette période d'incertitude dans le Golfe et au Proche-Orient.

Marie Jégo

Dominique Moïsi, directeur adjoint de l'IFRI

« L'Amérique veut évincer Saddam Hussein, mais n'accepte pas le prix à payer »



DOMINIQUE MOÏSI

► Diplômé de Harvard et de l'Institut d'études politiques de Paris, Dominique Moïsi est directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI).
► Il est éditorialiste au *Financial Times*, à *Ouest-France* et dans quelques autres quotidiens européens.
► Son dernier ouvrage, *Les Cartes de la France à l'heure de la mondialisation*, signé avec Hubert Védrine (Fayard, 2000) a été traduit en américain sous le titre *France in an Age of Globalization* (Brookings Institution Press, 2001).

Les motifs qui poussent les Etats-Unis à se débarrasser de Saddam Hussein sont-ils liés au pétrole ?

Non. La politique extérieure des Etats-Unis n'est pas faite par le lobby pétrolier. Il serait bien sûr naïf de croire que cette question n'entre pas en ligne de compte, mais il est faux de penser que le pétrole serait la cause unique ou même première d'une intervention militaire en Irak. Aux yeux des Américains, Saddam Hussein est avant tout un dirigeant extrêmement dangereux. C'est un Milosevic doté d'armes chimiques, bactériologiques et balistiques – et... de suffisamment de pétrole.

Comment analysez-vous le clivage entre l'Europe et les Etats-Unis sur une éventuelle intervention ?

Les Européens dans l'ensemble partagent le raisonnement et le diagnostic américains sur la nature de Saddam Hussein, mais ne sont pas d'accord sur les moyens et les objectifs. Du coup, les Etats-Unis doivent s'efforcer d'être beaucoup plus clairs, francs et pédagogues. Leur capacité à convaincre le reste du monde de la justesse de leur cause est intacte. Car, tant du côté de l'éthique que de la Realpolitik, il apparaît clairement que le rais irakien est à la fois très dangereux et

très « mauvais ». Il est le principal obstacle à la normalisation éventuelle de son pays. Staline est son modèle, il a conduit son pays à la catastrophe, il est responsable de millions de morts.

En faisant la guerre aux « Etats voyous », les Etats-Unis ne définissent-ils pas un nouveau style de relations internationales où la guerre n'est plus la guerre mais du « maintien de l'ordre » ?

Les Etats-Unis se sont toujours considérés comme une exception ayant vocation d'universalité. Ce qui implique des attitudes pouvant apparaître comme paradoxales. Ainsi, l'Amérique sait aujourd'hui qu'elle ne peut se protéger qu'en s'impliquant dans le monde. Elle est prête à risquer la vie de ses soldats pour préserver celle de ses citoyens. Mais c'est au moment où elle s'implique complètement dans les affaires du monde qu'elle continue à s'en retirer. Son « exceptionnalisme » entre en conflit avec ses pratiques. Par exemple, l'Amérique intervient contre Saddam Hussein au nom de la morale universelle, mais dans le même temps refuse la Cour pénale internationale. L'intérêt de l'Amérique est jugé supérieur à toute considération de souveraineté. Elle peut renverser le régime de Saddam Hussein en Irak, au nom d'un principe de souveraineté limitée... qu'elle ne s'applique pas à elle-même. C'est là la clé du problème.

Dans ce cas, les Etats-Unis pourraient se passer du reste du monde...

L'Amérique a les moyens d'imposer sa volonté au reste du monde, mais souhaite que le monde avale son action. Le légalisme est une valeur profondément ancrée dans la culture américaine. Cela dit, l'Amérique se sent obligée d'intervenir dans les affaires du monde mais est consciente que son intérêt pour ce qui n'est pas américain demeure superficiel. Elle sait renverser des régimes, mais elle peine à recréer des nations. L'Amérique est déterminée à se débarrasser de Saddam Hussein, en tant que mal absolu, mais n'accepte pas le prix à payer « pour cette bonne action », qui serait un engagement massif dans les affaires du Moyen-Orient.

Quelles seront les conséquences d'une intervention militaire à court et long terme ? L'Irak peut-il utiliser des armes de destruction massive, contre Israël notamment ?

A court terme, le monde sera

plus sûr sans Saddam Hussein. Mais le risque est qu'un Irak sans gouvernement fort ne devienne un ferment de déstabilisation pour la région. Je ne crains pas l'éclatement du pays, mais plutôt l'installation d'une situation à l'afghane, sans autorité centrale claire. On risque de passer d'un « trop d'Etat » à un « pas assez d'Etat ». Dans ce cas de figure, les Etats-Unis auront été les apprentis sorciers. Ils peuvent se le permettre car, à longue échéance, le pétrole du Moyen-Orient promet de perdre relativement de son importance. Des alternatives existent aujourd'hui en Russie et en Asie centrale, qui disposent de gisements pétroliers importants. D'ailleurs, les Russes ne souhaitent pas un retour de l'Irak dans le jeu. Ils sont très heureux de devenir une alternative énergétique crédible et qui plus est « chrétienne » face au pétrole islamique.

Vous vous placez résolument dans une optique de « choc des civilisations ». Comment analysez-vous le comportement de l'opinion publique arabe ?

Les réactions de foule dans les grandes capitales du Proche-Orient dépendront en réalité de l'issue et

l'alternative positive serait que les Américains acceptent d'être le levier du Bien non seulement en Irak, mais au Moyen-Orient en général. L'idéal serait qu'ils s'impliquent directement et dans la durée au nom d'un discours global sur la paix et la justice. Mais c'est alors une action d'une autre nature, et les Américains ne vont pas jusque-là. C'est pour cela qu'ils créent chez leurs partenaires le sentiment qu'ils ne se donnent pas les moyens de leurs ambitions.

Comment analysez-vous le soutien unilatéral des Etats-Unis au gouvernement israélien ?

Le danger serait que les Etats-Unis se disent : Sharon a gagné, Arafat est gravement déstabilisé et le mouvement palestinien lui-même définitivement isolé par une stratégie d'attentats-suicides sans perspective. L'idée qu'il faut parachever cette victoire est poussée en avant par les fondamentalistes chrétiens américains qui présentent aujourd'hui d'un poids important à Washington. Ils sont partisans d'une victoire absolue d'Israël, parce qu'ils croient que cela hâtera la rédemption chrétienne de la région. En ce sens, ils sont des ennemis objectifs d'Israël !

« L'idéal serait que les Américains s'impliquent directement et dans la durée au Moyen-Orient, au nom d'un discours global sur la paix et la justice.

Mais ils ne vont pas jusque-là »

de la durée du conflit. Le scénario catastrophe serait celui d'une guerre qui n'en finit pas : Saddam Hussein s'enfuyant à l'instar de Ben Laden, l'instabilité populaire et militaire se généralisant à tout le pays. L'effet serait désastreux, mais je n'y crois pas. La capacité militaire des Etats-Unis s'est énormément renforcée depuis 1991, alors que le pouvoir de résistance de l'armée et de la population irakiennes s'est lui considérablement aminci. Je crois donc à une victoire militaire rapide suivie hélas d'un risque d'instabilité politique durable, un peu comme en Afghanistan.

Quant aux réactions du monde arabe, elles seront négatives. Ils ne sont pas fiers d'être représentés par Saddam Hussein, mais veulent le bien des Arabes pour eux et sans eux, c'est l'humiliation suprême.

Etes-vous partisan d'une intervention militaire ?

Je ne suis pas sûr qu'il y ait des guerres justes, mais il y a des guerres légitimes. Côté européen, il y a en Allemagne la tentation de la paix à tout prix. En revanche, côté américain, je crains beaucoup le discours de ceux pour qui Saddam Hussein n'est qu'un prétexte et qui ne veulent agir qu'à la lumière d'une seule idée : est-ce bon pour Israël ? Pourtant, les sondages effectués aux Etats-Unis sur l'éventualité d'une guerre montrent que les citoyens américains sont légalistes et internationalistes : 65 % d'entre eux sont favorables à une intervention avec l'aval de l'ONU.

Propos recueillis par
Alain Beuve-Méry et
Yves Mamou

Les réserves irakiennes suscitent les convoitises du monde entier

UNE REPRISE EN
MAIN DU PAYS
PAR WASHINGTON
SABORDERAIT DES
ACCORDS PÉTROLIERS
CONCLUS AVEC
MOSCOU OU PARIS

Après l'annonce faite par Bagdad le 17 septembre d'autoriser la venue des inspecteurs des Nations unies, les pays membres du Conseil de sécurité se rangent en deux camps : d'un côté, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne y voient une manœuvre tactique ; d'un autre la Russie, la France et la Chine se réjouissent de cette décision.

Le contour de ces deux camps est identique à celui des pays dont les compagnies pétrolières ont ou non négocié des accords pétroliers en

Irak, où les intérêts sont colossaux. Les premiers (Etats-Unis et Grande-Bretagne) n'ont discuté aucun contrat d'exploration ou ne sont pas allés loin dans le processus ; alors que les seconds ont quasiment finalisé les accords, qui n'ont néanmoins jamais été signés, conformément au régime de sanctions mis en place par les Nations unies. « Un débarquement de Saddam Hussein mené par les Etats-Unis serait une très bonne affaire pour les compagnies pétrolières américaines, longtemps interdites de toute négociation avec l'Irak ; une telle issue saborderait les accords pétroliers conclus entre Bagdad, d'une part, la Russie, la France et d'autres pays, d'autre part, et imposerait de rebattre les cartes du monde pétrolier », estime les auteurs d'un article paru le 15 septembre dans le *Washington Post*. « Nous reverrons tous ces accords », affirme Faisal Qaragholi, directeur du bureau londonien de l'Iraqi National Congress, un groupe d'opposants irakiens soutenu par les Etats-Unis.

En revanche, « si les Etats-Unis renoncent et que Hussein demeure, il n'y aura guère de changement et les compagnies européennes tireront le mieux leur épingle du jeu », estime

Jean-François Giannesini, économiste à l'Institut français du pétrole.

Avec des réserves prouvées de 112 milliards de barils et estimées de 220 milliards de barils – selon le département américain de l'énergie –, l'Irak serait le deuxième pays en matière de ressources pétrolières, derrière l'Arabie saoudite. TotalFinaElf a mené des négociations avancées pour les droits sur celui de Nahr Umr. Les autres principaux acteurs sont les compagnies russes : Lukoil, Zarubezneft et Machiniimport pour West Qurna, entre autres. La Chine et l'Italie (Agip) ont également négocié des accords, mais pour des champs plus restreints.

PART DU GÂTEAU

A plusieurs reprises l'Irak aurait menacé les entreprises concernées de ne plus leur donner aucune priorité pour exploiter les réserves négociées si elles continuaient de respecter le régime des sanctions imposées par l'ONU. Selon le *Washington Post*, il en serait ainsi pour TotalFinaElf, dont l'une des réserves pétro-

lières aurait été proposée à la russe Zarubezneft. Mais, en 1997 déjà, une autre société russe, Lukoil, avait essuyé les mêmes menaces pour la réserve de West Qurna.

Les positions prises sont donc fragiles. « Je n'ai jamais cru que l'exploration-production en Irak pourrait reprendre tant que les compagnies américaines n'auraient pas leur part du gâteau », estime Pierre Terzian, directeur de la revue *Petrostratégies*, et expert reconnu. « Dans l'histoire, il n'existe pas d'exemple de pays qui en ait défait un autre sans mettre la main sur ses ressources. Pourquoi l'Irak ferait-il exception ? Quelles que soient les circonstances, concéder les réserves irakiennes à des sociétés internationales autres que des sociétés américaines n'est pas imaginable », ajoute-t-il. Certains, comme Mikhail Khodorkovski, président de la société russe Ioukos Oil, ont déjà pris les devants. Selon le *Wall Street Journal* du 19 septembre, en visite cette semaine aux Etats-Unis, il a invité les compagnies pétrolières américaines à faire partie de consortiums pour l'exploitation du pétrole irakien.

Annie Kahn

CHRONIQUE

par Serge Marti

L'Europe au diapason

AU BAS MOT 8 000 POLICIERS

ET GENDARMES pour moitié moins de manifestants antiglobalisation, au demeurant bien pacifiques, et une bonne partie de la ville natale de Mozart interdite au *vulgam pecus* local pour cause de rencontre de Très Importantes Personnes – VIP. C'est dans cet environnement musclé que s'est tenu à Salzbourg, les 16 et 17 septembre, l'édition 2002 du Sommet économique européen, émanation régionale du Forum économique mondial dit de Davos. Indépendamment des travaux annexes consacrés aux conséquences des scandales financiers de ces derniers mois et au nouveau paysage de l'innovation et de la technologie né de l'éclatement de la bulle Internet, deux points-clés ont dominé les débats : la situation préoccupante de l'économie européenne et les incertitudes soulevées par l'élargissement de l'Union à ses voisins d'Europe centrale et orientale.

« L'Europe a besoin d'un taux de croissance de 3 % au minimum pour faire face aux problèmes d'emploi et de démographie, et nous ferons, au mieux, 2,5 % en 2003 », a déploré Caio Koch-Weser, le secrétaire d'Etat aux finances allemand, soulignant que Berlin avait toujours en ligne de mire l'équilibre budgétaire en 2004, « voire à moyen terme ». Une précision utile quand on connaît la mauvaise passe que traverse l'Allemagne en termes de conjoncture économique. A peine mieux lotie, l'Italie, par la voix de son vice-ministre de l'économie et des finances, Mario Baldassarri, a assuré qu'elle « ne pâtissait pas d'un déficit budgétaire trop élevé mais plutôt d'une dette publique dont le niveau posait problème ».

Face à cette morosité ouest-européenne, l'intervention d'Andreï Illarionov, conseiller de Vladimir Poutine et représentant spécial du président russe auprès du G7-G8, avait des vertus dynamiques. Après une croissance qui devrait avoisiner le taux de 4 % cette année, Moscou escompte une progression au moins identique en 2003. Cette excellente performance doit beaucoup, il est vrai, à l'envolée des prix

du pétrole (il vaut actuellement autour de 28 dollars par baril), la production d'or noir russe ayant bondi de 9 % au cours des huit premiers mois de l'année.

Toujours sur le front de l'Est, concernant les pays candidats officiels mais aussi ceux, plus lointains qui grattent le sol en signe d'impatience en espérant rejoindre l'Union, l'heure était à la récrimination. Représentés respectivement par leur premier ministre, Adrian Nastase, et par leur président, Georgi Parvanov, les Roumains et les Bulgares ne supportent pas d'être cantonnés dans une « deuxième vague » sans pouvoir compter sur une date d'admission (ils espèrent 2007) qui leur permettrait de préparer leur opinion publique en faisant avaliser ainsi les réformes à entreprendre.

APPEL VIBRANT

Plus souple, car moins concerné dans l'immédiat, le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, s'est attaché à démontrer l'intérêt qu'aurait l'Union à intégrer les Balkans, ne fût-ce que pour faire pièce au « potentiel fort de destruction » que connaît historiquement cette région. Beaucoup plus vindicatif, Leonid Kouchma, le président ukrainien qui, chez lui, est toujours confronté à une importante vague de contestation réclamant sa démission, a revendiqué avec force l'intégration de son pays, « une des plus fortes croissances du continent », et, a-t-il ajouté de façon insidieuse, « une nation chrétienne », fine allusion à la candidature de la Turquie, pays en quasi-totalité musulman.

Des propos et des ambitions qui justifient l'appel vibrant lancé par le commissaire européen à l'élargissement, Günter Verheugen, à destination des gouvernements, pour qu'ils ouvrent au plus vite un débat avec leurs opinions publiques afin d'expliquer les mérites de l'élargissement. Sous peine « de se heurter à de sérieux problèmes ». Signe des temps, l'hymne européen n'a pas retenti en clôture. Il est vrai qu'on le doit à Ludwig van Beethoven. Il aurait été mal venu de froisser, chez lui, Wolfgang Amadeus Mozart.



ESSEC
MANAGEMENT
EDUCATION

**EXECUTIVE
MASTERS
SPECIALISES
(part-time)**

Il y a ceux qui ne perdent pas de temps pour leur carrière et ceux qui en gagnent avec nos Masters.

- 5 Masters Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles :
Marketing,
Ressources humaines,
Gestion financière,
Affaires internationales,
Agro-alimentaire,
et 1 DESS Immobilier
- Formation compatible avec vos responsabilités professionnelles (2/3 jours tous les 15 jours)

- Recrutement : dossier + test + entretien (Bac +4 et 3 ans d'expérience minimum)
- Prochaine session : à partir de janvier 2003

Renseignements
ms.mon@essec.fr - tél. : 01.46.92.49.00

Vous continuerez toujours à progresser

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS
www.essec.fr/eme

EUROPE

STABILITÉ DES PRIX INDUSTRIELS

Prix à la production industrielle : variation par rapport au mois précédent en %

en 2002	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.
Industrie, hors construction	0,0	0,2	0,2	-0,1	-0,2	0,0
Industrie, hors construction et énergie	0,0	0,1	0,3	0,0	0,1	0,0
Biens intermédiaires	-0,1	0,2	0,4	0,1	0,2	0,1
Energie	0,0	1,1	0,7	-0,5	-1,3	-0,5
Biens d'investissement	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Biens de consommation durables	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Biens de consommation non durables	-0,1	0,2	0,3	0,0	0,0	0,1

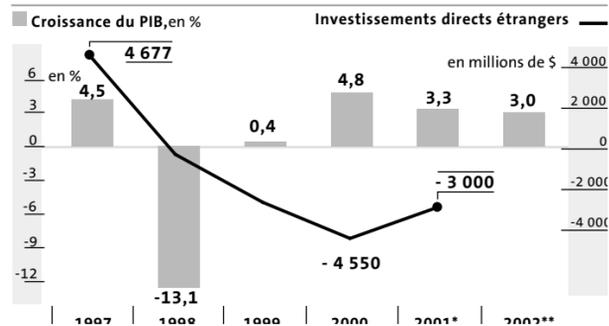
Source : Eurostat

■ EN JUILLET 2002, LES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE sont restés inchangés par rapport au mois précédent. En juin 2002, ils avaient baissé de 0,1 % dans la zone euro et de 0,2 % dans l'UE 15. Sur une année, de juillet 2001 à juillet 2002, ils ont baissé de 0,6 % dans les deux zones. En juillet 2002, les indices des biens d'investissement, biens intermédiaires, biens de consommation non durables et énergie évoluent de façon similaire en zone euro et dans l'Union. Ceux des biens de consommation durables ont baissé dans la zone euro mais sont restés stables dans l'UE 15.

■ EN JUILLET 2002, DES HAUSSES DE PRIX ont été enregistrées aux Pays-Bas (0,5 %), en Italie (0,3 %), en Finlande et au Luxembourg (0,2 % chacun), en Suède et en Belgique (0,1 % chacun). L'indice a été stable en Espagne, alors qu'il est en baisse au Portugal (- 1,2 %), en Irlande (- 0,4 %), Allemagne (- 0,3 %) et au Royaume-Uni (- 0,1 %).

PAYS ÉMERGENTS

INDONÉSIE : DIFFICULTÉS PERSISTANTES



■ LA MOROSITÉ ÉCONOMIQUE SE CONFIRME. En 2001, le produit intérieur brut (PIB) indonésien équivalait à celui de 1996 et les prévisions de croissance pour 2002 ne font état que d'un petit 3 %.

■ LA MANNE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE) est en panne. D'après le dernier rapport de la Cnuceud, on assiste à un mouvement de désinvestissement où les sorties (3 milliards de dollars en 2001) ont dépassé les entrées depuis fin 1998. Il est vrai que le cadre juridique n'est pas idéal pour les investisseurs, la justice continue à se vendre, comme aux enchères, au plus offrant. (Nord-Sud Export, groupe Le Monde.)

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (juin 2002, en %) : sur un an	-2,2	-1,2	-1,9	-3,2	-2,1	-0,5	-1,7	-2,1	-9,5	n. d.	n. d.
sur un mois	-0,4	0,5	1,7	-2,0	-0,2	0,2	-0,9	1,3	-4,3	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (juillet 2002, en %) : sur un an	1,8*	1,9*	1,0	1,1	3,5	1,5*	2,4*	3,8*	1,1	1,5	(06/02)
sur un mois	0,2	-0,2	0,3	-1,0	-0,7	-0,2	-0,1*	-0,2*	-0,3	0,1	-0,2
PIB en volume (2 ^e trimestre 2002, en %) : sur un an	0,7	0,6	0,1	-0,3	2,0	1,0	0,2	0,1	1,2	2,1	-0,9
sur trois mois	0,4	0,3	0,3	0,2	0,4	0,5	0,2	0,1	0,6	0,3	0,5
Déficit public/PIB (en %) 2000	0,3	1,2	1,2	0,1	-0,3	-1,3	-0,3	2,2	4,3	(1999)	(1999)
Dettes publiques/PIB (en %) 2000	69,6	64,1	60,3	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	(1999)	(1999)
Solde commercial extracommunautaire (en milliards d'euros, juin 2002)	2,3	10,7	9,7**	1,9	-2,8**	0,6**	-0,3***	2,4**	-6,7	(02/02)	(02/02)
Investissement (FBCF) (2 ^e trimestre 2002, en %) : sur trois mois	-0,5	-0,8	-2,5	1,0****	0,6****	0,1	-2,4****	-1,8	0	0,6****	-0,6

* provisoire, ** mai 2002, *** avril 2002, ****1^{er} trimestre 2001

LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Consommation des ménages	+ 0,5 % (T2/02)	+ 1,4 %
Taux d'épargne	16,5 % (T1/02)	+ 4,43
Pouvoir d'achat des ménages	+ 0,5 %	- 0,2 *** (2000-2001)
Commerce extérieur (en millions d'euros)	+ 2 375 (juillet 2002)	+ 2,21
Enquête mensuelle sur le moral des ménages *	- 17 (juillet)	- 7**
Enquête mensuelle dans l'industrie * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	- 7 (juillet)	+ 8** (entre fév.02 et juil. 02)
Créations d'entreprises	21 291 (08/02)	- 1,6 %***
Défaillances d'entreprises par date de jugement	3 473 (03/02)	+ 12,2 %**

* solde de réponses, CV5, en %
Source : Insee, Douanes

** solde net douze mois auparavant

*** en glissement

INNOVATION

LA CHUTE DES EXPORTATIONS TECHNOLOGIQUES AMÉRICAINES

Exportations américaines de haute technologie en millions de dollars courants

Destination	1 ^{er} sem. 2000	1 ^{er} sem. 2001	1 ^{er} sem. 2002
Monde	103 980	102 503	82 415
Union européenne	23 691	24 740	18 073
Canada	16 337	15 325	11 996
Mexique	13 941	13 975	11 632
Asie	38 834	36 711	31 483
Amérique latine	6 062	5 913	4 455

Source : AeA

■ L'UNION EUROPÉENNE a réduit de 27 % ses importations de produits américains de haute technologie durant le premier semestre 2002, comparativement à l'année précédente, selon Advancing the Business of Technology, une association américaine professionnelle du secteur.

■ LES EXPORTATIONS AMÉRICAINES de produits high-tech ont chuté de 20 % sur cette période, ce qui représente un montant de 20 milliards de dollars.

■ LA CHINE, LA MALAISIE ET LE COSTA RICA ont en revanche augmenté leurs importations, de 2 %, 7 % et 78 % respectivement.

Le Maroc attend toujours les bienfaits de l'alternance

À LA VEILLE
DES LÉGISLATIVES,
LE BILAN DU
PREMIER MINISTRE
SOCIALISTE EST
DÉCEVANT, EN
DÉPIT DES EFFORTS
ACCOMPLIS
POUR SOUTENIR
LA CROISSANCE

Après quelques jours des élections législatives du 27 septembre, le premier ministre socialiste Abderrahmane Youssef, nommé, il y a cinq ans, à la tête du premier gouvernement d'alternance depuis l'indépendance, laisse, au plan économique, un bilan jugé décevant. Loin en tout cas d'être à la hauteur des attentes qu'avait pu susciter, dans un premier temps, cette transition « en douceur » orchestrée par le défunt monarque, Hassan II. Ce que les Marocains appellent la seconde alternance – l'accession au trône, en 1999, du jeune Mohammed VI, bien vite baptisé « roi des pauvres » –, n'a pas non plus provoqué cet élan capable de sortir le pays de la stagnation qu'une modernisation indéniable des grandes villes comme Casa-

blanca ou Rabat, l'amélioration des réseaux de transports ou la diffusion des modes de consommation occidentaux parmi une élite aux comportements souvent ostentatoires pourraient trompeusement cacher.

Au cours des cinq dernières années, la croissance s'est élevée en moyenne à 3,7 % par an. Comparée aux cinq années précédentes (2,6 % en moyenne annuelle), la performance tourne à l'avantage du gouvernement Youssef. Mais elle est cependant bien insuffisante pour compenser les effets d'une expansion démographique encore mal maîtrisée, qui dirige chaque année vers le marché du travail plus de 250 000 personnes, selon les estimations les plus basses.

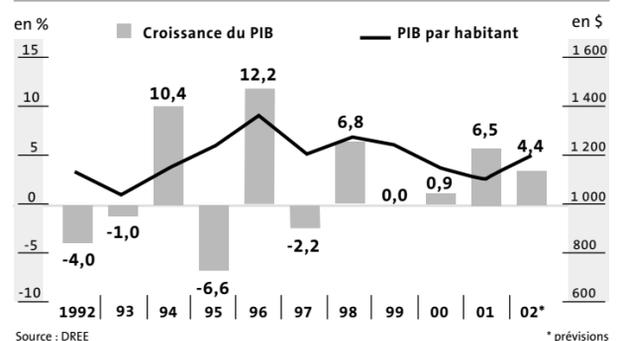
Pour se donner des chances de décollage, il faudrait au Maroc des taux de croissance à la chinoise. Au cours de la dernière décennie, cela ne s'est produit que trois fois, en 1994, en 1996 et en 2001, de façon discontinue et sans que l'on puisse attribuer ces résultats exceptionnels à autre chose qu'aux miracles de la pluviosité – dont le pays demeure encore largement dépendant –, à défaut d'être le fruit d'une véritable stratégie de développement. Pour attirer les investisseurs étrangers, plus aucun dirigeant n'ose d'ailleurs utiliser le slogan de futur « dragon maghrébin » en vogue au début des années 1990.

La priorité du gouvernement Youssef fut, comme par ses prédécesseurs, donnée à la « stabilisation du cadre macroéconomique », un impératif fixé en 1982 au moment de la signature du premier programme d'ajustement structurel signé par le Fonds monétaire international. De ce point de vue, les institutions financières décernent plutôt un satisfecit

au royaume : l'inflation a été maîtrisée, des pans entiers d'activité ont été libéralisés et l'Etat a fait d'importants efforts de désendettement. La dette extérieure a ainsi été ramenée de 19,3 milliards de dollars en 1998 à 14 milliards fin 2001, et le service de la dette de 23,9 % des exportations à 16,4 %. Cet assainissement comporte toutefois son revers : pour financer le creusement du déficit budgétaire (5 % en prévision pour 2002), le gouvernement s'est tourné vers l'épargne domestique.

La dette publique intérieure a ainsi progressé de plus de 25 % au cours des deux dernières années. Si l'initiative de cette pratique ne revient pas au gouvernement actuel, elle a atteint des proportions « préoccupantes », selon une note de la mission économique française à Rabat mettant en garde contre les effets

CROISSANCE INSUFFISANTE ET STAGNATION DES REVENUS



Source : DREE

* prévisions

vent par manque de prétendants nationaux – les trois quarts des acquisitions proposées.

Mais si beaucoup parlent de la « déception Youssef », comme titrait fin août l'hebdomadaire *Le Journal*, c'est davantage le bilan social laissé par le premier ministre qui est mis en cause. Les « assises nationales de l'emploi », présentées en 1998 comme un projet phare de la législature et notamment destinées à intégrer sur le marché du travail des milliers de jeunes diplômés, ont tourné court. A la fin du premier trimestre 2002, le taux de chômage atteignait 12,2 %, selon les chiffres de l'Office des statistiques mais près de 19 % en milieu urbain, où vit désormais plus de la moitié de la population. Toujours en ville, plus de 50 % des 15-34 ans se trouvaient sans emploi et le taux de chômage parmi les diplômés atteignait 24 %. Classé au 123^e rang mondial dans le dernier rapport du Programme des Nations unies pour le développement humain, le Maroc reste à la traîne en

matière de dépenses consacrées à l'éducation et à la santé et fait beaucoup moins bien que des pays classés comme lui dans les pays à revenu intermédiaire. La Banque mondiale remarquait dans son dernier « passage en revue » de l'économie marocaine, publié en mai 2001 que, même si des progrès ont été accomplis, cette faiblesse des dépenses sociales rend vaine toute politique de lutte contre la pauvreté. Selon une définition nationale, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 13 % au début des années 1990 à 19 % à la fin de la décennie et bien davantage dans les zones rurales. Cette situation doit être imputée aux effets de près de deux décennies d'ajustement. S'il est impossible de s'appuyer sur des chiffres pour dresser un bilan plus récent, le nombre de Marocains qui se pressent et souvent se noient dans le détroit de Gibraltar, dans l'espoir de gagner l'Europe, n'augure pas d'une quelconque amélioration.

Laurence Caramel

**UNIVERSITE PARIS-SUD XI
FACULTE JEAN MONNET**

■ **PREPARATION DECF + DU AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER**
Dates : Octobre 2002 – Septembre 2003
Public : Toute personne ayant un DPECF, un BTS ou un diplôme BAC + 2.
Validation des acquis professionnels et personnels possible

■ **DIPLOME UNIVERSITAIRE E.A.O. WEB DESIGNER**
Dates : Octobre 2002 - Janvier 2003
Public : Graphiste, infographistes, ou maquetistes de formation ayant une expérience professionnelle dans le métier, validation des acquis professionnels et personnels possible

■ **DIPLOME UNIVERSITAIRE DE JURISTE EN DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES**
Dates : Novembre 2002 - Mai 2003
Public : BAC + 4 et/ou expérience professionnelle avec responsabilités d'encadrement ou entreprise. Validation des acquis professionnels et personnels possible.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Département de la formation permanente - Bureau D 208
Tél. : 01 40 91 18 20 - Fax : 01 40 91 18 24 - Mail fp@jm.u-psud.fr

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Jacques-Marie Vaslin

Les faux bilans de la Banque de France

LES SCANDALES des faux bilans qui entourent nombre de sociétés américaines pèsent sur les marchés financiers. Depuis la faillite d'Enron, une méfiance générale plane sur les comptes des entreprises cotées. Or ces trucages financiers rappellent singulièrement un épisode peu glorieux de l'histoire de la Banque de France.

La valeur d'une monnaie repose principalement sur la confiance qu'inspire l'institution qui l'émet. Pour montrer sa fiabilité, la Banque de France publie depuis 1864 son bilan hebdomadaire. C'est ainsi que le public est informé de l'évolution de la situation de la Banque et du respect de ses engagements. C'est, jusqu'en 1918, l'un des fondements de la stabilité du franc germinal.

Et la Banque de France continue sa politique déflationniste. Elle va même prendre un peu de liberté. La publication hebdomadaire des comptes fait apparaître des hausses de la masse monétaire à chaque fin de mois, ce qui fausse l'analyse du bilan. Pour corriger ces pics, la Banque de France entreprend de lisser son bilan sans en avertir le gouvernement. Entre le 13 mars et le 19 septembre 1924, la circulation effective de billets en France est délibérément sous-estimée, sans toutefois atteindre le seuil fatidique des 41 milliards. Mais à partir du 2 octobre 1925 le mouvement s'emballe. La masse des billets dépasse systématiquement les 41 milliards sans que cela apparaisse au bilan. La Banque de France va

Le 9 avril 1925, la révélation au public de la falsification des comptes entraîne la chute d'Herriot. Dans les quinze mois qui suivront, le franc perdra plus de 60 % de sa valeur

Mais après la guerre de 1914-1918 bien des choses ont changé. La dette de la France a littéralement explosé, ses réserves en or ont fondu ; les États-Unis et le dollar imposent leur suprématie au Vieux Continent. A cela il faut ajouter que les besoins financiers ont fortement augmenté du fait de la reconstruction et de la reprise économique des années 1920. C'en serait définitivement fini de la stabilité du franc or si les Français, au premier rang desquels on trouve les hommes politiques, les banquiers et les économistes, ne s'étaient vus vouloir retrouver l'ancienne parité du franc, quel qu'en soit le prix.

Alors, pour limiter l'inflation et la dépréciation du franc, le ministre des finances décide de limiter la masse des billets en circulation à 41 milliards de francs. Le public et les spéculateurs pourront vérifier toutes les semaines dans le bilan de la Banque de France que l'on se trouve en dessous de ce seuil.

Toutefois, reconstruire un pays suppose l'acceptation de l'inflation et de la baisse du franc, alors que le redressement de la monnaie implique une politique déflationniste, donc une diminution des dépenses de l'Etat. Les gouvernements s'empêtrèrent dans ces deux politiques contradictoires. Cette situation intenable provoque leur chute les uns après les autres, ainsi que l'effritement inexorable du franc. La livre sterling, qui valait 25 francs à la fin de la guerre, atteint 120 francs le 10 mars 1924.

La myopie du pouvoir aurait pu cesser avec la victoire du Cartel des gauches aux élections du 11 mai 1924. Le gouvernement Herriot a la possibilité de rompre avec la politique déflationniste de ses prédécesseurs en renonçant à l'illusoire retour au franc d'avant-guerre. Mais le dogme du franc germinal reste une obsession, au point que la gauche préfère renoncer aux projets qui lui tiennent tant afin de garantir la stabilité de la masse monétaire.

dissimuler jusqu'à 2 milliards de francs, soit 4,6 % de la monnaie en circulation.

Pour cela, les comptables usent de plusieurs procédés. Le premier, le plus simple, consiste à jouer sur le fait que les chiffres pris en compte dans les calculs sont ceux du mercredi pour Paris et du vendredi précédé pour les succursales de province. Il s'ensuit des corrections comptables qui ne sont pas toutes guidées par le souci de la vérité. Ainsi, selon l'économiste bordelais Bertrand Blancheton, les billets envoyés de Paris vers Clermont-Ferrand sont soustraits des comptes de la banque centrale mais n'apparaissent pas encore dans ceux de la succursale auvergnate. D'autres types de fraude sont utilisés, tels que des changements de signe dans les additions, on voit aussi des camions regorgeant de billets qui ne sont répertoriés nulle part... Quand il s'agit de falsifier les comptes, l'imagination est au pouvoir.

Il faut attendre le mois de décembre 1924 pour que le gouvernement soit informé des malversations. Il opte alors pour le silence. Le pouvoir s'enferme dans une véritable fuite en avant en espérant une amélioration des finances... qui ne se produira pas. Mais le 9 avril 1925, la révélation au public de la falsification des comptes entraîne la chute d'Herriot dès le lendemain. Dans les quinze mois qui suivront, le franc perdra plus de 60 % de sa valeur tandis que sept ministres se succéderont Rue de Rivoli, siège des finances. Cette fraude, contrairement au cas d'Enron, n'a fait la fortune de personne. Elle a tout simplement retardé l'évidence : la grandeur du franc est définitivement révolue.

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'IAE d'Amiens et chercheur au Centre de recherche sur l'industrie, les institutions et les systèmes économiques d'Amiens (Criisea).

Un plan d'urgence pour la crise du café

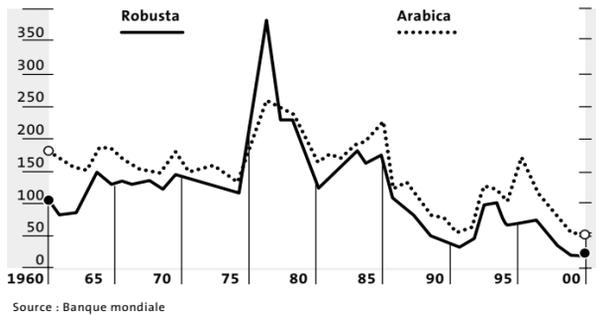
L'ONG OXFAM TIRE LA SONNETTE D'ALARME DEVANT LES DIFFICULTÉS AUXQUELLES DOIT FAIRE FACE LE SECTEUR

Si tu aimes le café mais trouves cela dur à avaler, rejoins-nous pour exiger un prix décent pour les agriculteurs démunis. » Oxfam, une des principales ONG en matière de développement, réclame un plan d'urgence pour le café, campagne à l'appui. Dans un rapport intitulé « Une tasse de café au goût d'injustice » et rendu public le 18 septembre dans quinze pays du Nord et du Sud, l'organisation internationale dresse un état des lieux d'une crise aux effets dévastateurs : « Le prix du café a perdu près de 50 % de sa valeur au cours de ces trois dernières années et est à son niveau le plus bas depuis trente ans (...). Les producteurs de café dans les pays en développement, qui sont pour la plupart de petits exploitants agricoles, vendent désormais leurs grains à un prix largement inférieur aux coûts de production. »

Exode rural, arrêt de la scolarisation des enfants, impossibilité de se payer les médicaments de base, malnutrition : la crise du café frappe les plus pauvres, comme l'illustre le document d'Oxfam. « D'habitude tout le monde retournait à l'école avec l'argent rapporté par le café, mais maintenant, nous n'en avons pas », explique Bruno Selugo, un Ougandais de 17 ans, qui a dû, ainsi que son plus jeune frère, abandonner ses études. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 30 000 Honduriens souffraient de la faim, en mars 2002, à cause de la crise du café. En Amérique centrale, quelque 400 000 travailleurs temporaires et 200 000 perma-

UN COURS EN CHUTE LIBRE

Prix réels du café arabica et robusta, US cents/livre



Source : Banque mondiale

nents ont récemment perdu leur travail.

On considère qu'environ 70 % de la production mondiale de café provient d'exploitations dont la superficie est inférieure à 10 hectares. Sur ces 70 %, la vaste majorité est cultivée sur des parcelles familiales n'excédant pas cinq hectares. Même dans les pays où il existe de très grandes plantations, celles-ci cohabitent avec de petits exploitants. Ainsi, au Brésil, premier exportateur mondial, le secteur constitue un moyen de subsistance pour 230 000 à 300 000 fermiers et emploie encore 3 millions de personnes.

Certaines économies nationales, extrêmement tributaires du café, sont menacées. En Éthiopie, par exemple, les revenus d'exportations du secteur ont chuté de 42 % en une seule année. En Ouganda, où environ un quart de la population dépend du café d'une manière ou d'une autre, les exportations pour les huit mois précédant juin 2002 sont restées presque au même niveau que l'année précédente, alors que les bénéfices chutaient de presque 30 %.

Cause majeure de cette crise, le passage « d'un marché organisé à un marché submergé », en situation de surproduction. La production 2001-2002 est estimée à 115 millions de sacs (de 60 kg) par rapport à une consommation de 105 à 106 millions de sacs. L'offre s'est accrue de plus de 2 % chaque année, et les excédents sont désormais estimés à plus de 40 millions de sacs. Jusqu'en 1989, le marché était régulé, pays producteurs et consommateurs s'entendaient sur

des quotas d'exportation dans le cadre de l'Organisation internationale du café (OIC). Mais des pressions pour une libéralisation conjuguée à la présence de marchés parallèles ont abouti à la disparition du système.

La fin du marché organisé, le poids de nouveaux venus, comme le Vietnam désormais deuxième producteur du secteur, et le ralentissement de la demande dans les pays occidentaux sont à l'origine de la situation actuelle. « Tout au long de cette crise, le café s'est révélé une véritable mine d'or pour les torréfacteurs internationaux » - au pre-

«... Le café s'est révélé une véritable mine d'or pour les torréfacteurs internationaux » - au premier rang desquels Kraft, Nestlé, Procter & Gamble et Sara Lee -, assure Oxfam dans son rapport, alors que les producteurs « ne reçoivent qu'environ 6 % de la valeur d'un paquet de café vendu dans les supermarchés et les épiceries »

mier rang desquels Kraft, Nestlé, Procter & Gamble et Sara Lee -, assure Oxfam dans son rapport, alors que les producteurs « ne reçoivent qu'environ 6 % de la valeur d'un paquet de café vendu dans les supermarchés et les épiceries ». En Ouganda, par exemple, selon l'enquête de l'ONG, le producteur de café reçoit 14 cents (0,14 dollar américain) par kilo

pour son café vert non transformé, alors que le prix moyen de détail par kilo de café soluble avoisine 26,40 dollars au Royaume-Uni.

Actuellement, très peu d'activités de transformation et d'emballage ont lieu dans les pays producteurs qui ne bénéficient par conséquent que d'une infime partie de la valeur potentielle du grain de café. Par ailleurs, le déclin de l'aide au développement a accentué la crise. La part de l'agriculture dans le total de l'aide mondiale est passée de 17 % au début des années 1980 à 8 % à la fin des années 1990.

Pour enrayer cette crise, Oxfam préconise la destruction de 5 millions de sacs de café de moindre qualité stockés dans les pays importateurs et la mise en œuvre, dès octobre 2002, du « programme d'amélioration de la qualité » de l'OIC, qui vise à faire cesser les exportations de café ne répondant pas à certains critères. Ce projet, qui apparaît complexe et nécessite un soutien financier, fera l'objet de discussions à la prochaine réunion du Conseil international du café du 24 au 27 septembre, à Londres. Enfin, Oxfam invite les torréfacteurs à s'engager à payer des prix qui assurent un revenu correct aux exploitants, et les entreprises de transformation à augmenter à 2 %

Martine Laronche

Les OGM camouflent la crise agricole américaine

ALORS QUE BRUXELLES S'APPRÊTE À ROUVRIRE LE DOSSIER DE L'INTERDICTION DES OGM, AUX ETATS-UNIS, LES AGRICULTEURS TOUCHENT AUX LIMITES DE LEUR UTILISATION

KNOXVILLE (Iowa, Etats-Unis) de notre envoyé spécial

Une des fiertés de Corwin Fee, c'est ce champ pentu sur lequel son 4 x 4 brinquebale. Il appartenait à un voisin, qui le laissait en jachère : la pente le rendait trop érosif. En 1995, Corwin l'a remis en culture en composant un savant damier de parcelles cultivées et de parcelles herbeuses, celles-ci retenant l'eau et la terre qui pourrait glisser. Comme sur toute son exploitation de 400 hectares, près de Knoxville, dans l'Iowa, Corwin Fee travaille avec un profond souci de l'environnement. Et sur ce point il n'a pas d'inquiétude sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), qu'il utilise quand besoin est : « Je passe moins souvent l'herbicide sur le soja transgénique que sur

du soja classique. Une fois suffit, en général. Et puis les OGM constituent une sorte d'assurance : si des herbes adventices apparaissent dans le champ en été, je sais que je pourrai passer l'herbicide - cela serait impossible avec un soja classique, il serait tué par le produit. » Mais le gain économique est ténu : si les exploitants gagnent sur le temps et la consommation d'herbicides, ils doivent payer leurs semences plus cher. Ainsi, cette année, Corwin cultive du soja non transgénique : « J'ai un marché à un prix supérieur. C'est marginal, mais les prix du soja sont tellement bas que ça en vaut la peine. »

L'approche de Corwin Fee est représentative de celle des agriculteurs américains face aux OGM : pragmatique, plutôt positive, mais sans adhésion profonde. Dans la crise que traverse actuellement l'agriculture américaine, un facteur joue un rôle essentiel : en limitant le passage des herbicides, les OGM font gagner du temps. « Le soja OGM ne donne pas une meilleure récolte, explique Darrin Ihnen, exploitant à Hurley, dans le Dakota du Sud, mais comme il permet de diminuer le travail, il est plus rentable. » Sur des exploitations qui doivent sans cesse s'agrandir pour simplement maintenir un revenu stable, ce temps gagné explique le succès américain des OGM - qui est donc étroitement corrélé à la crise agricole.

Les variétés transgéniques se sont imposées de manière fulgurante pour le coton et le soja (respectivement 71 % et 74 % des surfaces cultivées pour ces plantes en 2002, selon l'USDA, ministère américain de l'agriculture), mais beaucoup moins pour le maïs (32 %). Les chiffres ont progressé en 2002, mais marginalement. D'abord, peut-être, parce que le plus facile a été fait : « Je ne vois

pas d'autre plante pour laquelle la résistance à l'herbicide serait aussi intéressante que le soja », dit Frederik Buttel, professeur de sociologie rurale à l'université de Wisconsin, à Madison. Le soja est une anomalie. » Ensuite, parce que la résistance des pays européens et asiatiques aux OGM freine les exportations, ce qui pèse sur les prix et favorise des concurrents, comme le Brésil, qui exporte du soja affiché comme non-OGM. L'Europe refuse les importations de maïs transgénique et, partiellement, de soja ; le Japon et la Corée du Sud, chez qui le soja est destiné à la consommation humaine et non animale, comme en Europe, refusent aussi les OGM. La Chine, autre grand importateur, multiplie les freins bureaucratiques au soja américain.

POTENTIEL ALLERGÉNIQUE

Même aux Etats-Unis, la confiance des consommateurs a été ébranlée depuis que, en septembre 2000, des associations écologistes ont retrouvé dans des chips de maïs (tacos) du maïs transgénique Starlink, non autorisé à la consommation humaine en raison de son potentiel allergénique. Le « non-OGM » trouve donc un marché, et le circuit de distribution des grains a commencé à séparer les deux types de produits.

Les OGM trouvent également une opposition de poids dans le milieu agricole : celui de l'agriculture biologique. Marginale en termes de chiffre d'affaires, mais en progression constante, elle présente la particularité d'être le seul domaine rentable d'un secteur qui ne tient plus que par les subventions. Or l'agriculture biologique est entrée en guerre contre les OGM, qui contaminent les champs

non transgéniques : « Les compagnies ont des brevets sur quelque chose d'incontrôlable », s'exclame Theresa Podoll, dans sa ferme de Fullerton, dans le Dakota du Nord. Au Canada, les associations d'agriculture biologique ont lancé un procès sur ce thème contre les compagnies Monsanto et Aventis. Et il ne pèse sur les prix et favorise une sévère bataille sera lancée si Monsanto tente de lancer son blé transgénique en 2003 ou 2004, comme l'industriel en a l'intention.

L'opinion publique américaine reste cependant indifférente à la question, ce qui est le principal atout des partisans des OGM. Ils tablent par ailleurs sur l'arrivée prochaine de variétés transgéniques, tel un maïs résistant à l'insecte chrysomèle (*Diabrotica virgifera*). Et le gouvernement américain reste fermement engagé dans le soutien aux OGM : la principale question qu'il se pose à leur propos est de savoir s'il portera plainte contre l'attitude européenne devant l'Organisation mondiale du commerce.

Hervé Kempf

MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National des Arts et Métiers

Cours et séminaires d'études de cas (150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
 Coût : 216 €

Brochure sur demande écrite au :
CNAM - Marketing Industriel
 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
 ☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Présentation du Cycle
 Samedi 28 sept - 11h
 Mardi 1^{er} oct - 18h30

3^{ème} Cycle
 du CNAM

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

LIVRES

par Philippe Simonnot

Intérêt, propriété et démocratie

► **DEMOCRACY – THE GOD THAT FAILED. THE ECONOMICS AND POLITICS OF MONARCHY, DEMOCRACY AND NATURAL ORDER**

de Hans-Hermann Hoppe (Transaction Publishers, New Brunswick, Etats-Unis, et Londres, Royaume-Uni)

RECONSTITUER L'HISTOIRE de l'humanité à partir de l'évolution des taux d'intérêt, c'est à ce résultat étonnant qu'aboutit l'économiste américain Hans-Hermann Hoppe dans son dernier ouvrage, *Democracy – The God That Failed*. Dans l'« état de nature », le taux de préférence pour le présent, que mesure le taux d'intérêt, est très élevé. Toute épargne est impossible, on a intérêt à tout consommer. Le procès de civilisation commence lorsque des individus épargnent pour investir. Mais ils ne peuvent le faire que s'ils sont assurés de récolter les fruits de leur investissement, autrement dit, si leurs droits de propriété sont garantis. Les taux d'intérêt peuvent alors baisser.

La tendance à la baisse des taux, coextensive au procès de civilisation, peut être interrompue par deux facteurs extérieurs : des activités criminelles ou des interventions de l'Etat. La caractéristique des atteintes criminelles aux droits de propriété, c'est qu'elles sont considérées comme illégitimes ou injustes par les victimes, par les détenteurs de droits de propriété en général, et même peut-être par les criminels. La victime est considérée comme étant dans le droit de se protéger. Une fois qu'elle a fait des investissements pour se défendre, à supposer qu'ils soient efficaces, le procès de civilisation peut reprendre, et avec lui la baisse des taux d'intérêt.

Il n'en va pas de même en cas d'intervention gouvernementale. La fiscalité est, tout autant que le vol, une violation du droit de propriété, pour Hoppe. Elle a donc les mêmes effets. Mais, cette fois, il s'agit d'une violation « légitime », et la victime ne peut ni s'en plaindre ni s'en défendre, sauf à se met-

tre dans l'illégalité. On rentre alors, selon l'auteur, dans un procès de dé-civilisation.

Les choses s'aggravent lorsque l'on passe d'un régime monarchique à un régime démocratique. Un monarque, considérant le royaume qu'il dirige comme sa propriété héréditaire, aura intérêt à ménager ses sujets-contribuables, car il aura une vision à long terme pour laisser un héritage au moins intact à ses enfants. Il se comportera comme un bon père de famille. Le prélèvement fiscal sera donc peu élevé. Il n'en va pas de même en démocratie.

VISION COURTE

N'importe qui, en principe, peut accéder au pouvoir, ce qui nourrit l'illusion que personne n'est gouverné par personne. La transition de monarchie en démocratie apparaît comme un progrès. Néanmoins, les gens qui sont au pouvoir ne sont pas propriétaires du territoire qu'ils gouvernent, mais seulement ses locataires. Leur vision est plus courte. Ils vont chercher à maximiser le revenu gouvernemental qu'ils peuvent tirer, sans se préoccuper du capital dont ce revenu est tiré. Il va en résulter une croissance irrépressible de la dette publique et du fardeau fiscal, et donc une augmentation de la préférence pour le présent et des taux d'intérêt.

Hoppe inscrit cette analyse dans le temps historique. La première guerre mondiale s'est terminée, rappelle-t-il, par une victoire du principe démocratique sur le principe monarchique, le grand vaincu étant l'Empire austro-hongois. Et le résultat a été conforme à ce que laissait prévoir l'analyse de Hoppe.

Les économistes aussi utiles que les dentistes ? par André Babeau

Alan Greenspan, son patron, attribuait récemment l'absence de réactions de la Réserve fédérale américaine (Fed) face à la bulle boursière des années 1998-2000 au manque d'études économiques sérieuses précisant les risques qu'aurait fait courir à la croissance américaine une remontée significative des taux d'intérêt. Malgré le caractère autojustificateur du propos, il est malheureusement très probable que le président de la Fed ait raison.

Lord Keynes souhaitait en son temps que les économistes fussent aussi utiles à la société que les dentistes. Sans doute alors n'était-ce pas le cas... Depuis le milieu du siècle dernier, l'art des uns et des autres a beaucoup progressé, mais il n'est pas sûr que les économistes soient encore sortis vainqueurs de cette course-poursuite. On demande principalement à un économiste d'avoir une connaissance assez précise des mécanismes caractérisant la production et les échanges pour pouvoir, à horizon raisonnable, en esquisser l'évolution, dans un cadre géographique il est vrai de plus en plus large. Depuis que les cycles ne sont plus ce qu'ils étaient, quel est l'horizon « utile » des prévisionnistes ? Six mois, douze mois, dix-huit mois ? Certainement pas davantage. Bien évidemment, jamais on ne réduira l'imprévisible, aléa politique du type 11 septembre ou aléa moral du type Enron.

Au-delà de l'imprévisible, trop souvent s'applique encore à la connaissance économique l'histoire de l'homme qui, ayant un peu festoyé, est à la recherche de ses clés sous un réverbère, non parce qu'elles y sont tombées mais simplement parce que c'est là qu'il voit clair. A lire la littérature contemporaine, à côté de beaucoup de contributions correctes menées des prémices à la conclusion, trop de travaux pèchent par quelque endroit : insuffisante connaissance des études antérieures, absence de regard critique sur les données traitées, trop grande confiance dans les modèles utilisés,

interprétation hâtive des résultats obtenus, et des conclusions qui vont parfois très au-delà de ce que l'on a réellement démontré.

On voudrait insister dans ce qui suit sur trois travers malheureusement caractéristiques d'assez nombreuses productions de ces dernières années : « nominalisme », « formalisme », « myopie ».

Dans une démarche de type « nominaliste », on identifie des causes. On leur donne un nom aussi évocateur que possible – mais l'on se soucie peu de la mesure exacte de leurs effets : on est ici plus près de la scolastique du Moyen Age que d'une véritable démarche scientifique. Les illustrations de la dérive « nominaliste » sont hélas faciles à fournir. Les fameux « effets de richesse » sont ainsi beaucoup plus souvent mentionnés que mesurés : il a fallu plusieurs décennies avant que les économistes mettent en évidence que les évolutions patrimo-

complètes, disent les premiers, la quantification des relations serait à portée de la main ; à quoi les seconds répondent que les économistes n'ont pas une grande propension à « aller au charbon » pour rassembler l'information nécessaire, ni même d'ailleurs à préciser celle dont ils ont exactement besoin.

Avec le « formalisme », on est en plein sous le réverbère : on est en effet placé sous la lumière crue d'une impeccable rigueur quant à la présentation et à l'utilisation du modèle retenu, rigueur d'ailleurs parfois facilitée par le recours à des logiciels standards. Mais, hors du cône de lumière, le monde extérieur est oublié ; en particulier, l'amont et l'aval de la modélisation sont négligés : les sources sont puisées dans une banque de données dont on s'est bien gardé de détecter les éventuelles imperfections. Quant aux conclusions, elles sont sommairement mises en évidence. Un tel

premier exemple qui vient à l'esprit est bien sûr celui de modèles déterminant encore la consommation des ménages sans aucune référence (au-delà des taux d'intérêt) à des variables financières telles que l'offre de crédit. Mais, dans le même domaine, il en est d'autres ; ainsi, on l'a vu, on se préoccupe beaucoup des « effets de richesse » (ou de pauvreté) résultant de l'apparition de plus (ou moins)-values latentes, en ignorant superbement les « effets de liquidité » dus à la réalisation de ces plus-values. Plus surprenant encore, s'agissant des seules plus-values latentes puisqu'il en est question, on les calcule sans faire de distinction entre les actions cotées et les actions non cotées, ces dernières étant d'ailleurs partout majoritaires dans le portefeuille des particuliers : il est pourtant évident que, dans la perception des ménages, un portefeuille d'actions non cotées ne suit pas les sursurractions des marchés réglementés.

On pourrait multiplier les exemples : l'endettement des ménages continue d'être très mal étudié à partir du seul rapport « passif sur revenu » si l'on ne tient pas compte des délais de remboursement. L'analyse de l'influence de la fiscalité sur les comportements constitue un autre domaine où beaucoup de choses restent encore au-delà de la lumière projetée par le réverbère.

Bref, s'ils veulent atteindre l'objectif que leur a assigné John Maynard Keynes, les économistes devront être à l'avenir plus perspicaces dans leurs analyses, plus rigoureux dans leurs enchaînements et beaucoup plus soucieux de la mesure des phénomènes.

Bref, s'ils veulent atteindre l'objectif que leur a assigné John Maynard Keynes, les économistes devront être à l'avenir plus perspicaces dans leurs analyses, plus rigoureux dans leurs enchaînements et beaucoup plus soucieux de la mesure des phénomènes. Certes, on voit bien les tropismes qui sollicitent certains : il est souvent plus facile de communiquer sur des approximations que sur des argumentations souvent complexes. Mais, ce faisant, est-on sûr de s'être gardé à la fois des sirènes de la renommée et des facilités de l'idéologie ?

André Babeau est professeur honoraire à l'université de Paris-Dauphine, conseiller scientifique au BIPE

PARUTION

■ **GÉOGRAPHIE DE LA MONDIALISATION**, de Laurent Carroué
La mondialisation est un phénomène économique qui s'inscrit dans des territoires. Elle s'illustre par quelques chiffres : à l'échelle mondiale, 25 aéroports polarisent 67 % du trafic aérien mondial de passagers ; 30 Etats accueillent 90 % du stock d'investissement direct étranger, etc.

Aggrégé et docteur en géographie, Laurent Carroué trace le rôle des acteurs et des principaux mécanismes de la mondialisation, au regard d'une analyse spatiale approfondie. Sont passées en revue les stratégies des firmes transnationales, les conséquences de l'explosion des échanges et en retour les techniques de résistance des Etats. Pour l'auteur, une nouvelle division géographique du travail s'organise à des niveaux de plus en plus vastes. Celle-ci provoque plus de mobilité et davantage d'instabilité et de volatilité, génératrices de risques et de déséquilibres, d'où une nécessaire refondation (Armand Colin, coll. « U », juin 2002, 254 p., 21 €). **A. B.-M.**

L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER A CHUTÉ DE PLUS DE 50 % EN 2001 SELON LE DERNIER RAPPORT DE LA CNUCED

Pour la première fois depuis dix ans, les flux d'investissements directs étrangers (IDE), moteur essentiel de la mondialisation, ont brutalement baissé en 2001. La chute, mesurée par la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) dans son rapport annuel consacré aux investissements croisés entre les Etats, atteint plus de 50 %. Cette dégringolade intervient, il est vrai, après deux années record portées par un boom sans précédent des fusions-acquisitions qui sont le vecteur privilégié de l'implantation des firmes sur les marchés étrangers. Ce retournement s'explique par le ralentissement brutal de la croissance dans les grandes zones économiques du globe et par l'effondrement des marchés boursiers. Pour autant, il n'y a pas, si l'on peut dire, péril en la demeure. Et la mondialisation, mesurée à l'aune de ce critère, continue de bien se porter.

Avec des IDE d'une valeur de 735 milliards de dollars en 2001, elle se poursuit à un rythme de croisière. S'il fallait un autre argument pour s'en convaincre, il suffirait de citer le nombre toujours croissant de textes en tout genre adoptés pour faciliter l'installation des « belles étrangères ». L'an dernier, soixante et onze pays ont ainsi assoupli leurs législations pour séduire davantage les firmes internationales. Quatre-vingt-dix-sept pays ont conclu des accords bilatéraux d'investissement portant le nombre total de ce type de traités à 2 099 fin 2001. Une activité dans laquelle se sont d'ailleurs montrés particulièrement dynamiques les pays les moins avancés (PMA), pour la majorité africains.

Les multinationales ont continué de conforter leur rôle de premier

plan dans le façonnage de cette économie mondiale sans frontières. « L'an dernier, les filiales à l'étranger des 65 000 multinationales, dont le nombre est évalué à 850 000, employaient environ 54 millions de personnes contre 24 millions en 1990 », estime ainsi le rapport. « Leur chiffre d'affaires, de près de 19 000 milliards de dollars, représentait plus du double des exportations mondiales réalisées en 2001, alors que, en 1990, les deux chiffres étaient sensiblement les mêmes. » Les filiales à l'étranger produisent ainsi, toujours selon la Cnuced, 11 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, contre 7 % en 1990, et réalisent les tiers des exportations mondiales. Encore faut-il préciser que ce paysage se trouve dominé par les cent plus grosses multinationales, le « top 100 », qui à lui seul contrôle plus de la moitié de l'activité de ce réseau planétaire. Pour la première fois depuis que la Cnuced collecte des données sur ces entreprises mondiales, cinq firmes issues de pays émergents font leur entrée dans ce classement. La première, située au 14^e rang, est chinoise. Il s'agit de Hutchison Whampoa. Viennent ensuite Petronas (Malaisie), Cemex (Mexique), Petroleos de Venezuela et Lg Electronics (République de Corée).

Ces pays sont d'ailleurs souvent des destinations privilégiées pour les investissements directs étrangers en direction des pays en développement (PED). Le reflux de 2001 n'a pas modifié cette tendance. La Chine, avec 46,8 milliards de dollars, a ainsi continué de capter près du quart de ces investissements. Le Mexique, avec 24 milliards de dollars, est passé en tête des pays d'Amérique latine, devant le Brésil, confronté à la défiance des investisseurs. Au total, les PED ont relativement moins souffert de l'effondre-

ment des IDE, qui sont devenus leur principale source de financement extérieure face à une aide publique stagnante et des investissements de portefeuille ou des prêts bancaires étrangers en « fuite ». Même si les pays industrialisés continuent de se tailler la part du lion en attirant, avec 503 milliards de dollars, les trois quarts des IDE, les PED ont réussi à grignoter l'an dernier plus de 12 points de ce gâteau très convoité.

RELOCALISATION

Pour autant, si le rapport de la Cnuced met en avant les avantages qu'ont pu tirer certains pays émergents de leur stratégie fondée sur l'appel aux capitaux étrangers pour gagner la bataille des marchés mondiaux, il met en garde les Etats contre les dangers qui existent à tous vouloir adopter cette stratégie unique de développement. Après une première vague de délocalisations, la Cnuced observe aujourd'hui un mouvement de relocalisation en direction de pays où le coût du travail est encore plus faible. Dans la concurrence sans fin que se livrent les Etats pour attirer les firmes étrangères, l'agence onusienne redoute ainsi que cette course n'aboutisse à des concessions de plus en plus grandes dans les domaines sociaux assorties d'incitations (fiscales notamment) toujours plus généreuses. « Gagnant », « perdant », l'addition mérite d'être regardée de près pour la Cnuced, qui rappelle – à dessein – que l'investissement a été inscrit, à Doha en novembre, au menu des futures négociations de l'Organisation mondiale du commerce.

Laurence Caramel

★ Rapport 2002 de la Cnuced sur l'investissement, 354 p., consultable sur Internet : www.unctad.org



Executive MBA Concordia-IFG

Achieve your potential, create your future*

- > Une opportunité pour accélérer sa carrière dans un environnement international
- > Un diplôme reconnu au niveau international, accrédité AACSB, classé au 44^e rang mondial par le Financial Times
- > Un programme exclusivement en anglais, dispensé à Paris par un corps professoral essentiellement nord américain
- > Un Executive MBA "part-time", compatible avec une activité professionnelle, sur 14 mois
- > 3 semaines intensives à l'Université Concordia de Montréal (Canada)

Prochaine promotion : avril 2003

Date limite de dépôt de dossier : février 2003

Contact : Françoise TCHANG

Tél : 01 40 59 30 48 - f.tchang@ifg-france.com

IFG - 37, quai de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15

* Libérez votre potentiel, créez votre avenir



Les bac + 2, bac + 3 intéressent de plus en plus les recruteurs

« LE MONDE »
ORGANISE
DU 23 SEPTEMBRE
AU 4 OCTOBRE
UN « TRAIN
DE L'EMPLOI »
DESTINÉ
AUX TITULAIRES
D'UN DUT
OU D'UN BTS,
DONT LE PROFIL
PRAGMATIQUE
ET LE MOINDRE
CÔÛT SALARIAL
SONT DES ATOUTS

Les frimas de la conjoncture économique ont-ils refroidi le marché de l'emploi des bac + 2 et bac + 3 ? Alors que la reprise n'est désormais plus attendue au mieux avant le premier semestre 2003 et que les entreprises diffèrent encore leurs recrutements, ces jeunes diplômés tirent plutôt bien leur épingle

des ingénieurs ou de commerce, dont les entreprises diffèrent plus volontiers le recrutement.

Du côté du public, les besoins, notamment, du ministère de la défense depuis la fin de la conscription dans les armées, sont devenus importants. Quant au privé, du secteur de la banque et de l'assurance à celui de la distribution, en passant par la restauration, les services et les centres d'appels en plein boom, les bac + 2/3 demeurent même très sollicités, profils commerciaux en tête.

Chez Axa, plus de 600 postes sont à pourvoir cette année, et autant en 2003. « Depuis trois ans, nous élargissons notre offre de produits et de services, explique José Milano, directeur du développement des ressources humaines. Nous continuons donc à renforcer nos effectifs de chargés de clientèle et à élever leur niveau de compétence pour les adapter à cette nouvelle offre. » Le Crédit lyonnais recrute au rythme de 1 300 personnes par an, dont 75 % de bac + 2/3 : « Pour développer le réseau, nous recherchons principalement des BTS force de vente et des DUT techniques de commercialisation, qui deviennent conseillers auprès des particuliers ou des professionnels », souligne Yves Arnaudo, chargé du recrutement. Le groupe Accor annonce des besoins aussi importants : « Nous allons engager près de 1 000 jeunes diplômés en 2002, dont les trois quarts sont des bac + 2, et ce volume devrait être le même l'année prochaine, précise Bruno de Montalivet, un des responsables

de l'unité mobilité-recrutement. Pour 2003, nous restons prudents et ferons appel à l'intérim si la demande s'accroît. » Malgré ces quelques points noirs, les perspectives de recrutement dans l'industrie restent assez bien orientées, notamment dans l'agroalimentaire, l'automobile, les transports et l'électronique. Otis, numéro un mondial des ascenseurs, va faire appel en 2002 à 400 techniciens de chantiers et une vingtaine de technico-commerciaux : « Nous poursuivons sur le même rythme l'an prochain, assure Jean-Emmanuel Binet, responsable du recrutement. Le parc d'appareils assez ancien nécessite un gros

travail de maintenance, qui va encore se développer avec le projet de loi du gouvernement imposant des normes de sécurité plus sévères. »

Cette tendance plutôt favorable pour les bac + 2/3 ne devrait pas faiblir dans les prochains mois. Car, d'ores et déjà, certaines entreprises, particulièrement dans la banque et l'assurance, anticipent le choc des départs en retraite massifs de la génération du baby-boom. Pechiney recrute déjà des techniciens spécialisés dans la chimie, les mesures physiques, la maintenance pour renouveler sa pyramide des âges : « Sur les 200 embauches prévues en 2002 et 2003, 90 sont destinées à nourrir un

vivier, que nous allons former aux métiers de demain et qui sera opérationnel dans trois ans », raconte Lionel Quenet, animateur de la filière maîtrise au sein de la division aluminium. « Cette catégorie de diplômés démographique, estime François Ghlila. Ils sont très jeunes et compétents, présentent un bon potentiel d'évolution et, pris comme débutants, ne coûtent pas très cher. » Un atout supplémentaire dans la manche des bac + 2/3 qui gardent en ce temps de croissance cotonneuse de bonnes cartes à jouer.

Nathalie Quéruel

UN NOUVEAU « TRAIN DE L'EMPLOI »

Après les deux éditions du Train de l'emploi bac + 4/5 qui ont permis à 35 000 jeunes diplômés de rencontrer des recruteurs du privé et du public, et pour des centaines d'être embauchés, *Le Monde* lance, du 23 septembre au 4 octobre 2002, un Train de l'emploi exclusivement dédié au recrutement des bac + 2/3. Il sillonnera la France et s'arrêtera dans dix villes : Lille-Flandres (23 septembre), Strasbourg (24 sept.), Lyon-Perrache (25 sept.), Grenoble (26 sept.), Marseille-Saint-Charles (27 sept.), Toulouse-Matabiau (30 sept.), Bordeaux-Saint-Jean (1^{er} octobre), Nantes (2 oct.), Tours (3 oct.), Paris-Gare de l'Est (4 oct.).

A son bord vingt entreprises (CCF, Crédit agricole, Crédit lyonnais, Groupe Banques populaires, Castorama, Distribution Groupe Casino, Leroy Merlin, Lyreco, EADS, Bombardier Transport, Armée de terre, Armée de l'air, Gendarmerie nationale, Marine nationale, Service des essences des armées, Casino Cafétéria, Easydis, Bureau Veritas, France Quick SA, TNT Express France) qui proposeront des centaines de postes.

Les candidats peuvent s'inscrire sur Internet (www.emploi.lemonde.fr) jusqu'à 18 heures la veille de l'arrivée du train, ou sur place le jour même en gare. Quoi qu'il en soit, il est recommandé de se munir d'un CV pour monter à bord.

du jeu. Pour Paul Rousset, directeur de l'IUT Lumière à Bron (Rhône), la bonne tendance se mesure à un signe : « De plus en plus d'élèves choisissent de se lancer dans la vie professionnelle plutôt que de poursuivre leurs études, observe-t-il. Le ralentissement n'a pas remis en cause ce penchant, preuve qu'ils trouvent toujours facilement des débouchés. »

Même s'il faut pour cela passer devant par le tremplin de l'intérim. Une étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) montre que 34 % des titulaires d'un BTS ou d'un DUT, diplômés en 1998, ont trouvé leur premier emploi de cette façon dans le secteur industriel, contre 20 % en 1992. « Nous n'avons aucun problème en ce moment pour leur trouver des contrats, affirme Françoise Ghlila, directrice de secteur chez Adecco dans la région parisienne. Quand la croissance diminue, les employeurs recherchent davantage ces profils pragmatiques, qui se montrent très vite opérationnels. » « Ils souffrent moins de l'attentisme général que les bac + 4/5, renchérit Jean-François Roquet, directeur général associé du cabinet de recrutement François Sanchez Consultants. Leurs prétentions salariales sont moins élevées que celles des diplômés des éco-

des ressources humaines. Notre activité d'agences de voyages offre peu de postes actuellement, compte tenu de la conjoncture dans le tourisme. Les nouveaux effectifs seront donc affectés dans l'hôtellerie-res-

« Sur les 200 embauches prévues en 2002 et 2003, 90 sont destinées à nourrir un vivier, que nous allons former aux métiers de demain et qui sera opérationnel dans trois ans »

LIONEL QUENET, PECHINEY

tauration, où la poursuite de notre développement et le turn-over — 28 % en 2001 — créent un important appel d'air. »

Le marché de l'emploi s'avère toutefois plus morose dans le secteur industriel, déstabilisé par la

La nouvelle Tribune.

Le premier quotidien économique que vous aimerez lire.

La Tribune

Le quotidien économique et financier

SUPPLÉMENT
Placements

EXCLUSIF combien rapporte votre épargne salariale aujourd'hui ?

■ L'Esro, yes or no ?

■ Les ménages consomment

■ Premier bilan pour Vanilla Coke

■ Unlever poursuit son restructuration

■ La reconstitution des télécoms en marche

■ L'enjeu de la productivité pour les banques européennes

■ Ses résultats font bondir Eurocom

Le transport aérien mondial tire la leçon d'un an de crise

► Disparitions, faillites, concentrations : le paysage aérien a changé ces derniers mois.

► Un an après le 11 septembre, le trafic passagers mondial peine à retrouver ses niveaux de l'époque.

► Les compagnies à bas coûts sont les principales bénéficiaires des bouleversements du marché.

► Une consolation : Air France très relâchement bien son épingle du jeu.

L'IMPACT DU TERRORISME
Evolution passagers internationaux, janvier-juin 2002 (en %)

■ Comment huit entreprises majeures s'adaptent à la nouvelle donne.

■ Le capitalisme moderne est en quête de nouvelles régulations.

Huit entreprises après le choc

Le monde de l'entreprise subit des électrochocs à répétition. L'orientation de la bulle Internet et les revers de la croissance ont ébranlé la confiance des investisseurs, et la crise de confiance sur les marchés après les scandales financiers ont bouleversé l'économie mondiale. La Tribune a mené une série d'enquêtes pour cerner l'impact des réajustements. Même si les hautes technologies ont perdu de leur lustre, elles continueront de se développer dans l'industrie et les services. Mais l'investissement tarde à repartir. Sur les marchés, les investisseurs doivent restaurer la confiance. Et après les multinationales cotées aux États-Unis, les chefs d'entreprise doivent certifier leurs résultats pour redonner confiance. Dans l'air, les problèmes ne viennent pas de la baisse des vols, mais de la concurrence sans merci des compagnies à bas coûts. Pour protéger des secteurs d'activités menacés, Washington s'hésite pas à intervenir sur son territoire, accusant ses partenaires commerciaux de dumping pour restaurer des barrières dissuasives.

Les distributeurs réinventent les hypers

La grande distribution réinvente le rôle de créateur de tendances qui reste l'accent sur l'achat-léger. Des hypermarchés s'inscrivent dans une réflexion plus globale des opérations de grand commerce, qui souhaitent renouveler le chaland plus longtemps sur les lieux de vente. Les gestionnaires de centres commerciaux s'inscrivent dans la même logique, ce qui explique la multiplication d'équipements de loisir à l'intérieur même des centres.

Raffarin jugé par les acteurs économiques

Budget, fiscalité, 35 heures, Ségur, menace du dialogue social, lutte contre le chômage, accord du système de santé et négociations sur les retraites : l'heure est venue pour le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et ses principaux ministres de faire connaître aux chefs d'entreprises et associés les uns après les autres. « La Tribune » a fait le tour des acteurs économiques pour connaître le jugement qu'ils portent sur le Premier ministre, plusieurs mois après sa prise de fonction. De quoi sentir le climat social en cette rentrée, ainsi que l'impact des entreprises dans le dialogue social, par le biais de l'investissement, le contact commercial à venir.

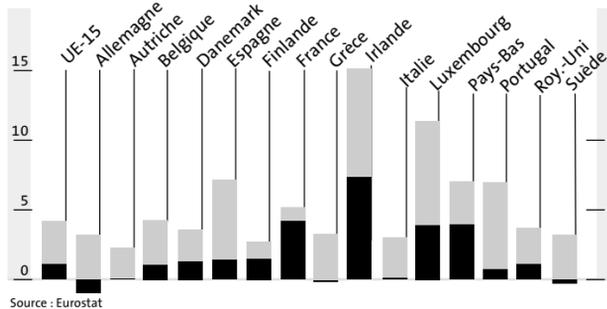
www.latribune.fr

EUROPE

L'IMMIGRATION, PREMIER FACTEUR DÉMOGRAPHIQUE

Évolution de la population, pour 1 000 habitants

■ Accroissement naturel ■ Solde migratoire



Source : Eurostat

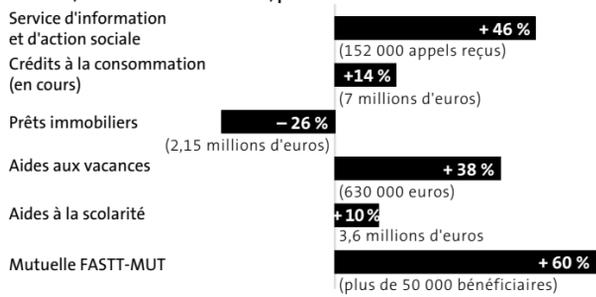
■ LA POPULATION DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) a connu une augmentation de 0,4 % en 2001 (de 378 à 379,6 millions d'habitants), identique à celle de 2000. L'accroissement total de la population est dû pour les trois quarts environ au solde migratoire contre un quart seulement à l'accroissement naturel, ce dernier restant inférieur au solde migratoire depuis 1989.

■ EN 2001, LA FRANCE et dans une moindre mesure les Pays-Bas et la Finlande enregistrent un accroissement naturel supérieur au solde migratoire. L'Allemagne, la Suède et la Grèce, en revanche, ont continué de connaître un nombre de décès supérieur à celui des naissances, leur population n'augmentant que par l'apport migratoire. En revanche, pratiquement tous les pays d'Europe centrale et orientale ont connu une baisse ou une très faible augmentation de leur population, la plupart combinant déficit naturel et solde migratoire négatif.

FLASH SETT/« LE MONDE »

PLUS DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LES INTÉRIMAIRES EN 2001

Le FASTT, évolution de 2000 à 2001, par service



Source : Syndicat des entreprises de travail temporaire

■ EN 2001, LE RECOURS DES INTÉRIMAIRES au Fonds d'action sociale du travail temporaire (Fastt) a fortement progressé. Le service d'information et d'action sociale, point d'entrée privilégié, a enregistré une augmentation de 46 % du nombre d'appels.

■ LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA MUTUELLE FASTT-MUT, à laquelle le Fastt a apporté une contribution financière de 6,9 millions d'euros, a augmenté de 60 %. Les aides attribuées pour les vacances et pour la scolarité des enfants ont augmenté de 38 % et 10 %. La diminution de l'encours des prêts immobiliers s'explique par la suppression du cumul entre cette formule et le prêt à taux zéro.

LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-Unis	JAPON
Evolution de l'emploi au 4^e trim. 2001 (en % sur un an)	0,9	0,9	-0,2	0,5	1,8	1,5	1,3	1,8	0,9	-	-
Structure de l'emploi 2001											
Part de l'emploi salarié	84,3	83,1	88,9	84,8	79,5	89,1	72,1	89,1	88,3	n. d.	n. d.
Part de l'emploi à temps partiel	17,9	16,4	20,3	14,6	7,6	16,4	9,1	40,8	17,1	13**	23**
Taux d'emploi 2001 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63,8	61,8	65,7	59,7	56,1	62,7	54,5	74,1	71,6	74**	69**
Hommes + femmes (55-64 ans)	38,2	34,6	37,7	25,2	38,7	30,7	26,9	39,3	52,2	58**	63**
Durée du travail salarié à temps plein 2001 (h/semaine)	40,1	39,6	39,4	39,2	40,5	38,3	38,5	39,0	43,5	n. d.	n. d.
Evolution du coût du travail (en % sur un an - 4 ^e trimestre 2001)	3,0	3,0	2,3	0,4*	5,5	3,5	1,8	5,0	2,6	4,2	n. d.
Taux de chômage en juillet 2002 (en %)											
Hommes + femmes	7,7	8,3	8,3	6,9	11,3	8,9	9,0 (avr. 02)	2,8 (juin 02)	5,1 (mai 02)	5,8	5,4
Moins de 25 ans	15,3	16,4	9,3	19,1	22,2	21,1	27,2	5,7	11,7	12,3	nd
Part de chômage de plus d'un an 2001 (en %)	44,4	47,0	50,4	51,7	39,1	36,8	64,6	32,7**	27,7	6**	25**

*4^e trimestre 2000 **2000

LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

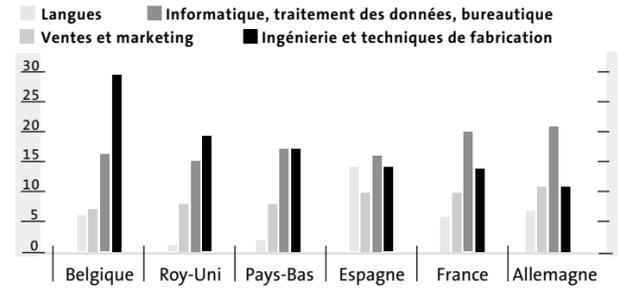
	Dernier mois connu	Variation sur un an
Taux de chômage des jeunes	21,4 % (juillet)	+ 1,3*
Part du chômage de longue durée	29,2 % (juillet)	+ 1,6*
Emplois précaires (en milliers) :		
CDD	897	- 3,4 %
Intérim	514	- 15,0 %
Apprentis	274	+ 5,4 %
Contrats aidés	421	+ 3,2 %
Salaire net médian (en euros constants) :		
Femmes	1 197	+ 2,9 %
Hommes	1 448	+ 0,03 %
SMIC (en euros)		
Horaire	6,83 (juillet)	+ 2,4 %
Mensuel	1 154,27 (juillet)	+ 2,4 %
Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion	1 096 900	- 4,2 %

Source : Insee, Dares, CNAF * en points

FLASH CÉREQ/« LE MONDE »

L'INFORMATIQUE, UNE PRIORITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Répartition des heures de formation continue par pays, en %



Sources : Eurostat, New-Cronos, mai 2002. Traitement : Céreq

■ DANS PLUS DE LA MOITIÉ DES PAYS DE L'UNION européenne, la majeure partie des heures de formation continue financées par les entreprises pour leurs salariés est consacrée à l'informatique, au traitement des données et à la bureautique, même si, dans l'ensemble de l'Union, les formations à l'ingénierie et aux techniques de fabrication arrivent très légèrement en tête.

■ VIENNENT ENSUITE LES FORMATIONS à la vente et au marketing, puis les formations aux langues, nettement plus faibles, notamment dans les pays anglophones. Sauf en Espagne, où elles dépassent largement les 10 %.

AGENDA

■ UNIVERSITÉ

L'Institut de socio-économie des entreprises et des organisations (Iseor), laboratoire associé de l'université Lyon-2 et de l'école de management de Lyon, organise les 22 et 23 octobre un colloque sur « L'université citoyenne – progrès, modernisation, exemplarité », qui interrogera les attentes contradictoires que l'université suscite dans la société, l'économie, les territoires – recherche et professionnalisation, savoirs et innovation, internationalisation et développement local – ainsi que les capacités de l'institution à répondre à ces attentes.

Renseignements : www.iseor.com ; tél. : 04-78-33-09-66.

■ PRÉCISIONS

Martin Grandes, l'un des signataires de la tribune intitulée « Argentine, les vraies raisons de la crise », publiée dans le « Monde Economie » du 17 septembre, tient à préciser qu'il ne travaille pas à l'OCDE. Il est économiste au laboratoire Delta (Ecole normale supérieure).

Dans la chronique de Serge Marti, intitulée « Déséquilibres », parue dans le « Monde Economie » du 17 septembre, le Pacte de stabilité et de croissance ne s'applique, bien évidemment, qu'aux douze pays membres de la zone euro et non pas aux Quinze de l'Union européenne.

La pêche ne retient plus ses marins

LES PROJETS DE BRUXELLES HEURTENT

UNE PROFESSION QUI NE PARVIENT PLUS À FIDÉLISER LES JEUNES

Le calendrier est parfois cruel. A quelques mois près, les résultats et propositions du Contrat d'études prospectives (CEP) sur la pêche auraient eu une tout autre portée. Menée sous la responsabilité du centre associé au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) pour la région Bretagne, cette vaste radioscopie de la situation de l'emploi à la pêche, a démarré en effet sur la base d'un constat, celui de difficultés de recrutement.

La direction des affaires maritimes et des gens de mer, la direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle ainsi que les organismes professionnels de la pêche, qui ont piloté et financé cette recherche, n'avaient pas eu encore connaissance du projet de réforme de la politique communautaire de pêche (PCP) préparé par le commissaire européen à l'agriculture Franz Fischler. Un plan qui pourrait conduire d'ici à 2006 à la suppression de 28 000 emplois de marins dans l'Union européenne. « Le CEP nous permettra au moins de pouvoir nous battre et nous défendre à partir

de données précises », s'est consolé Christian Serradji, directeur des affaires maritimes et des gens de mer au ministère de l'équipement.

L'exhaustivité et le sérieux du travail des chercheurs du Céreq permettent, en effet, pour la première fois d'appréhender un secteur qui manquait cruellement d'éléments statistiques et d'élaborer des pistes pour l'avenir. Premier constat : sur les douze dernières années, les marins ont perdu un quart de leurs effectifs. On ne compte plus aujourd'hui que 23 000 pêcheurs en activité, dont seulement 15 000 sont considérés comme embarquant à temps complet. Malgré cette baisse de l'emploi, liée en grande partie à la réduction de la flotte, 30 % des entreprises de pêche déclarent être régulièrement confrontées à des difficultés de recrutement, et près de 10 % affirment ne pas réussir à embaucher.

La dureté et la dangerosité des conditions de travail expliquent en grande partie cette désaffection. « Ces difficultés, si elles ne semblent pas plus importantes que dans d'autres secteurs, y ont, en revanche,

des conséquences plus graves, explique Gérard Podevin, directeur adjoint du centre associé au Céreq pour la région Bretagne et responsable de l'animation et de la coordination du CEP Pêche. Les navires qui ne peuvent atteindre l'effectif minimal réglementaire restent à quai... Deuxième constat : cette insuffisance de main-d'œuvre n'est pas due à la baisse des entrants puisque 1 200 marins arrivent dans la profession tous les ans. Mais ces recrues viennent pour l'essentiel pallier les départs en cours de vie active. Il n'y a donc pas de vivier supplémentaire pour le remplacement des marins partant à la retraite ou décédés, soit environ 900 par an.

CARRIÈRE COURTE

Les difficultés de recrutement paraissent donc, selon les auteurs de l'étude, avant tout liées aux départs précoces de plus en plus nombreux. Faire une carrière courte est non seulement un phénomène habituel dans la profession depuis vingt-cinq ans, mais il n'a cessé de s'amplifier durant la der-

nière décennie. Près des deux tiers de marins ayant débuté leur carrière en 1995 ont aujourd'hui quitté la profession, dont bon nombre après quelques mois d'activité. Pour Gérard Podevin, « le problème du secteur est donc tout autant de garder et de fidéliser les jeunes que de les attirer. Il est moins d'augmenter les flux de formés que de favoriser des arrivées par d'autres voies ».

Pour inverser la donne, le CEP préconise quelques pistes d'action, visant à ouvrir le marché du travail à l'entrée mais aussi à la sortie. « Les jeunes viendront à la pêche parce qu'ils sauront qu'ils disposeront de compétences utilisables qui pourront leur permettre de rebondir professionnellement », estiment les chercheurs du Céreq. L'assouplissement du système passe notamment par le développement de l'apprentissage et de l'alternance en formation initiale et continue. Deuxième piste : l'adaptation du certificat d'initiation nautique (CIN) aux différents publics visés. Ce diplôme instauré il y a dix ans pour lever les barrières à l'entrée du marché du travail, et qui permet après huit semaines de formation de pouvoir embarquer, concurrence de plus en plus le CAP et le BEP maritimes.

Le CEP recommande aussi de décloisonner les formations pour supprimer l'obstacle de leur durée. Enfin, la réforme de l'enseignement doit s'accompagner d'une réflexion sur le maintien dans la profession qui passe par la qualité d'accueil des jeunes, les conditions d'insertion, de rémunération, de sécurité, de travail et de vie à la pêche.

Catherine Rollot

CRÉATION
COMMERCIALISATION
MARKETING
en partenariat avec
de nombreuses entreprises
du secteur du luxe

Recrutement :
Bac + 5 / Bac + 4

6 mois de cours
et 6 mois de stage

Début de la formation :
24 octobre 2002



Master
International
du Luxe

www.masterluxe.com

Tél. 01 40 03 15 68

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE COMMERCE ET DE MARKETING
Institut supérieur des Sciences,
Techniques et Économie Commerciales
Établissement privé d'enseignement
technique supérieur créé en 1961
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris